

## CHAPITRE X: TROIS BOURGS DU LANCASHIRE.

Un aperçu des mesures prises pour donner l'enseignement technique dans trois villes du Lancashire fera voir ce qui se fait dans les bourgs à population relativement restreinte.

Barrow-in-Furness est un centre manufacturier et maritime ayant une population de 63,000. Il y a des chantiers de construction maritime, de grandes cales sèches, des usines métallurgiques, etc.

Accrington est à 23 milles au nord de Manchester. Ses principales industries sont le filage du coton, le tissage, l'imprimerie d'étoffes et la fabrication des machines de l'industrie textile. Il y a des mines de houille et des carrières dans les environs. La population est de 45,000.

Widness est une ville de 31,500 habitants située à 13 milles de Liverpool. On y fabrique des alcalis, etc.

### SECTION 1: BARROW-IN-FURNESS.

Les renseignements et les suggestions qui suivent ont été gracieusement fournis à la Commission par M. George Grace, principal de l'Ecole Technique Municipale, après une entrevue avec le personnel de l'école.

#### LE RECRUTEMENT ET LA PRÉPARATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES TECHNIQUES.

Le problème d'avoir les meilleurs professeurs pour les écoles techniques ne se résout pas par un seul moyen. Les matières généralement enseignées dans ces écoles varient tant, et il faut des connaissances si diverses pour les enseigner avec succès, qu'il est opportun d'examiner le problème à deux points de vue au moins.

(a) Certaines matières, dont les mathématiques sont les plus importantes, exigent des pensées claires et une méthode habile d'enseigner plutôt que des connaissances techniques approfondies. En général les meilleurs professeurs sont ceux qui, ayant reçu un entraînement pédagogique ordinaire, aiment à faire servir leur méthode dans le domaine industriel.

La seule aide dont ces professeurs aient besoin, ce sont de bons exemples pour faire comprendre les matières techniques, et un coup de main dans l'occasion de la part de quelqu'un ayant de l'expérience technique.

(b) D'autres matières, telles que le dessin mécanique, l'électricité pratique, la construction, etc., sont enseignées avec plus de succès par les hommes ayant beaucoup d'expérience technique.

Ceci est surtout vrai dans les classes avancées. Même ici, cependant, il est nécessaire de reconnaître que l'enseignement, pour réussir, doit être basé

sur des principes scientifiques, et il est essentiel que le professeur soit maître de ces principes, et qu'il ait en outre les connaissances empiriques qui se prennent à l'atelier.

Très peu de ces hommes peuvent faire de bons professeurs sans entraînement pédagogique. Là où la chose est possible, ils devraient travailler un certain temps sous la direction d'un professeur d'expérience, qui les entendrait donner leurs leçons et pourrait leur suggérer les moyens d'améliorer leur méthode.

Prendre des hommes à l'atelier et les jeter dans l'enseignement, cela aboutit, dans la plupart des cas, à des fiascos.

Il faut se rappeler qu'il y a des exceptions.

Il faut un enseignement plus habile pour les commençants que pour les élèves avancés. Un homme ayant des connaissances techniques peut faire un bon professeur dans des classes avancées et ne valoir rien pour enseigner à des commençants.

#### LES MACHINES AUX ÉCOLES TECHNIQUES.

Pour des écoles comme l'École Technique de Barrow, où les élèves font du travail d'atelier le jour, il est entendu qu'il n'est pas besoin de leçons sur les méthodes du travail d'atelier.

Le rôle de l'école sera plutôt de renseigner les élèves sur les principes scientifiques qui servent de base à l'industrie dans laquelle ils s'engagent et de les habituer à penser clairement plutôt qu'à leur donner une pratique additionnelle dans leur métier.

Le chef de la partie du génie civil de l'école a été premier maître dans une école de métiers en Irlande où les élèves, en quittant l'école élémentaire ordinaire, recevaient immédiatement un enseignement sur les principes des métiers qu'ils désiraient prendre (métiers de construction et génie civil), et prenaient des connaissances sur les méthodes de travail. Il est très content des résultats obtenus. Les élèves, après cet entraînement, étaient plus aptes à faire leur apprentissage et apprenaient leur métier plus vite. (Les employeurs les désiraient assez pour leur offrir 10s. par semaine au lieu de 4s. ou 5s.) Il était aussi d'accord pour admettre que cet enseignement n'équivalait pas à l'enseignement des métiers à l'école, mais nécessitait quelque apprentissage subséquent.

#### CE QUE LES ÉCOLES TECHNIQUES PEUVENT FAIRE POUR AIDER À LA RÉFORME SOCIALE.

On ne prétend pas que les écoles techniques pourraient avoir un effet direct sur la solution de ce problème. Les élèves acceptables dans une école technique ne sont pas censés, sous aucune circonstance, devenir des miséreux. Indirectement, cependant, on comprend qu'une bonne école technique peut rendre des services incalculables en retirant bien des personnes de la pauvreté pour les faire entrer dans des positions où leurs talents seraient très utiles à la nation.

Pour la masse des pauvres, cependant, il s'agit plutôt d'écoles du genre des écoles de perfectionnement que d'écoles techniques.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Si l'assistance à ces cours était obligatoire, et si les garçons étaient gardés sous une discipline sévère jusqu'à 16 ou 17 ans, la classe des sans travail diminuerait beaucoup.

Le but de ces écoles, cependant, devrait être de développer l'intelligence d'une manière générale et de garder l'élève sous une discipline rigide, plutôt que de lui donner une instruction technique qui lui servira peu.

Il est évident qu'une des causes de la pauvreté et de l'insuccès dans la vie d'un grand nombre est dans une quantité d'occupations sans issues qui ne préparent à rien et qui laissent le jeune homme à ses propres moyens entre 12 et 16 ans, lorsque ses habitudes ont besoin de formation et qu'il aurait besoin de surveillance et d'avis.

Plusieurs membres du personnel qui ont été des ouvriers une grande partie de leur vie sont d'opinion qu'une grande partie des troubles en Angleterre sont dus à l'impossibilité de trouver du travail régulier pour tout le monde dans des conditions satisfaisantes, et qu'aucun système d'instruction ne peut remédier à cela.

#### ÉCOLES DU SOIR.

Le travail des écoles du soir dans diverses parties de la ville a été disposé de façon à donner l'instruction préliminaire nécessaire à tout étudiant qui veut suivre les classes de science, de technologie ou les autres classes de l'Ecole Technique.

A l'avenir on se propose de limiter l'enseignement des écoles techniques à des leçons plus avancées que celles qui se donnent dans d'autres écoles, et le comité recommande fortement aux jeunes élèves de se préparer par eux-mêmes en assistant à l'école du soir, avant d'entrer à l'Ecole Technique.

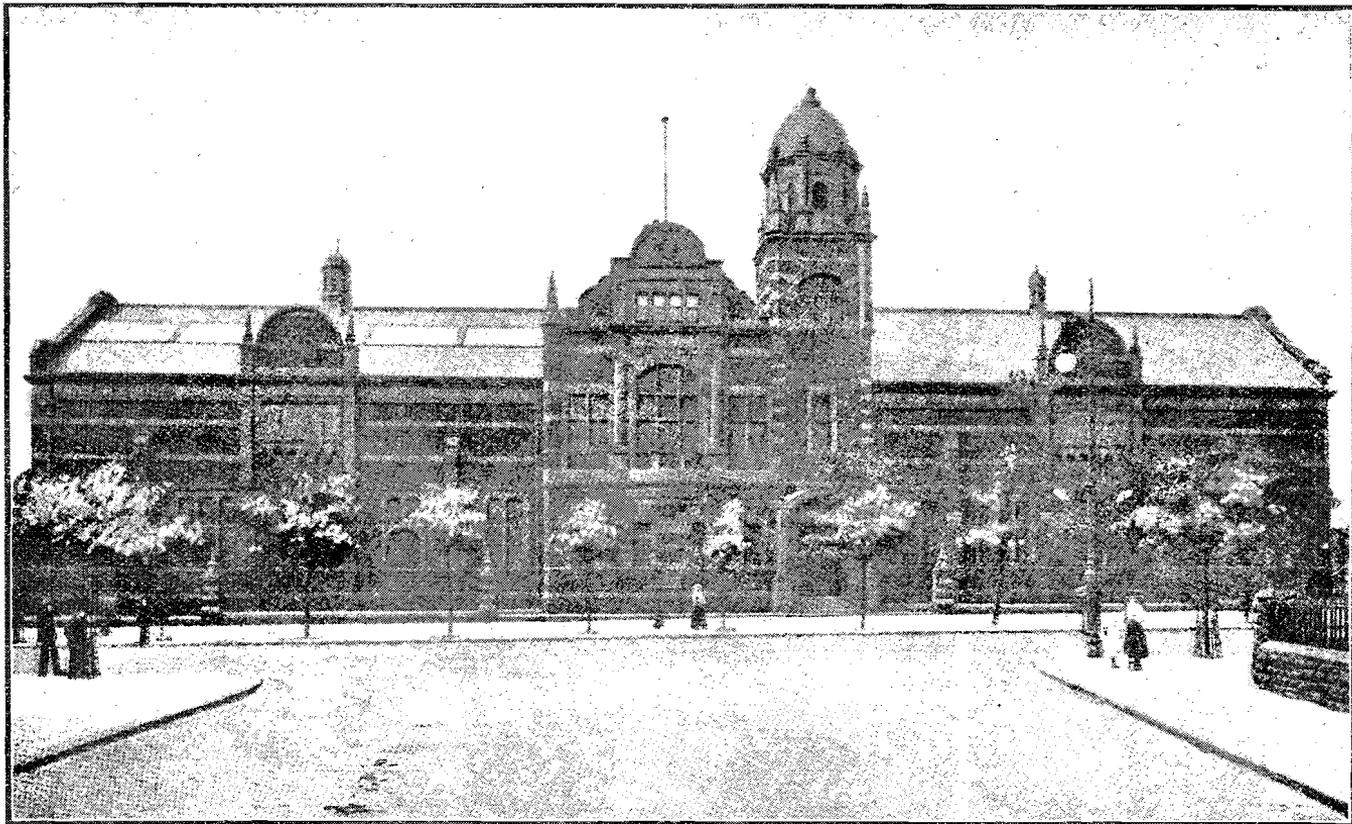
Aucun élève allant à une école du jour qui reçoit des subventions du Bureau de l'Instruction Publique ne sera admis aux écoles du soir.

Les contributions doivent être payées d'avance, et les élèves admis à réduction seront obligés de payer le montant dont on leur aura fait remise s'ils quittent les classes qu'ils avaient entrepris de suivre.

#### L'ÉCOLE TECHNIQUE.

Le programme comprend des cours d'art, de science, de technologie, etc., sous la conduite du Bureau gouvernemental de l'Instruction Publique, de l'Institut de la ville et des Associations de Londres, de l'Union des Instituts de Lancashire et de Cheshire et de la Société Royale des Arts.

Les classes sont maintenues en vue de rendre les travailleurs, y compris les apprentis, les journaliers, les contremaîtres, les dessinateurs et les autres—qui travaillent dans les principales industries de la ville et du district (construction de navires, génie civil, etc., aptes à obtenir l'instruction technique, scientifique et artistique dont ils ont besoin dans leurs emplois respectifs, et aussi de les guider vers le progrès intellectuel général.



ECOLE TECHNIQUE : BARROW-IN-FURNESS.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

L'instruction donnée prépare aussi des candidats à l'entrée aux écoles d'art et de science nationales, des exposants aux expositions royales, etc., et plusieurs classes forment des élèves capables de passer les examens d'admission à l'Université de Londres et à d'autres institutions d'enseignement supérieur.

Comme les progrès de l'élève dépendent de son travail à lui, on attache une importance spéciale à la régularité dans le travail à la maison, et tout étudiant qui refuse de faire ce travail peut être renvoyé de l'école.

#### SECTIONS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

L'enseignement de l'école technique se donne dans 7 sections:—

Section I—Ecole des Arts et Métiers;

Section II.— Mécanique;

Section III.—Construction navale;

Section IV—Electricité;

Section V.—Métiers de construction;

Section VI.—Chimie et métallurgie;

Section VII—Enseignement général.

Chaque section est sous un chef compétent qui a des aides dans les subdivisions; *e. g.* le département de la mécanique est subdivisé pour la construction des machines et le dessin, les mathématiques appliquées, la mécanique, le génie mécanique, les moteurs à vapeur, l'étude pratique de la vapeur et la chimie métallurgique.

Il y a des cours de cinq ans et des classes avancées pour les élèves ayant fait ces cours.

Cet aperçu du cours de mécanique est donné pour faire voir la profondeur et l'étendue de l'enseignement qui se donne dans chaque département.

Les heures du soir sont de 7 à 9.30.

#### COURS DE GÉNIE MÉCANIQUE.

Les éléments des matières concernant le génie mécanique ont été disposés en des cours par groupes, ce qui indique l'ordre dans lequel ces matières doivent être étudiées. Ces cours ont lieu trois soirs par semaine.

Un certificat de cours par groupes est donné aux élèves qui remplissent certaines conditions. Ce certificat est reconnu par l'Université de Liverpool comme équivalant à une partie de son cours de génie civil. Les élèves qui l'ont peuvent choisir leur programme, mais doivent le soumettre au principal.

#### *Cours de première et de seconde années.*

Des dispositions ont été prises pour donner ces cours dans deux écoles du soir de la ville: l'école secondaire et l'école Vickerstown.

#### *Cours de troisième année.*

Aucun élève ne sera admis à ce cours qui ne peut démontrer qu'il est bien renseigné sur les matières des cours de première et de deuxième années.

Les matières suivantes sont au programme: mathématiques appliquées—1ère étape. Mécanique théorique et appliquée—2e étape. Dessin des machines—3e étape.

Voici un aperçu des matières:

#### MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES.

##### *1ère étape.*

*Arithmétique.*—Revue des méthodes adoptées, contrôle rapide et application des procédés géométriques.

Emploi des logarithmes.

*Toisé.*—Surfaces des figures rectilignes et des cercles. Parties de cercles et figures irrégulières. Surfaces des cônes, cylindres, etc.

Volume des solides réguliers et application du toisé aux problèmes pratiques.

*Algèbre.*—Algèbre élémentaire, équations simultanées, emploi des formules indiquées dans les calepins d'ingénieurs.

*Trigonométrie.*—Signification et emploi des procédés trigonométriques. Solution des triangles simples.

*Papier carré.*—Emploi du papier carré pour résoudre les problèmes quand les quantités se trouvent par des lois simples.

Interpolation.—Courbes de pourcentages, etc.

Manuel.—Introduction aux mathématiques appliquées, par Saxilby, 2s 6d.

#### DESSIN DES MACHINES.

##### *2ème étape.*

La construction, les proportions, etc., des parties de machines simples, telles que les joints rivetés, les boulons, les écrous et les vis. Accouplages simples d'arbres de couche, de pistons, etc.

Constructions géométriques suivant les principes du dessin mécanique et emploi judicieux des instruments.

Préparation des plans d'œuvres et tracés d'après les méthodes de dessin ordinaire, et exemples choisis en vue de familiariser l'élève avec la projection.

Chaque élève doit se pourvoir d'un cahier d'esquisses où il entre ses tracés et ses notes. On s'attend aussi à ce qu'il fasse, sur mesure, des esquisses des parties de machines ou des modèles qu'il a sous les yeux, et qu'avec ces esquisses il prépare des dessins complets sur échelle.

NOTE.—Les élèves doivent consulter le professeur avant de s'acheter des planches à dessin ou des instruments pour cette classe.

MANUEL.—Dessin mécanique par T. et T. G. Jones, Livre I, 3s.

#### MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

Problèmes de statique simple.

Centre de gravité. Le levier. Principes de son opération.

Machines simples et applications des principes de l'action et du temps.

Avantage mécanique et efficacité.

Les lois de la friction sèche sur des plans horizontaux et inclinés.

Cas simples de tension et de compression. Loi de Hook. Limite d'élasticité, etc.

Emploi des instruments à mesure, des micromètres et autres jauges.

Matériaux d'usage courant, leurs propriétés, leurs emplois, etc.

MANUEL.—Mécanique appliqué pour les commençants, de Duncan, 2s. 6d.

#### ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA MÉCANIQUE.

##### *Premier cours.*

On a aménagé un laboratoire particulier pour permettre à chaque élève de faire des expériences de mécanique, telles que les analyses quantitatives simples et la démonstration des principes élémentaires de la mécanique, à savoir:—

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

La résultante d'un nombre de forces agissant sur un point donné.

Les conditions de l'équilibre sur un plan incliné.

Les lois qui gouvernent le levier.

Lois gouvernant le frottement à sec.

Effets de la tension, de la compression, de la torsion et de la courbure. Résistance des fils faits de différente substance matérielle.

Rapport entre l'effort donné et la puissance obtenue dans l'emploi des vérins, des grues, des poulies, etc.

N. B. Les étudiants qui suivent ces cours doivent prendre des notes au laboratoire dans un cahier spécial, lequel ils remettront à date fixe à leur professeur pour qu'il en fasse la correction.

Ce n'est pas là une simple invitation faite aux étudiants, mais une condition essentielle à leur admission aux cours.

#### *Cours de quatrième année.*

Les étudiants peuvent choisir tout sujet compris dans ce cours à leur gré, pourvu qu'ils possèdent une connaissance suffisante de ces matières telles qu'enseignées dans les classes de troisième année.

Voici par contre les sujets dont l'étude est indispensable:—

Mathématiques pratiques, cours intermédiaire.

Mécanique et mécanique pratique, cours intermédiaire.

Dessin linéaire, cours intermédiaire.

Tout élève de quatrième année qui n'est pas suffisamment avancé peut suivre dans les classes du premier stage les cours correspondant aux sujets qu'il trouve trop difficiles, et obtenir ainsi une équivalence.

#### MATHÉMATIQUES PRATIQUES.

##### *Cours intermédiaire.*

Exercices dans l'emploi des logarithmes, particulièrement pour les cas difficiles de caractéristiques négatives et fractionnaires.

Problèmes de mesurage plus compliqués.

Détermination des volumes de solides irréguliers par la méthode des sections.

L'algèbre jusqu'aux équations du second degré. Fraction de fractions.

Exercices dans l'emploi des formules trigonométriques, et cas simples de solution de triangles.

Mesurage des angles dans les rayons. Mesurage de la vitesse angulaire.

Exercices du dessin précis dans la solution de problèmes, particulièrement quand le mesurage des dessins peut remplacer des calculs compliqués.

Emploi d'un papier quadrillé pour les courbes les plus difficiles.

Etude complète des lignes droites et des cas simples de maxima et de minima. Lois des formules  $ax^a$ ,  $a+bx^2$ ,  $a+bx+cx^2$ , etc.

Détermination des valeurs moyennes, des superficies, etc.

MANUEL.—«Mathématiques pratiques» de Saxilby, 6/6.

#### DESSIN MÉCANIQUE.

##### *Cours intermédiaire.*

Le dessin mécanique sera plus compliqué dans cette classe, et il comprendra les constructions géométriques plus difficiles que font les dessinateurs, telles que:—

Courbes doubles. La projection de courbes de trois dimensions, telles qu'on en trouve dans la tête d'un tour. La projection d'une vis sur un cylindre.

On donnera aussi des leçons pour la construction à faire et les proportions à garder dans les parties plus compliquées de machines, telles que:—

Coussinets et piliers, crampons d'accouplement et manchons d'embrayage; les dents de roues, les roues d'angle; construction des tés du piston, des roues excentriques, des pistons, etc.

Les étudiants devront se procurer des instruments de dessin de précision et des cahiers de notes, et ils soumettront à date fixe leurs dessins et leurs ébauches à leur professeur pour qu'il en fasse l'examen.

Les prix qui sont donnés dans cette classe iront à celui qui aura fait la meilleure série de dessins durant le terme.

MANUEL.—«Dessin mécanique» de MM. T. et T.-G. Jones—Livre I, 3ch.

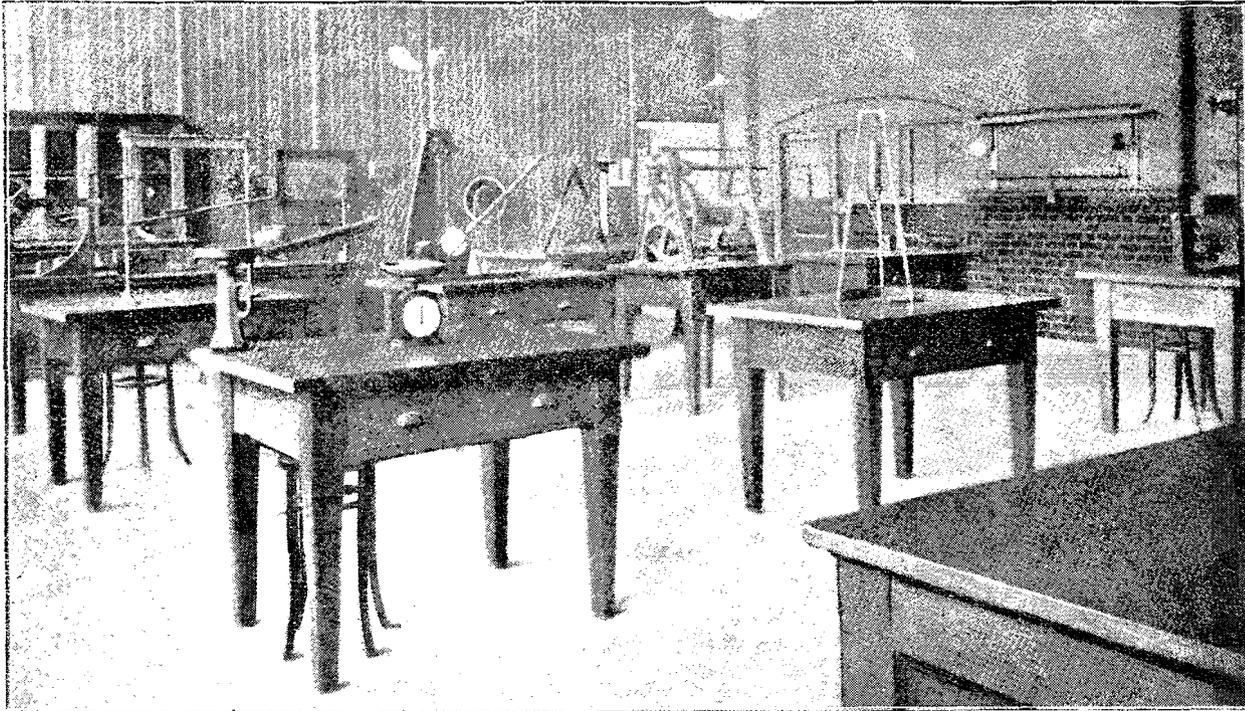
#### MÉCANIQUE.

##### *Cours intermédiaire.*

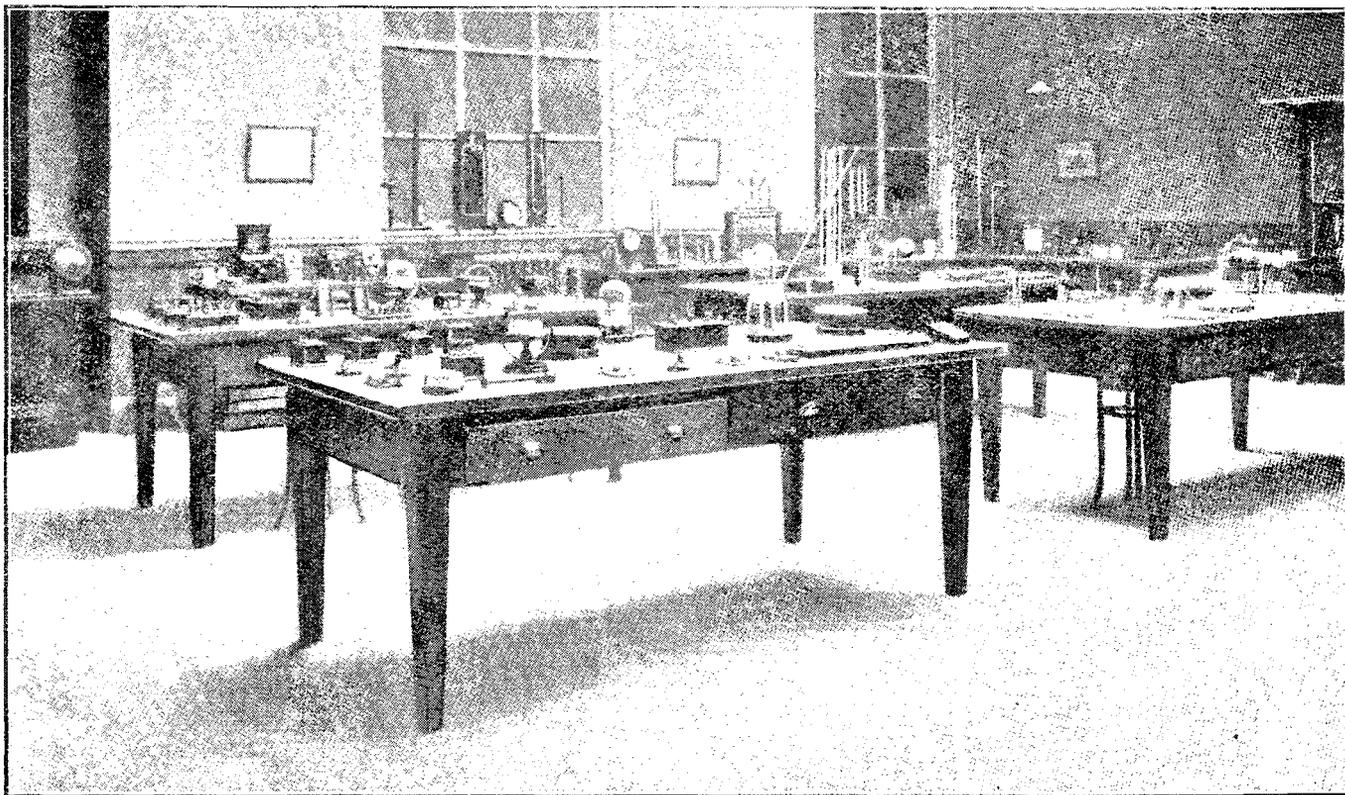
Revue du travail fait en troisième année.

Statique de quatre forces ou plus agissant sur un point donné. Polygone funiculaire et ses applications.

Cas plus compliqués de forces parallèles.



ECOLE TECHNIQUE: LABORATOIRE DE MÉCANIQUE.



ÉCOLE TECHNIQUE: LABORATOIRE D'ÉLECTRICITÉ ÉLÉMENTAIRE.

Etude plus complète du frottement survenant entre des surfaces sèches et des surfaces lubrifiées.

La transmission de la force motrice.

Etude des mécanismes tels que joints à cabillot, systèmes produisant les reculs rapides, roues d'épicycloïde, etc.

Exemples élémentaires de tension, de compression et de torsion, etc.

Propriétés des principaux matériaux employés par les ingénieurs.

Comment les métaux sont trempés, durcis et recuits, etc.

Éléments de la dynamique, de l'énergie potentielle et cinématique, de la force rotatoire du volant.

#### MÉCANIQUE PRATIQUE.

##### *Cours intermédiaire.*

Continuation du cours de troisième année, avec des expériences plus difficiles de statique, de frottement, de tension, de torsion, et de courbure, etc.

Expériences de plans inclinés, de roues d'épicycloïde, d'engrenage, etc.

Expériences de dynamique.

L'hydraulique: décharge par orifices, au-dessous de barrages, dans les tuyaux inclinés, etc., effet des coudes.

Cric hydraulique.

##### *Cours de cinquième année.*

Les étudiants sont admis dans toutes les classes qui font partie de ce cours, pourvu qu'ils possèdent une connaissance satisfaisante des matières enseignées dans les cours précédents.

Les matières suivantes sont obligatoires:—

Mathématiques pratiques—second cours.

Dessin linéaire—second cours.

Machines à vapeur et usage pratique—premier cours.

Tout élève de cinquième année qui n'est pas suffisamment avancé peut suivre comme équivalence la classe de mathématiques ou de dessin linéaire dans le cours intermédiaire.

#### MATHÉMATIQUES PRATIQUES.

##### *Second cours.*

Exercices plus compliqués dans l'emploi des logarithmes et des autres tables de calcul.

Développement de formules plus difficiles.

Les rapports trigonométriques d'un angle, comprenant la solution des triangles à angle droit.

Emploi de papier quadrillé pour la recherche de  $y = ax^n$ ,  $y = ac^{bx}$ , etc.

Solution graphique des équations. Détermination des lois d'après les données de l'expérience. Aux équations linéaires substituer des lois plus complexes.

Mesurage plus compliqué.

Mesure de l'adjonction. Différentiation simple. Valeurs maxima et minima. Intégration facile.

MANUEL.—«Cours de mathématiques pratiques», F. M. Saxilby, chez Longman, 6/6.

#### DESSIN LINÉAIRE.

##### *Second cours.*

Dans cette classe les étudiants entreprennent de dessiner en détail la construction de machines assez compliquées, telles qu'une petite machine marine ou une locomotive.

Ils doivent donner du fini à leurs dessins et les pleines dimensions, comme si ceux-ci étaient destinés aux usines. On enseigne aux étudiants non seulement à faire leurs dessins au crayon, mais à tracer leurs lignes avec un fini qui permet de les photographier.

Le comité accorde un prix pour la meilleure série de dessins faits dans cette classe.

Grâce à l'amabilité de MM. Vickers, un compresseur d'air a été installé dans l'école, et les étudiants ont l'avantage de le mesurer et de le dessiner.

MANUEL.—«Dessin linéaire», Low et Bevis.

#### APPAREILS DE CHAUFFAGE.

##### *Premier cours.*

Les principes fondamentaux de la physique sur lesquels repose la connaissance scientifique des machines à vapeur et des autres appareils de chauffage.

Le thermomètre. Le calorimètre. Quantités de chaleur.

Chaleur spécifique. Chaleur latente. Total de la chaleur évaporée.

Combustible et chaleur obtenue au cours du chauffage.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Les propriétés de la vapeur. La loi de Boyle. Emploi des tables de calcul pour la vapeur, etc.  
 Description générale des machines à vapeur et les parties qui les composent, *e. g.*, les cylindres, les pistons, les tés de pistons, les bielles, les excentriques, etc.  
 Action du tiroir, et effet du retard et de l'avance du tiroir, etc.  
 L'indicateur et la signification des diagrammes qu'il enregistre.  
 Les chaudières, leur construction et les premiers calculs qu'elle exige. Ajustements ordinaires.  
 On donnera les explications dans ce cours au moyen de diagrammes préparés à cette fin et de projections lumineuses représentant les machines modernes.  
 MANUEL.—«Machines à vapeur et autres», par M. Duncan. 5ch.

## MACHINES À VAPEUR ET APPAREILS DE CHAUFFAGE PRATIQUES.

Dans ce cours les étudiants font pour leur propre compte les expériences décrites dans les leçons théoriques, à savoir:—  
 Expériences simples du thermomètre et du calorimètre.  
 Détermination de la loi de Boyle. Rapport entre la température et la pression de la vapeur, etc.  
 Détermination de la valeur calorifique des combustibles.  
 Etude des diagrammes de l'indicateur, avec l'emploi des planimètres.  
 Etude des mouvements de chaque partie de la machine, au moyen de modèles en mouvement, en constatant les résultats qu'entraînent les changements dans l'avance et le retard du tiroir, dans l'engrenage de recul, dans les soupapes d'expansion, etc.  
 Une petite machine portable, ainsi qu'une chaudière et un moteur à pétrole, ont été disposés dans le soubassement pour permettre des expériences, et serviront à déterminer B. H. P., I. H. P., dans la consommation du charbon et du pétrole, etc.  
 MANUEL.—«Machines à vapeur et autres», Duncan. 5ch.

## COURS AVANCÉS D'ART MÉCANIQUE.

Ces cours comprennent la plupart des matières enseignées dans le cours III. On y subit l'examen du Bureau de l'Instruction publique, les examens d'honneur de l'Institut d'Art mécanique de la Ville et des Associations, l'examen de la Société B. Sc. des Ingénieurs de Londres, et l'examen de l'Institut des Ingénieurs civils.

Les étudiants qui ont suivi d'une façon satisfaisante les cours de troisième, quatrième et cinquième années, sont admis à ces derniers cours et peuvent choisir le programme qui leur convient.

## MATHÉMATIQUES PRATIQUES.

*Troisième cours.*

Aucun étudiant n'est admis dans cette classe à moins de posséder une connaissance suffisante des matières enseignées dans le deuxième cours.

*Sommaire.*

Emploi des formules approximatives et leur dérivation.  
 Fraction de fractions. Quantités imaginaires et complexes.  
 Connaissance des limites dans les cas tels que  $\frac{\sin x}{x}$

Détermination des valeurs de  $\sin x$ ,  $\cos x$ ,  $e^x$ , et  $\log x$ , en se servant des séries.  
 Etude plus avancée de la trigonométrie, comprenant les formules d'addition et la solution des triangles.

Théorème se rapportant aux superficies, aux volumes de solides et aux surfaces de rotation.

Méthodes graphiques pour trouver le centre de gravité et les moments de l'inertie.

Réduction des fonctions  $y = a \sin (cx + d)$ , etc.

Mouvement harmonique, séries de Fourier. Analyse harmonique.

Rayon vecteur. Produits de gradation et de vecteur.

Etude plus complète de la différentiation et de l'intégration.

Equations différentielles simples.

Problèmes dans le calcul différentiel et intégral, et leur application dans le génie civil.

MANUEL.—«Cours de mathématiques pratiques», F.-M. Saxilby, chez Longman, 6/6.

## MÉCANIQUE ET ART MÉCANIQUE.

*Second cours.*

L'étude de ce sujet est divisée en deux parties, savoir: «Solidité des matériaux», et «Les machines et l'hydraulique.»

Les étudiants peuvent suivre l'un ou l'autre de ces cours, et les deux s'ils le veulent, durant le même terme.

*Statique graphique—*

Comprend la détermination des centres de gravité et des moments d'inertie par les méthodes graphiques.

*Solidité des matériaux—*

Tension, torsion, compression, courbure et cisaillement, étudiés en détail. Application des principes dans le dessin de joints rivés, de poutres et de traverses, etc.

Résistance des enveloppes minces et des cylindres épais dont on fait usage dans les presses hydrauliques.

Résistance des matériaux mis à l'épreuve. Ecrasement, élasticité et limites de l'élasticité. Fléchissement des poutres.

Béton armé. Jambes de force et piliers. Arches. Résistance et rigidité des ressorts.

On recommande aux élèves de suivre en même temps que cette classe les expériences avancées qui se font au laboratoire.

*Machines—*

Problèmes de vitesse, d'accélération et de force.

Mécanismes, courroies, câbles, chaînes, anneaux, assemblage des roues, etc.

Friction des vis, des rouleaux et des courroies.

Dynamique des corps en rotation et son application aux volants, aux régulateurs excentriques, et au balancement des machines.

Effet d'un coup, d'un mouvement alternatif et de la vibration.

Mouvement harmonique et rigidité au cours d'une torsion.

*Hydraulique—*

Écoulement de l'eau au-dessus des crans et dans les chenaux.

Effet de la friction sur les conduites, etc.

Machines employées dans l'hydraulique, grues, presses, pompes, turbines, crics, etc.

MANUEL.—«Mécanique appliquée», D.-A. Low—Chez Longman, 7/6

On recommande de suivre en même temps que cette classe le cours avancé d'art mécanique qui se donne au laboratoire.

## MÉCANIQUE ET ART MÉCANIQUE.

*Troisième cours.**Statique graphique—*

Résultante des forces qui n'agissent pas sur le même plan. Les diagrammes de force pour les fermes d'un comble et les traverses mises en place.

*Solidité des matériaux—*

Essai des matériaux; action qu'exerce la forme des instruments dont on se sert pour cet essai. Choc et autres genres d'essai.

*Poutres et traverses—*

Rapport qui existe entre le mouvement de courbure, la courbure, l'inclinaison et le fléchissement. Traverses prolongées. Joints rivés.

*Jambes de force—*

Les formules d'Euler, de Rankin et de Gordon. Le chargement excentrique.

*Murs de soutènement—*

Poutres et jambages de force en béton armé. Arches de maçonnerie et de métallurgie.

## LABORATOIRE D'ART MÉCANIQUE.

Le laboratoire d'art mécanique, qui est bien outillé pour les expériences de mécanique et pour l'essai des machines, est ouvert de neuf heures à midi le lundi, le mercredi et le vendredi, et de sept à neuf et demie le jeudi et le vendredi. Le choix est facultatif parmi les expériences suivantes:

Essai des matériaux soumis à la tension, la compression, la torsion, la cisailure et la courbure.

Fléchissement des poutres attachées aux deux bouts. Poutres prolongées.

Détermination de B. H. P., I.H.P., dans la consommation d'eau et de combustible que font les machines à vapeur et les moteurs à pétrole.

Valeur calorifique des combustibles solides et liquides.

Vapeur sèche; vaporisation et qualité de la vapeur.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Balancement des masses soumises à un mouvement rotatoire et autres expériences de dynamique.

Ecoulement de l'eau au-dessus des barrages et à travers les orifices.

Frottement de l'eau dans les conduites, etc.

Aucun étudiant n'est admis à suivre ces expériences, qui ne possède pas suffisamment de connaissances théoriques pour profiter des démonstrations.

## APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Les étudiants de ce cours doivent avoir étudié, ou être en voie d'étudier, les mathématiques pratiques au moins jusqu'au point où ce sujet est traité dans les classes du second cours.

*Propriétés de la vapeur et des gaz—*

Application de la thermo-dynamique aux appareils de chauffage. Calcul de la moyenne de pression effective dans les machines à détente simple, composée, triple et quadruple.

Détermination des dimensions pour les cylindres. Limites de la détente utile. Condensation dans le cylindre.

*Mécanisme des machines—*

Diagrammes des tiroirs. Effet de l'avance et du retard, etc., des tiroirs; secteurs pour motion des tiroirs de renversement. Engrenages radiaux.

Régulateurs et volants. Effort variable auquel est soumise la bielle. Balancement des machines simples.

*Dessin—*

Modèles de machines à vapeur et de machines à combustion interne. Détail de l'arrangement et de la construction.

Construction et action des turbines.

Modèles de chaudières, leur construction et tout le détail de leur ajustement.

Combustion et valeur calorifique des combustibles.

Dans ce cours on fait les démonstrations au moyen de projections lumineuses, montrant les machines modernes, leurs parties, etc.

*Troisième cours.**Les propriétés de la vapeur et des gaz en général—*

Etude plus approfondie des cycles de machines. L'action de la vapeur dans le cylindre et des gaz dans la machine à combustion interne.

Entropie et diagrammes d'entropie.

*Mécanismes de machines—*

Mouvements de la soupape, problèmes auxquels donne lieu la soupape et dessin des appareils de soupape. Balancement des machines. Courbe dans le coude. Effets de l'accélération et de l'inertie. Problèmes auxquels donne lieu le régulateur. Balancement obtenu par l'arrangement des cylindres.

Indicateurs et diagrammes d'indicateurs. Diagrammes de machine combinée et leurs rapports.

Epreuve des machines et des chaudières. Compte de balance pour les machines.

*Dessin—*

Machines de grande vitesse. Engrenages Corliss et de renversement. Locomotives. Turbines. Gaz, machines à huile et machines génératrices. Chaudières de Lancashire, verticales, tubulaires, marines et autres. Ajustements des chaudières.

Les démonstrations sont faites dans ce cours au moyen de projections lumineuses préparées à cette fin.

## CONSTRUCTION DE MACHINES ET DESSIN.

*Troisième cours.*

Les sujets faisant partie de ce cours comprennent une série d'exemples de l'application des formules ordinaires dont on se sert pour proportionner les parties d'une machine—résistance et proportion que doivent avoir les parties rivées—arbre de couche par rapport à la tension et à la courbure—courroies et autres modes pour transférer l'énergie motrice.

Méthodes graphiques de traiter le mécanisme des machines à vapeur. Dessin de dents cycloïdales et développantes. Propriétés physiques des matériaux. Mécanisme spécial en usage dans la fabrication des outils de mécanicien—cames—révolutions rapides pour tailler les instruments, etc.

Il faut que les étudiants aient une connaissance complète des problèmes de géométrie qui se rattachent au dessin d'une machine, car dans ce cours on exige plus qu'une connaissance élémentaire du modèle qui apparaît sur l'écran.

## CHIMIE MÉTALLURGIQUE.

Le but de cette classe est surtout de fournir aux étudiants avancés dans l'étude de l'art mécanique, la connaissance des parties de la chimie et de la métallurgie qui ont le plus d'importance dans le mécanique.

Il se donne chaque soir une conférence d'une heure, et des démonstrations au laboratoire durant une heure et demie.

*Chimie—*

Objet de la chimie. Action chimique. Eléments. Composés. Symboles. Formules. Equations, etc.

Lois gouvernant l'union des corps chimiques.

Eléments d'usage courant, particulièrement ceux du domaine de la mécanique, tels que le carbone, le soufre, le phosphore et le silicium; leurs propriétés principales et leur emploi.

Acides, gaz, sels, etc., servant dans la chimie des arts mécaniques.

L'air et la combustion, la rouille et l'oxydation en général, et les préventifs.

*Métallurgie—*

Le champ de la métallurgie; les propriétés physiques des métaux. Termes et procédés de la métallurgie.

Modèles de fourneaux. Matériaux réfractaires.

*Combustible—*

Pouvoir calorifique et intensité; bois, charbon, coke, huile, tuyaux de chaleur gazeux, etc.

Générateurs et gaz générateur, etc. Systèmes régénérateurs.

Dégagement de gaz dans le haut-fourneau, nettoyage, composition et emploi général.

Fours à coke et leurs produits particuliers.

Pyrométrie.

*Eau—*

Sa composition, les substances étrangères qui s'y trouvent, crudité, dépôts dans les chaudières. Procédés pour la purifier et leurs résultats. Les causes de la carbonisation et de l'érosion dans les chaudières.

*Fer—*

Les mines de fer. Préparation du minerai et extraction du métal. Le haut-fourneau, sa construction et son fonctionnement. Composition et diverses qualités de la fonte de fer. Effets qu'a la présence de substances étrangères, soit le carbone, le silicium, le manganèse, le soufre, le phosphore, etc. Fer fondu et fer malléable. Fer forgé, sa préparation, ses propriétés et son emploi.

*Acier—*

Définition et classification de l'acier. Procédés ordinaires pour fabriquer l'acier. Composition et propriétés mécaniques de types variés. Le durcissement, la trempe, la recuite, etc.

Métaux non ferreux employés dans la fonderie—cuivre, zinc, plomb, étain, antimoine, nickel, cobalt, aluminium, manganèse, etc. Leurs sources, leur extraction, leurs propriétés et l'emploi qu'on en fait.

*Alliages ordinaires—*

Composition des cuivres, des bronzes, du bronze dit «gunmetal», et de divers autres métaux. Rapport qui existe entre leur composition et leurs propriétés.

## SECTION 2: ACCRINGTON.

## COURS DE PERFECTIONNEMENT DU SOIR.

Le Comité de l'Instruction publique du district a établi des cours du soir à six endroits différents, dans les maisons d'école régulières. Les cours sont de deux ans. Des cours préparatoires existent aussi pour ceux qui ne sont pas encore assez avancés pour suivre les cours technique, commercial ou domestique.

Les cours se tiennent de 7 à 9 heures le soir, trois fois par semaine.

Ceux qui ont suivi ces cours du soir sont admis à l'Ecole technique de la municipalité.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## ÉCOLE TECHNIQUE DE LA MUNICIPALITÉ.

Le but de cette école est de donner, au moyen d'études bien ordonnées, une connaissance tout à fait pratique du dessin, de la peinture, du plan et du modelage, surtout dans leur application aux professions et aux métiers s'exerçant dans le district, afin de fournir une instruction utile à ceux qui se préparent à devenir architectes, dessinateurs et artisans.

L'école se propose également d'aider ceux qui désirent faire une étude de l'art pour obtenir une instruction générale, mais en offrant tous les avantages possibles à ceux qui étudient l'art pour en faire leur profession ou en vue de se qualifier pour devenir professeurs dans les écoles primaires, secondaires ou dans les écoles d'art.

## SUJETS INCLUS DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'ART.

*Cours élémentaire.*

Dessin à main levée, graphique, géométral, de perspective, de projection, et le modelage.  
Cours d'art industriel se rattachant au plan d'examen des Instituts du Lancashire et du Cheshire.

## COURS SUPÉRIEUR.

*Dessin—*

Matières textiles, papier de tenture, patrons, ameublement, lithographie, métallographie, bois sculpté, plâtrage, plâtrage avec le gypse, broderie, cotons imprimés, etc.

*Classe d'après nature—*

Dessin, peinture, composition d'un personnage.

*Modelage—*

Ornements, personnage, relief.

*Architecture—*

Dessin, décoration, histoire et développement, construction d'édifices.

*Peinture—*

Intérieurs, fleurs, nature morte.

*Dessin de matières textiles—*

On donne un cours spécialement destiné aux élèves qui suivent les classes de tissage.

*Peinture et décoration—*

Cours spécial fournissant des démonstrations d'ornements historiques. Ornementation des murs et des plafonds. Patrons.

Les élèves avancés, au lieu de faire leur travail en se servant d'un patron, emploient simplement le pinceau.

*Ouvrages d'art—*

Poterie, tuiles, travail des métaux, mosaïque, plâtrage avec le gypse, broderie, tissage, peinture industrielle, décoration et enseignes, bijouterie.

*Cours méthodiques—*

On donne des cours d'une durée de quatre ou cinq ans dans les arts pratiques, l'architecture la peinture et la décoration, la sculpture, le plâtrage, l'ébénisterie et la photographie.

## COURS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.

Ces cours durent cinq ans et se donnent le soir; ils comprennent les sujets suivants:—

Mécanique appliquée, construction d'édifices, filage du coton, tissage du coton, exploitation des mines de houille et arpentage, langue anglaise, physique et mécanique expérimentales, appa-

reils de chauffage, physiologie, hygiène, chimie inorganique, construction de machines, magnétisme et électricité, chimie organique, géométrie plane et géométrie dans l'espace, dessin pratique, mathématiques pratiques, mécanique pratique, mise à plomb, mathématiques pures.

On donne des cours de quatre ou cinq années en art mécanique, en électricité, en chimie industrielle, dans la construction, la plomberie, l'industrie textile (filage et tissage du coton), et dans l'exploitation des mines.

Il y a aussi des cours pour l'art domestique, le commerce et les sciences naturelles.

### SECTION 3: WIDNES.

Le système d'enseignement en honneur dans ce district comprend des cours de perfectionnement du soir et des cours à l'école technique de la municipalité. Les membres du Comité de l'Instruction publique font précéder leur programme des considérations suivantes:

« Afin d'obtenir une connaissance approfondie d'un sujet technologique ou d'aucune autre branche particulière des sciences, il est nécessaire d'étudier en même temps d'autres sujets qui s'y rattachent.

« Quelle que soit la branche que l'on veuille étudier, il est essentiel dans tous les cas que l'on possède déjà une connaissance suffisante des mathématiques élémentaires, de la géométrie, des sciences en général et de l'anglais. L'expérience nous a trop prouvé que l'élève qui n'arrivait pas avec cette préparation courait risque de décourager son professeur et de se décourager lui-même. C'est donc en vue de permettre aux élèves qui suivent ces cours de tirer le plus grand profit possible du temps qu'ils y consacrent, que nous avons soigneusement coordonné et systématisé l'enseignement de l'école technique et des cours de perfectionnement.

« De plus, des cours d'études de trois, quatre ou cinq années, ont été organisés pour l'enseignement des métiers et des industries qui existent dans le district. On invitera les élèves à suivre le cours le mieux adapté au métier ou à la profession qu'ils exerceront, et qui répond le mieux à leurs dispositions; ils seront tenus de suivre trois des classes comprises dans ce cours qu'ils auront choisi. On ne permet aux élèves que dans des cas exceptionnels de suivre seulement une des classes, et il leur faut avoir obtenu au préalable la permission du principal. Règle générale on exige que les étudiants aient assisté aux cours de perfectionnement du soir avant de les admettre à l'école technique, ou encore qu'ils fassent preuve de connaissances équivalentes à celles que suppose l'obtention d'un certificat d'études techniques élémentaires émis par les Instituts de l'Union de Lancashire et de Cheshire.

« Les étudiants ayant subi avec succès l'examen de fin d'année dans le cours de première année, sont admis au cours de seconde année dans le département de leur choix. Les professeurs font subir un examen d'entrée dans leurs classes respectives au commencement du terme, et les étudiants qui manifestement n'ont pas la préparation voulue pour faire partie de ces classes sont invités à suivre un cours répondant mieux à leurs besoins.

« On fournit aux élèves dans la plupart des cours l'avantage de faire du travail pratique, mais leur assistance n'en est pas moins requise aux cours de théorie qui correspondent à ces démonstrations.

« Diverses classes ont été instituées pour les personnes qui veulent s'attacher au service des ambulances (hommes et femmes), pour les cuisinières, les modistes—robes et coiffures, les couturières, ainsi que des classes d'élocution et de chant, d'anglais, d'espéranto, de français, d'horticulture, de mathématiques pures, et d'autres classes qui traitent de la pédagogie, de la physiologie, du chant (solfège et grand air), et qui enseignent la théorie de la musique, le gallois, enfin tous les arts d'agrément que les adultes peuvent désirer cultiver ou dont ils ont besoin pour posséder une culture générale. Les étudiants qui ont atteint leur majorité, et qui ne possèdent pas des certificats d'études antérieures, peuvent suivre cependant une ou plusieurs de ces classes à leur gré.

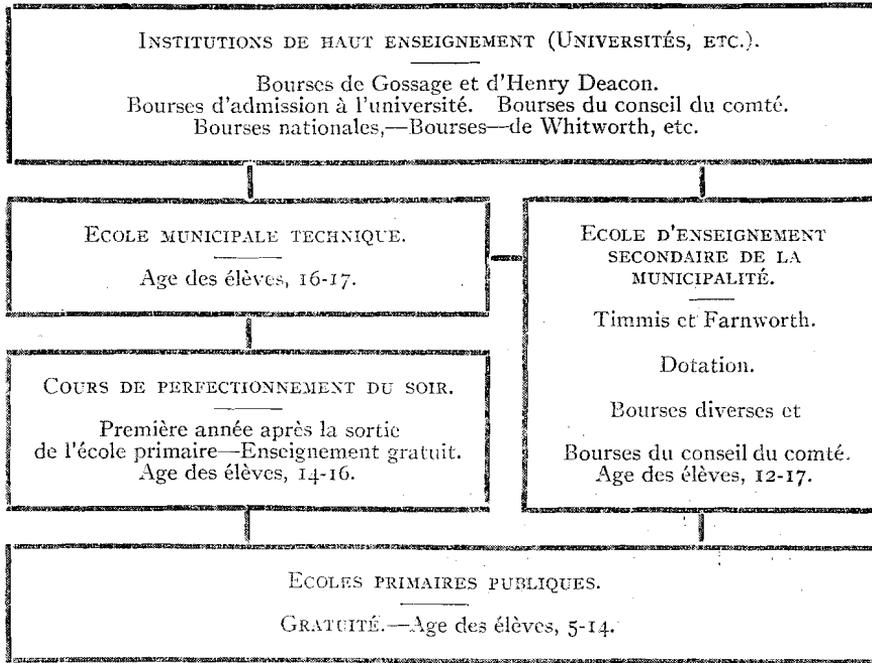
« Bien qu'aucune classe n'ait été spécialement organisée pour préparer aux examens de l'administration publique, on verra que beaucoup de ces classes offrent en vérité un excellent moyen de s'y préparer. Le principal, d'ailleurs, se fait un plaisir de donner le plus d'aide possible aux étudiants se destinant à l'administration publique.

« Le diagramme suivant indique la façon dont on a disposé à Widnes les cours du jour et du soir pour les élèves ne dépassant pas dix-neuf ans, qui veulent bénéficier de l'enseignement gratuit et de patronage.

« Ces avantages permettent à un garçon ou à une fillette qui quitte l'école primaire à l'âge de 13 ans de suivre un cours d'enseignement secondaire et de se présenter à l'université à l'âge de 18 ou 19 ans.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

«Ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de suivre le cours d'enseignement secondaire peuvent, après avoir assisté pendant deux ans aux cours de perfectionnement du soir, être admis à l'école technique, et au bout de quatre autres années se présenter à l'Université, à l'École technologique de Manchester, au Collège royal des Sciences, ou à d'autres institutions d'enseignement technique supérieur.



Quand une matière s'enseigne dans deux ou plusieurs cours, il faut que les élèves aient subi avec succès les examens du cours inférieur avant d'être admis dans le cours supérieur, en tant qu'il en va de cette matière.

Règle générale, ceux qui suivent les cours d'enseignement industriel sont tenus de suivre toute une série de cours et d'assister à trois classes par semaine; on ne leur permet pas de n'étudier qu'un des sujets de ce cours.

### ÉCOLE MUNICIPALE TECHNIQUE.

#### I. COURS COMMERCIAL.

Comptabilité et banques, arithmétique, tenue de livres commerciale, correspondance commerciale, lois gouvernant le commerce, économie politique, anglais (langue du commerce), français, géographie, sténographie, dactylographie.

#### II. COURS DE CHIMIE INDUSTRIELLE.

Fabrication de l'alcali, chimie, physique, mathématiques pratiques, métallurgie, conservateur de laboratoire.

#### III. COURS D'ART MÉCANIQUE.

Mécanique appliquée, géométrie et dessin à main levée, appareils de chauffage, mathématiques pratiques, magnétisme et électricité.

#### IV. COURS SUR LES PLAQUES DE MÉTAUX.

Géométrie, fabrication des plaques.

#### V. COURS POUR LES ARCHITECTES, LES ENTREPRENEURS, LES CHARPENTIER ET LES MENUISIERS.

Construction des édifices, charpenterie et menuiserie, géométrie pratique, mathématiques pratiques, escaliers et balustrades, calculs pour les entrepreneurs, statique graphique, arpentage des terrains

## VI. COURS DE BRIQUETAGE ET DE MAÇONNERIE.

Briquetage, maçonnerie, construction d'édifices.

## VII. COURS DE PEINTURE ET DÉCORATIONS.

Peinture et décoration, dessin et ordonnance.

## VIII. COURS SUR L'ART.

Dessin d'après l'antique, à main levée, géométral, de projection, de perspective et d'après nature; étude de la nature et délinéation.

## CLASSES DIVERSES.

Service d'ambulance, cuisine, confection de robes, de chapeaux, travail à l'aiguille, horticulture, éloquence, anglais, espéranto, français, mathématiques pures, pédagogie, chant, physiologie, théorie de la musique, langue galloise, etc.

## REGISTRE POUR LES DEMANDES D'EMPLOI.

Le comité ne se charge pas de trouver des emplois pour les étudiants, mais beaucoup de manufacturiers s'adressent à l'école lorsqu'ils ont besoin d'employés. Il s'en suit que les étudiants qui désirent un emploi ou de l'avancement peuvent s'adresser au principal et lui fournir tous les titres qu'ils ont à occuper certaines positions. Dès que ce dernier apprend qu'il y a une telle position de libre, il en avertit aussitôt l'étudiant.

## PRIX ET RÉCOMPENSES POUR LES ÉTUDIANTS.

Comme il convient que les prix soient tels que les étudiants en bénéficient le plus possible, ceux qui les obtiennent ont le privilège de choisir des livres scientifiques, d'art ou de technologie, ou d'autres livres approuvés par le principal, ou bien encore l'équivalent du tout ou d'une partie du tout en instruments ou en outils, qui serviront à ces étudiants dans leurs études subséquentes.

## CHAPITRE XI: DESSIN, PLAN ARCHITECTURAL ET ART MÉCANIQUE.

### SECTION 1: COLLÈGE ROYAL D'ART MÉCANIQUE, KENSINGTON-SUD, LONDRES.

Cette institution, fondée en 1837, dans le but d'encourager particulièrement l'étude de l'art par rapport aux industries et aux manufactures, a principalement pour objet de former à l'enseignement de l'art mécanique dans le Royaume-Uni des instituteurs et des institutrices, et à fournir le même enseignement aux étudiants qui sortent vainqueurs des examens de concours en art mécanique institués par le Bureau de l'Instruction publique. Quand le nombre des élèves n'est pas au complet, on admet aussi d'autres étudiants, qui sont obligés de payer certains honoraires. Il n'existe pas de limite d'âge pour les étudiants. Une fois admis, les candidats sont classés dans la division supérieure ou inférieure, selon leurs aptitudes.

Il y a deux catégories distinctes d'étudiants: (a) ceux qui suivent le cours d'études pédagogiques en vue d'obtenir le grade dit «Full Associateship», et (b) ceux qui se spécialisent dans l'une ou l'autre des quatre branches du collège en vue d'obtenir le grade dit «Schools Associateship».

Voici quels sont ces quatre branches ou départements:—

(1) architecture; (2) ornementation et dessin; (3) peinture décorative; (4) sculpture et modelage. L'enseignement est ordonné de telle façon que les étudiants peuvent suivre à la fois tous les cours des quatre départements, ou bien un ou plusieurs de ces cours. Il y a aussi des classes pour les étudiants de dessin architectural.

A leur entrée au collège tous les étudiants sont tenus de suivre un cours préparatoire d'architecture, à moins qu'ils ne connaissent déjà assez bien ce sujet, afin qu'ils se rendent compte de l'unité qu'ont les arts considérés dans leur aspect décoratif. Dans la dernière partie de ce premier terme, ils peuvent suivre un ou plusieurs des cours facultatifs. Les étudiants qui se proposent de devenir instituteurs doivent suivre un cours complet, qui comprend l'enseignement donné dans les quatre départements; tandis que les «boursiers nationaux», qui suivent un cours moins long et plus spécialisé, consacrent tout leur temps après le terme d'études préparatoires à une seule matière.

#### ASSOCIÉ DE PLEIN DROIT (FULL ASSOCIATESHIP).

Ce titre donne droit aux initiales «A. R. C. A. (Londres)», et est accordé aux étudiants qui ont suivi les cours du collège durant six termes au moins, consacrant au moins un terme à chaque département, et pas moins de quatre termes dans la classe supérieure d'un ou de plusieurs départements du collège; il est également accordé à ceux qui ont obtenu un certificat de première classe dans la division supérieure d'un des départements après en avoir mérité un sem-

blable dans le grade inférieur, ou encore un certificat de seconde classe dans la division supérieure de chacun des quatre départements, et enfin à ceux qui ont exécuté une composition sur un sujet donné de décoration à la satisfaction des «inspecteurs officiels».

Les candidats au titre dit «full associateship» (autres que les bénéficiaires des bourses royales, des bourses nationales, des pensions gratuites, des pensions spéciales, qui sont admis sans avoir à soumettre de travaux ou à subir d'examens) doivent soumettre une série de dessins en architecture, en sculpture, en peinture et en style ornemental, cette dernière partie comprenant une pleine page de bonnes lettres capitales romaines. Si ces dessins sont acceptés, les candidats doivent subir des examens d'épreuve sur trois des quatre sujets suivant: (a) dessin architectural—comme modèle on choisit un petit objet figurant dans le musée; on alloue douze heures; (b) sculpture—modèle en glaise de la bouche du «David» de Michel-Ange: on alloue six heures; (c) peinture—dessin au fusain d'après nature d'une tête, d'une main et d'un pied, les ombres étant indiquées: on alloue neuf heures; (d) style ornemental et délinéation—dessiner d'après mémoire du feuillage de chêne, de frêne ou de citronnier.

#### ASSOCIÉ DE CLASSES (SCHOOLS ASSOCIATESHIP).

On accorde ce grade aux étudiants qui ont suivi quatre termes au collège, dont l'un dans le département de l'architecture et au moins trois dans la division supérieure de la branche dans laquelle ces étudiants se spécialisaient; il est aussi accordé à ceux qui ont obtenu un certificat d'études architecturales et le certificat de la division supérieure du département dans lequel ils se spécialisaient; et enfin à ceux qui ont exécuté une composition sur un sujet donné de décoration à la satisfaction des inspecteurs.

Les candidats à ce grade doivent soumettre les travaux qui suivent:—(a) dans le département de l'architecture—une étude au crayon d'un ancien édifice mesuré d'après une échelle établie; aussi des moulures dans leurs dimensions véritables; enfin un ornement quelconque selon l'aspect qu'il offre de loin; (b) dans le département du style ornemental et du plan architectural:—six dessins d'après nature ou simplement d'architecture, dont deux des dessins soignés au crayon de fleurs et de feuillage; aussi une pleine feuille de lettres gothiques ou autres; (c) dans le département de la peinture décorative:—dessin au fusain d'une figure antique, en indiquant seulement les grandes masses d'ombre; une étude anatomique au fusain de la même figure, les dimensions devant être le tiers des dimensions naturelles; dessin au fusain d'après nature, pleines dimensions, de la tête et du bras, en indiquant seulement les grandes masses d'ombre; (d) dans le département de la sculpture et du modelage—dessin d'après l'antique d'après nature, et étude anatomique au crayon. Les examens et les épreuves qu'ont à subir les candidats sont du même genre.

#### COURS D'ART.

On choisit dans la division supérieure des étudiants qui se distinguent, pour leur enseigner les arts suivants ou tout autre qui se rattache au travail qu'ils

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

font au collège:—gravure à l'eau-forte et gravures diverses, verrerie de couleur, peinture de tuiles et poterie, écriture et enluminure, tissage de tapisserie et broderie, taillage de pierre et de marbre, ameublement décoré, bois sculpté et plâtrage au gypse, travail des métaux et art d'émailler.

L'objet premier de ces cours d'art est de fournir aux étudiants l'avantage de connaître à fond les travaux auxquels on peut soumettre les matériaux pour des fins d'art. Avant d'être admis à ces cours, les étudiants doivent, soit appartenir au département correspondant du collège soit y avoir fait des études.

Dans la classe de plan architectural et d'art mécanique, les élèves suivent, outre les cours de dessin donnés en classe, des cours pratiques sur les métiers d'artisans, et chacun des étudiants de plan architectural dans la division avancée doit bien posséder la technique d'un art en particulier.

Des classes d'art mécanique existent déjà pour les arts plus haut mentionnés. Tous les étudiants de plan architectural doivent spécialiser leurs études de façon à se perfectionner dans une branche d'art et à venir en contact avec des produits particuliers de l'industrie. A cette fin on peut exiger d'eux qu'ils assistent aux démonstrations faites sur les matières enseignées dans les cours d'art, et qu'ils s'exercent eux-mêmes à faire des morceaux. Cette application de connaissances spéciales servira tant au professeur qu'à l'élève. Chaque étudiant de plan architectural est tenu de faire une série d'études sérieuses au musée.

Voici comment on a subdivisé les sujets, bien qu'une matière puisse être remplacée par une autre:—

I. Décoration, verrerie de couleur, mosaïque, tapisserie, etc.; cela comprend la composition de figure.

II. Ebénisterie, décoration de maison, dessin de patron, calquage.

III. Poterie et dessin sur porcelaine, faïence des peintres, etc.

IV. (a) Papiers imprimés, a tenture, etc.; (b) matières textiles, broderie, dentelle, tapis et damas.

V. Travail de l'or et de l'argent, bijouterie, art d'émailler, etc.

VI. Ornaments modelés et sculptés, en pierre, en bois et en plâtre, plâtrage avec le gypse et dorage.

VII. L'impression d'un livre, l'illustration, ornements dans la marge, le caractère, les initiales, l'en-tête; enluminure et lettres gothiques, gravure sur bois, reproduction photographique, lithographie, gravure à l'eau forte; reliure, couverture de toile.

VIII. Travail des métaux, fer forgé et fer fondu, plomb, cuivre, etc.

En autant que possible on s'efforce de mettre les étudiants de cinquième année en contact avec les fabricants.

*Cours de gravure à l'eau forte et de gravures diverses*—Les étudiants qui suivent ce cours sont tenus d'étudier un des modes suivants de gravure: gravure à l'eau forte, gravure aqua-tinta, gravure au burin, gravure mezzo-tinto, gravure sur acier et héliogravure. On fournit les instruments et les matériaux.

*Cours de verrerie de couleur*—Les étudiants sont déjà formés au dessin et à la peinture; cette classe est uniquement destinée à leur faire connaître les détails pratiques du métier, et dans quelle mesure les matériaux peuvent servir l'art. On enseigne donc la technique de la peinture et l'emploi du sulfate de plomb dans les leçons ordinaires, et chaque semaine l'on donne une conférence ou une démonstration.

*Cours de poterie*—L'objet de cette classe est de démontrer d'une façon simple et peu coûteuse les principes et les faits qui gouvernent la fabrication et la décoration de la poterie—permettant aux étudiants de faire des dessins, des

formes pour les décorer, et d'acquérir une connaissance pratique de cette importante industrie.

*Autres cours*—Il y a aussi des cours d'écriture artistique et d'enluminure, de broderie et de tissage de tapisserie, de taillage de pierre et de marbre, de décoration des meubles, de bois sculpté et de plâtre au gypse; on enseigne également le travail des métaux et l'art d'émailler.

Le nombre des étudiants au collège en tout temps varie de 180 à 200, à part un petit nombre qui suivent à titre d'externes les seules classes de gravure à l'eau forte et d'art mécanique.

Environ la moitié de ces élèves viennent de Londres ou des villes qui se trouvent dans les grands comtés industriels de Lancashire, Yorkshire et Staffordshire. Le reste vient en petit nombre d'autres comtés et parfois d'Irlande et d'Ecosse, ou d'autres parties des possessions britanniques. De temps en temps, on admet un étudiant étranger. Les âges des étudiants sont variés et varient de 15 à 40 ans.

Le coût total de l'établissement est d'environ £13,320, et les inscriptions se montent à environ £800.

#### RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL.

Une enquête sur les travaux du " Royal College " a été faite par un comité départemental nommé par le Conseil d'enseignement de Londres, et ses recommandations en 1911 furent:—

(1). Que l'entraînement des dessinateurs pour les industries manufacturières soit spécialisé, et que ce travail soit entrepris par les collèges provinciaux d'art; chacun donnant un soin spécial aux besoins de l'industrie locale dominante et s'associant à des manufacturiers ou des artisans appartenant à cette industrie.

(2). Que ces collèges provinciaux soient conduits comme dépendant de collèges qui traitent le côté pratique et scientifique du travail aussi bien que les côtés artistiques de ces industries.

(3). Quand un tel système de collèges sera établi, les relations du Collège Royal des Arts à ces collèges seront simplement celles qu'il a avec une école d'études avancées, fournissant des cours d'une durée d'un ou deux ans, adaptés aux besoins individuels des écoliers, et en contact intime avec le *Victoria Museum* et le *Albert Museum*.

(4). Que l'entraînement des professeurs d'art, en quelque endroit qu'il se fasse, soit dirigé sous des conditions qui comprennent un idéal élevé d'accomplissements généraux ou techniques, distincts des accomplissements artistiques, et comprenant aussi une préparation pédagogique convenable.

(5). Les universités devraient être encouragées à donner des diplômes de cours pour les futurs artistes, architectes et professeurs d'art.

#### L'EXPOSITION ET LA CONCURRENCE POUR LES DESSINATEURS.

Le comité prévoyait que les changements recommandés augmenteraient plutôt qu'ils ne diminueraient l'importance du " Royal College ", pour la raison que, à titre de Collège pour les diplômés, en contact intime avec les écoles d'art de tout le pays, il aurait pour la première fois sa position bien définie de point culminant de tout le système d'entraînement à l'art industriel en Angleterre.

Tous les ans, au Collège Royal des Arts, on fait une exposition compétitive des écoles artistiques de toute la Grande-Bretagne, exposition qui montre les

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

progrès substantiels accomplis dans les diverses branches de l'art industriel. Quelques-unes des écoles d'art industriel progressent très bien et sont devenues si fortes qu'on a proposé de cesser les expositions des écoles provinciales et de spécialiser les travaux du Collège Royal lui-même.

Le rapport du comité départemental fait voir qu'il existe une active concurrence pour les dessinateurs parmi les manufacturiers des innombrables articles d'usage domestique et d'ameublement qui constituent l'article courant de cette section de l'industrie britannique qui dépend de l'art. Cette concurrence existe aussi dans les grandes maisons de décoration et d'ameublement. Les dessinateurs qui sont tout à fait compétents au point de vue industriel peuvent exiger des salaires libéraux. A l'heure actuelle, on fait face aux besoins de l'industrie par des moyens divers; beaucoup de dessins sont fournis par des architectes ou d'autres artistes qui ont dirigé leurs efforts du côté industriel; beaucoup sont achetés des dessinateurs français, surtout dans les centres où se fait l'impression du coton, comme Manchester et Branford. Ainsi, l'Association des imprimeurs de calico, qui dépense £37,000 par année pour ses dessins, entretient d'ouvrage 16 dessinateurs à Paris et 38 dessinateurs à Londres. Les dessins préparés en Angleterre servent pour l'exportation aux Indes et ceux de Paris servent à l'impression des tissus vendus en Angleterre, en Amérique et en Europe. La Combinaison des Manufacturiers de papiers peints préfère les dessins allemands pour leur adaptabilité technique et les dessins français pour leur beauté artistique. Quelques maisons anglaises qui emploient des dessinateurs réguliers leur donnent l'entraînement voulu dans leurs propres bureaux de dessinateurs, tandis que d'autres trouvent ces artisans dans des écoles d'art.

#### COURS D'ENSEIGNEMENT.

L'instruction donnée au collège touche par ses méthodes au système d'instruction d'art reconnu par le Conseil d'Instruction publique pour les écoles élémentaires, les écoles d'art pour les élèves avancés et les examens honorifiques et le Concours National. Les étudiants qui entrent au collège dans le but de devenir professeurs fréquentent les conférences données par le principal sur les méthodes d'enseignement et, dans le but de s'entraîner, donnent l'instruction dans le collège sous la direction de ce principal. La période d'entraînement donné dans les méthodes d'enseignement, se divise sur toute la durée de la carrière collégiale des étudiants, et le but est de préparer l'étudiant de manière à ce qu'il puisse enseigner dès sa sortie et qu'il puisse résoudre les divers problèmes qui se présentent dans l'instruction artistique telle que décrite ci-dessus.

La faculté que chaque étudiant possède de donner l'enseignement est mise en ligne de compte dans la distribution des bourses de voyage et des autres récompenses, et tout étudiant du collège qui ne montre pas de facilités à pratiquer l'enseignement ne demeure pas dans le collège.

Les conférences traitent des sujets suivants:

I. L'histoire du dessin comme moyen d'éducation, les travaux de Rousseau, Pestalozzi et Froebel.

II. La nécessité pour le professeur d'art de se familiariser avec le système d'enseignement qui a servi à ses élèves avant leur entrée à l'école d'art.

III. Revue des sujets enseignés par l'école d'art et examinés par le Conseil.

(a) Division de l'enseignement entre les conférences, travail de classe et enseignement individuel. (b) La vie classique, qui n'est pas une fin en elle-même. Ses relations avec les autres branches des travaux. (c) Les bornes du travail théorique et le commencement du travail pratique. (d) Classes d'artisans: leurs relations avec les classes de dessin, les travaux généraux de l'école et des manufactures. (e) L'erreur qui fait négliger la culture générale chez l'étudiant d'art.

IV. Une analyse de système d'enseignement dans le Collège Royal des Arts.

V. Direction des écoles:—

(a) Ameublement et accessoires, etc. (b) Arrangement des classes, moulages, musée de l'école, photographies, etc. (c) Le maître principal: ses devoirs envers le comité, son personnel et ses élèves. (d) Nécessité pour le personnel de continuer les études ou de pratiquer l'art dans une branche quelconque. (e) Des écoles d'art et de leur influence:—(1) sur la localité en général. (2) sur les manufactures et l'industrie. (f) Des relations entre les écoles d'art, les écoles techniques et les classes d'art.

VI. Comparaison des méthodes étrangères. Ecoles primaires et secondaires, écoles d'art en France, Allemagne, Autriche-Hongrie. L'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole des Arts Décoratifs et l'Ecole des Arts Industriels de Paris et leur influence.

#### RÉCOMPENSES.

Le collège donne les récompenses suivantes:—

Un prix ou bourse *Royal Exhibition* valant £60 par année pendant trois ans, l'entrée gratuite aux conférences et l'instruction gratuite dans un collège approuvé.

Une *Bourse Nationale* valant £60 par année pendant trois ans, l'entrée gratuite aux conférences, et une ou plus des classes de travail et l'instruction dans une des écoles du collège convenant à l'étudiant. Comme étudiant du collège, le titulaire de l'un ou l'autre de ces deux prix peut devenir éligible à la Bourse du Collège Royal d'Art, 30 shillings par semaine et l'enseignement gratuit.

Un *Cours gratuit d'étudiant* qui donne droit aux conférences pendant deux ans et à l'enseignement dans une des écoles du collège.

Les titulaires des récompenses ci-dessus ont droit à la circulation gratuite sur les chemins de fer de Londres et à Londres.

Les prix *d'expositions locales*, auxquels les autorités locales contribuent pour au moins £25 et le Conseil d'Education pour au plus £25.

Les prix de *professorat* pour les cours spéciaux d'étudiants et qui donnent droit à £60 par année et l'enseignement gratuit dans les cours pour lesquels ils sont désignés.

Quatre *Bourses Juvéniles* de £15 chaque et l'enseignement gratuit durant une année pour les élèves qui font preuve de mérite durant la session de travail.

Une *Bourse de Voyage* de £50 peut être accordée tous les ans dans les écoles de la division supérieure au meilleur étudiant qui a fait au moins quatre années de collège, a fait un terme complet dans l'école d'architecture (à moins qu'il ne soit déjà qualifié pour cette branche), et a passé trois termes dans la division supérieure d'une ou de plusieurs écoles.

Les étudiants qui reçoivent des fonds et qui se spécialisent dans une ou deux des écoles du collège peuvent, durant leur dernier terme, exécuter leurs travaux de l'après-midi au collège ou en dehors et profiter de cet avantage pour établir des relations avec les manufacturiers ou autres engagés dans la partie pratique du travail.

Les étudiants qui font preuve d'habileté reçoivent aussi des prix consistant en livres approuvés, certificats de mérite, et on peut aussi accorder des prix de £5.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## COURS LITTÉRAIRE.

On exige de tous les étudiants qu'ils assistent aux conférences du cours littéraire. Ils doivent écrire des essais sur les divers sujets touchant à ces conférences et assister aux classes de français et d'italien données par le conférencier, à moins qu'ils ne connaissent déjà suffisamment l'une de ces deux langues.

On donne des conférences sur les métiers, conférences qui touchent principalement aux collections du muséum Albert et Victoria; des conférences sur l'armure, le costume, etc. L'histoire générale de l'art est étudiée au cours de la durée d'une suite de conférences de quatre ans.

Tous les étudiants doivent assister aux classes données par le conférencier pour discuter les sujets des conférences et reviser les notes prises. Comme travail à la maison, on exige des étudiants une composition tous les mois, composition de figure, peinture ou décoration, et dont le sujet est choisi dans la période littéraire qui forme le sujet des lectures. Les compositions sont exposées aux élèves par ordre de mérite et sont critiquées par le professeur de peinture et celui de décoration murale.

**SECTION 2: MUSÉUM VICTORIA ET ALBERT.**

Le musée de South-Kensington a été inauguré en 1857 par la reine Victoria et le prince consort, à la prévoyance de qui l'œuvre est due en grande partie. En 1897, la reine Vivtoria a posé la première pierre du muséum Victoria et Albert, qui a été ouvert en juin 1909 par le roi Edouard VII. Tous les ans, le gouvernement donne des sommes d'argent de ses fonds pour l'acquisition d'objets, et des dons de la plus haute valeur ont été ajoutés aux trésors que possède ce musée.

La section de circulation du muséum fournit à toutes les écoles d'art et les musées du Royaume-Uni de magnifiques spécimens de l'industrie textile, des papiers peints, des bijouteries, de la poterie, et de l'art industriel sous toutes ses formes. Des amples et uniques ressources de ce muséum Albert et Victoria, on trouve de quoi satisfaire 200 écoles d'art et 100 musées permanents. Quand il n'existe qu'un exemplaire de l'article ou que ces articles sont trop précieux, le muséum fait faire des copies par son personnel d'artisans habiles.

Des groupes d'étudiants du Collège Royal étudient dans ce muséum à des époques déterminées sous la direction de l'instructeur dans la division duquel ils se trouvent dans le moment.

**SECTION DE CIRCULATION DU MUSÉUM.**

Quand on a fondé le muséum de South-Kensington, un des buts principaux était de donner de l'aide et de l'appui aux divers centres artistiques et industriels du pays en leur prêtant des objets ou des dessins. Ce but a toujours été en vue, et on prête aux musées, aux écoles d'art, aux classes d'art en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et au pays de Galles.

## PRÊTS AUX MUSÉES PERMANENTS ET AUX EXPOSITIONS.

Beaucoup des cités et des villes du pays possèdent de grands musées permanents et des galeries artistiques, et ces organisations s'adressent au muséum Albert et Victoria pour se faire prêter des caisses d'objets d'art, ces objets comprenant toujours ceux qui peuvent être les plus utiles dans les centres où ils sont exposés. Ces musées, après avoir été inspectés par les autorités, reçoivent le prêt de vitrines complètes (4 en général) d'objets d'art, et ces objets sont changés tous les ans. On prête aussi ces objets pour des expositions temporaires, mais, naturellement, pour une période moins prolongée. A l'heure actuelle, le Conseil du Muséum prête à 95 musées permanents.

## PRÊTS AUX ÉCOLES ET CLASSES D'ART.

On a amené dans la section de circulation de ce Muséum près de 10,000 cadres reproduisant des objets d'art, en plâtre, bois, métal, etc., en même temps que des dessins—originaux et copies—qui touchent à toutes les branches de l'art industriel, et on peut les prêter aux divers centres industriels.

Pour bénéficier de ces prêts, les professeurs en chef des écoles d'art s'adressent aux fonctionnaires en charge de cette section quelques semaines avant l'ouverture de leurs classes, et se consultent avec eux sur les objets qu'on peut leur prêter. Les professeurs sont à même de choisir eux-mêmes les spécimens dont ils peuvent avoir besoin, chacun choisissant selon les études que doivent faire les élèves au cours du terme suivant. Quand on a fait une liste des objets choisis, ceux-ci sont envoyés aux écoles d'art de tout le pays dès le commencement de septembre et demeurent prêtés pendant 3, 6 ou 9 mois, alors qu'ils sont renvoyés à South-Kensington.

On fournit aussi aux professeurs des séries de vues pour la lanterne magique, vues qui peuvent servir pour leurs conférences sur les arts industriels, et il y a aussi une bibliothèque contenant des livres avancés sur l'art.

## L'AIDE FINANCIÈRE.

En 1881, le Parlement a voté une somme de £1,500 que le muséum Albert et Victoria devait dépenser pour l'achat de reproductions, en plâtre ou par électrotypie ou autres procédés, d'objets illustrant les arts architectural, décoratif et ornemental, les sommes votées ne devant pas dépasser 50% du prix d'achat des objets approuvés par les autorités.

Ce vote a été continué tous les ans, et les crédits ont varié de £750 à £1,500.

Par ce moyen les comités des musées locaux ont pu créer peu à peu des sections d'arts et métiers.

Le système d'aider les musées par des dons en argent a été continué jusqu'à l'heure actuelle, et c'est le meilleur moyen d'encourager les autorités des musées locaux dans l'amélioration et l'agrandissement artistique de leurs musées d'objets d'art.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

### SECTION 3: L'ENSEIGNEMENT DE L'ART SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL DE COMTÉ DE LONDRES.

*Résumé d'un rapport de M. A. C. Christie, inspecteur en chef.*

Le système des travaux dans les écoles placées sous la direction du Conseil de Comté de Londres est organisé dans le but de donner une instruction convenable en art dès le début du sujet dans les classes enfantines jusqu'à son développement dans les travaux très spécialisés du grand art, de l'Art Technique et des écoles de métiers ou des collèges. On donne à ce sujet le maximum de temps compatible avec leurs autres études, et ceux qui font preuve de goût et d'habileté sont particulièrement poussés. Tout enfant montrant un talent marqué voit son éducation artistique développée pratiquement sans qu'on néglige pour cela son instruction générale. A leur sortie de l'école, on encourage les élèves à assister aux cours du soir et, grâce à eux, à passer vers des études plus avancées, lesquelles doivent être arrangées de manière à convenir aux besoins du commerce, de l'industrie et, par-dessus tout, de l'éducation. Tel est le problème à la solution duquel le Conseil adapte constamment son organisation aux circonstances nouvelles.

Dans les écoles élémentaires—primaires, intermédiaires et avancées—tous les enfants donnent chaque semaine un certain temps au dessin, soit sous la direction de leurs professeurs ordinaires (qui doivent posséder des connaissances à ce sujet), soit sous les ordres de spécialistes qui donnent tout leur temps à cet enseignement, passant d'une classe à l'autre dans une salle spécialement aménagée. Dans quelques écoles un professeur d'art "péripathétique" enseigne aux élèves des meilleures classes à certaines dates, donnant ainsi l'enseignement spécial aux enfants qui peuvent en profiter.

#### LE DESSIN DANS LES ÉCOLES ENFANTINES ET ÉLÉMENTAIRES.

Le travail des écoles enfantines est parfois très brillant et très intéressant et montre des trésors d'observation et d'imagination. Dans toutes les classes, on pousse autant que possible le travail d'après nature, en se servant comme modèles d'objets simples et familiers qu'on fait dessiner à vue ou de mémoire, ce dernier exercice étant très important pour la pratique. L'enseignement comprend aussi le dessin à l'échelle, dessin élémentaire et géométrique. Dans quelques écoles élémentaires on fait des modèles soignés de plantes, coquilles, etc., dont on fait voir aux élèves des photographies, et il existe aussi un petit choix de dessins typiques préparés pour le travail manuel du bois et des métaux dans les ateliers des écoles élémentaires.

On montre le dessin dans les écoles "spéciales" pour les enfants retardataires ou physiquement défectifs, et cet enseignement est considéré comme excellent, car on fait faire à ces enfants des choses fort intéressantes. Des bourses pour l'enseignement gratuit et les voyages sont accordés par les écoles d'arts ou de métiers pour les sourds-muets ou les infirmes, ce qui permet à ces enfants d'apprendre des métiers convenant à leurs forces physiques et à leurs capacités.

Des bourses spéciales sont accordés par le Conseil aux élèves habiles qui passent aux écoles d'arts ou de métiers, et un certain nombre vont ainsi aux écoles secondaires.

#### ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE.

La majorité des boursiers ont l'intention de devenir professeurs. L'école secondaire d'art ne leur donne que des moyens médiocres pour réaliser ce désir, et beaucoup continuent leurs études afin de passer l'examen du Conseil d'instruction publique. Ils font ces études au collège d'entraînement, soit aux classes du soir, soit aux classes d'art.

Durant l'hiver, il y a des classes spéciales pour les professeurs d'écoles élémentaires, et elles sont suivies par un grand nombre d'élèves, des institutrices surtout. Ces classes intéressent surtout les professeurs des classes enfantines et des écoles de garçons et de filles. On y fait une étude spéciale sur les plantes et les objets en couleurs, craie et fusain, et on prend un certain nombre de dessins et de copies en outre du dessin élémentaire.

Les professeurs permanents et «paripathétiques» sont parfaitement adaptés à leur travail, étant sociétaires du Collège Royal d'Art ou porteurs d'un certificat de professeur principal. Beaucoup sont des artistes ou des dessinateurs qui donnent quelques heures de l'avant-midi ou de l'après-midi à l'enseignement. Quelques-uns sont chargés des classes de perfectionnement du soir.

#### CLASSES ARTISTIQUES DU SOIR.

Il y en a de deux sortes: Les classes de "dessin" ordinaires pour les enfants et les jeunes gens dans les affaires se préparant à un travail plus avancé, et les centres d'art du soir où le travail est passablement avancé, beaucoup ayant un très grand nombre d'élèves. Les travaux comprennent tous les sujets élémentaires de l'école des arts, avec quelques sujets touchant aux métiers, comme la broderie ou la sculpture sur bois. Leur but est de donner l'enseignement aux élèves entre l'âge de 14 ans et celui où ils adoptent une ligne définie d'études dans les écoles du soir artistiques ou techniques. Ces classes se font dans les écoles élémentaires et forment ainsi le trait d'union avec les écoles de jour, ce qui facilite l'admission des élèves. Tous les cours du soir sont coordonnés, et les centres d'art comme les classes de dessin sont rapprochés des écoles auxquelles ils envoient des élèves plus avancés.

#### LE TRAVAIL D'ART DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES.

Les écoles secondaires de la Grande-Bretagne ne sont pas nécessairement le complément des écoles élémentaires, mais leur sont plutôt parallèles, si ce n'est qu'elles vont plus loin et qu'elles sont destinées aux enfants d'une meilleure position sociale. La différence existe dans le prix des cours. On organise spécialement des écoles pour donner l'enseignement commercial, technique ou de métiers. Le travail d'art dans les écoles élémentaires est quelque peu sem-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

blable à celui des écoles élémentaires, si ce n'est que son champ est plus vaste. On fait beaucoup de travaux fort intéressants et parfois franchement expérimentaux. Le sommaire du programme pour toutes les écoles secondaires comprend le dessin d'après nature, sur des sujets d'histoire naturelle et sur toutes sortes d'objets, au crayon, pastel, craie, encre et crayon. Les garçons font des devoirs de dessin et de géométrie qui se rapportent à leur travail du bois et des métaux, et les filles font parfois de la broderie d'après leurs propres dessins préparés sous la surveillance du professeur en chef, la classe d'art et la classe de travaux à l'aiguille correspondant entre elles.

On pratique le dessin d'après des photographies ou des moulages d'anciennes sculptures, tapisseries ou tuiles; on étudie les photographies d'architecture et on les dessine et les discute, et on fait aussi des lettres d'après les modèles gothiques ou romains. Le travail est parfois conduit en même temps que la littérature, des passages choisis étant écrits puis illustrés, mais l'écriture n'est pas encore sous la surveillance du professeur d'art. On fait et on colore de simples dessins géométriques, ainsi que d'autres plus élaborés, avec des ornements floraux naturels ou conventionnels pris sur les modèles des musées et qui sont reproduits en grande quantité. L'illustration originale des leçons de littérature est essayée, ainsi que des croquis sur le vif de condisciples, croquis faits au crayon ou au pastel. Bref, on montre à l'enfant autant de nature que possible, et on l'encourage à distinguer ce qu'il y a de beau dans l'art ancien, au point de vue historique comme au point de vue artistique, et cette partie du cours touche de près au cours d'histoire.

#### ÉCOLES POSSÉDANT UNE TENDANCE ARTISTIQUE.

La plupart des écoles ont une salle d'art convenablement outillée, et dans une foule de cas parfaitement meublée, qui contient des photographies soigneusement choisies, des moulages et des reproductions en couleurs, des collections de coquillages, papillons, etc., et beaucoup de fleurs et de verdure dont l'entourage est admirable comme stimulant artistique.

Dans quelques-unes des écoles de garçons, le programme de dessin a une tendance vraiment technique et comprend 13 dessins architectural et mécanique sur lesquels on appuie beaucoup plus que dans les écoles du genre purement commercial. Quelques écoles secondaires qui ne font pas partie du groupe technique donnent un cours technique de métiers pour leurs élèves, la plupart boursiers des écoles élémentaires. Ces écoles, comme celle, par exemple, où on enseigne l'ébénisterie, ne se contentent pas d'enseigner les rudiments du métier, mais donnent aux élèves une pratique suffisante du travail. Leur enseignement général est subordonné à leur but spécial, et elles en prennent une valeur pratique et un intérêt remarquables. Il existe aussi une école spéciale du même genre pour l'orfèvrerie, et des écoles spéciales qui préparent les filles à la couture, la confection et à la tapisserie.

Ces écoles techniques sont fort intéressantes au point de vue de l'art, car nous y trouvons une foule de jeunes gens qui prennent un intérêt pratique dans

une forme définie de l'art. Arrivés à un âge susceptible d'enseignement pratique et placés sous la direction d'instructeurs qui connaissent à fond les besoins comme la pratique des métiers, ces élèves reçoivent une instruction inestimable pour ceux qui veulent faire l'apprentissage d'un métier dans un atelier. D'habitude, en quittant l'école, les élèves continuent à apprendre la technique de leur métier dans les cours du soir des écoles techniques d'art.

#### ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS.

Les travaux des écoles d'arts et métiers et des collèges sont très variés. Les classes sont divisées en cours du jour et du soir, et fréquentées par des élèves différents. Bien que certains des élèves du jour assistent aux cours du soir, la plupart des élèves du soir sont des apprentis employés dans des métiers d'artisans et qui cherchent une instruction plus avancée. Les professeurs sont en général des ouvriers pratiquants, soigneusement choisis, et qui peuvent non seulement enseigner le métier, mais montrer le dessin. Les salles de classes, outillées comme des ateliers, sont ornées de moulages et de photographies ou autres reproductions de travaux anciens et modernes. Dans toutes les classes de métiers les traditions du dessin sont conservées, et on encourage les élèves à étudier les travaux des anciens maîtres qu'on peut voir dans les musées, les églises, etc. Le Conseil accorde des récompenses aux meilleurs dessins et études de musées soumis, et ces études servent de modèles aux autres élèves des écoles ou des ateliers. Ce côté ouvrier des arts a reçu toute l'attention particulière du Conseil depuis quelques années, et on a fondé un grand nombre de cours du soir pour toutes sortes de sujets. En outre des écoles destinées à enseigner un métier complet, comme la construction, la photogravure ou la lithographie, toutes les écoles d'art ont des classes techniques de métiers ou de professions. Quand il est possible par la concentration d'un même métier dans un endroit de créer une école qui s'occupe seulement de ce métier, le Conseil adopte cette politique.

Les écoles d'arts et métiers accordent tous les ans un grand nombre de bourses de diverses valeurs. La distribution de ces récompenses se fait d'après les travaux exécutés au cours de la session scolaire, afin d'éviter le désastreux effet que pourraient avoir sur les élèves les préparations d'un examen fixé d'avance.

Dans les écoles d'art, la peinture et la sculpture sont étudiées par les élèves de jour qui y consacrent tout leur temps et fréquentent l'école pendant plusieurs années, se préparant à la carrière de peintre, sculpteur, décorateur, professeur, illustrateur, etc. Il y a une foule d'écoles du soir pour l'étude du dessin et du modelage, et d'autres écoles artistiques pour les métiers, qui sont fréquentées par les élèves qui ne peuvent consacrer que les soirées à leurs études.

Dans les pages qui suivent, on fait une courte étude des diverses écoles d'art de la ville de Londres.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## ECOLE CENTRALE DES ARTS ET MÉTIERS DE LONDRES.

Cette école, située à Southampton Row, tout près du *British Museum*, a été fondée en 1896 par le Conseil de Comté de Londres afin de donner l'enseignement dans les branches de manipulation et de dessin qui touchent aux métiers d'art. Le principal est M. Lethaby, F.R.I.B.A., professeur de dessin du *Royal College of Art*.

Sauf quelques exceptions, on n'admet à cette école que les élèves qui pratiquent un métier artistique, et toutes les facilités possibles sont données aux élèves pour se perfectionner dans la branche spéciale qu'ils ont adoptée. L'école a pour but de compléter plutôt que de remplacer l'apprentissage, en donnant aux élèves qui travaillent dans les métiers d'art de Londres toutes les facilités de pratiquer le dessin dans ces branches de l'art qu'ils ne peuvent apprendre à l'atelier à cause de la subdivision forcée des travaux.

L'enseignement donné peut se subdiviser en groupes comme suit:—

*Architecture et métiers de la construction.*—Comprenant le dessin et la levée des plans, des conférences sur l'architecture, la construction et la structure mécanique. Cours pratiques en sculpture sur pierre et sur bois, lettrage, travail du fer, du bronze, etc. Tous ces cours s'enchaînent avec ceux de l'école de modelage.

*Orfèvrerie et métiers alliés.*—Comprend l'orfèvrerie, petite et grande, la bijouterie et la joaillerie, le montage des diamants et des pierres, le travail des métaux précieux, le repoussé, le ciselage, la gravure, le dessin, la frappe, l'émail ainsi que le plaquage électrique, la galvanoplastie et la taille des pierres précieuses.

*Ecole préparatoire du jour pour les garçons.*—Cette école prépare à l'école d'orfèvrerie et des métiers alliés.

*Industrie du livre.*— Cette école comprend la reliure, la typographie, l'illustration, l'ornement et l'enluminure, la lithographie, la gravure sur bois, la peinture en miniature, la gravure à l'eau forte, et l'électrotypie. Des conférences sont données dans le but d'expliquer les relations rapprochées de ces diverses branches d'une industrie.

*Ecole du jour pour les garçons.*— Cette école prépare à l'école de l'industrie du livre.

*Ebénisterie et ameublement.*— Cette classe comprend tous les travaux d'ébénisterie, marqueterie et incrustation, polissage, bourrure, tapisserie, sculpture sur bois, dorure, dessin d'ameublement, dessin d'atelier, comptabilité d'atelier, perspective et travail d'intérieur.

*Travaux en métal des ébénistes.*— On donne aux élèves toutes les facilités voulues pour apprendre le travail d'art des métaux, afin de leur permettre le dessin et l'exécution des poignées, écussons, charnières, etc., nécessaires dans leur travail.

*Dessins, plans et modelage.*— Ce groupe, en relation avec les autres, comprend la peinture sur porcelaine et le croquis sur le vif.

*Travaux d'aiguille.*— Le cours comprend la confection des robes, la broderie, etc. On y ajoute la tapisserie et le tissage des soies s'il y a assez d'élèves.

On enseigne la gravure sur verre, la mosaïque et la peinture décorative.

## ROYAL FEMALE SCHOOL OF ART.

*Incorporée avec l'Ecole Centrale des Arts et Métiers.*

Cette école, établie par le Conseil d'Enseignement à Queen Square, Bloomsbury, en 1842, a été passée au Conseil de Comté de Londres en 1908. Le cours d'études a pour but de donner l'entraînement nécessaire aux jeunes personnes qui veulent embrasser un métier ou devenir professeurs dans les écoles d'art, secondaires, élémentaires ou particulières.

Les élèves sont préparées à fond pour les examens du Conseil d'Enseignement qui ont lieu en mai et juin et qui donnent les certificats élémentaires, les certificats de professeurs d'art, et les certificats de maîtres en art. Les examens portent sur le dessin, la perspective, l'anatomie, la peinture, le dessin d'antiques et le dessin de mémoire, le croquis, le modelage, l'ornementation et les figures, etc.

Deux bourses de professeurs sont accordées tous les ans. Elles valent £15 et l'enseignement gratuit.

Des bourses d'une année sont accordées à toutes les élèves qui passent avec succès l'examen élémentaire, l'examen de maître ou l'examen de professeur d'art.

Les élèves sont préparées pour l'entrée aux écoles de la " Royal Academy " par une étude soignée des antiques et de la nature. Elles sont préparées aussi pour l'examen d'admission au *Royal College* de Kensington.

Les classes du jour en arts et métiers couvrent aussi l'illustration en blanc et noir, la lithographie, l'enluminure, la miniature, la gravure à l'eau forte, la sculpture et la dorure, la broderie, et la peinture sur porcelaine.

Les élèves visitent le muséum Albert et Victoria sous la direction d'instructeurs et on leur donne des conférences variées sur les divers sujets touchant aux arts et métiers. Ces conférences ont lieu les mois d'hiver.

## ÉCOLE DE PHOTOGRAVURE ET DE PHOTOGRAPHIE.

LONDRES.

Cette école coûte pour son maintien tout près de £3,000 par année au Conseil de Comté de Londres. Elle n'est ouverte qu'à ceux qui pratiquent une branche quelconque de la photogravure, photographie, dessin, électrotypie, gravure, imprimerie ou illustration. On n'admet pas les amateurs.

Elle fournit des vignettes aux six écoles d'imprimerie de Londres, mais ne fait pas de travaux commerciaux et ne doit même pas préparer les vignettes pour le Conseil de Comté. C'est la seule école de ce genre sous la direction du Conseil de Comté, mais il y en a de semblables à Manchester, Liverpool, Leeds et Glasgow.

Le cours d'étude comprend les épreuves sur bloc, la photographie élémentaire, la copie de photographies, la lithographie en général, le dessin des plans et cartes, le transfert des écritures, le dessin, le lettrage et tous les procédés photo-mécaniques.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

L'outillage est de première classe. Le but de l'école est de familiariser les élèves avec l'usage des instruments qui servent dans les meilleures maisons, et on leur montre diverses machines produisant le même travail, afin de leur en permettre la comparaison.

La section artistique de l'école rend de précieux services à ceux qui font du travail de reproduction, et les étudiants de ce cours ont le privilège de voir leurs travaux reproduits. On leur donne aussi des facilités pour connaître les procédés variés, leur buts et leurs limites.

Les membres de ces corps de métiers qui sont sans ouvrage s'inscrivent au Bureau de Placement et viennent se perfectionner à l'école, gratuitement, tandis qu'ils attendent l'ouvrage.

Il y a un *Sketch Club* dont les membres travaillent chez eux pour soumettre, tous les mois, leur travail à la critique d'un artiste distingué.

La Commission s'est procurée à cette école un très bel album de spécimens de travaux parfaitement exécutés.

### ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS CAMBERWELL.

Cette école est soutenue par le Conseil de Comté de Londres dans le magnifique édifice érigé par M. Passmore Edwards. Elle est très forte au point de vue du travail artistique en bijouterie, joaillerie, typographie, illustration, reliure, dessin d'architecture et modelage.

Il y a environ 600 élèves aux cours du soir et la moitié de ce nombre aux cours du jour, où l'enseignement est donné par des experts.

Cinquante apprentis imprimeurs fréquentent le cours deux après-midis par semaine, les patrons payant leur temps et l'école payant leur transport.

Un détail que la Commission a remarqué tout particulièrement, c'est l'enseignement du dessin et des plans aux cours de typographie du soir, où l'on montre aux élèves à dessiner des lettres au crayon et à la plume, à les placer avec goût et aussi à dessiner des ornements simples. Cet enseignement a pour effet de donner aux typographes beaucoup de goût dans la disposition des travaux d'annonces.

### SECTION 4: ÉCOLES PROVINCIALES D'ART.

Les travaux des étudiants des écoles provinciales d'art sont envoyés à Londres pour le Concours National. Le professeur en chef ne doit rien envoyer qu'il ne considère comme excellent. Autrefois, on envoyait tout ce qui se faisait, mais le travail préparatoire est aujourd'hui complètement exclus, et on ne laisse aller que les travaux de choix.

Les prix vont aux auteurs, l'institution n'en recevant aucun crédit, mais les récompenses influent la subvention qu'accorde le gouvernement. Le montant accordé varie en mesure des travaux du concours. Un inspecteur du gouvernement habite dans la région de l'école provinciale, qu'il peut visiter quand il veut et inspecter. Il y a aussi une inspection trois fois par année, alors qu'une demi-

douzaine d'officiers du gouvernement vont visiter l'école et inspecter les travaux des élèves. Autrefois, les subventions étaient basées sur les examens des élèves, mais aujourd'hui une subvention en bloc est donnée, selon le travail de l'école.

Les travaux des écoles d'art, dans l'opinion de M. Haywood Rider, de Leeds, ont subi une énorme transformation, surtout en rendant le travail plus pratique—qu'on nomme le Travail des Métiers. Ces écoles provinciales commencent à être ce qu'on voulait qu'elles fussent lors de leur fondation, il y a 60 ou 70 ans. Jadis, tout se faisait sur le papier, et le gouvernement semblait croire que le travail exécuté pouvait passer de l'école à l'industrie par ce moyen. Cela n'a pas eu lieu. Aujourd'hui, le travail doit être tout d'abord pratique, et si ce travail n'est pas enseigné dès le début, les élèves ne fréquenteront pas l'école. Il y a tant de concurrence que si l'on ne montre pas à l'élève l'heureuse influence de l'enseignement sur son travail, il n'y prend aucun intérêt.

#### CE QUE L'ÉCOLE D'ART VAUT À L'INDUSTRIE.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui l'importance capitale des écoles d'art pour l'industrie, et leur usage est reconnu comme bénéficiaire pour les industriels comme pour le public en général, et ce sentiment, dit M. Rider, augmente tous les jours.

La substance de renseignements subséquents obtenus au cours des conversations avec M. Rider est comme suit :—

Il n'existe pas de ligne de démarcation entre les élèves qui viennent étudier les beaux arts et s'y perfectionner, comme la peinture et la sculpture, et ceux qui désirent faire l'application du beau à leurs métiers. Le nombre d'étudiants de beaux arts diminue graduellement et, sans doute parce que l'esprit pratique est dans l'air, le type d'étudiant de beaux arts qui existait il y a 10 ou 15 ans n'existe plus aujourd'hui. Les autorités qui dirigent ces écoles d'art comprennent qu'elles sont principalement responsables du développement et du maintien du sens esthétique parmi la société. Quelqu'un doit avoir la responsabilité de voir aux questions de bon goût et, en général, on ne peut pas trouver cela chez les hommes qui possèdent un entraînement général. La question de goût devrait régner en grande partie sur tout ce qui touche au travail d'art dans un pays nouveau comme le Canada, qu'elle affectera bien plus qu'un pays comme l'Angleterre, où, à cause des traditions, on peut toujours regarder en arrière sans regarder en avant. Ceux qui ont la responsabilité de l'art canadien doivent surveiller attentivement le développement du bon goût.

M. Rider est d'avis qu'on n'étudie pas assez le passé pour maintenir les traditions élevées du bon goût. Nous devons retourner au passé, prendre ce qu'il a de meilleur, et l'utiliser. Il en est de même de tous les côtés. Au point de vue du goût, il serait préférable que les Canadiens gardassent leur argent que de s'en servir pour encourager une forme quelconque d'art qui les mènerait à des résultats d'un goût douteux. Il est possible que le Dominion puisse se procurer un art dont il pourrait bien se passer—art fautif ou mauvais

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

ou quelque chose qui vaille réellement la peine d'être utilisé dans les industries canadiennes. C'est là le point réellement important du problème. Mieux vaut se passer de tout que de céder au point de vue du goût. " Il faut mieux garder votre argent dans vos poches que de le dépenser sur un art mauvais, toujours très nuisible."

### (1) L'ART INDUSTRIEL À LEEDS.

Toute l'organisation de l'enseignement de l'art à Leeds est arrangé logiquement, à partir du travail primaire jusqu'au travail professionnel, et il appuie surtout sur les principes fondamentaux et la pratique sensée, ses liaisons à l'industrie, ses relations aux exercices, les matériaux et les méthodes qui servent à l'industrie combinés avec la beauté. L'entraînement manuel, la botanique et l'étude de la nature servent à l'enseignement des principes de l'art. Evidemment, les professeurs ont autant d'habileté que d'enthousiasme, et le principal de l'École centrale d'art, M. Haywood Rider, A.R.C.A. (Londres), possède une réputation méritée pour sa force de caractère et sa ténacité dans ses dessins.

On attache une grande importance au cours d'enseignement dans les écoles préparatoires et les écoles succursales d'art. Dans les premières (tenues trois soirs par semaine) l'étude est basée sur des exemples doués de vitalité et d'intérêt, afin de stimuler et d'encourager les commençants à des progrès plus avancés. Ces cours conduisent à un enseignement artistique plus élevé, et à l'enseignement des métiers comme il se donne dans l'École centrale d'art. On ne permet pas aux étudiants de faire des travaux pour orner leur maison ou faire plaisir à leurs amis. Ils doivent suivre un cours sérieux, d'étude qui sert de base à leur futur avancement dans l'art et ses applications dans l'industrie.

Le lien du travail d'art des écoles succursales avec celui de l'École centrale est facilité par des expositions spéciales de l'art avancé ou d'arts et métiers qui se font de temps en temps dans l'École centrale, ainsi que par des conférences ou des démonstrations par le principal ou les professeurs de l'École centrale auxquelles peuvent assister les étudiants des écoles succursales.

Des spécimens de travaux avancés exécutés par les élèves de l'École centrale sont prêtés aux écoles succursales afin de tenir constamment sous les yeux des élèves ces exemples d'idéal élevé et de perfection d'accomplissement. En faisant clairement ressortir le lien qui existe entre la centrale et les succursales, on espère que les élèves comprendront et apprécieront les possibilités d'avancement que leur offre le travail artistique, et qu'ils sauront ainsi acquérir un but défini qui leur sera avantageux ainsi qu'à la ville.

#### ÉCOLE CENTRALE D'ART (LEEDS).

Cette école, dont le but est l'entraînement pour l'application des arts à l'industrie, organise, par tous les moyens possibles, l'étude qui conduira à quelque but utile et pratique. Dans le but d'accomplir cela on fournit tous les moyens, en sorte que, côte à côte on verra non seulement l'étude des principes

du tracé et du dessin, mais aussi leur application d'une manière pratique dans les ateliers de profession de l'école des métiers et arts industriels.

On désire que les étudiants, si c'est possible, embrassent une branche professionnelle de manière à pouvoir faire eux-mêmes l'application des principes de leurs études au travail pratique. L'importance d'une compréhension parfaite du dessin et de son exécution professionnelle ne peut pas être trop estimée, et c'est seulement par ses connaissances professionnelles que l'artiste peut exécuter convenablement ce qu'il s'est donné pour but de faire.

Dans l'ébénisterie, la reliure ou autres sujets techniques, le but est de donner à l'élève une compréhension parfaite du côté professionnel.

Les sections d'enseignement sont: Dessin d'architecture, modelage, dessin et peinture, enseignement préliminaire du dessin et diverses professions.

Le programme embrasse tous les sujets requis par ces six sections, et on donne l'outillage et l'enseignement sur les métiers suivants: Reliure, ébénisterie, broderie et dentelles, émaillage et bijouterie (y compris la réparation), lithographie, décoration murale, poterie, peinture en bâtiments et art décoratif, travail des métaux, sculpture sur bois et sur pierre, travaux d'illustration (tous les procédés modernes), travaux en fer forgé.

On ne demande pour ainsi dire aucune qualification en dessin aux élèves qui se présentent. En général, ils ne peuvent fréquenter cette école avant 13 ou 14 ans, et aujourd'hui les enfants de cet âge peuvent dessiner passablement les objets élémentaires. Les étudiants de 17 ou 18 ans qui n'ont pas cette habileté sont néanmoins admis. Il n'y a pas d'examen d'entrée. On met les élèves à l'essai trois mois, et s'ils ne montrent pas de dispositions on les renvoie.

#### INSTRUCTEURS, PROFESSIONS, EXPOSITIONS, ETC.

Les instructeurs de profession sont des hommes habiles qui ont une profonde expérience de l'enseignement. M. Rider croit qu'ils ne servent pas à grand'chose s'ils sont simplement bons ouvriers. Leur capacité d'enseignement est aidée par l'expérience qu'ils acquièrent à l'école, car les élèves ne demandant que peu de discipline, et leur entraînement artistique étant assez avancé, ils n'ont besoin de leur montrer que la technique. Un homme technique suit toujours le professeur de dessin et les maîtres en général. La Commission a trouvé que le professeur qui s'entraînait sur le travail du fer était un boursier du comité de Leeds après qu'il avait gagné un prix à Londres. Sa bourse lui avait permis un voyage en Espagne, où il se fait sur place de magnifiques travaux artistiques en fer.

Dans la section de la bijouterie, des fillettes, sortant tout juste des écoles élémentaires, faisaient de jolis travaux de leurs propres dessins. La section de l'imprimerie est bien outillée, ayant 200 fontes de caractères et un total de 2 tonnes de plomb, le tout prêté par la fonderie de caractères Haddon & Cie. On donne des conférences à 300 imprimeurs à la salle d'assemblée. Les élèves soumettent leurs dessins aux patrons et font un profit financier des expositions. Les élèves de la classe de modelage doivent copier un moule et, dans un laps

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

de temps spécifié, en faire un semblable pour servir à l'enseignement. Les divers départements dessinent des cartes de Noël qui sont imprimées et envoyées aux personnes de la région qui s'intéressent à l'école et l'aident.

L'Ecole d'Art a été supportée d'abord par des amis des arts qui ont été ensuite aidés par le gouvernement, mais aujourd'hui tout l'entretien repose sur la municipalité, qui fait tout ce qu'il est possible de faire. Cependant, pour les détails de certaines sections il y a toujours un certain nombre de bien-faiteurs des arts qui font leur grosse part.

Parlant des expositions nationales, M. Rider dit qu'il ne croyait pas que le fait que certains étudiants gagnent des bourses puisse influencer la direction et lui faire exclure les élèves qui ne sont pas spécialement brillants.

La lithographie a été très développée à Leeds, et la qualité a été améliorée par l'école d'art. La section de bijouterie est très forte, ainsi que celle de la reliure. Les autorités de l'école discutent activement la question de dessiner des meubles simples et artistiques pour les logements ouvriers, de manière à démontrer que cela peut se faire à bon marché et néanmoins avec goût.

#### ENTRAÎNEMENT DES PROFESSEURS. RECHERCHES, ETC.

On donne aux professeurs qui doivent conduire les classes d'art dans les écoles de Leeds des cours spéciaux de deux heures, deux fois par semaine, pendant deux ans. Les professeurs paient l'inscription et apprécient d'autant plus ces écoles. Il y a deux fois plus de demandes qu'on n'en peut satisfaire, et le travail n'en est que meilleur. Mieux le professeur est qualifié, plus il lui est facile de se placer. Dans des cas exceptionnels, une augmentation de £5 ou £10 est accordée pour l'habileté exceptionnelle générale. On choisit un professeur de chaque école, ce qui influence tous les autres. Le professeur qui suit les cours d'art dans cette école passerait le premier dans une conférence sur le dessin, et ainsi l'influence de l'école se reflète sur toute la ville.

En 1911, l'Ecole d'Art de Leeds a coûté £4,825, dont £2,737 pour les salaires. Pour couvrir cela, le gouvernement a donné £1,680, les taxes locales ont fourni £1,713, et les inscriptions d'élèves £1,295. Sur cette dernière somme, les élèves n'ont payé que £478, le Comité d'Enseignement de Leeds fournissant (par bourses) £795, et le reste provenant d'autres corps publics.

On se sert de plus en plus de cette école comme d'un laboratoire de recherches pour les manufacturiers en quête de beaux dessins pour leurs produits. La veille du jour où la Commission l'a visitée, M. Rider avait reçu le dessinateur d'une usine textile qui cherchait un aide, et il arrive fréquemment que l'école reçoit des demandes pour des dessinateurs ou des ouvriers.

Les comités consultatifs des divers métiers sont en relation avec les autorités et aident les diverses sections. Ces comités se composent de patrons, de contremaîtres et d'ouvriers des usines, chaque représentant étant choisi par ses collègues. Ces comités se rencontrent avec le Conseil aussi souvent qu'il est nécessaire de le faire.

L'Ecole d'Art a aidé au développement des industries existantes, et les patrons comme les employés le font voir en soutenant cette école qui leur est si profitable.

## HIGH SCHOOL DE WEST LEEDS.

Le travail de cette école est placé sous la direction de M. F. G. Boase, A.R.C.A., qui coopère avec M. Osborne, professeur d'entraînement manuel, et ils obtiennent ensemble de forts beaux résultats, tout le travail du bois étant marqué au coin du meilleur goût artistique.

M. Boase dit qu'il n'a jamais eu de difficulté à conduire ses élèves, bien qu'il en ait 400 chaque semaine, parce qu'ils trouvent le travail intéressant. Il ne lui est pas encore arrivé d'en renvoyer un seul pour inattention ou mauvaise conduite.

Sur les murs de ses classes, M. Boase a placé des œuvres de grands maîtres et il donne des reproductions de ces chefs-d'œuvre aux élèves. On choisit aussi parmi les travaux des élèves, et on en expose des spécimens sur les murs. Il a aussi fait des arrangements avec le critique d'art du "Yorkshire Post", qui conduit les élèves au musée et leur donne des causeries sur la peinture. A leur retour, les élèves relatent ce qu'ils ont vu. Les compositions artistiques des élèves sont réunies et publiées dans un magazine qui leur appartient. Entre 300 et 400 spécimens de travaux à la maison sont présentés spontanément, et on ne donne pas de points pour ces essais.

Cette école obtient 8 bourses de l'Ecole Centrale d'Art de Leeds, ensuite les étudiants passent de là au *Royal College* de Londres. Huit des anciens élèves sont actuellement occupés dans une carrière artistique.

Le travail d'art touche aux travaux de l'aiguille par des conférences entre le professeur de cette section et M. Boase, qui se tient aussi au courant des cours du soir.

## SECTIONS DE L'ENTRAÎNEMENT MANUEL.

M. Osborne se sert de "modèles" d'abord, afin de donner le contrôle à la main et pour le travail fondamental, mais il n'insiste pas sur la reproduction exacte. S'il le demandait, dit-il, il étoufferait le sentiment, et ce qu'il désire surtout, c'est l'action spontanée. Il intéresse les élèves dans les travaux du bois en leur taisant fabriquer des articles dont l'école a besoin, et il établit un lien entre ce travail et la maison en laissant les enfants libres sur ce qu'ils veulent exécuter. Il est très fort sur l'art.

M. Osborne choisit un garçon dont il fait le contremaître de 6 autres, et tous ensemble font une somme d'ouvrage considérable. Les outils sont enfermés dans des armoires dont les élèves ont la clef; ces outils comprennent les instruments d'arpentage, les mires, etc. A l'époque de ma visite, les élèves s'occupaient à fabriquer des aéroplanes.

## (2) ÉCOLE MUNICIPALE D'ART DE MANCHESTER.

Le but de la création de cette école est de procurer, grâce à un système de cours d'études élaborés avec soin et d'un caractère varié, et où l'on tient compte des dispositions naturelles et des capacités des élèves, une connaissance pratique approfondie du dessin, de la peinture, du dessin linéaire et du mode-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

lage; on s'attache tout spécialement au caractère multiforme de leur application ornementale en architecture, et on se conforme aux conditions techniques de la fabrication. Cette école ne fait pas seulement que procurer une somme de connaissances élémentaires utiles à ceux qui ne possèdent aucune notion quelconque d'art, mais elle constitue un système d'études efficace et suffisamment complet à l'usage de ceux qui se proposent de poursuivre l'étude du dessin dans ses développements strictement graphiques et ses applications à la peinture proprement dite. Un autre objet de cette école est de venir en aide à ceux qui ont l'ambition de faire entrer la connaissance de l'art dans leur éducation générale, en même temps que de servir à ceux qui veulent se donner tout entiers à l'art professionnel, ou le faire entrer dans leur cadre d'aptitude pour l'enseignement public élémentaire ou autre.

Les cours d'enseignement comprennent un cours élémentaire, la peinture, le modelage, le portrait, la peinture et la composition, l'architecture, le dessin, l'enseignement technique artistique, le travail sur métaux, la joaillerie et l'émaillage, la gravure sur bois, la broderie et la peinture sur verre. On y tient des cours de jour et du soir.

#### MUSÉUM D'ART ET D'ART MÉCANIQUE.

Il existe un muséum appartenant à l'école et créé à même les profits de l'Exposition du Jubilé Royal de Manchester de 1887; il comprend trois vastes pièces remplies d'une variété d'objets, pièces originales ou copies, offrant un caractère spécial de facture artistique achevée ou d'habileté mécanique. Ce musée de valeur est mis à la disposition des étudiants et du public, et se trouve à constituer une bibliothèque d'art appliqué supérieure à tout ce dont peuvent disposer les élèves d'autres écoles provinciales. Les trois pièces ou salons portent les noms de Salon Textile, Salon Gothique et Salon Italien. Le premier possède une tapisserie dessinée par Sir Edward Burne-Jones et exécutée par William Morris, une collection d'un caractère particulier des ouvrages de Turner, de modèles de vitraux de couleur, de vases grecs, de verres, de copies d'ouvrages des temps primitifs, de médailles, de monnaies, etc., et d'autres trésors artistiques. Le Salon Italien renferme des fac-similés et des reproductions d'art italien; le Salon Gothique renferme des moules et des reproductions de Croix Runiques, d'architecture gothique et autres travaux de cette catégorie. On y trouve également une collection d'articles en faïence, de poterie (ancienne et moderne), de verre, de porcelaine de Chine, de bronzes et de vaisselle Japonaise colorée et autres articles orientaux, de même que des spécimens de poterie moderne célèbre, telle que celle de Wedgwood, etc., et enfin des tissus modernes.

#### CONFÉRENCES À LA SALLE DE LECTURE, RÉCOMPENSES, ETC.

Il s'y trouve une bibliothèque de renseignements et une salle de lecture. On y donne une série de conférences gratuites illustrées auxquelles assistent les ouvriers, les professeurs et autres durant la session. On y traite des

suivants :—Éducation artistique aux écoles élémentaires et aux écoles d'art; ses rapports avec une éducation générale et avec l'industrie; les attributions d'une école de musée d'art; les qualités artistiques nécessaires à l'ouvrier dans l'opération des divers travaux d'art mécanique; l'enseignement technique destiné à l'ouvrier; relations entre l'école d'art et l'atelier; le dessin appliqué, envisagé comme moyen de démonstration visuelle, et démonstration par le professeur de ses procédés d'application.

On y enseigne le dessin dans ses applications techniques; on y étudie les plantes et les animaux et leurs relations avec le dessin; on les dessine et peint d'après nature pour des fins de dessin. On y trouve également un cours d'ameublement et de décoration intérieure. Des cours spéciaux du samedi matin y sont institués à l'usage des professeurs des écoles élémentaires; les élèves avancés y apprennent la gravure sur marbre.

Chacun de ces départements possède plusieurs prix et même des bourses, dont une bourse de voyage. Ces bourses proviennent soit de dons privés, soit du bureau d'éducation, soit des gouverneurs de l'Institut Royal de Manchester.

### (3) ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE LEICESTER.

Le département d'art des écoles d'art et des écoles municipales techniques de Leicester est bien pourvu, possède un bon personnel et une administration convenable.

Cette école a servi pendant quelques années à provoquer l'intérêt public en faveur des manifestations de l'art civique par des conférences et un enseignement suivi. Ne perdant pas de vue la loi de création et de développement d'architecture civique, elle se propose de se servir des élèves des cours d'architecture et de construction pour développer le goût public dans la construction de cheminées, de ponts, de logis à terrasse, de logis avec jardins, de poteaux de lampes et de tramways, et ainsi de suite. Il semble qu'il soit possible, en vertu de la nouvelle loi, de voir à la conservation efficace d'un état de choses digne d'encouragement, et d'éviter la mise à exécution de plans et de constructions d'un goût artistique douteux. L'école a l'œil sur les changements qui arrivent au sein de la localité, et attire l'attention sur la nature des modifications projetées dans le voisinage de l'école, afin de s'en assurer la qualité esthétique; elle fait le même travail en ce qui a trait aux approches et aux environs d'un pavillon pour un parc que l'on se propose de créer, et montre comme on peut en faire des lieux d'une esthétique singulièrement belle et capables d'attirer l'attention par leur belle disposition. On attire également l'attention sur le flot montant des annonces inélegantes, qui, dans bien des cas, ont nui sérieusement à l'harmonie d'une ville, et ont neutralisé la perspective heureuse d'une œuvre de belle architecture, sans compter qu'elles sont d'un pauvre dessin et constituent un fouillis sans ordre et choquant. Cet état de choses, assure le principal, distrait l'intérêt public de tout ce qui regarde les améliorations civiques, et annihile les efforts privés que l'on pourrait tenter pour préserver et conserver la bonne apparence de la ville.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Cet effort continu d'application du travail artistique à des fins d'utilité pratique a inoculé une vie nouvelle et une valeur particulière aux cours de chaque département et de l'école. Sans perdre de vue l'importance des cours préparatoires et, jusqu'à un certain point, des cours académiques, le travail pratique a servi au développement des qualités éducationnelles de l'école.

#### CARACTÈRE SPÉCIAUX DU MUSÉUM.

Le muséum de l'école constitue ici une création d'un caractère particulier. Il sert à mettre sous les yeux des modèles de démonstration, et les spécimens encadrés que l'on trouve dans les corridors sont destinés à mettre en évidence les caractères particuliers d'un sujet quelconque, tel que l'histoire de la sculpture et de l'ornementation architecturale. C'est d'abord l'art japonais, dont une série de photographies et de moules nous montrent le développement d'art sculptural jusqu'à nos jours. On a fait imprimer un livret rempli de notes explicatives sur cette exhibition que l'on fait circuler parmi les élèves et les visiteurs. En sus de l'utilité que cette exposition annotée et facilement compréhensible présente à ceux qui se livrent à l'étude générale de l'art, elle sert encore à former le goût du public très nombreux qui visite ces galeries. Une partie des spécimens de ce muséum se compose de dessins en nombre considérable exécutés au cours des vacances par les étudiants des écoles secondaires.

On peut porter à 800 environ le nombre des élèves de la ville qui ont visité cette exposition, accompagnés d'un ou plusieurs membres du personnel de l'Ecole d'Art, dont les explications ajoutaient un intérêt nouveau et plus intelligent à l'exposition. Il s'est trouvé un cas où l'exhibition se composait d'une collection de travaux colligés par les soins du gouvernement japonais, dans le but de montrer où en est rendu le travail artistique dans les écoles japonaises de degrés divers; et cette démonstration, se trouvant être différente du travail correspondant accompli à Leicester, se prêtait bien aux fins de la comparaison, en même temps qu'elle marquait d'une façon parfaite et dans les limites du champ qu'elle couvrait la technique propre à chaque pays. L'école a également eu la bonne fortune de posséder un choix de dessins et d'études auxquelles on avait accordé des médailles et des prix au concours national des écoles d'art de Londres. En outre des dessins et des moules, ce choix renfermait des pièces de travail industriel et varié, et les étudiants se trouvaient ainsi à même de voir le résultat du travail d'autres écoles, et de se rendre compte du degré de perfection atteint par le travail étranger.

On publiait un livret illustré renfermant des ouvrages exécutés par les étudiants d'après les armoiries de Leicester, et qui était enrichi de notes sorties de la plume d'un expert en science héraldique. Ces notes et ces dessins ont longtemps servi aux imprimeurs et aux peintres, etc., qui se servent de copies des armoiries de la ville.

#### COURS DE SCIENCES EN RAPPORT DIRECT AVEC LE COMMERCE.

Les cours sont agencés de façon à se prêter directement au mouvement des industries locales dont l'objet concorde avec l'enseignement de l'école, et

les preuves ne manquent pas pour montrer les heureux effets de ce système sur le résultat des études. On trouve un autre facteur important de succès dans la corrélation qui existe entre certaines entreprises industrielles locales et l'école.

La formation complète que procure le cours d'art lithographique aux élèves triés sur le volet dans des écoles élémentaires de quelque valeur, arrive à créer un contingent d'apprentis dont la maîtrise servira à élever le niveau général de la fabrication industrielle.

On se propose de recruter des jeunes gens d'une instruction solide et d'en faire des compositeurs et des imprimeurs, et ce dans le but de faire cesser la supériorité de produits étrangers acquise dans ces derniers temps, en ce qui fait l'objet de l'imprimerie de luxe, et que l'on trouve à l'évidence dans les produits de maisons américaines et allemandes que ces dernières répandent actuellement en Angleterre.

Le cours comporte certains avantages aux étudiants, que l'on peut diviser en trois groupes—les membres de métiers d'art, les professeurs, et les élèves qui font entrer cette étude dans le plan général de leur éducation. On y institue des cours appropriés aux besoins de ce groupe et rendus conformes aux exigences des industries locales dont l'objet peut constituer la matière de l'enseignement scolaire. Il s'y trouve un cours d'art à l'usage des élèves de l'école secondaire, et un autre à l'usage de ceux qui ont cessé de fréquenter l'école. Toutes ces matières font l'objet de cours du soir. A ces écoles d'art sont créées des bourses nombreuses, dont les unes pourvoient à l'enseignement gratuit et les autres permettent la fréquentation des cours moyennant une rétribution allant de 5 chelins à 25 chelins par semaine.

Les élèves font marcher l'étude du dessin de front avec l'état actuel des diverses industries. Les étudiants-ingénieurs, de même que ceux de la cordonnerie que l'on trouve à l'école technique et dans le même corps de bâtiment, apprennent le dessin à main levée; quant à la peinture d'enseignes, elle est l'objet d'un cours spécial.

Les spécimens d'imprimerie et de lithographie exécutés à cette école sont d'une valeur réelle.

Le travail sur métaux, la broderie, l'architecture, le modelage, la gravure sur pierre, le découpage de lettres, la peinture, la décoration et le lettrage d'enseignes, la gravure sur bois et l'ornementation du mobilier, y sont enseignés avec satisfaction et avec des résultats probants.

On y procure l'éducation artistique aux élèves en se servant du travail manuel pratique.

#### (4) ÉCOLE D'ART DE BRADFORD.

L'objet de l'enseignement de cette école consiste: (1) A venir en aide à ceux qui veulent embrasser la carrière d'artiste, d'architecte, de dessinateur ou qui se destinent au professorat des carrières d'art. (2) A procurer une bonne formation à ceux qui veulent s'engager, ou qui le sont déjà, dans une occupation ou un métier d'art. (3) A procurer une éducation artistique générale

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

devant servir comme vernis à une culture première. L'école a surtout en vue l'application des procédés artistiques aux produits des industries locales, et tout spécialement des industries textiles.

Le cours de jour destiné aux artistes, aux dessinateurs et aux professeurs, comprend : le dessin à la main levée, le modelage, la géométrie, l'étude de la perspective, de la distribution de la lumière et des ombres; la peinture et le dessin généraux; le dessin, la peinture et le modelage d'après nature; la peinture et le dessin des fleurs, et leur adaptation aux fins de l'esquisse.

Les cours de professorat comprennent des conférences sur les méthodes d'enseignement.

Le cours d'architecture est soudé au département des ingénieurs et comprend le dessin et l'esquisse exécutés d'après des moules et des modèles; le dessin de particularités architecturales telles que les moulures, les fenêtres, les ouvertures; l'art de la perspective; l'évaluation de bâtisses d'une importance architecturale quelconque; l'étude de l'histoire de l'architecture, qui renferme l'étude de l'architecture grecque, de la romaine, de la byzantine et de la romane, de la gothique, de celle de la renaissance et de la jacobine; le dessin architectural; la géométrie; la construction des bâtisses; les mathématiques; la physique; le nivellement, l'arpentage et la statique graphique. On y prépare les élèves aux examens de qualification au titre de R.I.B.A.

#### COURS DES ARTS ET MÉTIERS.

Le cours du jour à l'usage des étudiants qui sont entrés en apprentissage ou qui se proposent d'entrer dans un métier d'arts mécaniques, comprend le dessin, le modelage, l'esquisse, et une formation spéciale dans une branche quelconque d'un métier particulier; il comprend également le dessin textile (la partie pratique de cette science faisant l'objet d'un enseignement particulier au département des industries textiles), la peinture et l'art décoratif, la sculpture sur bois, la lithographie, la métallurgie, l'ébénisterie et le moulage au plâtre. La plupart de ces cours sont placés sous la direction de professeurs munis d'une expérience pratique dans l'enseignement de l'art industriel. Les élèves peuvent, s'ils le désirent, entrer à titre d'apprentis dans quelque établissement industriel de la localité et y travailler quelques demi-journées par semaine, ou encore peuvent acquérir à l'école la connaissance entière d'un métier en consacrant leur temps mi-partie à l'étude du dessin et mi-partie à l'exécution d'un travail pratique. Les cours sont gratuits, mais avant d'y être admis les candidats sont tenus de donner des preuves satisfaisantes de leurs aptitudes. Au début, seuls les élèves adonnés à l'industrie pouvaient être admis à ces cours industriels, mais comme il arrivait parfois que leur nombre était réduit à cinq, les cours s'ouvrirent à tous indistinctement; toutefois, s'il arrive que les employés industriels remplissent les cadres, ils ont l'avantage sur tous les autres.

Les élèves des cours du soir, engagés dans une industrie quelconque, suivent des cours dont l'objet unique est de développer les connaissances qu'ils ont pu acquérir au bureau ou à l'usine, le champ d'opérations de ces cours se trouvant être nécessairement plus restreint que les cours du jour.

Tous les étudiants de l'industrie textile au Collège Technique viennent prendre des leçons de dessin ici. Les étudiants des écoles secondaires y puisent un enseignement artistique.

Le principal de l'école est M. Charles Stephenson, A.R.C.A., de Londres, honoré d'une médaille d'or et portant le titre d'écolier voyageur du collège Royal d'Art; membre de l'Académie Royale d'Anvers; auteur conjoint de manuels de "Construction Géométrique" et des Principes de Dessin Artistique, savoir: "Dessin Ornemental des Tissus". Le personnel comprend des professeurs qui se sont spécialisés dans ce genre d'enseignement, et de conférenciers sur le Portrait et la Composition, l'Architecture, l'Histoire et le Dessin, l'Art Décoratif, le Dessin Textile, la Broderie, la Sculpture sur Bois et sur Pierre, la Lithographie (cours théoriques pour artistes et pour artisans), la Photolithographie, la Chromolithographie, la Typographie, théoriques et pratiques; l'Ebénisterie (théorique et pratique).

Il s'y trouve des ateliers d'ébénisterie, de peinture et d'art décoratif, de typographie et de lithographie.

#### COURS DE LITHOGRAPHIE.

Les cours de lithographie couvrent une durée de 3 années. La première année se passe toute entière à l'école d'art, après quoi l'élève peut entrer, à titre d'apprenti, dans un établissement industriel tout en continuant à assister aux cours de l'école d'art une demi-journée par jour pendant deux ans. Quant à la suite de son apprentissage, c'est-à-dire pendant encore 3 ans, il doit assister aux cours de l'école d'art au moins trois soirs par semaine. Les élèves ont à leur disposition, pour le cours pratique, tout le matériel qu'exige ce cours, y compris un choix considérable et varié de pierres lithographiques.

Le cours du soir est agencé de façon à satisfaire et les apprentis et ceux qui ont terminé leur apprentissage. On a introduit dans ce cours une nouveauté, qui consiste à faire usage de la nouvelle section photo-lithographique. Le ton et la couleur des ouvrages d'art sont reproduits au moyen de procédés photographiques, et prêts à servir à l'imprimeur lithographique. De cette façon, l'artiste est à même de voir les effets de l'application de ce procédé à son œuvre. Les étudiants ont à leur disposition tous les matériaux requis pour ce travail, y compris un choix considérable de pierres lithographiques. Ces travaux passent par le cours de mécanique, mettant ainsi les élèves à même de se rendre compte du résultat de leur travail.

Ces cours pratiques de lithographie, d'impression mécanique et de photolithographie constituant un enseignement purement technique, seuls y sont admis les étudiants occupés durant le jour comme apprentis ou compagnons. Il se trouve au département de lithographie un certain nombre de jeunes gens que leurs patrons y envoient et à qui ils paient une certaine rémunération proportionnée à la durée du cours. Les étudiants doivent suivre le cours complet et subir les épreuves d'un examen sur chacune des matières du cours avant d'être admis à suivre le cours de l'année suivante; exception est faite toutefois en faveur des élèves avancés, à qui on permet de subir un examen sur des

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

matières de leur choix seulement. Afin de faire face aux changements et aux perfectionnements apportés dans la lithographie, tant pour ce qui regarde le travail de l'artiste que pour ce qui se rapporte au travail mécanique, les élèves du cours de photolithographie ont l'avantage d'étudier les procédés combinés dès deux opérations. On a installé un atelier de photographie à côté des salles du cours de lithographie; cet atelier comprend un cabinet d'exposition et une chambre noire; le cabinet se trouve être muni d'une puissante chambre noire de demi-ton et d'écrans, de deux lampes à arc spéciales d'exposition et d'impression, de même que d'un appareil de production de négatives humides et de négatives sèches. La chambre de développement est munie de trois bassins et d'autres installations de nécessité. Seuls les élèves avancés et les imprimeurs lithographiques compagnons, qui possèdent une expérience industrielle pratique, ont le droit d'exécuter des travaux pratiques de photographie.

L'atelier de lithographie est muni d'une presse mécanique, de plusieurs presses lithographiques à main, d'une presse à plaque de cuivre, et de tout ce qu'il faut pour l'exécution d'un travail pratique de lithographie. Le cours comprend des démonstrations sur la presse mécanique, et des séries d'expériences personnelles de la part des étudiants pour ce qui regarde les presses à main; il comprend également des conférences à époques irrégulières sur les méthodes d'opération, la nature et la valeur de la matière première, ainsi que la variété des usages que l'on peut en faire.

#### COURS DE TYPOGRAPHIE.

Le cours de typographie se divise en trois années. On n'y admet que les apprentis compositeurs et ceux qui ont terminé leur apprentissage. La salle de cours possède le même équipement qu'un atelier, et l'on y trouve des caractères typographiques de toutes sortes pour l'impression de luxe et l'impression d'exposition, ainsi que des presses et tout ce que requiert une installation complète. Le travail théorique et le travail pratique se fondent dans un cours unique, de sorte que les étudiants qui suivent les cours de pratique sont également tenus de suivre le cours théorique. Les cours comprennent (1) la composition de librairie et l'ouvrage général; (2) le travail de presse et le travail mécanique (à cylindre unique), la fabrication et la conservation des diverses espèces d'encres; le placement des plaques de stéréotypie; le traitement du papier avant et après le travail d'impression; l'emmagasinage, le pliage, le brochage et la couture, etc.; (3) les machines à révolution double, à finir et les rotatives; les machines à composer; la comptabilité pour imprimeurs; usage général et évaluation, etc.

Les étudiants sont poussés à suivre un cours de dessin à main levée dans la classe de dessin, afin de se trouver en mesure de faire une esquisse de leurs travaux pour le travail d'exposition; ils doivent également suivre un cours de grammaire et de composition dans les classes du soir, vu que cette double connaissance est nécessaire au compositeur pour comprendre la nature de son travail.

## PEINTRES ET DÉCORATEURS.

Quant au travail de décoration et à la peinture, le cours pour apprentis n'admet que des élèves de jour au-dessus de 14 ans, a pour but de former, en leur apprenant l'art et la technique de cet art, les jeunes gens qui se proposent de faire l'apprentissage de ce métier. Le cours est gratuit pour les jeunes gens dûment qualifiés à le suivre et qui viennent directement d'une école de jour; on leur enseigne à la fois l'art et la technique du métier en leur faisant suivre le cours spécial des peintres-décorateurs pendant un an, ce cours couvrant la journée entière.

Les étudiants qui suivent le cours avec un succès satisfaisant sont assurés d'obtenir facilement de l'emploi dans les meilleurs ateliers de la ville, la demande d'apprentis se faisant très grande et sans interruption. Une fois admis à faire son apprentissage, un jeune garçon peut, avec le consentement de son patron, continuer son cours à l'école en s'y rendant une demi-journée par jour et trois soirs par semaine, le reste de la journée étant consacré au travail d'atelier chez le patron.

Tous les élèves doivent suivre les cours du soir trois fois par semaine, et ce durant tout le cours de leur apprentissage, ces cours étant donnés à titre gratuit.

Le cours comprend l'enseignement de la peinture, l'art de l'imitation du bois et du marbre, le lettrage, la dorure, le dessin décoratif, la fabrication des patrons, le dessin. Les leçons se donnent dans un atelier vaste et bien monté et dont les murs servent au travail pratique des élèves.

Les cours du soir ne sont ouverts qu'à ceux qui ont une occupation de jour comme apprentis ou qui ont terminé leur apprentissage. Les élèves doivent suivre le cours dans son entier; ce dernier comprend des entretiens sur les outils et les pincesaux; le mordants, les huiles et les vernis; la peinture, la détrempe, le tapissage, la dorure, le bronzage, l'imitation du bois et du marbre, l'application des teintes, la décoration, la peinture d'enseignes, etc. Ce cours couvre une période de trois années.

La Commission a remarqué spécialement le résultat du cours de peinture et de décoration, de même que celui du cours de dessin appliqué, qui se manifeste par des travaux vraiment remarquables.

## COURS D'ÉBÉNISTERIE.

Le cours d'ébénisterie se donne dans une pièce aménagée comme un atelier, avec bancs, outils d'ébénisterie et accessoires. Il couvre toutes les branches de l'ébénisterie, et met les élèves à même de se renseigner de visu sur l'ameublement solide, de facture achevée et d'un fini artistique. Chaque élève a l'avantage de pouvoir exécuter lui-même les travaux du cours sous la direction et la surveillance d'un ébéniste consommé. Les élèves qui se procurent le bois à leurs propres frais peuvent garder le produit de leur travail personnel.

Le cours comprend des entretiens et des leçons pratiques sur l'usage des outils, le secret de la fabrication des joints de formes différentes, le placage,

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

le travail de marqueterie, la valeur des diverses sortes de bois et les procédés les plus avantageux de les manipuler, de les emmagasiner et de les faire servir ; les méthodes de faire les " commandes de coupe ", c'est-à-dire de dresser des listes de matériel à préparer d'après les dessins, la fabrication des " lattes " ou planches en déterminant la nature " pour le posage " ; le nom, la fin et les proportions ordinaires de chaque article et de chaque variété d'ameublement, avec une description des termes techniques propres à chacune des parties diverses de l'ameublement ; les noms et la description des styles historiques ou époques de l'ameublement, de même que la méthode d'indiquer la date de chaque échantillon ; la partie métallique de l'ébénisterie dans ses diverses applications ; la variété de son emploi et les procédés de sa mise en usage ; l'introduction rationnelle de la vitre dans l'ameublement, de même que les procédés les plus sûrs de faire l'installation des glaces, des miroirs, la mise en plomb, etc., la pose des tuiles, du marbre, etc. ; on y donne un cours complet de dessin et de dessin linéaire.

## REMARQUES INTÉRESSANTES.

On a installé dans la chambre des modèles vivants un système d'éclairage à arc inverse combiné avec une lumière ajustable, le tout disposé sur un rail circulaire suspendu que l'on dirige sur le modèle. Ce système n'est en usage que dans deux autres écoles anglaises.

Nous avons remarqué que les écoles secondaires, grâce à l'école d'art, préparaient directement les élèves à entrer dans les établissements industriels. Le principal de ces écoles s'entremettait pour procurer de l'emploi aux élèves.

Il est bien entendu qu'il s'agit ici d'une école d'art appliqué où l'on enseigne le modelage, la typographie, la peinture et l'art décoratif, le posage du papier de tenture, le travail sur métaux, la sculpture sur bois, le modelage sur sujets vivants, la lithographie et le travail textile. Les travaux de dessins textiles de l'école étaient d'un fini tout à fait remarquable.

Les élèves des cours de dessin textile du soir assistent aux leçons une fois par semaine, le prix d'admission à ces cours allant au département des industries textiles. Les leçons portent sur le dessin artistique sur tissus. Les élèves des différents départements paraissent suivre les cours avec grande attention et y prendre un grand intérêt.

Le principal a déclaré n'avoir aucune confiance dans l'enseignement de la géométrie intégrale, mais qu'il valait mieux, à son avis, " doser " cet enseignement suivant les besoins de chaque groupe d'élèves, alors que ces derniers sont occupés aux travaux d'atelier.

Quant à la sculpture sur bois, on a fait remarquer que la demande de sculpteurs sur bois cessa à l'époque où les meubles (mission) étrangers arrivèrent au pays, mais que les transatlantiques sauvèrent la situation par le grand besoin qu'ils ont de bois sculpté.

# ÉCOSSE.

## CHAPITRE XII: IDÉE GÉNÉRALE DU SYSTÈME D'ÉDUCATION.

### SECTION 1: INTRODUCTION.

Chaque pays possède en matière d'éducation ses traditions, son histoire et sa renommée. L'École possède des traditions d'enseignement dignes d'admiration, malgré l'aveu des têtes dirigeantes de ce pays à l'effet que l'excellence de leurs traditions d'enseignement a été vantée à l'excès.

Dès le 16<sup>ième</sup> siècle, l'Ecosse possédait une législation avancée au sujet de l'éducation. On y exigeait déjà que les fils aînés de francs-tenanciers de fortune fréquentassent les écoles jusqu'à ce qu'ils eussent acquis une connaissance suffisante de latin. Les enfants moins avancés en âge, de même que les filles des francs-tenanciers de fortune, et les enfants jeunes ou vieux de la classe pauvre, étaient mis de côté.

La tradition qui veut que chaque localité d'Ecosse ait eu pendant des siècles une école de paroisse de grande valeur, ne s'accorde pas avec les faits. Il n'y a pas plus qu'un siècle, les écoles n'étaient fréquentées que par un cinquième environ des jeunes Ecossais.

Depuis cette époque, l'accès aux écoles a toujours été relativement facile. L'idéal de toute législation postérieure a été que tous pussent fréquenter l'école, et que celle-ci fût d'une valeur incontestable; et il s'est trouvé des fondations en grand nombre dont la création visait l'instruction d'enfants pauvres mais bien doués. Cette coutume s'est conservée et a subi des transformations qui l'ont rendue plus efficace, et il se trouve maintenant que l'on voit un grand nombre d'écoles élémentaires où l'instruction est gratuite, de même que la création de bourses en vue de faciliter aux "jeunes gens de talent" l'accès aux écoles secondaires et même aux universités. Une somme annuelle de £150,000 provenant de fondations gouvernementales ou privées, est consacrée à l'entretien de bourses de ce genre.

#### ENSEIGNEMENT DÉMOCRATIQUE, PRATIQUE ET GRADUÉ.

L'Ecosse a toujours possédé, depuis l'école de paroisse jusqu'à l'université, un système démocratique d'enseignement. C'est au peuple qu'est dévolu le contrôle de l'enseignement; et il l'exerce comme individu en vertu de la franchise, et, comme peuple, par l'intermédiaire de ses représentants au Parlement. La tradition s'accorde avec les faits quand elle prétend que l'éducation écossaise a toujours été pratique. On y a fait grand cas de l'éducation de vocation. Ainsi, la navigation a fait l'objet, pendant plus d'un siècle, de l'en-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

seignement donné aux écoles des principaux ports de mer; cette coutume s'est conservée et a pris des développements sous l'action du système actuel d'éducation. La préparation aux métiers et aux industries se donne actuellement aux cours supplémentaires et aux classes de perfectionnement, puis au sein d'institutions centrales qui comprennent des collèges techniques, des collèges agricoles, des collèges de science domestique, des écoles d'art et des universités.

L'Ecosse a toujours possédé un enseignement gradué. A une époque très reculée, on y possédait déjà l'école élémentaire, l'école de grammaire ou école secondaire pour les fins de l'éducation avancée, et enfin l'université. Cette échelle d'enseignement, comme on l'appelle, a été conservée, mais le sommet n'en est plus seulement l'université classique à l'usage des étudiants des professions libérales; elle conduit actuellement de l'école primaire aux écoles industrielles, techniques et professionnelles, et ce dans toutes les branches de l'activité humaine.

De nos jours, le système écossais vise à préparer l'enfant à l'effort individuel à la fois et à ses devoirs sociaux. Ses champions prétendent qu'il pourvoit à cette double préparation sans permettre à l'une des deux de prendre le pas sur l'autre ou de s'arroger de droits exclusifs. Il estime que les deux se complètent dans une existence qui ne doit pas être de pur égoïsme ni d'altruisme intégral.

#### AGRANDISSEMENT DU CHAMP D'ACTION.

Il se produit actuellement un certain mouvement à l'effet d'étendre le champ d'action de chaque commission scolaire. Les champions de cette idée prétendent que la nation devrait viser à une instruction générale et non à une entité composée de paroisses plus ou moins favorisées sous le rapport de l'enseignement. Les paroisses pauvres rencontrent avec peine les frais de l'éducation élémentaire, et il ne faut pas parler de leur faire porter le poids d'une instruction secondaire. A ce sujet, il existe un fort courant d'opinion à l'effet de dégrever le contribuable d'une partie des taxes d'écoles. Un autre argument que l'on met en avant en vue de procurer cet élargissement du champ d'activité de l'administration scolaire, est que ce système permettrait aux citoyens d'une capacité hors de la moyenne d'aller de l'avant et de faire partie des commissions scolaires. Ces derniers ressentent généralement une certaine répugnance à entrer dans la vie officielle, à moins que le rôle qui leur sera dévolu ne possède une certaine importance et ne couvre un champ d'opérations assez étendu.

#### LA VOIE DE L'ÉVOLUTION.

Avant la Réforme, les nombreuses écoles qui se trouvaient à dépendre des monastères et des maisons des divers ordres religieux faisaient partie d'un vaste système d'écoles paroissiales. Avec la Réforme se produisit un mouvement en avant, dans la voie du progrès. John Knox formula dans son

mier livre de Discipline ” un système d'enseignement qui devait favoriser l'établissement d'un régime libéral d'instruction dans chaque paroisse, et ce aux frais de la municipalité. Ce plan servit de base à plusieurs actes, dont le plus notable fut l'“Acte d'établissement des Ecoles”, que le Parlement d'Ecosse passa en 1896. Cet acte pourvoyait à l'établissement d'une école et à la nomination d'un professeur dans chaque paroisse. Les propriétaires fonciers de la paroisse étaient tenus de fournir les fonds de construction de l'école et de contribuer pour leur part à payer les émoluments du professeur; dans les cités et les villes, les magistrats avaient soin de l'administration et la tutelle des écoles. Côte à côte avec le système ainsi établi continuèrent à fonctionner les écoles des églises et autres établissements libres. Ce système divers se continua jusqu'en 1833, époque à laquelle le Parlement vota pour la première fois des fonds d'enseignement qui furent appliqués à l'éducation publique. On peut donc dire que le système d'enseignement débuta sous forme d'organisation locale, et ne reçut qu'à une date relativement récente le support et le contrôle de l'administration centrale, système qui marque aujourd'hui dans les pays neufs le début de tout système d'enseignement.

#### CRÉATION DE COMMISSIONS SCOLAIRES.

En 1872, on reconnut de nouveau l'importance de l'initiative et du support locaux. Cette année-là on passa le célèbre Acte de l'Enseignement d'Ecosse, en vertu duquel les autorités locales en matière d'enseignement furent instituées, avec le pouvoir de lever des impôts pour le support de ces écoles. Chaque paroisse et bourg vit se former dans son sein une commission scolaire qui embrassa bientôt presque la totalité des écoles d'alors. Le fonds de revenu qui servit à l'entretien des écoles prenait sa source (1) dans les allocations du Parlement, (2) dans des fondations et des gratifications, (3) dans le prélèvement de taxes locales. Les commissions scolaires étaient investies du pouvoir entier d'administration, tout en étant sujettes au contrôle du Département Central d'Education. Un certain nombre d'écoles religieuses, et en particulier celles qui appartenaient au culte catholique romain et les églises épiscopaliennes, restèrent en dehors de cette amalgamation et continuèrent néanmoins à recevoir une subvention de l'autorité centrale (qui est devenu le Département d'Education d'Ecosse).

Depuis 1872 divers actes du Parlement ont éloigné les limites du champ d'activité de l'autorité d'éducation et ont donné à la conception d'une éducation générale une portée plus étendue. Le plus important de ces actes est celui de 1908, qui pourvoyait à la création d'une inspection médicale, à l'alimentation et à l'habillement des enfants nécessiteux, à l'établissement de bureaux de placement, et enfin à l'expansion du système d'enseignement des écoles secondaires et des cours de perfectionnement.

## SECTION 2: PORTÉE DU SYSTÈME.

Le système dont nous donnons ici une esquisse est en substance celui qui est en force aujourd'hui. On compte 970 commissions scolaires qui ont sous leur direction 2,979 écoles publiques, pour le service desquelles on s'assure le travail de 16,678 professeurs de différentes capacités; on compte également 352 écoles soi-disant "volontaires" (9 de l'Eglise d'Ecosse, 1 de l'Eglise Libre Unifiée, 57 de l'Eglise Episcopaliennne, 220 de l'Eglise Catholique Romaine, 65 n'appartenant à aucune dénomination), avec 2,383 professeurs. La population globale des enfants qui fréquentent l'école est de 825,000. Les professeurs des écoles publiques ne sont choisis que d'après leurs qualités professionnelles, et sans égard à la dénomination de l'Eglise à laquelle ils appartiennent; les professeurs des écoles volontaires conformément généralement leur enseignement à la confession de l'école qu'on leur assigne.

Les frais annuels occasionnés par ce système double se montent à environ £2,560,000; de ce montant £17,000 proviennent de fondations; £836,000 de levée de taxes; £49,000 de contributions volontaires; £44,000 de gratifications et de la vente de livres aux enfants; £1,594,000 du fonds du Trésor, et £20,000 d'autres sources. Jusqu'à l'âge de 14 ans, alors que l'assistance obligatoire cesse, l'éducation donnée aux écoles de la Commission est gratuite.

A ceci il convient d'ajouter les services rendus par les universités, lesquelles datent de 1411.

### OBLIGATIONS ET POUVOIRS EN VERTU DE L'ACTE DE 1908.

La législation la plus récente—Acte d'Education de 1908 (Ecosse)—maintient les fonctions primordiales aux mains des autorités fondamentales écossaises d'éducation, savoir le système des "écoles paroissiales" et ces commissions scolaires, si chères au cœur des parents écossais, qui se sont si longtemps fait remarquer par le soin jaloux qu'ils prennent à s'occuper des intérêts de leurs enfants en matière d'éducation; elle consolide les développements importants pris par cette question au cours des dernières années, et elle crée une base d'opération qui pourra servir à de nouveaux progrès qui pourraient être de nature à répondre à des besoins d'un caractère nouveau, ou qui attireraient une attention nouvelle dans le temps. L'Acte assimile la franchise de la commission scolaire à celle du conseil de paroisse, et donne des facilités additionnelles qui peuvent servir à amener les districts de la commission scolaire à s'ouvrir un champ d'action plus étendu. Les commissions sont actuellement en mesure de joindre le tout ou une partie de leur territoire aux districts adjacents d'une autre Commission.

Les commissions ont le pouvoir (1) de s'entendre directement, et non plus par l'intermédiaire des cours comme autrefois, avec les parents qui font preuve de négligence dans la façon dont ils assurent la fréquentation de l'école à leurs enfants, le devoir de ces derniers étant de procurer une instruction suffisante à leurs enfants de 5 à 14 ans; elles peuvent (2) instituer des poursuites contre

les parents pour manque de propreté, d'alimentation ou d'habillement chez leurs enfants, et, au besoin, suppléer à ce manque à même les fonds de l'école; elles peuvent (3) assurer le soin nécessaire aux enfants nécessiteux, privés de soins ou vicieux, en leur procurant l'alimentation, l'habillement et le gîte; (4) régulariser l'époque de l'ouverture aussi bien que de la fermeture des classes par l'adoption de "dates fixes"; (5) guider et conseiller les jeunes gens au sujet de leur carrière, annihilant ainsi l'effet de la tentation à laquelle ils peuvent facilement succomber d'adopter une occupation éventuelle; (6) s'entendre avec les patrons pour procurer à ces ouvriers de demain la meilleure formation industrielle possible; (7) exiger l'assistance, jusqu'à l'âge de 16 ans, à l'école de jour ou aux classes de perfectionnement, ou partie à l'une et partie aux autres, comme condition de l'obtention de certificats d'exemption d'assistance à l'école à l'âge de 12 ans; (8) instituer des poursuites contre les parents et contre les personnes qui emploient ces jeunes gens durant les heures consacrées aux cours de perfectionnement, et ce en vertu d'ordres ou règlements des commissions scolaires au sujet des écoles de perfectionnement, les amendes imposables à tels patrons et aux parents qui se prêtent à une offense de cette nature, allant de \$5 pour la première à \$25 pour les offenses subséquentes; (9) procurer à même les fonds de l'école les repas au prix coûtant, le gîte à proximité de l'école, le transport de chez eux à l'école, ou le paiement des frais de transport de l'école à leur demeure, et *vice versa* des maîtres ou des élèves qui demeurent loin de l'école. Les commissions scolaires s'occupent aussi de ce qui suit: le soin des élèves vicieux aux écoles spéciales, la fréquentation obligatoire de l'école jusqu'à 16 ans; la fourniture aux élèves des livres de classe et de la papeterie; les soins de médecins et de gardes-malades, de même que celui de procurer l'examen médical et d'assurer la surveillance que requiert leur santé; le maintien ou la coopération avec d'autres corps pour assurer le maintien d'une agence chargée de se procurer des renseignements et d'en donner communication pour ce qui regarde les emplois ouverts aux élèves à leur sortie de l'école.

#### EFFET DE L'ACTE DE 1908.

L'objet du nouvel acte est substantiellement résumé au cours d'une circulaire publiée par le département et indiquant ses effets généraux en élargissant le champ d'influence des commissions scolaires et en augmentant l'intérêt qui s'attache à leurs opérations:

Jusqu'ici cette influence et l'intérêt qu'elle suscitait se sont trouvés grandement restreints de ce que ces commissions ne visaient que les enfants au-dessous de 14 ans d'âge. Cette restriction va cesser d'exister. Sous plusieurs rapports, les trois ou quatre premières années qui suivent immédiatement la fréquentation obligatoire de l'école constituent la période la plus critique dans l'existence de l'enfant et, pour assurer un sage emploi de ces premières années, les commissions scolaires assumeront à cette fin des responsabilités plus clairement définies. A l'avenir les personnes qui se chargeront de ce soin trouveront à leur disposition un champ plus étendu pour l'exercice de leurs fonctions. Le développement de l'instruction secondaire et technique d'après un système plus élastique que celui qu'il fut jusqu'à présent possible d'établir; une organisation plus adéquate des classes de perfectionnement; le choix de jeunes gens qui méritent qu'on s'occupe d'eux et, là où il devient nécessaire, qu'on fasse servir à leur profit les bourses qui leur permettront d'entrer aux universités ou aux institutions centrales, où ils apprendront les sciences, les arts et l'agriculture; voilà quelques-unes des tâches qui incomberont aux membres des commissions scolaires. La réussite de l'accomplissement de leur mandat mettra en jeu les plus hautes qualités de savoir-faire et de discrétion.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## COMITÉS DE BOURG ET DE COMTÉ.

Ces comités d'éducation secondaire, établis en vertu de cet acte, pour exercer leur juridiction dans certaines limites de territoire, constituent des corps composites et comprennent principalement des représentants des diverses commissions scolaires du territoire qu'ils embrassent, auxquels sont adjoints des représentants des principaux des écoles intermédiaires et secondaires du district (placées sous la juridiction de la commission scolaire ou indépendantes) ainsi que des conseils de comté ou de bourg. Même pour ce qui entre dans la sphère de l'éducation primaire, ces comités ont le pouvoir de rendre des services très appréciables, car il est évident qu'il se trouve certaines fonctions d'enseignement qui ne peuvent toujours être remplies convenablement et d'après des principes économiques, en ayant pour base le champ d'action de chaque commission scolaire; tels sont le soin de l'inspection médicale des enfants d'école; le choix de professeurs qualifiés pour certaines matières spéciales qui échappent à la compétence du personnel ordinaire d'une école de peu d'importance, etc. Ces comités ne s'occupent pas, pour la plupart, d'administration immédiate, et peuvent plutôt être tenus pour des sujets d'action coopératrice avec les fonctions des commissions scolaires.

## COMITÉS PROVINCIAUX.

Il se trouve encore des fonctions éducatrices qui franchissent même le champ d'opérations des comités de bourg ou de comté, telle que la formation de professeurs pour les besoins de l'enseignement, non pas dans un district particulier, mais sur tout le territoire de l'Ecosse. Ces fonctions, à venir jusqu'à une certaine époque assez récente, étaient presque exclusivement aux mains des organisations religieuses. Mais en 1905 les Eglises Presbytériennes consentirent au transfert de l'accomplissement de ces fonctions et des soins qui en découlaient aux mains des comités provinciaux affiliés à chacune des quatre universités écossaises et composés de représentants de commissions scolaires ayant juridiction sur le territoire d'une "province" déterminée, aussi bien que de représentants de l'Université de la "province" et d'autres corps intéressés à la formation de professeurs. D'après la constitution des comités de bourg ou de comté, dont il a déjà été question, les comités provinciaux furent reconstitués sur le modèle de ces comités.

Les gouverneurs des "institutions centrales" exercent des fonctions analogues à celles des comités provinciaux, et, comme ces derniers, sont, pour la plupart, des représentants des divers comités de bourg et de comté de leur "province".

## NOMENCLATURE.

Le système d'enseignement mis en vigueur par ces divers corps et en autant qu'il s'agit d'une instruction générale, établit une classification des écoles basée uniquement sur la différence de leur cours d'étude. L'expression "élémen-

taire", telle que définie dans l'Acte d'Education d'Angleterre de 1870, ne s'applique pas strictement à toutes les variétés d'écoles de l'Ecosse. L'expression "grade supérieur" désigne une école et possède de ce fait une application restreinte. L'expression "classe supérieure" tire son origine de l'Acte d'Education de 1872 et appartient à l'histoire, en ce qu'elle ne se rapporte pas nécessairement au caractère du travail exécuté dans les écoles de cette dénomination. La nomenclature en usage est la suivante :—

*Ecole primaire.*—Ecole ou subdivision d'école procurant un enseignement basé sur l'anglais à l'usage des élèves qui se trouvent, règle générale, au-dessous de 14 ans d'âge. Une école primaire peut comprendre des élèves qui reçoivent un enseignement calqué sur le programme d'une école intermédiaire.

*Ecole intermédiaire.*—Ecole comportant un cours d'enseignement d'au moins trois ans sur les langues, les mathématiques, les sciences et autres matières qui peuvent, suivant les époques, s'appliquer aux élèves qui, à leur entrée, ont atteint le niveau de capacité requis par les matières d'enseignement élémentaire indiquées dans l'article 29 I. du Code.

*Ecole secondaire.*—Ecole comportant un cours d'enseignement d'au moins cinq ans et qui dépasse la portée du degré de qualification (article 29 I. du Code).

#### FONCTIONS DES DIVERSES ÉCOLES.

L'école intermédiaire correspond généralement à l'école de grade supérieur, mais il se trouve des écoles de classe supérieure qui peuvent entrer dans cette catégorie.

L'école secondaire correspond ordinairement à l'école de classe supérieure, mais il se trouve des écoles de grade supérieur qui ont élaboré ou qui peuvent élaborer à la faveur de circonstances favorables un cours complet d'école secondaire.

L'école intermédiaire doit garder les élèves au moins jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, et le niveau normal que doivent attendre ces derniers, une fois arrivés à la limite d'âge, doit être celui du certificat intermédiaire.

L'école secondaire doit garder les élèves au moins jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans, et aucun de ceux qui, parmi ces derniers, n'a pas mérité d'être nommé titulaire d'un certificat quelconque de sortie, ou d'un certificat technique ou commercial, ne peut se prévaloir d'avoir suivi le cours complet d'une façon satisfaisante.

Quoique l'enseignement de l'école intermédiaire soit de même nature que l'enseignement secondaire (comme on l'appelle pour le distinguer de l'enseignement primaire), le choix des matières et l'importance relative qu'il importe de leur accorder aux diverses étapes du cours peuvent, à proprement parler, varier dans un certain rayon, suivant que l'école comporte un cours de trois ans ou de quatre ans. Le cours d'étude de chaque type d'école doit être agencé de façon à offrir à l'âge où les élèves ont l'habitude de quitter l'école, un certain caractère d'unité et de perfection.

D'un autre côté, il importe qu'il n'existe entre l'école secondaire et les différentes écoles intermédiaires du même district aucune divergence inutile de programme d'enseignement pour les premières années du cours, afin que le passage d'une école à l'autre puisse s'exécuter sans trop de difficultés.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DES ADOLESCENTS.

Ce système d'enseignement général reçoit un supplément de développement en vertu d'une disposition particulière pour pourvoir à l'éducation spécialisée des adolescents et des adultes, et ce en vertu des règlements du Code des classes de perfectionnement, avec, comme programme, celui des institutions centrales de haut choix (collège techniques, collèges agricoles, écoles d'art, etc.), dont la tâche est de concentrer le travail des classes de perfectionnement et de procurer l'enseignement le plus complet possible dans les arts et les sciences qui sont à la base des métiers comportant un savoir-faire particulier.

Pour mener à bien ce système il importe de voir à s'assurer le concours de professeurs capables et parfaitement au courant de ce genre de travail, en un mot à la hauteur des besoins de ces écoles; ce travail comporte un effort d'une portée très sérieuse.

**SECTION 3: ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.**

La fonction la plus importante des commissions scolaires consiste encore à pourvoir (avec l'assistance des principaux des écoles libres) à l'enseignement primaire des enfants âgés de 5 à 14 ans. C'est vers ce but que convergent les efforts de la masse des professeurs, et c'est là que s'engloutit la plus grande partie du budget de l'enseignement. Les conceptions courantes sur l'objet et le but de l'éducation primaire ont subi de sérieuses modifications au cours des dernières années, ce qui est dû en grande partie au changement dans l'âge de fréquentation des écoles. Jamais l'enseignement primaire n'a été considéré en Ecosse comme consistant simplement à montrer à lire, à écrire, à enseigner les opérations de l'arithmétique, et aujourd'hui moins que jamais cette opinion n'existe dans les esprits. Le problème à résoudre est de savoir comme il importe de traiter les diverses matières d'enseignement afin d'arriver à développer toutes les facultés de l'enfant, à découvrir l'objet de ses goûts, à diriger ses activités, à cultiver ses facultés d'observation, à exercer son intelligence, et à améliorer, enfin, sa diction. Cet art est ardu et noble, et il demande des agents réfléchis, dévoués, et bien au courant de la tâche à accomplir. Si ce travail est exécuté comme il convient, l'avancement en lecture, écriture et arithmétique sera facilement assuré, ce résultat étant considéré comme naturel et d'importance secondaire, dans les limites ordinaires de la fréquentation de l'école pour ce qui est des enfants normaux. Mais pour arriver à ce résultat secondaire d'une façon directe il faudrait peut-être en venir à dégrader l'ensemble des données en matière d'enseignement sans rien obtenir de plus qu'un progrès éventuel, parce que mécanique, dans des matières sur lesquelles on aura concentré l'enseignement. Cependant, au point de vue pratique, la lecture, l'écriture, et les opérations de l'arithmétique peuvent être adoptées comme matière principale du programme de l'école primaire. Les autres matières doivent être considérées comme auxiliaires, n'ayant de valeur que comme gymnastique de l'esprit et pour l'aide qu'elles peuvent apporter à l'œuvre du développement

de l'intelligence des élèves, plutôt que pour la somme de connaissances positives ou de progrès qu'elles assurent, même s'il arrivait que cette somme fût considérable.

Les matières auxiliaires sont :—science de la nature, géographie, histoire, exercices physiques, chant, dessin et (pour les filles) couture. Les trois premières matières doivent entrer en ligne de compte pour venir en aide dans une large mesure à l'enseignement de l'anglais et de l'arithmétique qui sont l'objet principal du cours, et le travail consacré à l'acquisition de cette première catégorie de connaissances ne doit gêner en rien le travail consacré à l'acquisition assurée des connaissances de la dernière catégorie. Le dessin, enseigné comme il convient, sert merveilleusement à l'étude de la nature, et peut avec raison être considéré comme partie de cette étude. D'autres matières, savoir, les exercices physiques et le chant, quoique moins intimement liés à la matière principale d'enseignement, en constituent une partie essentielle, tandis que la couture est un art qu'il faut apprendre à bien posséder à l'école si l'on veut arriver jamais à le posséder.

#### COURS SUPPLÉMENTAIRES.

Un développement notable s'est produit en ces dernières années en matière d'enseignement, et a consisté en un effort tendant à donner une forme vivante à l'enseignement de l'école primaire pour les dernières années du cours; et ce en consacrant quelque temps à considérer la partie pratique des connaissances acquises dans la carrière future de l'élève et dans l'emploi de ses heures de loisir. C'est là l'objet spécial des "cours supplémentaires", auxquels il serait bon d'ajouter une année ou deux, s'il est possible, avant de clore la durée d'enseignement général.

Le cours supplémentaire est une institution écossaise qui a de grands rapports d'affinité avec les cours complémentaires de France. Il procure une préparation directe à l'enseignement industriel. Il constitue le travail le plus avancé de l'école primaire, et est destiné aux enfants qui quittent l'école à 14 ans. En vertu de l'Acte de 1908, la commission scolaire a le pouvoir de fixer la date d'entrée et de sortie des écoles, ces dates ayant été choisies avec l'approbation de l'autorité centrale, savoir, pour l'entrée, le 1er d'août, de février ou d'avril qui suivent le 5<sup>me</sup> anniversaire, et la date correspondante après le 14<sup>me</sup> anniversaire pour le départ.

Depuis la date de l'entrée jusqu'à l'âge de 7 ans environ, l'enfant demeure dans le Département des Enfants; de 7 à 12 ans, l'enfant parcourt cinq degrés d'enseignement d'importance première. A 12 ans, l'enfant subit l'examen de qualification et passe soit au cours supplémentaire soit au cours secondaire.

Il n'existe pas de distinction entre le cours élémentaire et le cours secondaire avant que l'élève n'ait atteint ses 12 ans. Le cours de 6<sup>me</sup> et celui de 7<sup>me</sup> année reste le même aux écoles de dénominations différentes, pour cette raison que si l'on se propose de bâtir plus haut, le fondement s'en trouvera meilleur. On est généralement d'accord à vouloir différer la spécialisation de l'instruction jusqu'après l'âge de 12 ans.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## CHOIX DU COURS.

Quand l'enfant a atteint ses 12 ans, ses parents doivent, à la prière des autorités scolaires, indiquer le cours que leur enfant doit suivre. Si ce dernier doit quitter l'école à 14 ans, il veut mieux qu'il suive le cours supplémentaire, puis les cours industriels ou commerciaux du soir que la Commission a le pouvoir de lui imposer jusqu'à l'âge de 17 ans. La différence essentielle qui existe entre ces deux méthodes est que, aux cours supplémentaires, on n'ouvre à l'élève aucun horizon nouveau; l'enseignement qui se donne comprend la littérature anglaise, et le travail de l'élève reçoit un fondement solide; par exemple, l'arithmétique y est considérée comme un enseignement technique, de même que les autres matières d'enseignement. Somme toute on y consacre la moitié du temps au travail manuel; les garçons ont 5 heures de dessin et d'enseignement manuel, et les filles reçoivent un enseignement complet de tenue de maison, qui comprend la comptabilité domestique et la tenue des livres. Elles doivent, à leur tour, aller aux provisions de la journée, et ce soin entre dans leur tâche journalière; elles apprennent également la couture et autres ouvrages.

S'il arrive que le garçon a choisi le cours supplémentaire et qu'il vienne à changer d'idée, il lui faudrait reprendre le cours de grade supérieur au commencement, et malgré qu'il soit alors en état d'avancer un peu plus rapidement, il se trouverait dans une situation désavantageuse qui équivaldrait presque à tout le temps qu'il aurait perdu. Ses facultés d'observation et de raisonnement ne perdraient rien, cependant, de leur puissance. Pour ce qui est des sciences, le travail des classes de perfectionnement est calqué sur le cours supplémentaire. Après deux ans de ce cours et deux ans de travail technique du soir, un jeune homme se trouverait aussi bien préparé pour l'ouvrage d'artisan particulier auquel il se destine que s'il avait suivi le cours scientifique de trois ans de l'école intermédiaire.

## POUR SERVIR AU PLUS GRAND NOMBRE.

Le cours supplémentaire sert aux besoins de la masse. Comme question de fait il n'y a que peu de jeunes garçons qui changent d'un cours à l'autre, et cela surtout parce que l'école possède des gens capables de conseiller les parents, ce qui fait que seulement ceux qui sont positivement certains de ne pouvoir envoyer leurs enfants à l'école après quatorze ans les envoient aux classes supplémentaires. Sur environ 7,000 qui sortent tous les ans à Glasgow, il est probable que 2,000 n'ont pas dépassé la période supplémentaire, mais le règlement adopté en vertu de la Loi sur l'Education exige qu'ils la passent avant 16 ans. La difficulté qui existe, c'est qu'où les garçons sont employés dans des ateliers ou des usines, le nombre des heures, y compris l'enseignement, ne doit pas dépasser la limite établie par la Loi des Manufactures. De là, quelques patrons sont prêts à dire que si l'on établit d'autres restrictions sur les heures de travail ils ne prendront personne avant l'âge de 17 ans. D'autres payent à leurs apprentis six pence additionnels par semaine pour chaque certificat qu'ils obtiennent, ce qui fait que certains de ces garçons gagnent quatorze

chelins par semaine quand ils n'en auraient ordinairement que dix. Un des principaux buts de la loi c'est d'améliorer la fréquentation de l'école, et on espère qu'avec le temps, ceux qui ne fréquentent pas l'école seront placés sur un pied de telle infériorité pour trouver de l'ouvrage qu'on fera des efforts pour les laisser en classe jusqu'à 14 ans. Ceux là seuls qui n'atteignent pas un certain degré de perfectionnement tombent sous le coup de la loi, et les parents commencent déjà à apprécier ce système.

Les élèves qui ont terminé leur cours d'études primaires d'une manière satisfaisante, y compris au moins une année d'un cours supplémentaire approuvé reçoivent un certificat de mérite.

Bien qu'aucun doute n'existe au sujet du bien que font beaucoup des cours supplémentaires, on peut encore améliorer, surtout dans le sens du travail futur de l'élève dans les classes de perfectionnement. A l'heure actuelle, un trop grand nombre se présentent aux cours du soir sans cet enseignement spécial que les cours supplémentaires doivent faire acquérir.

Dans les classes supplémentaires, les élèves reçoivent l'instruction spéciale concernant le métier qu'ils désirent apprendre. Si l'élève doit suivre une ligne de travail donnée, il reçoit l'entraînement spécial pour l'usage de bons outils. S'il se destine au travail du fer, les classes supplémentaires ne lui apprendront pas à devenir mécanicien, mais lui montreront à se servir des outils de l'ouvrier en fer; et on lui donne l'expérience nécessaire pour comprendre les matériaux, les outils, plans et dessins.

Durant l'année 1910 les inspecteurs ont approuvé l'enrôlement, dans les cours supplémentaires ou dans les classes des cours supérieures, de 60,683 candidats.

On peut se faire une idée du progrès réalisé dans le travail avancé des écoles primaires par le fait qu'en 1900 le nombre de ces écoles n'était que de 162, fréquentées par 3,282 élèves, et que pendant les dix années qui suivent le nombre de ces écoles a atteint 1,945, avec un nombre moyen de 43,287 élèves.

#### SUGGESTIONS DU MINISTÈRE POUR LES COURS SUPPLÉMENTAIRES.

L'instruction supplémentaire est spécialisée jusqu'à certain point, et le ministère de l'Instruction publique d'Ecosse fait voir la nature de cette spécialisation dans quelques-uns des cours supplémentaires spécimens. Il est entendu expressément que ces cours sont simplement suggérés, et ne peuvent pas être suivis en entier d'une manière satisfaisante par les élèves qui quittent l'école à quatorze ans. Néanmoins, on s'attend à ce que les élèves les suivent assez longtemps pour pouvoir les continuer sans changer de méthode dans les classes supplémentaires avancées.

Les diverses lignes suggérées sont les suivantes :—

Préparation aux professions commerciales (cours commercial).

Préparation aux professions manuelles et aux métiers (cours industriels).

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Préparation à la vie rurale (cours des écoles rurales).

Pour les filles—préparation aux travaux domestiques (cours d'art ménager).

On suggère aussi un cours de navigation pour les écoles situées sur le littoral.

#### LEUR BUT PRINCIPAL.

Le ministère est d'avis, cependant, que le travail d'école a pour but et pour fin des objets plus importants que la préparation, dans son sens étroit, à une profession particulière. Ce travail devrait chercher à produire des citoyens utiles, imbus d'un sens de responsabilité et d'obligation envers la société dans laquelle ils vivent. Ce travail devrait les rendre—autant qu'une école peut le faire—alertes d'esprit et physiquement fort. Il devrait les préparer à une jouissance rationnelle de leurs heures de repos, comme il doit les rendre capables de gagner leur vie. C'est là de l'idéal, sans doute, mais c'est un idéal que l'école devrait constamment chercher à atteindre. Il s'ensuit donc que l'instruction dans les matières générales devrait toujours se combiner avec, et même précéder l'instruction spéciale de chacun des cours énumérés dans le paragraphe ci-dessus.

Quant à l'instruction spéciale qui doit être donnée dans les divers cours supplémentaires, on ne veut pas que cette instruction cherche à remplacer les connaissances qui ne s'acquièrent que par la pratique quotidienne d'une profession particulière. Mais cette instruction, donnée à propos, devrait rendre cette pratique plus intelligente et effacer certaines difficultés qui sont dans la voie de l'apprenti. Elle devrait être suffisamment générale en son entier pour être avantageuse à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne suivront pas plus tard l'occupation particulière qu'ils avaient tout d'abord en vue.

#### DÉVELOPPEMENT DE LA CONFIANCE EN SOI-MÊME.

Le ministère reconnaît qu'il existera de grandes difficultés pour faciliter la formation de cours de ce genre, et particulièrement entre les écoles urbaines et les écoles rurales. En étudiant le problème, on n'a pas perdu de vue la position de la petite école rurale, où un seul professeur donne l'enseignement. Dans ces circonstances, l'enseignement en classe du petit nombre d'élèves qui ont obtenu leur certificat de mérite ne saurait être adopté. Le département ne croit pas que ceci puisse être à certain point de vue un désavantage réel. On a remarqué souvent comme défaut des grandes écoles urbaines, avec les subdivisions très petites des classes, que l'élève n'a guère le temps de penser pour lui-même, et qu'il prend l'habitude de se fier à l'enseignement et aux explications du professeur toujours présent. Au contraire, d'après l'opinion d'observateurs expérimentés, l'élève de la campagne, quand on le compare à son contemporain de l'école urbaine, montre plus de ressources intellectuelles vers la fin de sa carrière scolaire. Ceci n'est pas causé autant par une habileté mentale inhérente ou par une supériorité quelconque dans l'enseignement, que par ce fait que l'aide du

professeur n'étant pas toujours à la disposition de l'élève, celui-ci est forcé par les circonstances à penser par lui-même. Il est donc clairement à désirer, dans le cas d'un élève qui deviendra plus ou moins son propre maître à quatorze ans, que l'école le prépare pour cet état de semi-indépendance; et durant cette période de transition il ne sera pas regardé comme l'élève d'une classe, mais comme un étudiant, étudiant sous une direction donnée certains sujets qu'il comprend et dont il désire le but jusqu'à certain point.

Non seulement l'étude doit inculquer la confiance en soi-même, mais on doit cultiver un sens de responsabilité en donnant à l'élève qui a atteint cette période quelque autorité de conduite dans les récréations, sur quelques points de discipline, aussi bien qu'une position honorifique dans les exercices communs de l'école, comme par exemple l'exercice militaire. A cette période, l'élève tend à acquérir une sorte d'autorité sur ses camarades, et il est très important de faire porter ce désir autoritaire du côté de la loi et de l'ordre plutôt que de le laisser aller du côté de l'opposition, qu'il adopterait si aisément. Il n'y a aucune raison de ne pas utiliser cette tendance dans les écoles primaires, comme on le fait fréquemment dans les écoles secondaires, et d'en faire un instrument qui développe le caractère et fait naître un sain esprit scolaire.

#### L'ÉTUDE INDIVIDUELLE DIRIGÉE VERS DES FINS PRATIQUES.

Que ce soit à la ville ou à la campagne, et quelles que soient les facilités d'instruction collective, le département désire que la note dominante du travail des élèves dans les cours supplémentaires soit une étude individuelle dirigée vers des fins pratiques. Le but devrait être non pas autant de donner des renseignements à l'élève que de l'exercer à se les procurer de sources qu'il peut atteindre, et de placer en ordre tous les faits nécessaires à un sujet donné.

Le journal quotidien peut servir beaucoup comme point de départ dans les recherches de ce genre. Par exemple, si l'on fait analyser les rapports maritimes d'un port donné, l'élève peut trouver de lui-même la nature générale de son commerce; chercher dans l'atlas les divers ports cités dans la liste des navires; noter leurs positions relatives et leurs distances; chercher dans la géographie scolaire ou dans l'encyclopédie des renseignements sur les plus importants de ces ports, et finalement exposer d'une manière ordonnée et bien comprise tous les renseignements ainsi obtenus. L'élève peut ensuite faire une enquête semblable pour un autre port, établir une comparaison ou il peut revenir aux sources d'informations exactes sur les importations ou exportations totales d'une ville, et en faire une analyse couvrant une période d'années. Dans le même ordre d'idées, des allusions historiques d'un article de fond ou d'ailleurs dans le journal peuvent être l'occasion de recherches aux sources d'information qui se trouvent dans la bibliothèque scolaire, et l'occasion de lectures supplémentaires dans les autorités, lectures dont le résultat devrait revêtir la forme d'un précis. Tout cela ne saurait former des leçons répétées de géographie et d'histoire, mais des recherches individuelles qui peuvent durer parfois plusieurs jours. Le journal peut être utile aussi de beaucoup d'autres manières. Ses articles variés donneront des matériaux pour s'exercer à la rédaction de précis

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

ou résumés; les difficultés du vocabulaire fourniront l'occasion de recherches fréquentes et utiles dans les dictionnaires; et les rapports du marché, plus que tout peut-être, fourniront la base d'exercices de calcul bien supérieurs aux exemples préparés d'avance et servant à illustrer les règlements des manuels, en même temps que leur lecture pourra servir à acquérir des renseignements incidents d'une valeur pratique.

Par des moyens comme ceux-ci, on peut donner au travail un sens d'actualité en même temps qu'on cultive l'esprit d'initiative chez les élèves. Les exemples donnés ne doivent pas être pris comme des instructions à suivre implicitement; car il est beaucoup plus important que les professeurs eux-mêmes exercent leur ingéniosité en inventant les meilleurs moyens d'atteindre les buts essentiels qu'ils recherchent.

#### **SECTION 4: ENSEIGNEMENT INTERMÉDIAIRE ET SECONDAIRE.**

L'impulsion immense donnée à l'enseignement primaire par l'adoption de la loi de 1872 a fait ressentir ses effets au bout de très peu d'années sur l'enseignement intermédiaire et secondaire. Avec le temps les dispositions primitives pour l'éducation supérieure ont été complétées par le développement—du moins pour les écoles primaires convenablement situées—des écoles secondaires—qui sont devenues les écoles supérieures d'aujourd'hui. Bien que la plupart de ces écoles se contentent de donner une base d'enseignement général sur les lignes des écoles secondaires pour les élèves qui doivent quitter l'école vers seize ans, il y en a quelques-unes dont le personnel et les accessoires leur permettent de donner un enseignement secondaire complet semblable à celui qui est donné par les écoles subventionnées ou par les écoles publiques supérieures. En conséquence, on peut maintenant considérer que le nombre de centres d'éducation supérieure est raisonnablement complet.

#### **SECTION 5: COURS DE PERFECTIONNEMENT.**

##### **DROITS ET POUVOIRS DES COMMISSIONS SCOLAIRES.**

On a fait preuve d'une activité remarquable dans l'accomplissement des nouveaux devoirs confiés aux commissions scolaires par l'article 10 (1) de la loi de 1908, en ce qui regarde l'établissement de classes pour continuer l'instruction des jeunes gens qui ont quitté l'école ayant en vue leur utilité future comme artisans ou citoyens. Le nombre de centres pour les classes de perfectionnement est maintenant le plus de 1,100. L'article 10 se lit comme suit:—

10.— (1) Sans détriment à tout autre pouvoir de la commission d'écoles de donner l'enseignement dans les classes de perfectionnement, il sera du devoir de la commission d'écoles de prendre des mesures convenables pour l'établissement de classes de perfectionnement afin de donner aux jeunes gens âgés de plus de quatorze ans l'enseignement nécessaire dans les métiers ou industries pratiqués dans la région (y compris l'agriculture, si elle y est pratiquée, et les arts domestiques), ou dans tous les autres métiers ou industries que la Commission peut choisir avec le consentement du département; et aussi pour l'enseignement de la langue anglaise et de la litté-

rature anglaise dans les régions où se parle la langue gaélique, et si la Commission en décide ainsi, dans la langue et la littérature gaéliques. Il sera aussi du devoir de la Commission d'enseigner à ces élèves les lois de l'hygiène et de leur donner l'occasion de suivre un entraînement physique convenable.

(2) Si l'on représente au département par pétition signée des noms d'au moins dix contribuables de la région que la Commission d'école persiste à négliger les devoirs qui lui sont imposés par le paragraphe précédent, le département fera une enquête et pourra obliger la Commission à établir les classes de perfectionnement que le département jugera à propos et, si elle néglige de ce faire, le département pourra retenir ou diminuer les subventions scolaires.

(3) La Commission aura le droit, de temps à autre, de faire, varier et révoquer les règlements pour exiger la fréquentation des classes de perfectionnement jusqu'à l'âge de 17 ans, comme il sera spécifié dans les règlements, pour les jeunes gens de plus de 14 ans demeurant dans la région et qui n'ont pas reçu un enseignement convenable, ou ne sont pas spécialement exemptés de suivre les règlements par la Commission des écoles; et cela à de telles périodes et pour telle durée que spécifieront les dits règlements.

Il est entendu que les jeunes gens ne seront pas obligés à fréquenter une école située à plus de deux milles mesurés sur le chemin le plus court de leur demeure à l'école.

(4) Les articles 185, 186 et 187 de la Loi d'Hygiène (Ecosse) de 1897, s'appliqueront aux règlements établis en vertu de cet article et comme s'ils y étaient promulgués de nouveau, avec la substitution du ministère au conseil d'hygiène et de la Commission des écoles à l'autorité locale.

(5) Quiconque manquera de donner avis à la Commission des écoles selon les règlements au sujet de toute personne employée par lui, ou qui, sciemment, emploiera un jeune homme quand celui-ci devrait suivre les classes de perfectionnement, ou durant un nombre d'heures qui, si elles étaient ajoutées aux heures durant lesquelles l'employé travaille formeraient un total qui, avec les heures qu'il devrait consacrer aux classes de continuation, excéderait, dans une journée ou une semaine, la période de travail permise à un jeune homme de cet âge par toute loi du Parlement, sera passible d'amende sur condamnation sommaire et pour un montant n'excédant pas 20 chelins et, dans le cas de récidive, que la cause se rapporte à la même personne ou non, n'excédant pas 5 livres sterling.

(6) Si les parents des jeunes gens, par défaut volontaire ou par la négligence habituelle, se rendent complice d'un délit comme prévu par le paragraphe précédent, ou autrement permettent aux jeunes gens de manquer les classes de perfectionnement, ils seront passibles sommairement des peines énumérées ci-dessus.

#### TRAVAIL AVANCÉ DES COMITÉS DE COMTÉ.

Un petit nombre de comités de comté ont pris une par tactive dans l'organisation de l'enseignement technique dans leur circonscription, y compris la démarche préliminaire de nommer un organisateur spécial. A ce sujet, le projet systématique du comité du comté de Renfrew peut être cité comme exemple valant la peine d'être imité. Le projet cherche la concentration du travail avancé à certains points centraux, ces centres étant à leur tour affiliés aux institutions centrales. Un des traits particuliers est spécialement intéressant, et c'est la première fois qu'on le met en vigueur, c'est un cours rural gradué couvrant une période de trois ans et conduisant à l'étude de l'agriculture et de la science agricole. Durant tout ce cours, on donne à l'enseignement un penchant " rural ", ce qui fait que l'étudiant de la campagne se sont aussi favorisé que l'artisan des villes l'est par le cours industriel.

Pour des détails plus étendus sur les travaux des comités de comtés, y compris le plan de coopération établi entre le comité de Fife et les commissions des écoles, voir le chapitre XVI sur l'organisation du comté de Fife.

#### PROGRÈS DANS LE TRAVAIL DES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT.

L'impulsion stimulante donnée à l'établissement des classes de perfectionnement par la loi de 1908 s'est démontrée au cours de 1910. Ceci était

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

probablement causé par le changement de procédure par lequel les autorités des classes de perfectionnement étaient obligées de soumettre un programme défini de leurs travaux quelque temps avant l'ouverture de la session scolaire au lieu de le soumettre après. Le changement était avantageux à plusieurs points de vue. (1) Il sert à tenir la question des écoles de perfectionnement dans une activité constante, les directeurs devant commencer la rédaction de leur programme dès le commencement de l'été. (2) Il oblige les directeurs à déterminer eux-mêmes leur programme futur—après un examen minutieux des besoins de leur région—au lieu de décider un programme d'après les demandes des élèves à la rentrée des classes. (3) Il donne du temps à la discussion de sujets d'application générale, comme l'organisation, l'affiliation, etc., avant l'étude des propositions détaillées.

Les statistiques complètes de 1909-10 font voir que 127,687 personnes étaient comprises dans la subvention scolaire, contre un chiffre de 108,813 durant la session scolaire 1908-09. En comparant ces chiffres avec celui de 78,171 de l'année scolaire 1901-02 (première année de la mise en vigueur du Code de Classes de Perfectionnement), il est évident qu'on a obtenu une augmentation substantielle dans les mesures prises pour donner l'enseignement après les années scolaires ordinaires, et il y a tout lieu de croire que ce progrès se maintiendra.

En 1910, 593 autorités locales ont dirigé des classes de perfectionnement, tandis qu'il n'y en eut que 550 en 1909-10. La clôture prématurée et l'abandon d'environ 150 centres (la plupart situés dans des régions rurales), faite par 65 commissions scolaires, a eu pour résultat que 1,121 centres seulement ont joui du système, comparés aux 1,055 de 1909-10. Les classes de perfectionnement de tout le pays ont un besoin d'aide très pressant sous le rapport du prêt de professeurs spécialistes. Souvent les commissions ne peuvent mettre au programme fourni aux jeunes gens des sujets attrayants comme la cuisine, la sculpture sur bois, les exercices physiques, etc., parce qu'il n'y a pas de professeur. Quand nous auront une rote régulière de professeurs, il sera possible de consolider et de maintenir plus efficacement des classes rurales qui périclitent pour le moment.

#### PROFESSEURS POUR LES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT.

Dans l'attente de la création d'un nombre bien plus étendu de classes de perfectionnement qu'il en existe à présent, et en vue de l'importance d'avoir des professeurs spécialistes parfaitement qualifiés pour faire ces classes, plutôt que des professeurs des écoles ordinaires, qui ne peuvent posséder que des qualifications limitées, les comités de comtés sont instamment priés d'user de leur propre initiative quant à la question de nommer un personnel de professeurs spécialistes pour le travail des classes de perfectionnement,—surtout dans les districts ruraux,—professeurs dont les services seraient prêtés aux diverses commissions scolaires à condition d'une contribution proportionnée aux services rendus dans chaque cas.

## L'OBLIGATION DE FRÉQUENTER LES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT.

Il est évident que ce sujet intéresse de plus en plus l'attention d'un nombre toujours grandissant de commissions scolaires dans tout le pays. Il fait plaisir de remarquer que le ministère n'a reçu aucune objection aux règlements de fréquentation obligatoire établis par les commissions, et ces règlements semblent s'être imposés sans friction. Dans quelques cas, les règlements ne s'appliquent qu'aux personnes âgées de moins de 16 ans et n'ayant pas réussi à passer certains examens. C'est une demande très modeste, en réalité, mais elle crée un heureux précédent. Dans d'autres cas, nous voyons que la clause de fréquentation obligatoire aux classes de perfectionnement, jusqu'à l'âge de 17 ans, s'étend aux jeunes gens qui n'ont pas atteint le degré d'instruction qu'impliquent deux années de fréquentation aux cours supplémentaires ou intermédiaires. Dans tous les cas, une clause est insérée permettant à la commission scolaire d'accorder l'exemption de la loi pour les cas particuliers. C'est là une condition indispensable, et qui devrait constituer une garantie suffisante contre les cas fortuits d'injustice qui pourraient se produire.

**SECTION 6: SUGGESTIONS MINISTÉRIELLES AUX COMMISSIONS SCOLAIRES.**

Le Ministère de l'Instruction Publique d'Ecosse a publié, le 27 août 1909, une circulaire (426) relative aux sujets importants énumérés ci-dessus, et appelant l'attention toute spéciale des commissions scolaires sur les nouveaux et importants devoirs qui leur incombent en vertu de l'article 10 de la loi de 1908, demandant leur étude sérieuse de toutes les propositions qui se feraient pour la prochaine session scolaire des classes de perfectionnement.

Le ministère expose d'abord qu'on a quelque peu donné l'enseignement moral aux élèves en même temps qu'une moyenne d'instruction en lecture, écriture, arithmétique (et incidemment dans d'autres sujets), et cela dans l'espoir apparent que les notions d'enseignement ainsi données seraient d'un secours matériel à l'enfant au cours de sa carrière future, quelle qu'elle puisse être, et que lui ou ses parents sauraient en tirer profit. Jusqu'au moment où la loi de 1908 fut adoptée, les commissions scolaires ou autres corps publics n'avaient pas à s'occuper de la période de l'adolescence, et il ne leur appartenait pas de porter secours à la direction paternelle au moment où cette direction est le plus nécessaire, parce qu'elle est affaiblie naturellement; dans le but de guider, renseigner et aviser les jeunes gens sur le choix d'une profession; de se rendre compte de quel enseignement systématique ils ont besoin pour augmenter leurs capacités dans les diverses professions et en faire des citoyens plus utiles; ou pour établir des moyens convenables de donner cette instruction supplémentaire. Bien que des efforts isolés et manquant beaucoup de système aient été faits par plusieurs commissions scolaires pour donner cette instruction, en général elles ne ressentaient aucune responsabilité vis-à-vis de l'enseignement à donner aux jeunes gens âgés de plus de 14 ans.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## ETENDUE DU TRAVAIL DES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT.

L'expérience d'autres pays, aussi bien que celle acquise en Ecosse, démontre que l'instruction, le contrôle et la discipline des adolescents est une chose qui est du ressort de l'Etat, et c'est un hommage à faire à l'efficacité et à la solidité des traditions d'enseignement écossaises que de constater qu'une expérience aussi importante soit faite tout d'abord en Ecosse. La législation a proposé en général certaines lignes sur lesquelles cet enseignement avancé devrait être guidé :—(1) Le maintien et l'amélioration de la santé physique des jeunes gens; (2) le raffinement et l'élargissement de leurs intérêts et de leurs sympathies par l'influence de la bonne littérature; (3) leur donner des connaissances convenables qui les rendent compétents dans un métier, industrie ou profession qui leur offre le moyen de gagner convenablement leur vie arrivés à l'âge adulte; (4) leur inculquer l'idée des devoirs et des responsabilités comme des droits et des privilèges de la vie en société.

## L'AMÉLIORATION DOIT VENIR GRADUELLEMENT.

La tâche qui se trouve maintenant imposée aux autorités d'éducation du pays demandera tous les efforts sincères d'une génération non moins active dans ses travaux d'éducation que ne l'a été celle qui nous a permis de jouir de la loi d'Instruction Publique de 1908.

Le premier pas à faire c'est de s'assurer que toutes les commissions scolaires donneront—du moins sous une forme rudimentaire—au moins une partie de l'instruction exigée par le code des classes de perfectionnement. Cette partie qui touche à l'entraînement industriel demandera les secours de professeurs spécialement outillés, mais, comme début, la forme d'enseignement prescrit par les cours supplémentaires des écoles du jour. Cet enseignement doit être modifié, et jusqu'à un certain point divisé de manière à pouvoir entrer dans le cadre des classes de perfectionnement, mais toutes les commissions scolaires du pays devraient raisonnablement s'attendre à mettre cet enseignement à la disposition des élèves avec le personnel enseignant dont elles disposent, bien que plusieurs n'aient même pas encore tenté de le faire, malgré la subvention que le gouvernement accorde d'après le code des classes de perfectionnement, subvention qui permet aux directeurs de recouvrer les trois quarts des dépenses encourues pour le maintien de ces classes.

## LES COURS SUPPLÉMENTAIRES PRÉPARENT AUX CLASSES DE PERFECTIONNEMENT.

L'instruction donnée dans les classes de perfectionnement devrait se fonder sur les cours supplémentaires des écoles du jour, et quelques-uns des cours du genre de ceux qui sont déterminés dans le code devrait être mis à la portée des élèves des écoles du jour entre les âges de 12 et 14 ans, soit dans leur propre école, soit dans une école du voisinage. On devrait apporter plus de soin qu'on ne le fait actuellement au développement du travail pratique prescrit,

on devrait se donner plus de peine pour adapter l'enseignement donné aux besoins futurs de l'élève, et des efforts énergiques devraient être tentés pour arriver à ce que tous les élèves qui quittent l'école de jour possèdent au moins quelque chose approchant des deux ans d'expérience du travail des cours supplémentaires. Pour beaucoup d'écoles, cela voudra dire un remaniement complet du programme élémentaire et l'adoption du système obligatoire à un âge moins avancé qu'aujourd'hui.

#### IMPORTANCE DES COURS SUPPLÉMENTAIRES.

L'examen d'aptitude est, naturellement, le passe-port non seulement aux écoles intermédiaires et secondaires, mais aussi aux cours supplémentaires. L'importance de ceux-ci n'a pas été tout à fait comprise par tous les directeurs, et moins encore par les parents. En conséquence, des 60,683 élèves qui ont passé avec succès l'examen d'aptitude (en même temps que 2,141 qui ont été acceptés comme étant assez avancés) au cours de l'année 1910, un grand nombre ont glissé dans la première année du cours intermédiaire sans avoir la véritable intention de terminer ce cours. Les directeurs locaux et le gouvernement prennent des mesures pour empêcher ces pertes d'énergies en dirigeant le courant des élèves vers la voie convenable—un but qu'on ne saurait jamais atteindre d'une manière satisfaisante tant que les cours supplémentaires ne seront pas placés sur un pied de dignité égale à ceux des premières années du cours intermédiaire. Dans ces circonstances, il ne serait pas juste d'établir une comparaison entre le grand nombre des élèves qui vont aux écoles intermédiaires et la petite proportion qui finit ce cours avec honneur et d'en tirer des déductions. Pris par lui-même, le nombre de ceux qui obtiennent le certificat des écoles intermédiaires est satisfaisant. L'an dernier, le total a été de 4,093. En 1910 on a décerné 1,088 certificats de fin d'études, nombre beaucoup plus considérable que celui des années précédentes.

#### BUT DES COURS SUPPLÉMENTAIRES.

Le devoir de la Commission scolaire, d'après la loi de 1908, n'est pas seulement de donner l'occasion de remédier aux défauts d'une éducation première, mais de prendre des mesures nécessaires pour que tous les jeunes gens de la région reçoivent cette préparation générale que les cours supplémentaires ont pour but de leur donner. Ce but s'atteindra plus parfaitement et plus économiquement, surtout dans les districts ruraux, en encourageant, si ce n'est en exigeant, une certaine fréquentation fixe des cours supplémentaires durant les mois d'hiver, pour tous les élèves au-dessus de quatorze ans qui n'ont pas déjà complété leurs études de deux ans à ces cours.

L'idée essentielle du travail des cours supplémentaires est celle d'une étude individuelle sous une direction donnée plutôt que celle d'une instruction en classe. Ces élèves assez âgés devraient avoir des lignes d'étude qui leur seraient tracées, lignes qu'ils pourraient suivre en grande partie chez eux, le secours du professeur

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

n'étant exigé que pour des explications des difficultés ou une revue du travail accompli, comme c'était la coutume autrefois dans les écoles rurales d'Ecosse. Les centres d'enseignement seront visités à intervalles réguliers par des professeurs spécialistes compétents qui dirigeront les étudiants et leur donneront des conseils sur les sujets demandant des connaissances ou l'habileté d'un expert, et qui se trouvent conséquemment au delà des ressources du personnel enseignant ordinaire de l'école.

#### DÉVELOPPER L'OPINION PUBLIQUE.

Dans les districts peuplés, et surtout dans les centres industriels, on pourrait donner l'équivalent de l'enseignement des cours supplémentaires d'une manière plus convenable dans des classes séparées de celles de l'école du jour. Les inconvénients qui s'attachent à l'enseignement des classes du soir sont si prononcés dans quelques cas, qu'on doute s'ils ne sont pas plus grands que les avantages. Il est à espérer que les commissions scolaires de ces régions feront de vigoureux efforts, par des conférences avec les patrons ou autrement, pour amener l'opinion publique à considérer la fréquentation des classes de perfectionnement comme une partie de cet enseignement dans les métiers ou industries qu'un patron est censé donner à ses employés dans les endroits où un système régulier d'apprentissage existe, et par conséquent se trouvant dans les heures régulières du travail.

#### COOPÉRATION DES PATRONS ET DES EMPLOYÉS.

Il est encore plus important de créer parmi les patrons dans ces industries qui ne comportent même pas un semblant d'apprentissage, et dans lesquelles le travail des adolescents ne saurait les préparer à gagner leur vie convenablement dans la vie adulte, un sentiment de responsabilité pour l'avenir des jeunes gens qu'ils emploient.

Il est évident que les règlements passés par les commissions scolaires en vertu de la loi de 1908, obligeant les jeunes gens en dessous de 17 ans à fréquenter les classes de perfectionnement (la durée de cette fréquentation devant être déduite du nombre maximum des heures de travail quotidien ou hebdomadaire, tel que prescrit par les lois industrielles du Parlement), n'auraient aucun effet s'ils n'étaient supportés de l'opinion publique. Les commissions scolaires des régions industrielles n'ont pas de tâche plus importante ou plus pressante que d'aider à un mouvement pour utiliser les plus belles années de l'adolescence afin de préparer les élèves pour la vie d'adulte. Dans le but d'accomplir cette tâche, les commissions scolaires doivent enrôler l'appui des représentants, des patrons et des employés, et doivent s'unir à tous ceux qui peuvent préparer les élèves pour l'efficacité industrielle et le bien-être social. Ils doivent aussi adapter leur programme aux exigences particulières des patrons, tant au point de vue de la durée que de la nature de l'enseignement.

## FRÉQUENTATION VOLONTAIRE OU OBLIGATOIRE.

Le ministère se demande s'il est possible, en se basant sur la fréquentation volontaire, d'atteindre une classe de jeunes gens qui n'ont que peu de désir de s'améliorer et ne veulent pas du tout perdre la liberté des rues en échange de la discipline et de la retenue des classes de perfectionnement même les plus attrayantes. Il se demande aussi s'il n'existe pas un plus grand nombre d'individus qui accepteront volontiers une certaine mesure de compulsion sans murmurer et feront leur profit ou même trouveront plaisir à fréquenter les classes de perfectionnement quand cette fréquentation est obligatoire, et qui, s'ils étaient laissés à eux-mêmes, manqueraient de l'énergie et du courage suffisants pour résister à d'autres attractions. Enfin, il se demande s'il est possible de trouver un système volontaire ou obligatoire qui sauvera les jeunes gens du travail de manœuvres et leur donnera un entraînement qui leur fournira de meilleures chances de travail régulier dans l'âge adulte, à moins que ce travail machinal ne soit réglementé et restreint de manière à permettre de leur donner l'enseignement nécessaire.

## ANALYSE DES OCCUPATIONS.

Pour examiner convenablement ces questions, il semblerait tout d'abord nécessaire d'avoir un registre compilé des jeunes gens entre les âges de 14 et (disons) 18 ans qui ne fréquentent pas les écoles, avec une analyse des occupations qu'ils suivent. Chaque groupe de métiers ou professions suivis doit être étudié de près afin de découvrir le genre d'enseignement qui convient le mieux à ceux qui s'y sont engagés, et cela non seulement pour l'efficacité actuelle, mais pour l'avenir. Il est aussi important d'étudier le temps quand et comment l'enseignement peut être le mieux donné, en ayant égard aux exigences de chaque travail particulier.

Avec un tel système d'instruction dans les classes de perfectionnement, la fréquentation obligatoire peut n'être pas nécessaire, sinon, la commission scolaire, qui a épuisé tous les moyens de plaier l'organisation sur une base volontaire, pourra recourir avec plus de confiance au pouvoir de la compulsion que la loi lui donne maintenant. Quand on y aura recours, on devra le limiter tout d'abord à ceux qui n'ont pas reçu le minimum d'instruction supplémentaire avant de quitter les classes du jour.

Le registre vaudrait surtout pour déterminer l'étendue jusqu'à laquelle les jeunes gens profitent des facilités d'éducation actuelles, et aussi, pour ouvrir une autre section du travail: celle qui se rapporte au maintien des bureaux de placement.

On insiste surtout pour que l'instruction donnée dans les cours de perfectionnement soient éminemment pratiques, en ce sens qu'elle doit être réglée sur l'avenir que se propose l'élève; car il est évident qu'un choix heureux de cet avenir par les individus est d'une importance vitale pour toute la société. En outre, on devrait toujours faire des arrangements pour donner aux élèves une instruction en anglais, dans les lois d'hygiène et les devoirs du citoyen, en même temps qu'on devrait leur fournir l'occasion de pratiquer des exercices physiques convenables.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

LES PROFESSEURS DEVRAIENT CONNAÎTRE LES PROFESSIONS DES ÉLÈVES.

La connaissance, par les commissions scolaires, des professions qui sont embrassées par les élèves quand ceux-ci quittent les écoles de jour, est non seulement essentielle pour un bon système d'organisation des classes de perfectionnement, mais elle est nécessaire aux professeurs, qui en feront une influence dirigeante dans la direction du travail des cours supplémentaires pour les élèves qui n'ont pas encore quitté l'école. Les professeurs qui sont chargés de ces cours exercent une influence importante, sinon déterminatrice, sur le choix des professions fait par les élèves, et il est essentiel qu'ils aient pour ce travail l'appui et le support d'une agence établie dans le but d'aider les enfants sortant de l'école pour faire un choix d'une profession future, agence dont l'établissement est permis aux commissions par la loi de 1908.

## EDUCATION RURALE.

Des projets pour développer le travail des collèges agricoles dans les districts ruraux progresse d'une manière satisfaisante. Leur but principal étant de mettre à la disposition des cultivateurs les bénéfices de l'expérience et des recherches du personnel du collège, et de relier avec l'organisation collégiale le travail agricole et horticole accompli dans les diverses écoles et classes de la région. Ces fins sont atteintes par la nomination de: (a) un organisateur collégial pour chaque comté ou groupe de comtés compris dans la superficie du collège; (b) d'une instructrice pour la laiterie et le poulailler; et (c) dans les districts de métairie compris dans la superficie du collège d'Aberdeen, des instructeurs métayers spéciaux. Ces projets d'extension se sont développés dans une mesure considérable jusqu'au moment où nous écrivons ce rapport. La formation de comités consultatifs locaux pour aider le personnel enseignant des collèges dans le travail d'extension de l'organisation a reçu la plus sincère approbation du ministère.

## SECTION 7: INSTITUTIONS CENTRALES.

Les institutions centrales peuvent être décrites comme la couronne du système des classes de perfectionnement. Nous donnons ci-dessous une liste de ces institutions, existant en 1909-10 :—

«Aberdeen and North of Scotland College of Agriculture.»

«Aberdeen, Robert Gordon's Technical College.»

«Dundee Technical College and School of Art.»

«Dunfermline College of Hygiene and Physical Training.»

«Edinburgh and East of Scotland College of Agriculture.»

«Edinburgh College of Art.»

«Edinburgh, Heriot-Watt College.»

«Edinburgh, Royal (Dick) Veterinary College.»

- «Edinburgh School of Cookery and Domestic Economy.»
- «Glasgow and West of Scotland College of Domestic Science.»
- «Glasgow and West of Scotland Technical College»
- «Glasgow Athenæum Commercial College.»
- «Glasgow School of Art.»
- «Glasgow Veterinary College.»
- «The West of Scotland Agricultural College.»
- «Leith Nautical College.»

Ces institutions continuent à croître régulièrement en importance et en utilité. Le but normal des étudiants qui entrent dans ces institutions est le diplôme accordé au bout du cours de quatre ans par un comité d'assesseurs, comprenant une personne haut placée dans la profession à laquelle ce diplôme particulier se rapporte. Au moyen de la coopération entre les institutions centrales et les commissions scolaires, le travail fait par les cours selon la division 3 du code des classes de perfectionnement est réuni avec le travail avancé des institutions centrales, et un progrès constant dans la perfection de ce système de coopération s'effectue d'année en année.

#### DE L'INFLUENCE DES INSTITUTIONS CENTRALES.

Heureusement, il existe en Ecosse beaucoup de régions où la question n'est pas de pourvoir aux besoins minimums tels que ceux que remplit le cours supplémentaire, mais où il s'agit plutôt d'organiser l'enseignement technique par rapport aux industries afin de pourvoir de la manière la plus complète aux besoins industriels de ce district. Dans quelques sections, les progrès récents de l'instruction dans les classes de perfectionnement ont été très remarquables, tant en ce qui regarde la fréquentation que pour la proportion des élèves qui ont continué leurs études jusqu'à un point avancé. Dans ces districts, les institutions centrales ont exercé une influence directe sur le tout, et, peu à peu, tout le travail purement élémentaire a été éliminé de ces institutions, qui ont été réunies avec les centres subsidiaires dans le district entier, le travail de celui-ci étant reconnu comme équivalent du travail accompli à l'institution centrale.

Des efforts énergiques toujours augmentant ont été faits pour intéresser les patrons et les employés dans le travail, pour amener ceux-là à faciliter et encourager la fréquentation des classes par leurs employés. Ce procédé de coordination et d'affiliation est des plus avancés dans les classes dont les sujets se relie naturellement à ceux des collèges techniques; mais l'avancement a été aussi considérable dans l'art industriel.

Les collèges agricoles, bien que de fondation plus récente, se placent rapidement dans leur champ spécial d'opération. Pour chaque comté ou groupe de comtés dans les limites du collège, on a nommé, ou on nommera, un instructeur expert pour donner l'enseignement avancé dans des centres convenables partout où on pourra trouver des professeurs capables d'exercer une influence sur les classes de jardinage et d'histoire naturelle des écoles primaires, afin d'en faire une préface à l'étude spéciale de l'agriculture, et pour servir d'agents aux collèges en faisant connaître aux cultivateurs par tous les moyens possibles les

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

résultats des recherches et des expériences agricoles. Il est à espérer qu'on pourra suivre le même chemin dans le cas des écoles centrales de cuisine et d'art ménager, les collèges de science domestique, etc.

En 1909-10, le ministère a accordé aux institutions centrales les subventions suivantes : (a) crédit du Parlement, £39,208, et (b) du fonds de l'instruction publique d'Ecosse, £34,797. En 1909-10 les dépenses totales d'entretien des institutions centrales (y compris cinq institutions reconnues comme telles par la loi de 1908) ont été de £123,321. Cette dépense a été couverte par (a) honoraires d'inscription des étudiants, (b) les subventions dont il est parlé ci-dessus, et (c) les dons locaux, y compris les dotations. Nous ne croyons pas nécessaire de donner ici des renseignements détaillés ou étendus au sujet du travail des diverses institutions centrales. Des renseignements généraux pouvant être utiles au Canada sont donnés dans le rapport sur Edimbourg et Glasgow, à l'égard de quelques institutions centrales.

### LES SUBVENTIONS UNIVERSITAIRES.

Un crédit parlementaire de £42,000 est accordé tous les ans aux quatre universités d'Ecosse. Les dépenses faites à même ces crédits ne sont pas détaillées au Trésor, pas plus qu'on ne remet les reliquats inattendus à la fin de l'exercice. Le crédit est voté sous le régime de l'article 25 de la loi des universités d'Ecosse de 1889. En outre, les universités reçoivent tous les ans £30,000 du compte des Taxes Locales, sous le régime de l'article 2, paragraphe 2, de la loi de 1892, concernant l'Instruction publique et les Taxes Locales, (Ecosse). Ainsi les universités reçoivent du Parlement une somme de £72,000 par année, et cette somme est administrée par les cours universitaires selon les ordonnances des commissaires d'après la loi des universités, 1889.

Le ministère de l'Instruction publique d'Ecosse n'a aucun contrôle sur ces argents, mais selon l'article 16 de la loi de l'Instruction publique de 1908, le secrétaire d'Etat (représentant le département de l'Instruction publique) administre les dons faits à l'université sur le fonds d'éducation. (Voir ci-dessus.) La table suivante préparée pour l'année 1908-09 fait voir le nombre des étudiants et la répartition du crédit parlementaire de £72,000.

	<i>Crédit.</i>	<i>Nombre d'élèves.</i>
Edimbourg. ....	25,920	3,286
Glasgow. ....	20,880	2,699
Aberdeen. ....	14,400	970
St-Andrews. ....	10,800	585
	<hr/>	<hr/>
	72,000	7,540
	<hr/>	<hr/>

## SECTION 8: DES FINANCES DE L'ENSEIGNEMENT EN ÉCOSSE.

### SOURCES DE REVENU.

L'argent qui sert à faire marcher toutes ces institutions d'enseignement vient de quatre sources principales, qui sont :—

- (1) Les subventions du Trésor provenant de la taxe.
- (2) Les encaissements de taxes locales.
- (3) Les dotations et les recettes des placements de corps organisés.
- (4) Les honoraires d'inscription des étudiants.

Les deux premières (1) et (2) sont fournies par le public en général au gouvernement central pour le n° 1, et à l'administration locale pour le n° 2. Le n° 3 vient de particuliers ou d'individus qui ont compris l'importance qu'il y avait pour le pays de posséder un système parfait d'enseignement, et le n° 4 provient directement de ceux qui bénéficient, et il est en rapport avec le montant d'avantages reçus.

La contribution du public fait selon le premier titre découle comme partie de la taxe générale au Trésor. Le montant requis est voté tous les ans par le Parlement, ou est alloué d'une manière spécifique par diverses lois du Parlement. Les détails de la distribution aux divers corps dirigeants, à l'exception des subventions universitaires et des dons aux écoles industrielles de réforme, sont administrés par le Département de l'Instruction Publique d'Ecosse. Selon le second titre, les commissions scolaires prélèvent (par l'entremise des conseils de paroisses) des taxes locales de montants divers, selon les besoins du territoire placé sous le contrôle de la Commission. Le montant ainsi obtenu représente ce qui est nécessaire en sus des crédits de l'organisation centrale et des autres revenus pour faire face aux dépenses courantes de l'année en question.

### (i) FONDS CENTRAUX.

#### LES CRÉDITS DU PARLEMENT POUR LA SCIENCE ET LES ARTS.

Le Parlement vote tous les ans à l'Instruction Publique d'Ecosse une somme qui est administrée par le Département de l'Instruction Publique d'Ecosse et qui comprend les crédits pour la science et les arts. En 1909-10 le montant voté a été de £2,147,291.

Ce total peut se subdiviser comme suit:—

1. Administration des bureaux centraux du département de l'Instruction publique d'Ecosse et apurement des comptes des commissions scolaires..£	22,320
2. Inspection.....	41,482
3. Subventions pour l'enseignement élémentaire.....	1,759,394
4. Subventions aux classes de perfectionnement, y compris les institutions centrales et l'enseignement secondaire.....	166,500
5. Subventions pour l'entraînement des professeurs....	142,392
6. Entretien du " Royal Scottish Museum ".....	15,203

DCC. PARLEMENTAIRE No 191d

On verra que, sur ce total, l'administration absorbe environ 1 pour 100, l'inspection 2 pour 100, l'enseignement élémentaire 82 pour 100, les classes de perfectionnement et l'éducation secondaire environ 8 pour 100, l'entraînement des professeurs environ 7 pour 100, et l'entretien du Musée moins qu'un pour cent.

#### (A) LE FONDS ÉCOSSAIS D'ENSEIGNEMENT.

Ce fonds, qui a été constitué par la loi de l'Instruction publique d'Ecosse de 1908, s'élève en tout à environ £500,000. Il est centralisé et distribué selon la loi de 1908, et il consiste: (a) du reliquat des subventions; (b) des dons de secours pour les taxes locales avant 1908, et (c) de sommes semblables votées par le Trésor à l'Ecosse en considération de demandes correspondantes faites par des contrées sœurs sur l'échiquier national.

Les premières charges à prélever sur ce fonds sont pour des besoins de l'enseignement qu'on ne peut convenablement imputer sur les ressources d'un seul district, c'est-à-dire :

(1) Frais d'inspection et d'examen pour les écoles intermédiaires et secondaires qui ne sont pas prévus par un vote du Parlement.

(2) Demandes d'aide des universités, si elles sont valables.

(3) Institutions centrales (demandes de capital ou de frais d'entretien), quand les avantages s'étendent au pays tout entier. Ceci comprend les collèges techniques, les collèges d'agriculture, écoles d'art, etc.

(4) L'entretien des institutions nationales et les versements aux comités provinciaux pour l'entraînement des professeurs.

(5) Allocation de retraite aux professeurs si l'on adopte le projet de pension de retraite de la loi de 1908, et autres frais d'enseignement approuvés par le département.

La méthode établie pour conduire les finances des institutions centrales est celle-ci: Des dépenses totales (approuvées tout d'abord par le département) déduire le revenu des inscriptions et trouver le déficit total; demander à la Commission de donner les frais probables de l'année suivante, et, après en avoir déduit les revenus d'inscriptions, payer le reliquat à même deux sources—moitié de l'échiquier impérial, moitié divisée entre (a) les autorités locales et (b) le fonds d'enseignement d'Ecosse. Si une institution centrale possède des dotations, le gouvernement s'en empare pour amortir ce dernier fonds.

D'après ce plan, le gouvernement peut venir en aide aux écoles d'arts, de commerce, de navigation et écoles vétérinaires, ainsi qu'à d'autres écoles spéciales.

#### (B) FONDS D'ENSEIGNEMENT DE DISTRICTS.

Après que les frais ci-dessus ont été payés, le reste du fonds d'enseignement d'Ecosse est divisé en fonds de districts. Les districts (sujets à se combiner si on le désire) comprennent 33 comtés, et les 6 plus grandes régions de commissions scolaire sont Edimbourg, Glasgow, Aberdeen, Dundee, Leith et Govan.

La distribution à ces 39 districts est faite aux commissions scolaires selon les règles de distribution préparées par le département et de manière à donner le plus d'aide possible aux districts dans lesquels le fardeau des dépenses est plus lourd par tête de population en comparaison avec l'évaluation foncière de cette région. C'est-à-dire que les fonds sont distribués en tenant compte du coût relatif de l'enseignement et de la richesse ou de la pauvreté relative du district où la distribution se fait, aussi bien que du chiffre de population.

Dans la distribution on applique le principe de payer d'abord les dépenses du fonds, c'est-à-dire que toutes les dépenses pour le service d'enseignement du district qu'on ne peut attribuer à une région scolaire sont mises en première ligne.

Les comités d'enseignement secondaire existants sont utilisés pour l'application des fonds de districts. Toujours les commissions scolaires sont amplement représentées dans ces comités, qui peuvent, en conséquence, rendre d'utiles services pour venir en aide à ces formes d'enseignement qui se trouvent au delà des ressources d'une commission scolaire.

Les items suivants figurent au premier plan dans les premières dépenses du fonds de district:—

(1) Les commissions scolaires qui ont établi des écoles intermédiaires ou secondaires doivent être remboursées des frais qu'elles ont encourus pour les élèves venant de paroisses avoisinantes. C'est seulement lorsque l'école en question est une école centrale servant non seulement la paroisse mais la région qu'elle recevra un aide financier à même le fonds de district.

(2) Des mesures semblables s'appliquent aux classes de perfectionnement d'un caractère avancé et "donnant l'enseignement aux élèves qui ont quitté l'école", ainsi qu'aux écoles dotées sous des garanties voulues. (En 1910, le département a payé environ £112,000 aux écoles de perfectionnement.)

(3) Le plan des bourses de district permet à des élèves qualifiés dans toutes les parties du district d'obtenir l'enseignement, au moyen de bourses ou autrement, dans les écoles intermédiaires ou secondaires, ou un cours supplémentaire de trois ans; ou, quand on le juge expédient, un cours au collège d'agriculture, dans un collège technique ou autre institution centrale, ou à l'université ou centre d'entraînement; ou dans un collège d'entraînement.

(4) Des dons peuvent être faits au comité pour l'aider à subvenir aux frais de voyage et au maintien d'instituteurs spéciaux dont les services peuvent être retenus par les commissions scolaires pour l'enseignement de sujets techniques, tels que l'agriculture, l'horticulture, les exercices physiques, l'art culinaire, etc.

(5) La moitié des dépenses encourues par chaque commission scolaire dans le but de pourvoir à l'inspection médicale et la surveillance des élèves qui suivent les cours des écoles de leurs districts respectifs.

(6) Des dons équivalant à la moitié des dépenses d'aucune sorte, telles que l'organisation des écoles ou classes pour les enfants infirmes, les enfants aveugles, sourds ou muets; des jardins pour les écoles, des laboratoires, des chambres pour l'enseignement de l'art culinaire, la buanderie, etc., des ateliers

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

et l'outillage nécessaire aux instituteurs-voyageurs et autres sous la direction des comités.

(7) Et toutes autres sommes que le département approuvera dans l'intérêt de l'avancement de l'instruction dans chaque district.

#### DIMINUTION DE TAUX.

Après avoir pourvu aux versements ci-haut mentionnés et aux dépenses autorisées par le comité, la balance des fonds sera distribuée aux commissions scolaires et aux directeurs des écoles subventionnées par l'Etat dans le même district; cette dernière somme sera considérée en plus des " honoraires réguliers", c'est-à-dire, comme diminution des dépenses régulières.

Le département exige de chaque commission scolaire l'exercice du "devoir délicat" de veiller à la répartition juste et égale des fonds de chaque district, et de voir à ce qu'aucune somme ne sera distribuée pour fins scolaires à moins d'avoir l'assurance raisonnable d'un rendement équivalent. Le but principal de cette " tâche délicate " est d'assurer l'administration efficace et économique des fonds de district en général; et tout naturellement elle ne peut manquer de favoriser dans une grande mesure les intérêts de chaque commission dans l'ensemble du district. Cette tâche comprend aussi le contrôle de l'emploi des deniers publics en matière d'instruction (d'Ecosse), ce qui tend à tenir les différentes commissions en contact plus ou moins continuels avec tous les éléments de quelque importance dans l'organisation scolaire du pays.

#### BOURSES.

Les comités d'enseignement secondaire n'ont pas retardé de profiter de l'occasion fournie par la loi de 1908 de payer à même les fonds de district certaines sommes jugées nécessaires pour permettre aux élèves compétents qui sortent des écoles primaires, d'entrer aux écoles intermédiaires ou secondaires. Les dépenses pour ces bourses et provenant des fonds de district, pendant l'année se terminant le 15 mai 1910, s'élevaient à £84,800. Si on ajoute à ce montant la somme approximative des dépenses pour bourses, s'élevant à £65,000 provenant des fonds de dotations séparées, administrés par les comités ou par les directeurs de ces dotations, nous arrivons à un total de £149,800.

Des dépenses de ce genre constituent un corollaire nécessaire du système de l'instruction secondaire que l'on cherche à établir, et dans les centres peu peuplés du pays, c'est le seul moyen pratique de pourvoir à grands frais à l'établissement d'un plus grand nombre d'écoles secondaires. La somme mentionnée est si considérable que, dans quelque cas au moins, on craint qu'elle soit devenue, en pratique, ou une forme de subvention aux parents, ou une faveur à l'élève, plutôt qu'un déboursé fait de bonne foi comme moyen de promouvoir l'instruction, comme tout d'abord proposé.

Le comité d'enseignement secondaire, ou la commission scolaire, ou encore l'école secondaire, peut établir et maintenir des pensionnats pour les plus jeunes élèves, les boursiers ou autres élèves qui fréquentent les écoles intermédiaires ou secondaires; et si, après une administration soignée, on constate un déficit, celui-ci peut être remboursé à même les fonds du district, sur l'approbation du département.

## (2) FONDS LOCAUX.

### SITUATION FINANCIÈRE DES COMMISSIONS SCOLAIRES.

Il y a en Écosse 970 commissions scolaires élues par le peuple, et qui pourvoient à l'administration locale du système primaire de l'instruction publique dans les bourgs et paroisses. De plus, ces commissions dirigent les écoles d'enseignement secondaire, les institutions d'enseignement pour les plus jeunes élèves, et les cours de perfectionnement. Les données et les chiffres cités plus bas ne se rapportent qu'aux institutions dirigées par les commissions scolaires, et dans chaque catégorie un assez grand nombre de cas ne se trouvent pas dans le système public. On peut cependant considérer les commissions scolaires comme représentant dans ces grandes lignes le système primaire; et le système des cours de perfectionnement en autant que celui-ci est au-dessous du niveau de l'institution centrale.

Le travail accompli par le système de la commission scolaire comprend l'instruction dans les écoles primaires de 803,800 élèves inscrits au registre; dans les écoles intermédiaires, environ 22,400; environ 10,000 dans les écoles d'enseignement secondaire; et environ 100,000 qui suivent les cours des écoles de perfectionnement. Outre ceux-ci, il y a des candidats qui se livrent à l'enseignement et qui suivent les cours des institutions pour les plus jeunes gens.

Ces chiffres nous donnent une idée assez nette de la somme de travail pour lequel l'argent voté plus bas est dépensé.

### REVENU DES COMMISSIONS SCOLAIRES.

Le revenu total des commissions scolaires pour l'année se terminant le 15 mai 1909, a été de £3,649,416; et les dépenses de £3,747,947. Ces sommes ne comprennent pas les balances. Le revenu était constitué comme suit :—

1. Contributions et livres vendus aux élèves.....	£ 96,999
2. Subventions accordées par le département d'éducation d'Écosse.....	1,543,287
3. Subvention en vertu de la loi de la taxe locale (Douane et Accise), 1890, et la loi concernant l'instruction et la taxe locale (Écosse), 1892.....	51,172
4. Taxes scolaires.....	1,427,707
5. Prêts.....	452,175
6. Revenu sur dotations.....	16,922
7. Autres recettes.....	61,154

---

£3,649,416

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## DÉPENSES DES COMMISSIONS SCOLAIRES.

Le total de ces dépenses est de £3,747,947, et est constitué comme suit:

1. Election des commissions.....	£	14,746
2. Salaires du personnel administratif.....		83,781
3. Salaires du personnel enseignant.....		2,050,522
4. Emplacements et édifices.....		483,942
5. Frais d'imprimerie et de port, etc.....		22,548
6. Livres, appareils et papeterie.....		106,525
7. Loyers, taxes, etc.....		114,564
8. Meubles et réparations, etc.....		121,358
9. Combustible, éclairage et nettoyage.....		179,936
10. Intérêt et versements sur prêts.....		473,897
11. Autres déboursés.....		96,128
		<hr/>
	£	3,747,947

## SITUATION FINANCIÈRE D'AUTRES INSTITUTIONS LOCALES.

La situation financière des comités d'enseignement secondaire, des institutions centrales et des universités a déjà été notée, en autant qu'il a été jugé nécessaire pour atteindre le but proposé dans ce rapport.

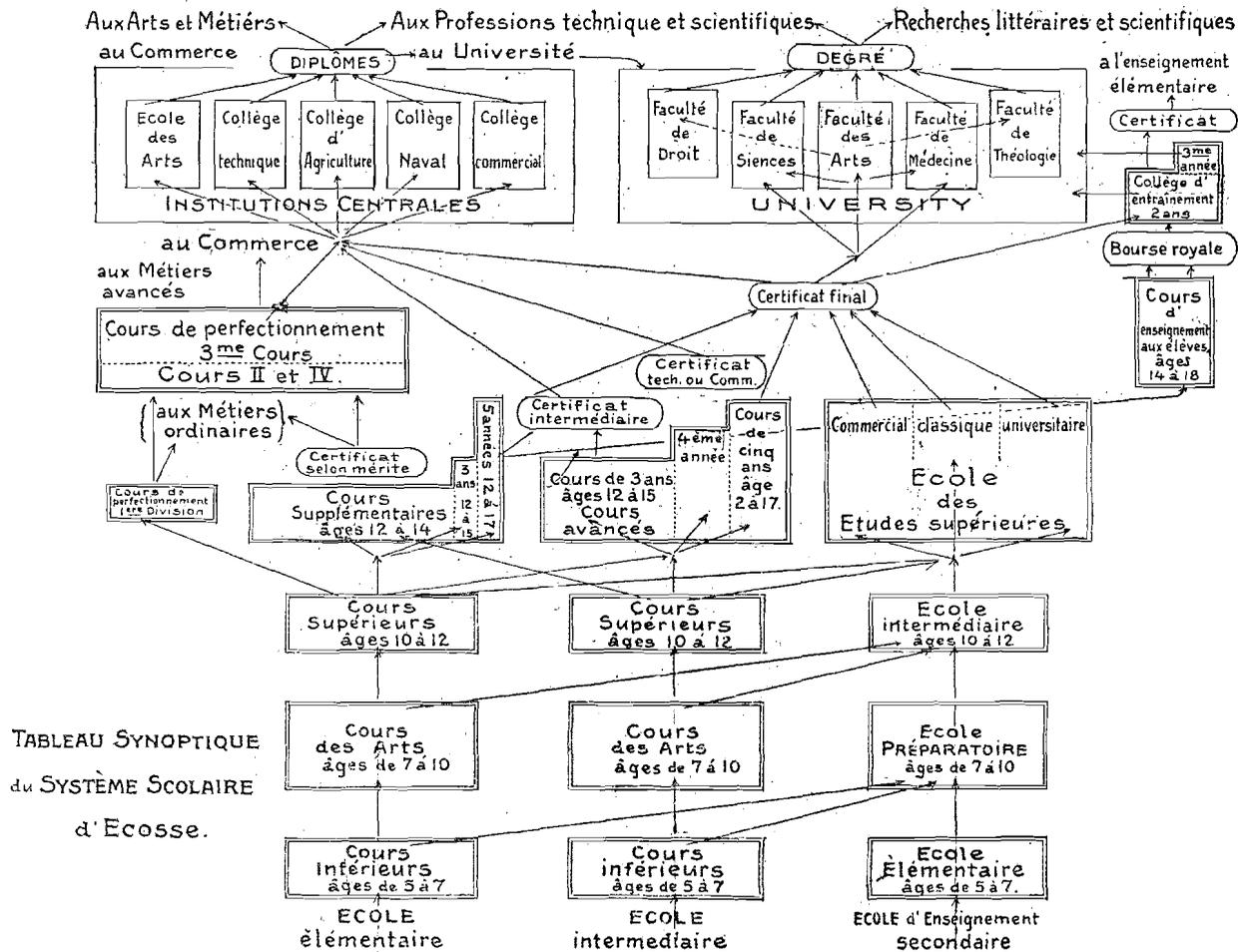


TABLEAU SYNOPTIQUE  
du SYSTÈME SCOLAIRE  
d'Écosse.

## CHAPITRE XIII: CAUSERIE AVEC SIR JOHN STRUTHERS.

*Renseignements obtenus d'une causerie avec Sir John Struthers, secrétaire général au bureau d'éducation d'Ecosse.*

### BUREAU D'ÉDUCATION ET SYSTÈME NATIONAL.

De 1837 à 1866, l'Angleterre et l'Ecosse ne possédaient qu'un seul ministère d'instruction publique, commun aux deux pays, et dont la tâche était d'accorder des crédits nécessaires pour l'instruction élémentaire seulement; mais à mesure que le système augmentait, que l'instruction fut répandue et les sommes d'argent dépensées pour l'instruction devinrent plus considérables, l'Ecosse fut séparée de l'Angleterre en 1866, et reçut ses subventions pour l'instruction du trésor royal.

Il est nécessaire de dire un mot du système national d'instruction d'Ecosse, pour la raison que toute initiative prise pour l'avancement en industrie et dans le commerce remonte à la question fondamentale de l'instruction primaire. On ne peut prétendre d'organiser et de maintenir des institutions techniques sans le secours d'une bonne instruction générale.

Le système national d'instruction en Ecosse est probablement le plus ancien de l'Europe.—dans chaque paroisse on trouvait une école dont le but était de mettre les élèves les plus avancés en mesure d'entrer à l'université; le degré de connaissances nécessaires à l'entrée de cette université était relativement bas. Au milieu des changements et des troubles, ce système d'écoles paroissiales, sous la direction d'hommes capables de préparer des élèves choisis pour l'université, s'est maintenu jusqu'aujourd'hui, bien qu'il soit devenu un peu faible sous certains rapports. Ce système a été remplacé récemment—c'est-à-dire vers 1872—par la création d'une commission scolaire dans chaque paroisse, élue par le peuple, et dont la tâche est de pourvoir à un nombre suffisant d'écoles dans la paroisse et à une instruction propre pour le peuple. Essentiellement, chacune de ces commissions scolaires est un corps indépendant.

### ASSISTANCE OBLIGATOIRE.

En Ecosse tous les élèves doivent suivre les cours d'école jusqu'à l'âge de 14 ans. Dans certains cas la commission scolaire a le pouvoir d'exempter de cette règle quelques élèves âgés d'au delà de 12 ans; mais la loi de 1908, sur laquelle les commissions s'entendent bien, suggère que si l'on permet à un élève de laisser la classe à 12 ans, on devrait exiger que ce soit à la condition qu'il y retourne pendant l'hiver, par exemple, dans les districts ruraux, ou qu'il suive les cours de perfectionnement au moyen des classes du soir dans les villes,

jusqu'à l'âge de 16 ans. Ainsi, au lieu d'abandonner l'école complètement à l'âge de quatorze ans, ils sont tenus d'y aller jusqu'à l'âge de 16 ans au moins; et en vertu de cette loi de 1908, chaque commission scolaire a le pouvoir de rendre obligatoire l'assistance aux cours de perfectionnement jusqu'à l'âge de 17 ans. Les commissions hésitent de mettre cette loi en vigueur dès le début, mais plusieurs d'entre elles ont proposé l'obligation, et les résultats sont satisfaisants. Plusieurs aussi, entre autres celle d'Edinburgh., se proposent de faire la même chose. Comme premier pas dans cette direction, Glasgow a déjà proposé l'obligation modifiée.

#### LOI DE 1872.

En vertu de la loi de 1872, les écoles de paroisses et de bourgs ont été maintenues et des centaines de nouvelles écoles ont été établies, parce que la loi introduisait le système d'enseignement obligatoire jusqu'à un certain âge.

En réalité il n'y a pas eu séparation entre l'enseignement élémentaire et secondaire; chaque paroisse s'est efforcée de donner les deux à ses élèves. Dans quelques paroisses il n'y avait pas d'écoles d'enseignement secondaire; dans d'autres il y en avait beaucoup. Tout ce qui ressemblait à un système organisé en matière d'enseignement secondaire se trouvait dans les villes et dans les bourgs; bien que dans certains centres ruraux on enseignait à quelques élèves choisis le latin, le grec et les mathématiques, plus ou moins dans les moments libres de l'instituteur. Plus tard, on organisa, après discussion et entente, ce qu'on pourrait appeler un système séparé d'écoles secondaires, et ce mouvement prit forme dans l'adoption de la loi de 1908.

#### LOI DE 1908—COMITÉS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Les comités d'enseignement secondaire nommés en vertu de la loi de 1908 forment partie d'une organisation qui tend à pourvoir à l'accomplissement de certaines tâches qui ne peuvent être accomplies par les commissions scolaires. Le comité est réellement une union coopérative des commissions scolaires du district.

Chacune des six plus grandes villes du pays a son comité d'enseignement secondaire, ainsi que chaque comté. Ce comité se compose en pratique des représentants des commissions scolaires des deux districts. Les comités sont organisés de diverses manières. Ces commissions scolaires, qui dirigent et maintiennent une école d'enseignement secondaire, ont droit à une représentation directe; d'autres qui n'ont pas à maintenir ce genre d'écoles s'organisent en districts et élisent un certain nombre de représentants, et on trouve même, au nombre des membres de ce comité, des représentants du conseil de comté.

#### INSISTANCE SUR LE SOIN À DONNER À LA SANTÉ DES ENFANTS.

La loi de 1908 insiste fortement sur les conditions sanitaires des écoles et des enfants. Les enfants qui entrent à l'école seront examinés par le médecin, et à des époques régulières on leur fera subir un nouvel examen médical, et à tous les enfants dont l'instituteur fera rapport, on fera subir des examens

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

médicaux spéciaux; l'objet de tout ceci est d'attacher au système d'instruction publique des mesures sanitaires qui s'étendront à tout le pays. Les enfants infirmes sont mis de côté, et on leur donne un enseignement spécial. Si un enfant arrive à l'école négligé, sale et avec des habits poussiéreux, la commission scolaire a le droit d'appeler les parents et leur demander la raison d'un tel état de choses, et si les parents n'ont pas fait tout ce qui leur était possible de faire, la commission peut poursuivre, et, pendant ce temps, garder l'enfant en question. Si, au contraire, les parents ont fait tout ce qu'ils ont pu, et qu'une telle condition est due à la pauvreté, alors la commission doit nourrir et vêtir cet enfant jusqu'à ce que les parents soient en position de le faire eux-mêmes. Le but de la loi est de mettre les conditions sanitaires au-dessus du niveau où elles étaient jusqu'aujourd'hui dans l'instruction—soit générale ou professionnelle—des enfants, et de s'assurer que de telles mesures ne viennent pas en conflit avec les vraies conditions sanitaires.

#### COMMISSIONS SCOLAIRES—DEVOIRS ET POUVOIRS.

Le ministère n'a pas enlevé aux commissions scolaires leurs anciens pouvoirs, qu'elles détenaient comme pouvoirs fondamentaux, parce qu'elles veulent que les parents aient voix directes dans le choix d'un instituteur qui puisse convenir aux besoins de la commune, et dans le contrôle, jusqu'à un certain point, de l'éducation de leurs propres paroisses.

L'école est toujours sous le contrôle d'une autorité locale, qui s'assure les services d'un instituteur et prend la responsabilité des bâtiments. Elle reçoit des subventions du comité d'enseignement secondaire, mais ces subventions sont déterminées plus ou moins d'après une base fixe et devront être approuvées par le ministère, et en ceci le comité a toujours voix prépondérante.

S'il arrivait qu'une commission scolaire voulût établir un système d'enseignement en apparence exagéré et absurde, elle aurait eu le droit de mettre ce système en vigueur dans ses écoles, et de par la loi le ministère n'y aurait rien pu faire; mais ce même ministère exerce une influence prépondérante en accordant des subsides aux commissions scolaires si celles-ci se conforment à certains règlements, et une commission scolaire serait tenue de maintenir, à ses propres frais, tout système exagéré et absurde qu'elle aurait entrepris, en prélevant une taxe spéciale sur la paroisse. Si, au contraire, un cours d'enseignement est conforme aux règlements tels qu'établis par le ministère, la commission recevra alors, probablement 50 pour 100 des dépenses totales; ainsi, tout naturellement, on suit le cours jugé par tout le monde comme le plus propre à suivre. Le ministère a droit de véto, mais en même temps l'autorité locale est indépendante en cette matière, et, de fait, a beaucoup de liberté dans le choix et la détermination des cours pour convenir à sa situation particulière, tout en ne sortant pas des règlements scolaires du ministère. Le ministère tolère bien des choses en matière d'enseignement dans une paroisse en particulier, bien que ces choses soient quelquefois contraires aux idées des officiers du ministère. Il ne serait pas sage de pousser les paroisses à suivre une ligne de conduite particulière, sur le seul motif que telle voie serait propre aux intérêts d'une localité,

et ceci contre le désir et sans l'approbation de la commission. Dans tels cas, tout ce que le ministère peut faire c'est de continuer à discuter et d'insister auprès d'elles, mais raisonnablement, et avec un peu d'humour de temps en temps. (Sir John ajoute qu'il lui est venu à l'esprit, parfois, que le seul peuple au monde qui apprécie la valeur du humour était bien le peuple écossais.)

#### SUGGESTION POUR LE CANADA.

Sir John nous fait remarquer que le Canada, qui n'a pas d'Eglise d'Etat, offre ainsi une occasion splendide pour établir ce qu'on pourrait appeler le système des "instituteurs dominants" dans chaque township—non pas un simple instituteur, mais un homme qui prendrait charge de l'instruction générale d'une localité et dont la tâche serait de maintenir élevé le niveau de la culture intellectuelle dans ce township. Sir John avait remarqué que la majorité des instituteurs canadiens sont des femmes, et tout en entretenant la plus haute admiration pour les femmes-professeurs, surtout pour les classes de jeunes enfants, l'expérience en Ecosse, prétend-il, lui a démontré qu'il était de la plus grande nécessité, pour l'avancement satisfaisant en matière d'éducation, d'avoir dans chaque paroisse un homme qui aura plus ou moins le contrôle de l'enseignement dans un township, et qui déterminera ainsi le niveau du développement intellectuel.

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET GÉNÉRAL.

Depuis dix ou vingt ans que l'on semble pencher du côté de l'enseignement professionnel, c'est-à-dire, de l'application de l'instruction à quelques moyens individuels de gagne-pain, soit par la profession, soit par le métier. Même en ce moment le problème de l'instruction générale est celui qui intéresse le plus l'Ecosse intellectuelle; et bien qu'elle fasse des progrès marqués en matière d'instruction, elle regarde néanmoins la solidité de son enseignement élémentaire et secondaire comme le but principal vers lequel doivent tendre tous ses efforts, et que tout autre point doit être considéré comme subsidiaire de celui-ci. On croit cependant que l'instruction générale est devenue trop générale; que lorsqu'un garçon sort, ou de l'école élémentaire ou de l'école secondaire, il va gagner sa vie de quelque manière particulière, et alors il est bon qu'à l'école on doit diriger son intelligence vers les connaissances qui lui seront nécessaires dans ses occupations futures.

Les écoles élémentaires aussi bien que les écoles secondaires pourvoient à ces choses. En général, l'enfant agé de 12 ans est supposé avoir terminé ce qu'on pourrait appeler les études primaires; avoir une bonne et saine instruction en lecture, écriture, arithmétique; quelques connaissances en géographie et en histoire, savoir un peu de dessin et avoir quelques connaissances d'histoire naturelle. Pour les enfants qui n'ont pas encore quitté l'école à 12 ans, il y a des cours classifiés en cours commerciaux, industriels, en cours ruraux sur l'art ménager pour les jeunes filles, et dans chaque école de quelque importance qui admet les enfants de plus de 12 ans, on vise à organiser ces cours en conformité

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

avec le niveau intellectuel de l'école et avec les besoins et la mentalité du milieu. Ces cours font des progrès marqués et sont beaucoup appréciés. Ils sont donnés par l'instituteur en charge, et dans les grandes écoles de ville on a généralement assez d'instituteurs compétents en l'une ou l'autre matière pour donner l'enseignement nécessaire, dans ces cours supplémentaires, et d'une manière plus ou moins complète. Dans les districts ruraux la chose est impossible, et le comité du comté est supposé venir en aide et fournir un personnel enseignant spécial pour y enseigner différentes matières, et qui pourront voyager à travers le comté d'après les arrangements préalables.

Dans le cas des garçons et des filles apprentis employés dans les magasins de la ville, il est très difficile de traiter avec les patrons. A Edimbourg et à Glasgow on a fait beaucoup de progrès dans l'entreprise de pousser les patrons à faire des arrangements spéciaux pour des classes du jour, mais en substance, l'instruction perfectionnée de ceux qui travaillent dans les villes est fournie par les classes du soir qui sont affiliées aux institutions d'enseignement secondaire.

#### ENTRAÎNEMENT PROFESSIONNEL ET OCCUPATIONS SPÉCIALES.

Le sentiment presque général en Ecosse est de donner au garçon la meilleure instruction générale possible aussi longtemps qu'il sera à l'école, et ensuite lui laisser suivre la carrière qu'il aura choisie. Dès qu'il aura la mesure de connaissances qui lui sera nécessaire, il se rendra de nouveau à l'école et fera les arrangements nécessaires pour poursuivre ses études; mais en autant qu'il lui faudra acquérir l'habileté technique (la technique pratique) il y réussira mieux en gagnant son pain dans un emploi rémunératif.

Sous ce rapport il y a une autre tâche que l'école peut accomplir. Dans un grand nombre d'industries, la spécialisation est en honneur; et un apprenti peut bien être employé pendant des années à une toute petite partie de la grande industrie, au point qu'il devient expert dans sa petite spécialité, mais il n'a pas une connaissance complète et générale de l'industrie elle-même. Un entraînement de ce genre est défectueux, et des classes techniques pourraient lui fournir les renseignements techniques qui lui manquent, comme font un grand nombre d'institutions écossaises. Par exemple, dans le collège technique «West of Scotland», de Glasgow, il y a des cours pour les fabricants de chaudières et pour tous les métiers du district, et l'enseignement qu'on y donne n'est pas simplement théorique, mais pratique—non pas pratique dans le sens qu'on y entraîne un garçon à devenir un fabricant de chaudières avant de l'être; mais plutôt, lorsqu'il est fabricant de chaudières on lui dit: «Maintenant, voici certaines choses qu'il vous faut savoir touchant votre métier, choses plus ou moins théoriques, et il y a certaines autres choses que vous devez être capable de faire». Alors moyennant des arrangements avec l'établissement industriel, ce collège donne des cours pendant le jour, le soir, le matin, et à tous temps.

Si les épiciers, par exemple, demandaient des cours spéciaux pour leurs employés, le collège technique considérerait la chose, au point de vue de l'assistance possible qu'il pourrait avoir, et il demanderait à 2 ou 3 des principaux épiciers de la ville, ou patrons ou employés, de se joindre à quelques-uns des

professeurs du collège pour former un comité spécial devant s'occuper de l'organisation d'un cours dans cette industrie. Ce comité se mettrait alors à la recherche d'instructeurs compétents, et organiserait un cours de ce genre au collège. La même chose se produirait sur une plus petite échelle, sans doute, dans les centres intermédiaires, tels que Kilmarnock et Hamilton, mais elle ne pourrait atteindre le même effet dans les plus petits centres.

#### ENSEIGNEMENT EN MÉTIERS.

Le collège «West of Scotland», de Glasgow, possède un système d'enseignement en métiers qui fonctionne aussi bien probablement que dans n'importe quel pays du monde. Ce n'est pas un système qui prépare les garçons à quelque industrie avant que ceux-ci quittent l'école; ce système fournit l'atelier d'un certain enseignement que l'atelier lui-même ne peut donner, soit en théorie, ou il peut être mécanique, en autant que l'élève a été restreint à une petite partie de son métier.

Les constructeurs de navires ont fait des arrangements pour placer quelques-uns de leurs apprentis dans ce collège. L'apprenti travaille pendant une année; alors on lui permet de suivre les cours du collège technique pendant les mois d'hiver, le patron lui payant son salaire comme dans les mois d'été, pendant lesquels il travaille de nouveau au chantier maritime. Ceci est maintenu pendant 3 ou 4 ans, et à la dernière année l'élève, ou plutôt l'apprenti, est permis de suivre les cours du collège durant toute l'année. On lui paye un salaire déterminé au moyen d'une entente entre les compagnies de constructeurs de navires. Plusieurs d'entre-elles sont allées jusqu'à payer à leurs apprentis le salaire régulier pendant tout le temps même quand ceux-ci ont été en dehors de l'atelier toute une année.

#### COURS DE PERFECTIONNEMENT PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES.

Ces cours de perfectionnement ont été en vigueur en Ecosse depuis bientôt un siècle, mais en général ils n'ont été florissants que dans les centres les plus peuplés, ce qui est très naturel, à cause du fait que ces cours n'étaient donnés que le soir, et les difficultés d'un enseignement du soir, en campagne, sont faciles à concevoir. La loi de 1908 permet aux commissions scolaires de donner ces cours dans l'après-midi ou durant le jour, et suggère l'idée que dans les centres ruraux les élèves doivent suivre les classes du jour régulières dans l'après-midi durant les mois d'hiver, par exemple, mais au lieu d'être placés dans une classe et enseignés avec les autres élèves, ils doivent être considérés comme des élèves qui s'instruisent à leurs propres dépens et à qui l'instituteur pourra donner des avis et de l'aide à ses moments libres. Ceci est remettre en pratique une ancienne coutume en Ecosse, lorsque les fils de cultivateurs et d'autres du même niveau social, qui depuis longtemps avaient quitté l'école et travaillaient à la ferme, assistaient pendant deux ou trois mois aux classes d'hiver et y étudiaient les sujets qui leur étaient particuliers:—l'arpentage, l'arithmétique ou tout autre sujet qui leur plaisait, l'instituteur étant à leur disposition pour leur prêter l'aide dont ils avaient besoin.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

La loi a été la cause d'une augmentation très considérable dans le nombre des commissions scolaires qui ont organisé les cours de perfectionnement ou qui ont fait des arrangements pour l'avancement des enfants en matière d'instruction; et c'est le désir du ministère, au moyen de la pression facile et persistante habituelle et du raisonnement, de rendre cette pratique en autant que possible universelle. Ces cours, en général, sont donnés le soir, mais dans les centres ruraux on peut les donner pendant le jour, et il est fort désirable qu'il en soit ainsi à cause des travaux de la ferme en hiver, alors qu'il est assez facile de les organiser de façon à permettre aux élèves de s'absenter.

#### COURS DE PERFECTIONNEMENT PAR LES PATRONS.

Nous trouvons en Écosse un certain nombre de compagnies industrielles qui organisent et maintiennent à leurs dépens et sur leur propre responsabilité des cours de perfectionnement. Ces compagnies reçoivent une subvention du ministère, mais elles supportent et combrent le déficit causé par beaucoup de dépenses, tout comme l'autorité locale aurait à le faire. Si le ministère reconnaît des institutions ainsi fondées comme étant destinées à faire du bien et dont le personnel enseignant est suffisamment compétent, etc., et si l'autorité locale en matière d'enseignement n'y présente aucune objection, alors le ministère leur accorde une subvention.

La Compagnie de chemin de fer «North of Scotland» maintient ces cours de perfectionnement qui se rattachent à ses usines à Inverary, et ne compte aucunement sur l'autorité locale pour défrayer une partie des frais qu'encourt une telle institution. Dans le cas de cette école de chemin de fer le ministère paye à peu près les trois quarts des dépenses encourues.

Tous les crédits accordés par le ministère sont payés aux gérants des écoles, et non à l'autorité locale, et il incombe au ministère de décider si telle ou telle école mérite le support de l'État. Que l'école ait été sous la direction d'une commission scolaire ou d'un corps de directeurs privés, le ministère, par courtoisie et bonne entente, a toujours consulté l'autorité locale quant aux besoins de l'école, et lui a toujours demandé pourquoi ne s'en sont-ils pas occupés eux-mêmes.

#### ENTRAÎNEMENT PROFESSIONNEL DANS LES ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Sous le rapport de l'entraînement professionnel dans les écoles d'enseignement secondaire, sir John dit que, pour lui, il était plus question de ce qu'il espérait qu'elles auraient que de ce qu'elles avaient déjà obtenu, à cause de la grande demande d'une instruction générale dans les écoles secondaires, et la difficulté de les pousser à organiser un cours spécial préparatoire à quelque institution, d'un caractère particulier, autre que l'université. Cependant dans plusieurs centres ou ne perd pas de vue la possibilité des élèves à suivre les cours d'un collège technique.

Le peuple est souvent la cause d'une demande pour l'établissement d'un collège technique; cela dépend beaucoup du district. Une partie de ce devoir

incomble à la commission scolaire ou au comité d'enseignement secondaire, et en dernier lieu au ministère et à ses inspecteurs, qui s'assurent de la considération de cette matière. Ceux-ci sont la cause que ces affaires sont étudiées par le peuple de la localité. Les 67 inspecteurs—28 inspecteurs réguliers et 39 aides—représentent une population, en Ecosse, d'environ 4,500,000 âmes. L'inspecteur est la personne responsable à qui le mot d'ordre est donné. Les 28 inspectorats sont divisés en quatre groupes. Il y a actuellement trois «provinces», et pour certaines raisons spéciales il a été nécessaire de faire des «North West Highlands» un district spécial.

#### COURS SPÉCIALISÉS DANS LES ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Dans les écoles d'enseignement secondaire, le principe d'instruction générale est beaucoup demandé, et on n'admet aucune spécialisation avant que les élèves aient obtenu leur certificat intermédiaire, à l'âge de 15 ou 16 ans. Jusqu'à cet âge, l'élève doit suivre le cours d'enseignement général. On accorde toutefois une certaine latitude, l'anglais étant le sujet prédominant. Le cours comprend aussi l'enseignement des autres langues, anciennes et modernes, selon le choix. Les cinq autres sujets principaux sont les mathématiques, l'histoire, la géographie, les sciences et le dessin. Quand un élève a obtenu son certificat intermédiaire, le ministère demande à l'école de proposer des cours plus spécialisés, tels qu'elle pensera être plus propres à ses élèves en vue de leurs occupations futures. Sans doute la majorité des élèves qui restent à l'école secondaire jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans ont en vue d'entrer à l'université. L'instruction, même après ce stage, est la même que dans les universités, seulement un certain nombre de ces élèves se proposent d'entrer dans un collège technique pour se préparer au génie civil ou autres professions de même nature, ou bien dans une école d'agriculture; et si l'école a un personnel et un outillage propres à ce genre d'enseignement, elle établira des cours spéciaux pour ces élèves.

Pour les filles, le ministère recommande fortement l'établissement de cours spéciaux pour celles qui ayant dépassé l'âge de 15 ans ont leurs certificats intermédiaires, afin de les préparer à la pratique complète de l'art domestique: la cuisine, le blanchissage du linge, et ce qu'on appelle l'art d'être "femme de maison", qui est la base d'un cours de ce genre. Elles ont toujours l'anglais. Parfois elles apprennent une langue étrangère qu'elles ont déjà étudiée, et si elles le désirent, elles peuvent continuer leurs études dans le dessin et en musique. Elles aiment à y demeurer jusqu'à l'âge de 15 ou 18 ans. Plusieurs d'entre elles suivent le cours de trois ans, bien qu'un certain nombre l'abandonnent après la deuxième année.

Dans toutes les villes de quelque importance on donne des cours de menuiserie aux garçons de plus de 12 ans. Dans les centres ruraux, les sujets sont plus divers. La question est d'avoir des instituteurs compétents, et la difficulté est d'avoir un comité plus actif qu'un autre sous ce rapport. Mais un but que l'on se propose d'atteindre avant longtemps, est d'avoir dans toutes les écoles primaires, comme sujet général de classe, tel que le dessin aujourd'hui, un cours de travail du bois pour tous les garçons de douze ans et au-dessus.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Pour les garçons de 15 ans le ministère favorise l'établissement de cours spéciaux, tels que le cours commercial ou un cours préparatoire à l'admission dans un collège technique ou d'agriculture, qui serait facultatif pour la localité qui détient l'autorité en ces matières.

#### GÉRANCE LOCALE ET SURVEILLANCE CENTRALE.

La combinaison d'une gérance locale avec une surveillance centrale—qui ne constitue pas le contrôle absolu, mais qui représente une certaine autorité—est considérée par sir John comme étant d'une grande valeur; car tandis qu'aucun système par lequel chaque paroisse en Ecosse était tenue de pourvoir elle-même à l'instruction des enfants, devait coûter beaucoup moins cher qu'il coûterait aujourd'hui, il serait loin de suffire aux besoins actuels; d'un autre côté, aucun système en vertu duquel le ministère dirigerait toutes les écoles ne serait pas satisfaisant sous bien des rapports, bien qu'il pourrait se faire qu'il fut plus économique que le système actuel. Sir John veut que la question soit étudiée d'une manière active par plusieurs; et ceux-ci ne se mettront pas à l'étude de ces questions sans qu'on leur accorde une certaine responsabilité.

Il y a plusieurs choses que même les comtés ne peuvent pas faire par eux-mêmes, telles que l'entraînement pédagogique (qui est devenu une affaire nationale en Ecosse); aussi, l'enseignement universitaire, le travail des écoles techniques, des collèges techniques et des écoles d'art. Dans un pays de la dimension de l'Ecosse, il ne peut y avoir plus de deux ou trois institutions des plus hautes études. Aussi, outre une commission scolaire dans chaque paroisse, et un comité de comté dans chaque comté, y-a-t'il des organisations pour l'entraînement pédagogique et pour l'enseignement technique supérieur dans chacune des trois "provinces", qui, pour des raisons d'administration en matière d'enseignement, ont été établies dans le but de s'affilier à chacune des universités—d'Edimbourg, de Glasgow et d'Aberdeen.

#### SYSTÈME D'ORGANISATION ET DE COOPÉRATION.

Le système d'organisation en Ecosse consiste en un collège technique, une école des arts, une école d'enseignement ménager et un collège d'agriculture dans chaque province. Ceux-ci sont les centres des opérations; ils donnent l'instruction la plus avancée, et on exige des commissions scolaires qu'elles tracent des programmes qui conviendront à ceux du collège technique et autres. C'est ce qu'on fait graduellement, aussi on a obtenu un système d'enseignement bien organisé et solide. Un système de consultation a été établi entre le collège technique "West of Scotland" de Glasgow et la commission scolaire de Glasgow, qui, jusqu'alors, n'avaient pas coordonné leur travail. Après beaucoup de difficulté tous deux furent persuadés qu'il était nécessaire d'avoir un système d'organisation commun dont l'objectif des cours de perfectionnement dirigés par la commission scolaire serait le collège technique, et qui serait profitable aux élèves en autant qu'il serait maintenu en vigueur. Sans

doute cette coordination est large, il n'est pas question d'une insistance rigide, mais les commissions scolaires de Glasgow et de Govan ont accepté la proposition, et aujourd'hui ce système s'est répandu par presque tout le sud-ouest de l'Ecosse; ainsi les cours de Kilmarnock, Dundurn, Paisley, Greenock, Hamilton, et de bien d'autres centres, sont directement affiliés au collège technique de Glasgow.

Une certaine somme de travail accompli dans une localité représente autant de travail fait par le collège technique, et un élève qui a terminé le cours à certaines autres institutions appelées "centres intermédiaires" est admis à une classe supérieure du collège technique. Chacun de ces centres, tels que Kilmarnock, Paisley et les autres, est, en retour, et en quelque sorte, un centre d'opérations pour tous les cours de perfectionnement inférieurs maintenus dans les villages et les localités rurales. Le but, qui a été amplement atteint mais qui n'est pas tout à fait universel, est d'obtenir une certaine cohérence dans l'organisation scolaire entière. Le collège technique, avec le consentement des commissions scolaires, nomme un de ses représentants qui ne fera que visiter ces écoles et discuter avec les directeurs ce qu'ils pourraient faire et ce à quoi ils devraient viser, comment les classes devraient être organisées, etc., et qui fera rapport sur la nature des travaux accomplis. Le ministère lui demande d'envoyer son rapport à son inspecteur de district, qui y ajoutera les observations ou remarques que le ministère jugera propres, avant de l'envoyer au directeur de l'école. Sans doute tout ce que l'on y ajoutera ne représentera que de simples suggestions, et par conséquent n'aura aucune autorité légale. Le système se propose de n'agir que par bonne entente et bonne foi, et ce n'est que dans des cas extrêmes qu'il aura recours aux commandements.

Le comité provincial ne s'occupe pas de la coordination entre l'autorité locale et le collège technique, parce qu'il se fait une spécialité de l'entraînement pédagogique. Les institutions centrales sont considérées comme les substituts des collèges d'entraînement, et les directeurs des écoles agricoles et centrales comme correspondant au comité provincial pour des fins d'organisation de l'enseignement technique.

#### LES COLLÈGES D'AGRICULTURE.

Le collège d'agriculture d'une province est sous le contrôle d'un corps de directeurs choisis par les différents comtés d'une province, et auxquels on ajoute quelques représentants de l'université, des conseils de ville, etc., en sorte que le collège d'agriculture d'une province est sous la gérance et l'influence de l'opinion des agriculteurs de chacun des comtés où il exerce ses fonctions. L'institution n'est pas, comme en Angleterre, tout simplement un collège dont le travail se résume à l'enseignement de 30 à 100 élèves qui font des études systématiques sur des sujets agricoles, et n'ayant rien à faire avec les autorités pédagogiques. En Ecosse, le collège d'agriculture est vraiment une combinaison des autorités en agriculture—le terme s'appliquant à un groupe de six comtés ou plus, qui peuvent être mis ensemble en vue de l'avancement de l'agriculture dans le district. L'entraînement d'un groupe d'étudiants qui suivent au complet le cours du

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

collège, est en quelque sorte un sous-produit, et non l'objet important, qui est le développement de l'agriculture dans le district par tous les moyens à la disposition du collège. Un des buts que l'on se propose, est le procédé de laisser à ce collège la tâche d'enseigner l'agriculture dans les cours de perfectionnement.

#### AGRICULTURE.

La tâche du collège d'agriculture dans chaque province est de tracer des programmes spéciaux d'enseignement en histoire naturelle—non pas l'agriculture, mais des bases plus générales pour l'étude de la science agricole—propres aux écoles du district et comprenant le jardinage en pratique et l'horticulture. Quant ces programmes sont mis à exécution par les commissions scolaires, les officiers du collège d'agriculture visitent les instituteurs et leur donnent des avis et font rapport de telle visite aux inspecteurs du ministère, qui insèrent dans leur rapport général les remarques de ces spécialités, sur ce sujet particulier, à qui le ministère demande de donner des conseils, inspecter et stimuler. Le ministère ne peut souffrir que toute sorte de gens entrent et sortent de l'école; et toutes ces visites aux instituteurs de la part des institutions spéciales telles que les collèges d'agriculture, sont faites d'après un système que le ministère peut contrôler de façon à ce que l'école ne soit pas importunée à tout moment, et afin qu'il y ait dans les avis donnés aux instituteurs quelque chose de consistant.

Le rapport d'un tel officier du collège d'agriculture est d'abord remis à l'inspecteur du ministère, qui l'envoie au ministère même, qui, à son tour, l'envoie à la commission scolaire en charge de l'école, en y ajoutant les commentaires qu'il juge opportuns; et s'il y a quelques raisons de le faire, le département en envoie une copie au comité d'enseignement secondaire.

Dans le comté de Fyfe, il y a des écoles où sont combinés les cours ruraux, miniers, industriels, et divers autres. Les commissions scolaires pourvoient à l'instruction primaire et à l'enseignement des classes de perfectionnement les moins avancées. Les villes pourvoient, en plus, aux écoles secondaires de première classe. Un comité d'enseignement secondaire ayant la compétence nécessaire fournit des professeurs spécialistes qui circulent dans les districts pour enseigner l'industrie minière et autres.

#### ECOLES PAROISSIALES ET BOURSES.

En Ecosse, le désir traditionnel de quelques parents est d'envoyer un de leurs enfants à l'université. Ce système se pratique dans les régions les plus reculées où il n'y a aucune activité industrielle. Le cas le plus intéressant est celui de l'île de Lewis, où la population, se composant de 30,000 personnes, vit sur un terrain comprenant surtout des tourbières—dans les conditions d'existence les plus affreuses que l'on puisse imaginer—et est extrêmement pauvre. Cependant, à Stornoway, ces années dernières, grâce au système mentionné, l'école secondaire est remplie d'élèves venant de toutes les parties de Lewis qui sont entretenus là grâce à leurs bourses très minimes. En proportion de sa population, Lewis prépare au certificat de compétence final (compor-



DUDDINGSTON, EDIMBOURG. TRAVAIL DANS LES PETITS JARDINS POTAGERS.



DUDDINGSTON, EDIMBOURG. PETITS VERGERS.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d



KETTINS, FORFARSHIRE. SARCLAGE DES PETITS JARDINS POTAGERS.



KETTINS, FORFARSHIRE. PARTIE ROCAILLEUSE ET COUVERTE D'HERBES.

tant l'entrée à l'université) un plus grand nombre d'élèves par mille que toute autre partie de l'Ecosse. C'est renversant. Plusieurs garçons sortant de la grande misère de la petite métairie entrent à l'université et font leur marque dans la vie. Le même sentiment prévaut dans un endroit comme Caithness, qui a le plus grand nombre d'élèves ayant obtenu des certificats de compétence. Banff et Aberdeen sont aussi remarquables sous ce rapport. D'un autre côté, Glasgow, Fyfe et le Midlothian—tous districts industriels—sont très bas dans la proportion des élèves qui se rendent jusqu'à l'instruction secondaire qui les prépare à l'université.

#### ETABLISSEMENT D'ÉCOLES INTERMÉDIAIRES DANS LES «CENTRES» ET INSTITUTIONS DE BOURSES.

Sous le régime de la loi de 1908 les commissions scolaires et les écoles paroissiales continuent à exister; mais, en plus, on a institué à travers tout le pays un système d'écoles intermédiaires où les élèves de 15 à 16 ans peuvent recevoir un enseignement secondaire. Finalement, des écoles d'enseignement secondaires en nombre moins considérable reçoivent des élèves de 17 à 18 ans, et les préparent d'une façon directe à suivre les cours universitaires. Entre temps, le niveau des études universitaires a été considérablement élevé.

Il n'y a pas de séparation étroite entre les écoles élémentaires et les écoles intermédiaires et d'enseignement secondaire. Les vieilles écoles paroissiales ont toute liberté de donner à leurs élèves un enseignement aussi avancé que possible; mais le département invite les autorités de ces écoles, dans l'intérêt de l'élève, à ne pas le garder dans leurs institutions pour faire l'honneur et la gloire du professeur, mais de l'envoyer le plus tôt possible à l'école centrale. C'est à cette fin que la loi de 1908 contient un dispositif pour le paiement de bourses; ainsi, dès qu'un garçon appartenant à la région des hautes terres fait preuve d'un talent remarquable, l'instituteur lui enseigne quelques matières du cours secondaire, et le dirige immédiatement vers une école centrale: il s'en trouve toujours une située à pas plus de 6 milles de distance, ou à peu près. Si l'élève ne peut pas faire le trajet chez lui tous les jours et qu'il doive se pensionner à l'école centrale, il peut obtenir une allocation pour l'aider à faire face à ces frais supplémentaires en s'adressant au comité d'enseignement secondaire. On a dû instituer ce système après avoir constaté qu'il en coûterait trop cher d'établir dans chaque paroisse un système complet d'écoles d'enseignement secondaire. De cette façon, un garçon résidant au fin fond de l'Ecosse se trouve, au point de vue de l'enseignement technique, à jouir des mêmes avantages que si son foyer avoisinait une école d'enseignement secondaire.

Les bourses ne sont pas accordées au moyen de concours; on choisit l'élève qui fait preuve des meilleurs talents aux examens. Au besoin, les parents peuvent d'une façon plus ou moins confidentielle expliquer au comité de l'enseignement secondaire qu'ils n'ont pas les moyens de tenir leur garçon à cette école, et l'élève reçoit une assistance dite «de plein droit»—c'est le mot qu'en emploie dans la circulaire du département. Toutefois, le département n'admet pas que ce soit là un droit absolu, afin d'empêcher les parents de l'élève choisi, lesquels

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

peuvent être des cultivateurs fort à l'aise ou ayant de gros revenus, tout éloignés qu'ils soient des centres, de venir et de dire: «Vous devez payer tout le coût de l'instruction de mon garçon à l'école d'enseignement secondaire».

Ce système de bourses existe aussi pour les écoles techniques. Le comité central de chaque comté dispose de fonds qu'il peut employer à aider des étudiants à se rendre du district à un autre centre, pour y recevoir un plus haut enseignement technique. De la sorte, un élève qui n'habiterait pas Glasgow pourrait tout de même profiter du collège technique qui s'y trouve. A vrai dire, il ne se trouve pas absolument sur le même pied que les élèves de l'endroit; mais grâce à ce plan, on remédie considérablement à la position désavantageuse dans laquelle se trouvent les jeunes gens d'Ayrshire par rapport à ceux de Glasgow.

#### FORMATION DES PROFESSEURS QUI SE DESTINENT À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Un comité provincial, formé des représentants des universités et des écoles de haut enseignement technique, s'occupe de la formation des professeurs. Avant de pouvoir devenir professeur même à une école primaire, le candidat doit avoir suivi un cours complet d'études. Outre ce cours, le département lui offre l'occasion de se spécialiser dans une branche. Par exemple, s'il veut enseigner dans les écoles rurales il peut obtenir les titres nécessaires en suivant un certain cours d'agriculture et en étudiant des matières qui s'y rapportent et qui sont en supplément du cours régulier. Cet enseignement spécial se donne soit au collège d'agriculture ou par des professeurs qui s'y sont formés, ou encore par des professeurs indépendants reconnus par le collège.

La difficulté de choisir des professeurs spéciaux pour l'enseignement industriel et technique par suite de factions rivales voulant l'une avoir un homme affilié aux unions de travail et l'autre voulant un homme indépendant, n'en est pas une qui existe en Ecosse. On ne s'enquiert jamais des convictions du professeur. Les autorités de l'endroit font la nomination, choisissant celui qui semble le mieux en état d'enseigner la matière dont il s'agit et ne s'occupant pas de savoir s'il est membre d'une union ou non. Il arrivera seulement par accident, ou mieux encore pour certaines raisons personnelles, que l'on considérera la question de savoir si un membre est affilié à l'union. Il n'est pas venu à la connaissance du département que des difficultés locales aient surgi à ce sujet et que l'on s'en soit prévalu pour soutenir la candidature d'un professeur au préjudice d'un autre. Il n'existe pas en Ecosse d'institution centrale ou d'autres enseignant les métiers—au moins faisant de cet enseignement sa spécialité. Mais on vient d'organiser un mouvement en ce sens. Dans les écoles techniques élémentaires des villages et des villes, lorsqu'il s'agit d'enseigner une matière comme le génie civil, le département ne se contente pas seulement de professeurs ayant du talent pour la mécanique, mais il exige des gradués de collèges techniques. Pour l'enseignement d'un métier ordinaire d'artisan, il exige des hommes habiles et ayant le talent de communiquer leurs connaissances. A la suite de l'expérience acquise dans les cours de perfectionnement, on en est venu à douter que le professeur d'école ordinaire ait les aptitudes voulues pour bien enseigner les matières techniques. Tant qu'il ne s'agit que d'arithmétique et des mathé-

matiques s'appliquant à l'industrie technique, le travail de ce professeur est satisfaisant; mais pour le véritable enseignement technique il faut des hommes qui soient maîtres de leur art ou de leur métier. Lorsqu'il s'agit de l'industrie textile, celui qui l'enseigne doit être un bon fileur, un bon tisserand et un bon teinturier, etc; la difficulté, c'est de trouver des hommes qui possèdent l'expérience et l'habileté voulues, et qui ont en même temps suffisamment d'instruction pour enseigner, sans parler de l'aptitude spéciale qu'il faut. Dans les grands centres, il n'est pas impossible d'obtenir les services d'hommes ainsi qualifiés en leur offrant un salaire convenable; mais lorsqu'il s'agit de classes moins avancées, la chose n'est plus aussi facile. Au cas où l'on doit faire un choix, sir John se prononce catégoriquement en faveur de celui qui connaît bien le travail pratique et peut l'accomplir; celui-là apprendra à enseigner en s'y exerçant. Les grandes villes comme Edimbourg offrent des cours de peu de durée aux hommes de cette catégorie qui veulent apprendre l'art d'enseigner. Ces cours les mettent en état de savoir diriger leurs classes plus ou moins. C'est au conseil local ou au comité du comté qu'on laisse le soin d'engager ces professeurs; en règle générale, si ce n'est pour les grandes villes, le comité du comté fait le choix.

#### «FONDS ATTRIBUÉ AUX ÉCOLES D'ÉCOSSE.»

C'est une histoire assez compliquée que celle du «fonds destiné à promouvoir l'enseignement en Ecosse». Ce fonds est formé de sommes qui, prélevées sur les taxes locales à titre de primes de secours, ont été attribuées à l'enseignement. On les a allouées successivement à des fins diverses, les faisant servir d'abord au maintien d'institutions centrales, puis à l'encouragement des écoles d'enseignement secondaires; tantôt elles forment des bourses qui amènent aux écoles d'enseignement secondaire des élèves de choix, tantôt elles viennent répondre à des besoins multiples auxquels ne peut suffire une humble commission scolaire,— tandis qu'une réunion de commissions agissant de concert, comme cela se trouve dans le comité du comté, peut accomplir cette œuvre d'assistance pour toutes les paroisses. C'est ainsi qu'on pourra y envoyer des professeurs spécialisés dans l'enseignement de certaines matières. Une paroisse n'aura pas les moyens d'employer une institutrice spécialisée dans l'enseignement de la cuisine; mais ce comité pourra en employer plusieurs et les envoyer donner successivement des cours dans plusieurs districts. On mettra en pratique le même système pour l'enseignement des travaux manuels, de la boiserie, et des autres arts. Voilà, en un mot, l'œuvre accomplie par le comité du comté.

#### AUTRES FONDS DESTINÉS À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Le département accorde aux cours de perfectionnement sous forme de primes une somme annuelle de £112,000. Cela ne comprend pas les sommes servant au maintien des institutions centrales. Pour ce qui est des cours de perfectionnement, le département accorde une prime proportionnée à l'assistance, payant les trois quarts des dépenses après qu'on a déduit les honoraires payés par les élèves. Il y a un certain nombre d'écoles et de cours qui ne reçoivent pas tout à fait les trois quarts de leurs dépenses.

DOC, PARLEMENTAIRE No 191d

Voici d'après quelle base sont votées les sommes pour le maintien des institutions centrales: on voit d'abord quel total forment les sommes approuvées par le département, puis quelles sont les dépenses que se proposent de faire durant l'année à venir le conseil des directeurs, avec les raisons qu'ils donnent pour justifier des augmentations ou des diminutions, et l'on déduit du montant ainsi constitué la somme des honoraires, payant ensuite la balance à même deux sources distinctes—une moitié est contribuée par l'échiquier de l'empire, et l'autre moitié à partie égale par les autorités locales et par le fonds destiné à promouvoir l'enseignement en Ecosse. Si le déficit des institutions locales dépasse la somme prévue, et que l'on juge raisonnable d'augmenter le montant, le département le fait. Dans le cas d'institutions centrales recevant des dotations particulières, le département en tient compte pour économiser sur le fonds attribué aux écoles d'Ecosse.

## PARTAGE DU FONDS DESTINÉ AUX ÉCOLES D'ECOSSE.

Il y a un point sur lequel les autorités sont d'accord maintenant. La formation des professeurs et le maintien des institutions centrales ont les premiers titres au fonds destiné à l'enseignement. Une fois qu'on a donné l'aide nécessaire à ces œuvres, l'argent qui reste est partagé entre les divers comtés d'après le chiffre de la population et en raison inverse de la valeur de la propriété: plus un district est riche, moins il reçoit d'aide *per capita*. Les œuvres qui ont ensuite les premiers titres à ce fonds du comté sont les institutions d'enseignement secondaire, les bourses fondées dans les écoles de district donnant cet enseignement, l'engagement de professeurs spéciaux donnant leurs cours successivement dans toutes les écoles du district, et une ou deux institutions d'importance moindre, telles que l'inspection médicale, etc.

Une fois qu'on a pourvu au maintien de toutes ces œuvres, la balance du fonds est distribuée au prorata entre les commissions scolaires du comté. Ainsi, quand le département dépense plus pour le maintien des institutions centrales, il reste moins d'argent à distribuer dans le comté, et quand les comtés allouent des sommes plus fortes aux écoles d'enseignement secondaire, aux bourses, etc., les commissions scolaires reçoivent d'autant moins d'aide. L'argent que reçoivent les commissions scolaires sert à rendre les impôts moins lourds; si bien que chaque sou allant aux institutions centrales est autant que doit payer en fin de compte le contribuable. Ce système réussit bien, car il a le grand avantage de stimuler le zèle du contribuable pour l'enseignement supérieur, dont il se désintéressait par trop. Si le département avait dit: «Les taxes locales serviront au maintien des institutions centrales», toute l'Ecosse à part deux ou trois régions s'y serait opposée. Sous le régime actuel, c'est le département qui voit à l'application de la loi, à l'emploi des allocations du Parlement et du fonds destiné aux écoles d'Ecosse, et c'est de lui qu'il dépend dans une certaine mesure qu'une somme plus ou moins élevée aille au fonds du comté pour les écoles d'enseignement secondaire, et que les commissions scolaires se trouvent à bénéficier d'une aide qui réduise les impôts; naturellement, le département doit se guider plus ou moins sur l'esprit qui prévaut dans les localités.

## SUBVENTION DES ÉCOLES D'ART, ETC.

Les trois grandes écoles d'art à Glasgow, Edimbourg et Aberdeen—les deux premières étant tout à fait supérieures, offrant dans plusieurs branches un enseignement hautement spécialisé, comptant un nombre très considérable d'étudiants et jouissant d'une grande réputation dans le monde des arts—sont subventionnées d'après le mode décrit pour les institutions centrales. A Glasgow, Edimbourg et Aberdeen, les collèges de science ménagère ou des arts domestiques, le collège commercial (appelé l'Athénée) à Glasgow, aussi bien que le collège de médecine vétérinaire et le collège de la marine à Leith, sont tous maintenus d'après le même principe. Les localités n'accordent pas une aide suffisante pour assurer l'existence de ces écoles, et le département doit payer tous les frais d'entretien après avoir déduit le montant formé par les honoraires que paient les élèves; il prend la moitié de l'argent qu'il doit verser à même le fonds destiné aux écoles d'Ecosse.

La moitié du coût des édifices et de l'aménagement des écoles d'art et des collèges de science ménagère est au compte du département—après qu'il a approuvé les plans—et l'autre moitié à la charge des localités, qui prélèvent les sommes voulues au moyen de souscriptions ou autrement.

Les universités reçoivent des allocations particulières, qui doivent servir en partie à promouvoir l'enseignement scientifique.

## FONDS DIT DE " DÉVELOPPEMENT " POUR LES TRAVAUX DE RECHERCHES ET D'EXPÉRIMENTATION.

Récemment un fonds dit de «développement» a été institué dans le Royaume-Uni pour venir en aide aux travaux d'expérimentation en agriculture, et des institutions comme les collèges d'agriculture d'Ecosse peuvent espérer recevoir de l'aide de cette source pour leurs travaux d'expérimentation. L'agriculture étant une science faite de renseignements, d'enseignement et de conseils, c'est par l'entremise des collèges d'agriculture qu'elle doit se répandre. Il y a une commission dite de «développement» administrant le fonds dans les trois royaumes, et son pouvoir est à ce point étendu qu'une allocation ne peut être faite à moins qu'elle ne l'ait approuvée. Toute organisation ou tout département institué par le gouvernement peut s'adresser à cette commission pour obtenir une allocation; il faut que ce soit pour un objet bien défini et que les circonstances justifient leur demande. Le département d'Ecosse fit récemment à la commission dite de «développement» une demande de secours pour les collèges d'agriculture de l'Ecosse, et il obtint sur le champ une allocation de £60,000 à titre de capital, et la promesse d'un secours annuel qui dépendra des circonstances.

## CHAPITRE XIV: ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT À ÉDIMBOURG.

### SECTION 1: LE SYSTÈME EN VIGUEUR À ÉDIMBOURG.

La capitale de l'Ecosse s'est toujours distinguée par le bon enseignement qui s'y donne. A tous les degrés de l'instruction publique la jeunesse y jouit d'avantages qui ne sont probablement dépassés nulle part en nombre et en qualité. Le nombre des organisations chargées de veiller à l'enseignement est considérable, et une louable émulation règne entre elles, sous l'autorité du département de l'Instruction publique d'Ecosse; on y constate rarement des cas d'empiètement et de jalousie.

Cette multiplicité de corps administratifs, et les rapports existant entre les institutions de divers genre, constitue dès l'abord un problème plutôt difficile et compliqué. On verra toutefois que sous cette complexité apparente existe un système bien ordonné et bien organisé, au sein duquel on trouvera la plupart des éléments demandés par la théorie moderne de l'enseignement.

Voici en quelque sorte la classification:—

#### *A. Enseignement universitaire.*

1. L'université d'Edimbourg, comprenant les facultés des lettres, des sciences, de médecine, de droit, de théologie et le département de musique.
2. L'école de médecine des collèges royaux.
3. L'école de médecine pour les femmes à Edimbourg.

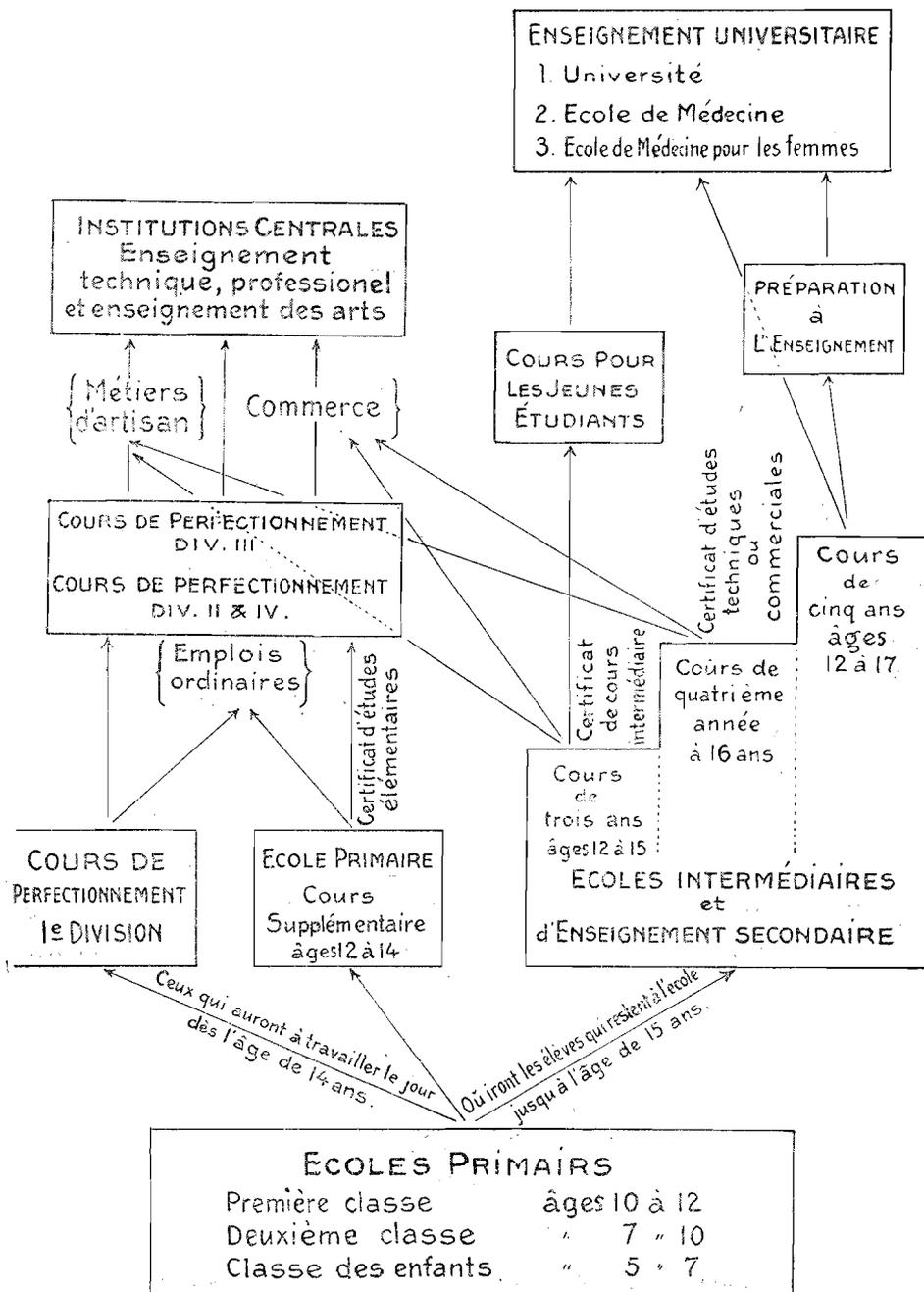
#### *B. Enseignement technique, professionnel, et enseignement des arts.*

1. Le collège Heriot-Watt.
2. Le collège des arts.
3. Le collège royal (Dick) de médecine vétérinaire.
4. L'hôpital et l'école dentaire.
5. Le collège d'agriculture.
6. L'école de cuisine et de science ménagère.
7. Les collèges de préparation à l'enseignement.
8. Les cours de perfectionnement organisés par la commission scolaire d'Edimbourg.

#### *C. Enseignement intermédiaire et secondaire.*

1. Les écoles soutenues par des dotations.
2. Les écoles privées.
3. Les écoles maintenues par la commission scolaire d'Edimbourg.
4. Les institutions centrales pour les jeunes gens (préparation à l'enseignement).

## DIAGRAMME INDIQUANT LES RAPPORTS QUI EXISTENT ENTRE LES DIVERSES INSTITUTIONS



DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

*D. Enseignement primaire.*

1. Les écoles maintenues par la commission scolaire d'Edimbourg.
2. Les écoles dues à des initiatives individuelles.

*E. Ecoles et institutions spéciales.*

1. Les hôpitaux qui donnent un enseignement en vertu de dotations particulières:—

L'hôpital Donaldson,  
L'hôpital John Watson,  
L'hôpital dit « Trades Maiden »,  
L'hôpital des orphelins.

2. L'asile et l'école du Roi pour les aveugles.
3. L'institution réservée aux sourds et muets.
4. Les écoles spéciales de la commission scolaire d'Edimbourg:—  
Ecole de Willowbrae pour les enfants arriérés,  
Ecole de la rue Duncan pour les enfants arriérés,  
Ecole industrielle du jour de Saint-John's-Hill.

## ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT.

Ce qui précède nous montre donc que le système d'enseignement est très étendu et très varié. C'est au nombre des institutions et aux organisations publiques si diverses qui s'occupent de leur administration que l'on doit le vif intérêt que tout le monde porte à la cause de l'enseignement et qui est un des traits caractéristiques d'Edimbourg.

Il y a cependant encore un point qui laisse à désirer dans ce système. On ne trouve dans la ville aucune institution centrale pour l'enseignement de la musique qui relierait l'enseignement donné dans cette branche dans les écoles primaires et les écoles d'enseignement secondaire aux études avancées que poursuivent à l'université un nombre relativement restreint d'étudiants, bien qu'à vrai dire on enseigne la théorie de la musique dans les classes du soir au collège Heriot-Watt.

En 1910 la population d'Edimbourg était de 320,315, et le nombre de personnes attachées à l'enseignement comme membres des conseils de direction, comme administrateurs, professeurs des diverses matières, employés subalternes, peut être considéré comme s'élevant à pas moins de 3,500. Le coût annuel pour tout le système n'est pas moins de £500,000 (\$2,400,000); et en dépit du grand nombre de corps administratifs indépendants, on peut dire que les résultats de l'emploi de cet argent sont un système efficace très caractéristique. Si l'on tient compte que dans chaque région de l'Angleterre, depuis la loi de 1902, la coordination des degrés de l'enseignement est déterminée par les autorités locales, on reconnaîtra que l'efficacité du système en honneur dans la capitale de l'Ecosse constitue une preuve manifeste d'une coopération cordiale et des nobles ambitions des organisations diverses qui administrent l'enseignement.

Le travail d'administration de la commission scolaire régit les départements suivants:—enseignement élémentaire, enseignement supérieur, bureau d'ins-

pection médicale, bureau de renseignements et de placement dans le domaine de l'instruction publique, magasins, travaux divers, assistance à l'école et administration des finances.

#### DIRECTION PROFESSIONNELLE.

Le conseil d'Edimbourg a un personnel complet chargé de l'inspection médicale et tient un bureau de placement rendant de grands services. Ceux qui ont la tâche de faire l'inspection médicale surveillent la croissance physique de l'enfant pendant toutes ses études; les directeurs du bureau de placement s'occupent de ses intérêts dès qu'il arrive à l'âge de quitter l'école, lui indiquant les meilleurs emplois à rechercher et les occasions qui s'offrent dans la ville. Il arrive très souvent que le jeune homme obtient ainsi une position satisfaisante. Les directeurs d'établissements dans la ville prêtent aux membres du bureau un concours actif et cordial, et tous s'intéressent au système des cours de perfectionnement que le bureau a si bien organisés.

#### FINANCES DE L'ENSEIGNEMENT.

Les ressources dont le conseil disposa pour l'exercice finissant le 15 mai 1910, provenaient de trois sources différentes:—

(1) *Contribution du gouvernement (par l'entremise du département de l'Instruction publique en Ecosse):*

	£	s.	d.
Ecoles du jour: (a) allocations en vertu de la loi.....	50,255	19	9
“ (b) aide aux impôts.....	21,000	0	0
Cours de perfectionnement: (c) en vertu de la loi.....	9,139	2	1
Fonds destiné aux écoles d'Ecosse.....	22,275	13	11

Tortal des contributions du gouvernement..£102,670 15 9

(2) *Taxes prélevées par les autorités de l'endroit:*

Taxes scolaires..... 138,000 0 0

(3) *Sommes provenant de sources diverses:*

Honoraires, vente de livres, dotations, etc..... 6,719 6 7

Montant total des taxes, etc.....£144,719 6 7

Grand total.....£247,390 2 4

Sur ce revenu total on employa la somme de £144,484 2s. 2d. à rembourser les emprunts, intérêt et principal, et à payer les dépenses mises au compte du capital et auxquelles n'avait pas suffi le montant emprunté. Une fois cette somme déduite du revenu des taxes, etc., il restait un montant de £100,235 4s. 5d. pour servir à l'entretien des écoles, en plus du montant de £102,670 15s. 9d. provenant du gouvernement.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Voici quels étaient les frais d'entretien:—

(1) <i>Coût de l'enseignement:</i>	£	s.	d.
(a) Ecole du jour.....	176,301	1	10
(b) Cours de perfectionnement.....	14,955	19	4
(c) Frais d'administration, etc.....	10,592	6	5
Total.....	201,850	7	7

Voici maintenant le pour-cent des dépenses totales pour chacun de ces trois item:—(a) 71·6 pour 100; (b) 6·1 pour 100; (c) 4·3 pour 100.

Les sommes allouées à l'enseignement à Edimbourg par les autorités de l'endroit apparaissent dans les montants suivants formés par les taxes annuelles:

Année	Population	Montant.
1880.....	235,670	£23,356
1890.....	302,262	52,170
1900.....	317,459	99,106
1910.....	320,315	138,000

## SECTION 2: ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

### CLASSEMENT DES ÉLÈVES.

Dans les 39 écoles primaires sous la direction du conseil, le classement des élèves se fait d'après les lois décrétées par le département de l'Instruction publique de l'Ecosse. Il y a trois divisions: la classe des enfants, où l'on donne un enseignement approprié à des enfants de moins de 7 ans; la classe dite «junior», pour les enfants de 7 à 10 ans, et la classe dite «senior», pour ceux de 10 à 12 ans.

Le classement peut se faire cependant sans tenir compte de l'âge, lorsqu'on a des raisons pour retenir des enfants dans une classe bien qu'ils aient dépassé l'âge spécifié.

L'enseignement dans ces classes est ordonné de telle façon que les élèves acquièrent graduellement les connaissances nécessaires aux examens d'admission, qu'il leur faut subir pour être admis aux classes supérieures ou aux cours complémentaires institués dans trente-deux de ces écoles primaires.

### CARACTÈRE GÉNÉRAL DU COURS PRIMAIRE.

Nous donnons ci-après une vue générale de l'enseignement donné dans les quatre classes, bien que l'on y introduise de légères variantes pour répondre aux besoins particuliers de certains districts.

On enseigne dans toutes les classes la lecture, l'écriture et l'arithmétique, dans la mesure des connaissances que possède déjà l'élève; on y enseigne également la culture physique, le solfège, le dessin, et l'étude de morceaux de poésie ayant un mérite littéraire, tandis que les jeunes filles apprennent à faire des

travaux à l'aiguille. On consacre aussi un certain temps à l'enseignement religieux et aux notions de la tempérance. On prend tous les moyens possibles d'habituer les enfants à pratiquer la ponctualité, la propreté, un bon maintien et de bonnes manières; on leur enseigne aussi à se respecter et à respecter le prochain.

Dans la classe des enfants, l'enseignement est nécessairement très élémentaire; c'est pourquoi on y fait un grand usage des méthodes du jardin de l'enfance.

On commence dès la division des jeunes à enseigner la géographie; on leur donne des leçons de langue anglaise, et ils apprennent les premiers éléments d'histoire naturelle. L'objet de ce dernier enseignement est d'amener les élèves à avoir l'esprit d'observation et à s'intéresser aux objets qu'ils rencontrent tous les jours, aux phénomènes de la nature, bref à tout leur entourage à l'école. Dans la division des aînés, on continue à enseigner les sujets susmentionnés en les développant graduellement, et on commence à enseigner l'histoire.

Dans toutes les classes l'enseignement est ordonné de telle sorte que les enfants d'une intelligence moyenne peuvent finir leur premier stage à la fin de leur douzième année. C'est alors qu'avec un certificat de leur professeur et du principal de l'école, établissant qu'ils se sont bien acquittés de leur tâche à l'école, ils vont se présenter à l'inspecteur en chef pour se faire enrôler dans le cours complémentaire et dans la classe supérieure.

Cette visite est autrement dite un examen d'admission, car les élèves qui s'y présentent sont censés pouvoir:—

(a) Lire à première vue en prononçant bien et en divisant leurs phrases comme il convient: le sujet de la lecture est une narration en prose n'offrant que des difficultés élémentaires.

(b) Écrire sur dictée en épelant bien les mots et en écrivant d'une façon lisible et régulière.

(c) Répondre aux questions que leur pose l'inspecteur sur la signification des mots et des phrases contenus dans les livres de classe.

(d) Faire une composition dont on leur donne un canevas, et refaire par écrit la substance d'un passage qu'on leur lit.

(e) Connaître les quatre règles simples, les fractions faciles à résoudre et d'usage courant, et les décimales de trois chiffres; appliquer rapidement les connaissances qu'ils possèdent à des problèmes pratiques, faisant tantôt du calcul mental, tantôt du calcul par écrit; résoudre des problèmes d'argent, de poids et de mesures.

(f) Faire preuve en un mot d'une connaissance suffisante de tous les autres sujets compris dans le cours qu'ils viennent d'achever.

Une fois ces examens subis, les élèves qui ambitionnent d'obtenir le certificat de cours intermédiaire s'enrôlent dans la classe supérieure, tandis que ceux qui devront quitter l'école dès l'âge de quatorze ans vont suivre les cours complémentaires.

### COURS COMPLÉMENTAIRES.

Ces cours, qui se donnent dans trente-deux des écoles primaires, sont en somme la continuation et le développement des matières enseignées préalablement. On y ajoute un nouvel intérêt en montrant à l'élève le profit qu'il pourra en retirer après ses années d'école.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## COURS COMMERCIAL.

Les élèves qui se proposent d'entrer dans le commerce suivent le cours commercial, dans lequel ils devront se familiariser avec les principes de l'arithmétique appliqués aux transactions courantes dans le monde des affaires. Les plus simples méthodes de tenue de livres sont expliquées et démontrées par des exemples pratiques; la manière usuelle de rédiger les factures, reçus, chèques, etc., est expliquée en détail; on enseigne l'écriture courante de façon à ce que les élèves écrivent rapidement, tout en ayant une écriture bien lisible et des lettres bien formées.

## COURS INDUSTRIEL.

Dans ce cours on enseigne aux élèves la géométrie élémentaire et le mesurage, en leur faisant tirer des lignes au compas, en leur faisant tracer et mesurer des angles à l'aide du rapporteur et de l'équerre. On enseigne aussi l'emploi du système graphique pour établir les rapports de diverses quantités entre elles, et les méthodes en usage pour mesurer les solides. Des leçons pratiques sont données en arithmétique, et l'élève apprend à se familiariser avec l'emploi du pied-de-roi ordinaire et des échelles basées sur le système décimal. Les élèves fréquentent l'atelier attaché à l'école, où ils s'habituent à se servir des instruments et à reproduire les dessins qu'on leur donne comme modèles, et même à composer eux-mêmes des dessins d'après des objets mis sous leurs yeux. Ceux qui sont suffisamment avancés apprennent les premiers principes de la mécanique et résolvent les problèmes contenus dans les manuels élémentaires de construction d'édifices ou de construction de machines et dans les manuels de dessin.

## COURS DE SCIENCE MÉNAGÈRE.

Les jeunes filles suivent un cours de science ménagère qui leur donne les connaissances essentielles dans toutes les sphères de l'économie domestique. Ce cours comprend une série de leçons soigneusement coordonnées dans l'art de la cuisine, du blanchissage et des travaux à l'aiguille; il comprend le ravaudage, la coupe, la couture, et l'emploi de la machine à coudre. Dans un certain nombre de ces écoles les jeunes filles s'habituent aussi à tenir maison; elles font les achats au marché et tiennent compte de leurs dépenses. On prend grand soin, dans ces leçons, de faire comprendre aux élèves le pourquoi des méthodes pratiques qu'on leur enseigne.

## ÉTUDES GÉNÉRALES.

Ces cours n'ont pas uniquement en vue la préparation des élèves à un certain emploi, mais aussi la formation de citoyens utiles, au fait de leurs devoirs et en état de faire un emploi judicieux de leurs loisirs en même temps qu'ils gagnent honorablement leur vie. De là vient que tous les cours comprennent certains sujets qui se trouvent ainsi combinés avec l'enseignement spécial. L'enseigne-

ment d'ordre général comprend l'anglais, et l'on s'y efforce de développer le goût des élèves pour la bonne littérature; il comprend aussi des lectures à la maison avec une série de leçons de composition, les soins hygiéniques à donner au corps, la pratique de l'économie, l'étude des conditions qui entourent chaque métier et chaque emploi, l'étude des institutions du pays, de l'histoire et de la géographie de l'empire.

Dans le cours complémentaire, on exige que chaque élève tienne compte du travail qu'il accomplit, et il doit en faire rapport à l'inspecteur en chef. Ce rapport sert de fondement au certificat d'études qui lui sera accordé à la fin de son cours d'études primaires, et constitue son passe-port pour entrer dans la deuxième division des cours du soir.

### ÉCOLES CENTRALES.

Etant donné le caractère varié des élèves qui fréquentent ces écoles, il n'est pas toujours possible de diriger les trois cours de la façon indiquée plus haut. Dans plusieurs cas, on doit ou omettre l'un de ces cours, ou le combiner avec d'autres. Les faits ayant démontré que ce système ne donnait pas toujours satisfaction, le conseil décréta en 1909 que, pour faciliter le classement des élèves, pour réduire le coût de l'aménagement et fournir un personnel mieux adapté à cette forme d'enseignement, il était désirable de n'établir des écoles centrales que dans les endroits où les cours complémentaires pouvaient exister avec profit.

### MATIÈRES COMPRISES DANS CERTAINS COURS.

Il ne serait peut-être pas hors de propos de donner ici en détail les matières que l'on enseigne dans certains de ces cours:—

*Hygiène et tempérance.*—Ce cours est la continuation de ceux qui existent depuis quelques années. Un manuel de tempérance a été récemment publié par le Conseil de l'Instruction publique d'Ecosse et la commission scolaire a décidé d'en faire un livre de classe pour ses écoles. Dans les classes inférieures au cours complémentaire, on unit l'enseignement de ces matières à l'étude de l'histoire naturelle et de la culture physique, ou encore, aux leçons de maintien et de bonne conduite données aux élèves. Dans le cours complémentaire cet enseignement fait partie des lois d'hygiène et se donne d'une façon plus systématique.

L'enseignement de la tempérance au moyen des Écritures se fait au moins une fois par mois aux heures consacrées à l'enseignement religieux.

*Chant.*—Il y a six professeurs chargés de cet enseignement, et qui consacrent la plus grande partie de leur temps à la classe des aînés et au cours complémentaire des écoles qu'ils visitent. Dans les autres classes, c'est aux professeurs réguliers à qui incombe cette tâche, et leur travail est soumis à la surveillance d'un inspecteur; c'est le système qui prévaut dans la classe des jeunes.

*Enseignement des arts manuels.*—Cet enseignement se donne dans toutes les écoles, sous forme de dessin et de travail du bois. Il y a trente-trois ateliers attachés aux écoles, dont 22 servent aussi à l'enseignement de la cuisine. A la dernière session, on comptait 4,789 garçons inscrits. Ces cours ne s'adressent qu'aux élèves au-dessus de douze ans, mais l'année dernière on en comptait 216 qui n'avaient pas encore atteint cet âge.

*Travaux à l'aiguille.*—Cette matière est comprise dans le cours de toutes les écoles. A l'exception de trois écoles, où les professeurs réguliers ont charge de cet enseignement, ce sont des professeurs spéciaux qui enseignent la couture. Dans un grand nombre d'écoles, on apprend aux élèves à faire des robes. Il n'y a qu'une école où l'on se contente d'une seule maîtresse de couture; dans 20 écoles la maîtresse est secondée par une aide; dans 7, par deux aides, et dans 8 par 3 aides.

Les inspecteurs en chef s'accordent à louer hautement cet enseignement.

*Cuisine, blanchissage et science ménagère.*—Il y a 13 professeurs qui consacrent tout leur temps à l'enseignement de ces matières dans les diverses écoles, et toutes les écoles, à part trois, ont institué ces cours.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

*Jardins d'écoles.*—Onze écoles ont créé, à coté de l'enseignement de l'histoire naturelle, un cours de jardinage, et ils ont installé sur leur terrain, à l'exception d'une ou deux écoles, des plates-bandes et des jardins où les élèves s'exercent à la culture. Les principaux des écoles louent à qui mieux mieux la valeur de ces travaux au point de vue de la formation, et en le coordonnant, comme il est facile de le faire, avec les autres matières, il donne plus de vie à l'enseignement de l'histoire naturelle et constitue un facteur important dans le redressement des dispositions de l'élève porté à mal faire et à détruire. Ces jardins n'ont pris de l'extension en Ecosse que tout récemment.

### SECTION 3: COURS DE PERFECTIONNEMENT.

Ces cours s'adressent à ceux qui ont suivi les cours complémentaires et aux autres élèves qui ont pris un emploi après avoir quitté l'école primaire. Le but qu'ils poursuivent pourrait se présenter sous quatre chapitres différents :

(1) Le bien-être physique, grâce au soin et au développement de la santé chez les jeunes gens. On désire que les enfants soient sains de corps afin de jouir d'une bonne santé et de grandir dans des conditions avantageuses.

(2) Un champ plus grand de sympathies humaines, en portant l'élève à prendre plus d'intérêt à la vie et à s'affiner. On lui fait subir l'influence des bons livres et on l'intéresse à la bonne littérature; c'est ainsi qu'il apprend les choses qu'il lui faut connaître.

(3) La préparation des jeunes garçons et des jeunes filles à accomplir un travail pratique. On les aide à acquérir la connaissance d'un art, d'une industrie ou d'un travail quelconque qui leur fournira plus tard le moyen de gagner leur vie agréablement. En même temps qu'il suit ces cours de perfectionnement, l'élève apprend son métier au moyen d'un travail pratique qui lui rapporte déjà un salaire, et dans ses soirées ou ses après-midi il assiste à ces cours qui complètent l'instruction et l'entraînement obtenus à l'atelier, au bureau ou à l'usine.

(4) Le sens de la responsabilité future de l'élève, en tant que citoyen. On veut que les jeunes garçons et les jeunes filles se rendent compte, après l'âge de 14 ans, des devoirs qui leur incomberont comme citoyens d'Edimbourg, et qu'ils s'habituent déjà à comprendre les responsabilités et les obligations qui incombent aux habitants d'une ville, tout aussi bien que les droits et les privilèges dont jouit le citoyen.

On voit donc par là qu'il y a véritablement quatre principaux objets: le soin de la santé, un champ plus vaste d'intérêt et de sympathie, le développement de l'habileté en vue d'une occupation, et les devoirs du citoyen.

L'extension prise par les cours de perfectionnement en Ecosse en général, et à Edimbourg en particulier, a été remarquable ces années dernières, et l'on peut dire que cela est dû au nouveau régime institué il y a huit ans environ par la Commission scolaire d'Edimbourg. Aujourd'hui la qualité des études est infiniment supérieure au cours que l'on suivait il y a dix ans, et les élèves s'intéressent profondément à leur travail.

Plusieurs causes ont contribué à ce changement: en premier lieu l'engagement de professeurs experts pour enseigner les matières scientifiques et techniques, aussi bien que les métiers, dans les cours de perfectionnement.

## ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DE CES COURS.

Les cours publics du soir sous la direction de la commission scolaire furent institués en 1873, alors que le nombre total des élèves inscrits dans les onze centres compris dans Edimbourg s'élevait à 983, donnant une assistance moyenne de 410. L'assistance varia très peu durant les treize premières années; avant 1906 il n'y eut qu'une année où le nombre des élèves inscrits fut d'à peu près quatre mille. La Commission scolaire d'Edimbourg a, depuis l'année 1904, porté une attention toute spéciale à son système de cours de perfectionnement. Elle a recherché la coopération des patrons, des philanthropes, des organisations d'initiative privée, des parents et des professeurs, et le résultat c'est que dès 1910 le nombre des élèves inscrits s'élevait à plus de 10,000. L'augmentation a été depuis 1905 de 6,500, soit 186 pour 100. Le livre bleu du département de l'Instruction publique loue dans les termes suivants la politique suivie par la commission scolaire:—

«Un exemple nous est encore fourni cette année de ce que peuvent faire les efforts réunis d'une organisation. Cet exemple se trouve dans la nouvelle augmentation remarquable de l'assistance aux cours de perfectionnement dirigés par la Commission scolaire d'Edimbourg.»

Les détails suivants offrent un intérêt particulier:—

(1) Alors que le nombre des élèves qui assistent aux cours a triplé depuis 1904-5, les taxes ont à peine doublé.

(2) En 1904-5, avec une assistance de 3,600 élèves environ, les frais s'élevaient per capita à 13s. 9d; en 1908-9, avec un nombre deux fois plus élevé d'élèves, les frais per capita n'étaient que de 9s. 9d.

(3) L'augmentation de l'assistance a été constante depuis 1905-6; dans les trois dernières années la moyenne de l'augmentation annuelle a été en chiffres ronds de 1,170 élèves.

(4) En 1904-5, l'année où le nombre des élèves fut le moins élevé, les taxes furent les plus élevées.

## NATURE DU TRAVAIL.

Dans les années qui suivirent immédiatement le passage de la nouvelle loi de l'enseignement de 1872, l'objet principal des cours du soir était de remédier aux points faibles de l'enseignement donné dans les écoles du jour, et de fournir une instruction élémentaire à ceux qui n'avaient pu assister à l'école du jour. Ces dernières années, l'objet des cours de perfectionnement est devenu de plus en plus l'ambition de continuer l'enseignement au point où l'avait laissé l'école du jour, et de faire connaître les principes qui gouvernent les emplois que tiendront les élèves. Depuis 1893 il existe un code spécial de réglementation pour les cours du soir. Il y est spécifié que les cours peuvent se donner à aucune heure du jour, soit le matin soit le soir, et c'est précisément pour cela que l'on a substitué au terme «cours du soir» ce nom de «cours de perfectionnement». Voici quels sont les cours établis par ce code:

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

- (1) Cours pour compléter l'instruction générale élémentaire—première division.
- (2) Cours d'enseignement élémentaire pour certaines matières, en particulier pour celles qui préparent l'élève à un emploi divers ou à une profession—deuxième division.
- (3) Cours d'enseignement systématique ordonné de façon à préparer l'étudiant à l'exercice d'un art particulier, d'une industrie ou d'un emploi divers—troisième division.
- (4) Cours auxiliaire pour l'enseignement de la culture physique, des exercices militaires, de la musique vocale, de la sculpture du bois, des travaux artistiques à l'aiguille et de l'élocution—quatrième division.

#### LOIS DÉCRÉTÉES PAR LES DÉPARTEMENTS.

La Loi d'instruction publique de 1908 pour l'Ecosse donne aux cours de perfectionnement une portée beaucoup plus considérable, et leur organisation n'est plus laissée à l'initiative des commissions scolaires. L'article 10 de la loi ordonne aux commissions scolaires d'instituer des cours de perfectionnement convenables, afin d'enseigner aux jeunes personnes âgées de plus de 14 ans les arts et les industries en honneur dans le district, aussi bien que pour enseigner la langue et la littérature anglaises, les lois de l'hygiène et la culture physique. Le même article donne aux commissions scolaires le pouvoir de faire, de modifier et de rappeler des ordonnances exigeant l'assistance aux cours de perfectionnement des jeunes gens de 14 à 17 ans.

Dans une circulaire expliquant la loi, le département de l'Instruction publique d'Ecosse démontre aux commissions scolaires des districts industriels qu'il n'existe pas pour eux de devoir plus important et plus pressant que l'organisation d'un mouvement ayant pour but de faire mieux profiter les années de l'adolescence à la vie que mènera l'adulte. Quant à l'exercice des pouvoirs conférés à la commission scolaire, voici ce que dit l'article 10:—

«Avant d'exiger l'assistance obligatoire, on s'efforcera de fixer les cours aux heures les plus favorables et d'obtenir l'assistance volontaire, en conférant avec les patrons et les associations ouvrières, et en obtenant le concours d'autres organisations. Si l'on doit en arriver à rendre l'assistance obligatoire, on pourra limiter cette obligation dans les premiers temps à ceux qui n'ont pas suivi, après avoir quitté l'école primaire, le minimum du cours complémentaire (un an et demi) »

#### ÉTENDUE ET CARACTÈRE DES COURS.

Les cours de perfectionnement sous la direction de la commission scolaire se donnent dans 28 écoles. Ces cours forment le trait d'union entre les écoles primaires et les cinq institutions centrales. Ils répondent aux besoins des élèves, qui, obligés de travailler durant le jour, désirent néanmoins étendre leur champ de connaissances, ou faire des études se rapportant à l'emploi qu'ils se proposent de tenir. On s'est beaucoup intéressé ces dernières années à ces cours, et on s'est efforcé de les rattacher aux industries et aux emplois en honneur de la ville. La commission se tient en rapport avec tous les patrons et prend leur avis touchant l'organisation des cours et les besoins des industries. Les cours se donnent trois soirs par semaine et durent tant l'été que l'hiver. On a constaté qu'un système d'assistance libre bien organisé et l'emploi d'un bon personnel attirent un grand nombre de jeunes gens des deux sexes, et l'on n'a pas eu à recourir au système d'assistance obligatoire, bien que la loi de 1908, comme nous l'avons vu, donne à la commission le pouvoir de passer des ordonnances à cet effet.

Dans l'hiver de 1910-11 le nombre des élèves s'élevait à 10,099, et dans l'été de 1911 à 3,020.

Cet enseignement est pratiquement gratuit, puisque les honoraires payés pour le terme (5s.) sont remboursables dans toutes les écoles (excepté trois d'entre elles qui sont destinées aux adultes ayant plus de 20 ans), à la fin du terme, à chaque élève ayant obtenu une moyenne de 80 pour 100 sur les jours d'assistance possible. La liste suivante fera voir l'étendue et la variété de l'enseignement qui s'y donne.

#### MATIÈRES DES COURS.

*Première division.—Cours ayant pour objet de compléter l'enseignement élémentaire général.*

Anglais et arithmétique, avec un ou plus des sujets suivants—institutions de l'Empire, droit civique, lois de l'hygiène, dessin, travail du bois, tenue de livres commerciale, travaux à l'aiguille, cuisine, blanchissage, confection des robes et des chapeaux.

*Deuxième et troisième divisions.—Cours spéciaux.*

#### COURS D'ANGLAIS:—

Composition, langue et littérature anglaises.

#### COURS COMMERCIAL:—

(i) Cours de sténographie:—

Anglais, sténographie, dactylographie.

(ii) Cours commercial général:—

Deux ou plus des sujets suivants: arithmétique commerciale, conduite des affaires, tenue de livres élémentaire, sténographie, anglais, géographie commerciale, français, allemand, espéranto.

(iii) Cours commercial combiné:—

Cours d'affaires pratique, cours d'affaires théorique (histoire, géographie et économie politique).

#### COURS TECHNIQUE:—

- (i) Cours élémentaire de génie civil.
- (ii) Cours élémentaire de physique.
- (iii) Cours pour les ingénieurs en bâtiments.
- (iv) Cours élémentaire pour la construction des édifices.
- (v) Travail du plombier.
- (vi) Charpenterie et menuiserie.
- (vii) Ebénisterie.
- (viii) Art du tapissier.
- (ix) Fini français.
- (x) Imprimerie.
- (xi) Pâtisserie et boulangerie.
- (xii) Art du tailleur.
- (xiii) Travail du plâtrier.
- (xiv) Polissage du cuivre.

#### COURS D'ART:—

- (i) Cours d'art en général.
- (ii) Bois sculpté et dessin.
- (iii) Modelage en bronze et en cuivre.
- (iv) Modelage en cuir.

#### COURS DE SCIENCE MÉNAGÈRE:—

Deux ou plus des sujets suivants—Cuisine, travaux à l'aiguille, blanchissage, soins du ménage, couture, soins à donner aux victimes d'accidents, soins à donner aux malades à la maison, hygiène et tempérance.

*Quatrième division.—Cours additionnels.*

- (i) Culture physique.
- (ii) Natation et mode de secourir les personnes en danger de se noyer.
- (iii) Musique vocale.
- (iv) Bois sculpté.
- (v). Elocution.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Le travail de ces classes se trouve coordonné avec l'enseignement supérieur donné dans les institutions centrales grâce à de fréquentes conférences tenues entre les professeurs et les directeurs intéressés, et grâce à la publication d'un prospectus conjoint expliquant en détail les rapports qui existent entre ces différents cours.

#### ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DES MÉTIERS.

Il convient de remarquer les efforts que fait la Commission pour faciliter l'enseignement élémentaire des métiers. Outre la nouvelle école complémentaire de Tynecastle, on a installé une série de 18 ateliers dans un édifice de deux étages de 406 pieds de long sur 28 de large, avec du côté ouest une aile additionnelle de 100 pieds de long. L'édifice à 33 pieds de hauteur, et l'espace dans chacune des pièces est de 1,000 pieds carrés en moyenne.

La construction de cet édifice n'a coûté que £6,000, ce qui donne la moyenne très peu élevée de  $3\frac{1}{4}$ d. pour chaque pied cube. L'aménagement et l'outillage, y compris les moteurs électriques indispensables, ont coûté £2,020, ce qui fait un coût total de £8,020.

Voici l'usage auquel on destine les 18 pièces:—les ingénieurs et les polisseurs de cuivre, les ferblantiers, les mouleurs, les dessinateurs, les ébénistes, les charpentiers et les menuisiers, les plombiers, les bourreurs, les plâtriers, les expérimentateurs, et les dessinateurs d'instruments de mécanique, ont chacun une pièce à leur disposition pour l'exercice de leur art ou de leur métier; trois pièces sont consacrées à la cuisine, 2 au blanchissage, et 2 à la confection.

Cette école fut ouverte en septembre 1911, avec un personnel de 23 professeurs, tous des experts dans leur domaine respectif, et 391 élèves s'inscrivirent. Le cours des ingénieurs comptait 115 élèves, celui des polisseurs de cuivre 20, celui des mouleurs 21, celui des ferblantiers 35, celui des ébénistes 21, celui des menuisiers 24, celui des plombiers 40, celui des plâtriers 21, celui des bourreurs 11, celui des tailleurs 22, et des tailleuses 32.

L'assistance durant l'hiver fut très satisfaisante; durant l'été les cours furent continués onze semaines de temps, et 216 élèves y assistèrent.

La Commission se propose de construire des ateliers convenables dans d'autres parties de la ville.

#### NOMBRE DE CLASSES ET DE PROFESSEURS.

Le nombre total des classes comprises dans les cours de perfectionnement est, dans la 1ère division, de 35, de 11 pour la classe de littérature anglaise, de 306 pour le cours commercial, de 74 pour le cours technique, de 20 pour le cours d'art, de 288 pour le cours de science ménagère, et de 87 pour le cours de culture physique—soit en tout 821 élèves.

Ces cours de perfectionnement sont donnés par 421 professeurs, dont 122 possèdent des certificats de préparation spéciale. La commission a institué au profit des 299 autres un cours de six conférences sur la pédagogie, auxquelles s'ajoutent quatre démonstrations pratiques par celui qui explique la méthode. L'assistance à ces cours est en moyenne de 200

### PERCENTAGE D'ASSIDUITÉ.

Les écoles de perfectionnement ont toujours eu un pourcentage d'assistance très élevé, grâce à leurs règlements sur les remboursements des contributions, aux prix d'assiduité et au prix Burton, à l'entente des professeurs avec les parents et les employeurs, à l'intérêt que prennent les élèves à l'enseignement, et au fait que leur travail est encourageant et pratique. Le pourcentage d'assistance, pour la décade de 1901-1910, a été en chiffres ronds de 95, 95, 94, 94, 95, 95, 94, 93, 92, 90.

Il y a un plan de coordination entre les écoles de perfectionnement, le collège Heriot et le collège des Arts. Le principe général de ce plan est que l'enseignement élémentaire de l'anglais, du commerce, des matières techniques et artistiques, doit se donner dans les écoles de perfectionnement, et que les étudiants ayant terminé avec succès un cours de deux ou trois ans, suivant le cas, devraient recevoir des certificats basés sur les résultats de leur travail de classe et de leurs examens, ainsi que sur leur assiduité, certificats qui leur donneraient accès aux classes avancées ou spécialisées dans les sections correspondantes des écoles centrales. Les connaissances requises pour l'obtention de ce certificat sont contrôlées par des examinateurs nommés par les collèges ci-haut mentionnés et la commission scolaire. Dans le domaine de l'enseignement technique, la coordination devient un succès, mais dans les matières artistiques et commerciales, les résultats n'ont pas été aussi satisfaisants.

### MANIÈRES D'ANNONCER LES CLASSES.

Le prospectus des classes est publié d'une façon conjointe, montrant la relation qui existe entre les classes de la commission et les classes spécialisées des collèges, et il en est envoyé des exemplaires aux élèves qui ont quitté l'école du jour au cours de la saison précédente. Le programme de l'année scolaire est aussi annoncé sur une grande échelle au moyen de placards, de circulaires, d'affiches et d'annonces de journaux. Les patrons sont visités par l'organisateur, les membres de la commission adressent la parole à des assemblées d'ouvriers et se font aider par les membres du clergé, les secrétaires de sociétés commerciales et les principaux des écoles de jour, pour éveiller l'intérêt des travailleurs et inciter les jeunes gens à profiter des cours.

Parmi les questions qui retiennent actuellement l'attention de la commission sont les suivantes:—

(1) Le meilleur moyen d'atteindre les 7,000 jeunes gens de la ville qui ne reçoivent, à l'heure actuelle, aucune instruction.

(2) Comment avoir des salles de classe plus convenables et plus de place dans les usines pour les jeunes gens.

(3) Comment éviter les répétitions et le gaspillage de temps par un plan de coordination accepté par les institutions centrales.

(4) Comment faire appuyer d'avantage sur les leçons de citoyenneté et de culture physique.

(5) Comment donner une formation pédagogique aux experts dans les arts.

(6) Comment obtenir plus d'aide des employeurs pour établir des cours de perfectionnement du jour.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

**SECTION 4: INSTITUTIONS CENTRALES.**

Les institutions centrales reconnues par le département de l'Instruction publique d'Ecosse et situées dans la cité d'Edimbourg sont:— (1) Le Collège Heriot-Watt, (2) le Collège d'Agriculture d'Edimbourg et de l'est de l'Ecosse, (3) le Collège des Arts d'Edimbourg, (4) l'Ecole de Cuisine et d'Economie domestique d'Edimbourg, (5) le Collège Royal (Dick) de Médecine Vétérinaire.

Un plan de coordination existe depuis 1903-04 entre les écoles de perfectionnement et les écoles secondaires d'un côté et le Collège Heriot-Watt et le collège des Arts de l'autre. On espère établir un plan analogue pour l'enseignement de la cuisine et de l'économie domestique. Par ce plan de coopération la commission scolaire obtient les avis expérimentés des spécialistes employés dans les institutions centrales, qui visitent les classes de perfectionnement plutôt comme aviseurs que comme inspecteurs, et indiquent quel enseignement convient le mieux comme préparation aux cours plus avancés. L'outillage des usines scolaires de Tynecastle s'est fait sous la direction des chefs de ces institutions, et comme l'enseignement a été disposé de façon à ne pas empiéter sur le terrain du collège Heriot-Watt, le public a été satisfait de voir qu'on s'était préoccupé de l'économie.

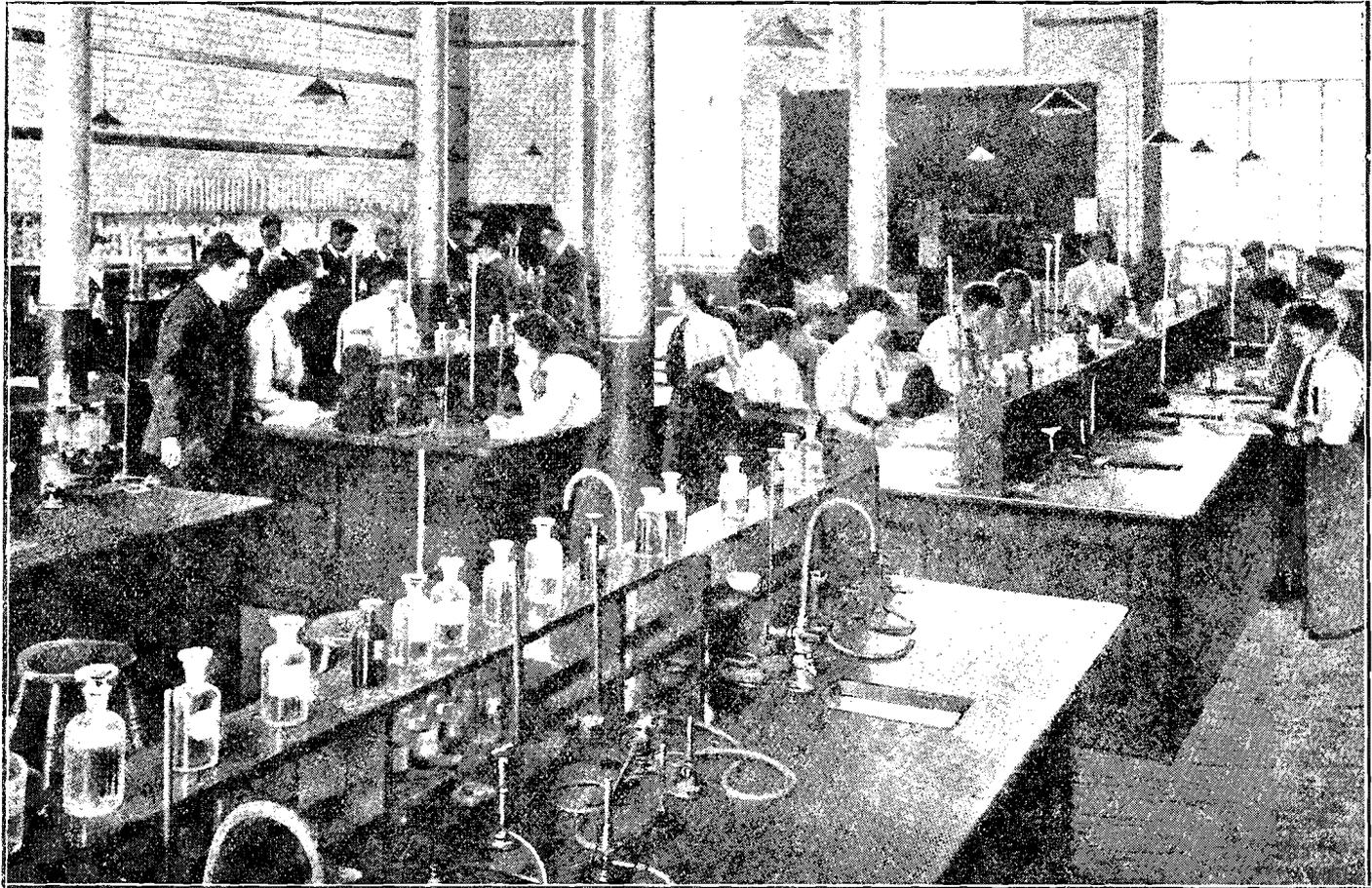
Les classes de perfectionnement n'enseignent que pendant deux sessions l'anglais, les matières techniques, les arts et le commerce. Les élèves qui reçoivent des brevets de capacité de leurs écoles sont censés aller ensuite parfaire leur instruction dans les collèges. Les surveillants représentant les institutions centrales et la commission ont droit de visiter les écoles de temps à autre, et de voir les programmes fixés par les professeurs et d'examiner les travaux des élèves, et lorsque des élèves qualifiés ont été admis de nouveau, de s'informer des raisons.

Le Collège Heriot-Watt accepte les brevets d'anglais, de charpenterie et de menuiserie de la commission pour l'admission aux classes intermédiaires: ceux de tenue des livres et de matières commerciales pour l'admission aux classes spécialisées: et ceux de mécanique, d'électricité, de construction, d'imprimerie et de plomberie pour l'admission aux classes du collège qui acceptent les brevets de la commission en arithmétique et en géographie commerciale comme équivalents de leurs diplômes sur les mêmes matières. Il est entendu que la sténographie, la dactylographie et le dessin géométrique élémentaire ne s'enseignent pas au collège Heriot-Watt, et que la commission scolaire continue à se préparer pour enseigner ces matières.

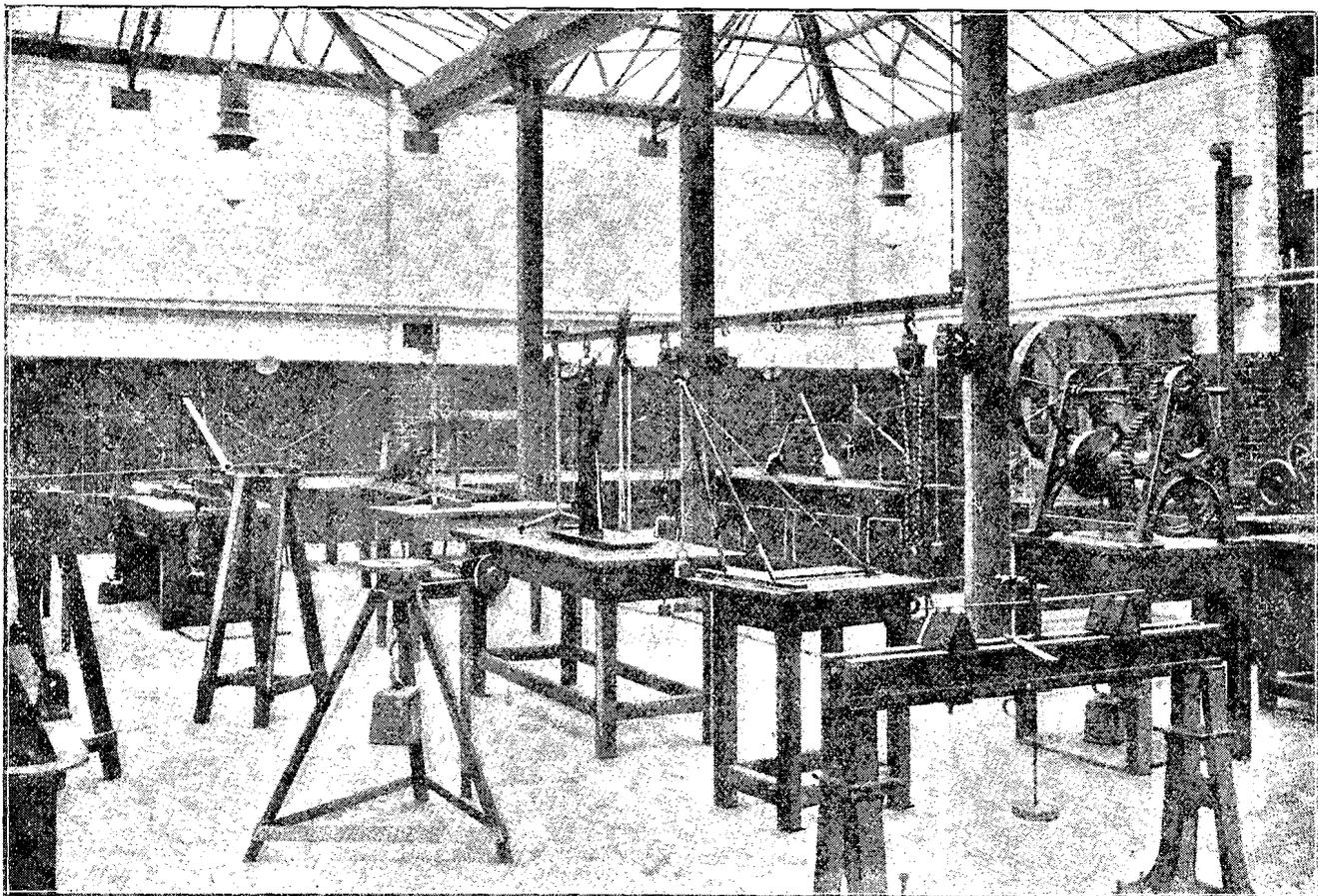
Le collège des Arts accepte des brevets de l'école des Arts pour l'admission à ses classes, et les brevets de la commission en ébénisterie pour l'admission aux classes avancées dans les mêmes matières.

Un programme conjoint est publié indiquant les cours sur les diverses matières et le rapport qui existe entre les classes de perfectionnement de la commission et les classes avancées du collège Heriot-Watt.

Pour encourager les élèves à passer des écoles de perfectionnement de la commission à ces institutions centrales, un fonds provenant de souscriptions privées sert à payer les contributions des élèves du collège. On donne la pré-



COLLÈGE HERIOT-WATT: LABORATOIRE DE PHYSIQUE.



COLLÈGE HERIOT-WATT: LABORATOIRE DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE.

férence aux élèves qui ont des certificats de capacité de la part des écoles de perfectionnement. Le comité d'instruction secondaire d'Edimbourg a pris des mesures pour permettre aux élèves de la ville qui ont fait un cours de deux ou trois ans aux écoles de perfectionnement d'obtenir, par des bourses ou autrement, suivant les circonstances, la faculté d'étudier à quelque une des institutions centrales.

Des cours du soir sont donnés au collège Heriot-Watt, au collège des Arts et au collège d'Agriculture. A ce dernier, les classes sont faites surtout pour ceux qui sont engagés dans les industries rurales des alentours d'Edimbourg, dans les agences de la ville ou des environs, dans le commerce des grains de semence, dans les pépinières, dans le commerce des produits de jardin, du bois et autres, dans l'industrie laitière et dans le commerce des viandes et du bétail. Les classes de botanique et de zoologie sont d'un intérêt spécial pour les professeurs, étant donné qu'elles couvrent une grande partie du terrain des cours ordinaires d'histoire naturelle. Un cours d'été d'histoire naturelle qui commence en avril étudie la vie des fleurs les plus typiques, l'influence du climat, etc., et les principaux types de vertébrés et d'invertébrés. Dans toutes les classes, l'enseignement est donné d'une façon aussi pratique que possible, à l'aide du travail de laboratoire, de démonstrations, d'examen de spécimens, de travaux des champs, de visites aux fermes, aux bois, aux jardins et aux autres endroits intéressants.

Le champ couvert par les diverses institutions scolaires centrales groupées à Edimbourg, telles que reconnues par le ministère de l'Instruction publique de l'Ecosse, est comme suit:—

#### (1) LE COLLÈGE HERIOT-WATT.

Cette institution a été fondée en 1821, sous le nom d'école des Arts, dans le but de donner des cours permettant aux commerçants industriels de se familiariser avec les principes de la mécanique, de la chimie et des autres sciences utiles aux divers métiers. Les deux principaux cours établis alors, qui continuent à être les cours principaux du collège, étaient le cours de chimie et le cours de philosophie naturelle. Le nom de l'école fut plus tard changé en celui de Institution Watt, et puis d'Ecole des Arts, et finalement, quand les administrateurs du fonds de George Heriot en prirent la direction en 1885, il devint " Collège Heriot-Watt". (George Heriot était bijoutier-orfèvre de Jacques VI, qu'il accompagna lorsque la cour fut transportée à Londres, en 1603.

Le programme s'est beaucoup étendu, et il est beaucoup plus général qu'il ne l'était au commencement. Les classes du jour, qui ont gardé en grande partie les traits caractéristiques des anciens cours, ont pour objet de donner une instruction technique avancée dans les sciences du génie civil, de la chimie, de l'industrie minière pendant une période d'au moins trois ans. Les cours du soir comprennent ces matières, avec, en outre, des sujets commerciaux et littéraires.

Les cours préparent l'entrée au département du génie civil de l'université d'une part et aux cours de perfectionnement de la commission scolaire de l'autre.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Les étudiants chaque année sont environ 4,000.

Les cours de perfectionnement donnés dans ce collège sont comme suit:—

*Pour ceux qui s'occupent de génie civil et d'industries métallurgiques:*

- A. Génie civil élémentaire.
- B. Physique élémentaire.
- C. Grande construction.

*Pour ceux qui s'occupent des métiers de construction:*

- D. Construction des maisons
- E. Plomberie.

*Pour ceux qui s'occupent en travail du bois et de l'ébénisterie:*

- F. Charpenterie et menuiserie.
- G. Ebénisterie
- H. Bourrure.
- I. Polissage.

*Pour ceux qui s'occupent de reliure et des métiers de l'imprimerie:*

- J. Imprimerie.
- K. Boulangerie et confiserie.
- L. Confection de vêtements.
- M. Plâtrage.
- N. Polissage du cuivre.

#### COURS DE GÉNIE MÉCANIQUE.

*(Classes de perfectionnement de la commission scolaire.)*

Ire et Iie années.—Dessin géométrique, mathématiques appliquées et dessin mécanique.

*(Classes du collège Heriot-Watt.)*

IIIe année.—Dessin mécanique, 4 hrs par semaine. Mathématiques appliquées pour ouvriers, 1 hr. par semaine.

IVe année.—Génie électrique (élémentaire 1 hr. par semaine) et 1½ hr. Travail de laboratoire, 1 fois par semaine (2ème moitié du terme).

Ve année.—Forces motrices (élémentaire), 1 hr. de lecture, 1 hr. de laboratoire. Mécanique appliquée (élémentaire), 1 hr. de lecture et 1 hr. de laboratoire par semaine.

Des cours du même genre se donnent sur toutes les matières régulières. Les cours de Ire et de 2eme années se donnent aux écoles de perfectionnement de la commission scolaire d'Edimbourg; ceux de 3ème, 4ème et 5ème années se donnent au collège Heriot-Watt.

## 2. COLLÈGE D'AGRICULTURE D'EDIMBOURG ET DE L'EST DE L'ECOSSE.

Ce collège, fondé en 1901, est sous le contrôle du département de l'Instruction publique de l'Ecosse. Il est indépendant de la ville. Le bureau des directeurs représente les conseils de comté. La bâtisse est pourvue de bons laboratoires et de salles de classe bien outillées. Au cours du jour, il se donne un enseignement qui dure trois ans sur la théorie et la pratique de l'agriculture, de l'horticulture et de la sylviculture. Pour répondre aux besoins des districts de la campagne, des cours de conférences et des démonstrations se font à divers endroits dans tous les comtés où le collège est censé rayonner.

Le collège n'a pas de ferme, mais possède 10 acres de terre en dehors d'Edimbourg, pour ses expériences. Un organisateur y fait des démonstrations, y donne des avis et organise en même temps toutes les industries agricoles de la région. La plupart des expériences servent à des démonstrations et se font sur des jardinets d'un quart d'acre à une acre. Les cultivateurs fournissent un morceau de terrain à cette fin.

Il y a 28 conférenciers propagandistes qui consacrent tout leur temps à suivre les marchés et à visiter les fermes. Ils n'enseignent pas dans les classes de perfectionnement. Ce plan a amené beaucoup de progrès. Les cultiva-

teurs prouvent leur intérêt à ce travail. De grands fermiers se montrent extrêmement sympathiques. Les cercles agricoles font des suggestions utiles, et les comités consultants d'agriculteurs pratiques voient et guident les organisateurs collégiaux quant aux expériences à faire et aux recherches à entreprendre.

Sous la surveillance directe du personnel, 128 jardins scolaires près des écoles ordinaires, dans le rayon d'influence du collège, sont cultivés d'après les règles suggérées par le collège et adoptées par le département de l'Instruction publique de l'Ecosse, qui accorde des subventions spéciales aux commissions scolaires pour ces jardins.

Le collège a des cultivateurs réguliers à ces endroits, et il y a entente continue. Il n'y a pas de cours du soir au sujet des jardins scolaires, mais des cours de perfectionnement sur les questions scientifiques sont en projet, et, si on les établit, seront en relation avec l'enseignement des jardins scolaires.

Deux cours (à Perth et à Fife) se donnent tout l'été aux professeurs, et les élèves-professeurs viennent aussi au collège deux fois par semaine pour des cours de 2½ heures.

La Société d'Agriculture d'Ecosse aide au collège, qui préconise la vente coopérative des produits partout où c'est possible.

Il y a environ 475 étudiants. Les uns se préparent au diplôme universitaire, les autres au degré de B.S.A. Cinquante-deux pour cent des gradués retournent sur des terres; les autres enseignent, font des conférences, etc. En 1910, il y avait 114 élèves de jour et 287 de soir. A Edimbourg, un grand nombre de bureaux légaux s'occupant d'administration terrienne envoient des jeunes gens apprendre le génie forestier, etc. Les cultivateurs résidant près de la ville viennent étudier l'art vétérinaire. En horticulture, l'an dernier, il y avait 83 étudiants, la plupart jeunes jardiniers des Jardins Botaniques Royaux d'Edimbourg et des pépinières ou des jardins privés des alentours. L'enseignement du collège est d'accord avec le plan de la section d'agriculture de l'université.

### (3) COLLÈGE DES ARTS D'EDIMBOURG.

Ce collège a été établi récemment. Il est le résultat de la fusion de plusieurs institutions indépendantes qui enseignaient les arts dans la ville depuis plusieurs années. Il est administré par le conseil de ville d'Edimbourg et est en bonnes relations avec diverses sociétés et institutions artistiques de l'Ecosse. De nouvelles bâtisses sur la Place Lauriston ont été ouvertes en janvier 1909, qui convenaient admirablement à cet enseignement. Une série de départements bien outillés pour les divers arts théoriques et pratiques a été organisée.

Le nombre des élèves (jour et soir) est d'environ 830.

Environ 150 jeunes gens s'occupant de peinture et de décoration viennent 4 ou 5 soirs par semaine dans la morte saison, et environ 25 ont été choisis pour faire des cours de dessin. Les patrons paient leurs contributions de novembre à mars, et pendant ce temps ils ont des cours 2 fois par semaine et sont payés par leurs employeurs. Les cours du soir sont sous le contrôle des employeurs et des syndicats ouvriers.

Pour l'enseignement des métiers, les patrons et les ouvriers sont représentés dans le comité mais ne dirigent pas.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Tous les apprentis architectes consacrent deux heures tous les matins à l'étude du dessin architectural, et plusieurs suivent des classes toute la journée. Certains élèves, spécialement choisis, suivent de plus les cours du soir.

Les cours comprennent: les arts industriels, le dessin, les métiers artistiques, ainsi que les beaux-arts. Il se donne des cours spéciaux pour les maîtres.

(4) ECOLE D'ART CULINAIRE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE D'EDIMBOURG.

A cette institution l'on enseigne l'art culinaire (cuisine ordinaire et classe supérieure), le travail de buanderie, les travaux à l'aiguille, la confection des robes, des chapeaux et articles de mode, et les autres matières qui se rattachent à l'économie domestique. On y donne aussi la préparation nécessaire aux gérons et à ceux ou celles qui se destinent à l'enseignement de ces matières. Les certificats de l'école sont reconnus par le département de l'Instruction publique d'Ecosse et par le Conseil de l'Instruction publique d'Angleterre.

Un cours spécial a été organisé pour les filles qui désirent se préparer au service domestique. On exige qu'elles aient plus de 14 ans, et qu'elles aient reçu la préparation préliminaire que donne le cours supplémentaire. L'enseignement comporte six mois entiers de préparation à cette école, et comprend l'instruction pratique sur la cuisine, le blanchissage, les travaux du ménage, la couture, le raccommodage, etc. L'admission, qui est de £11, comprend le coût de l'étoffe nécessaire à la confection d'une robe de travail, laquelle doit être faite en classe, et aussi deux repas par jour à l'école. On tient un registre des élèves qui ont obtenu un certificat après avoir suivi le cours, et l'on s'efforce de leur trouver des positions qui leur conviennent.

Il y a un cours spécial pour l'obtention d'un "brevet de ménagère". La durée du cours est de six mois à deux ans, suivant les matières, et le prix en est de £20. Un cours d'une année, pour les maîtresses de maison, coûte £17. Il y a un cours pour les gérons de buanderie, 50 leçons, au prix de £6 6ch.

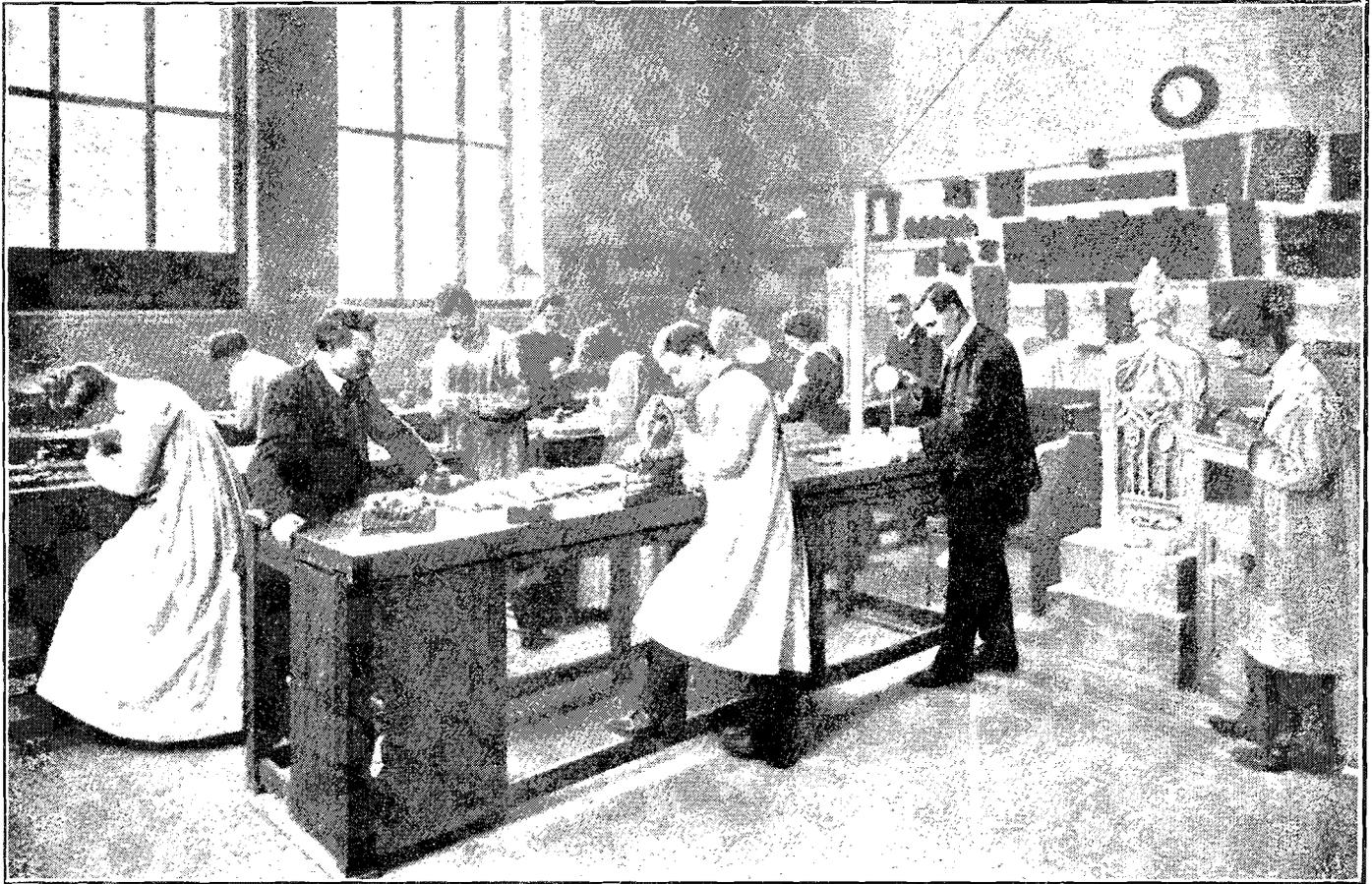
La coordination du travail de cette école avec celui des cours de perfectionnement du conseil de l'instruction publique d'Edimbourg est à l'étude.

Le nombre des élèves qui suivent les divers cours et démonstrations à cette institution est, en moyenne, de 3,000 par an.

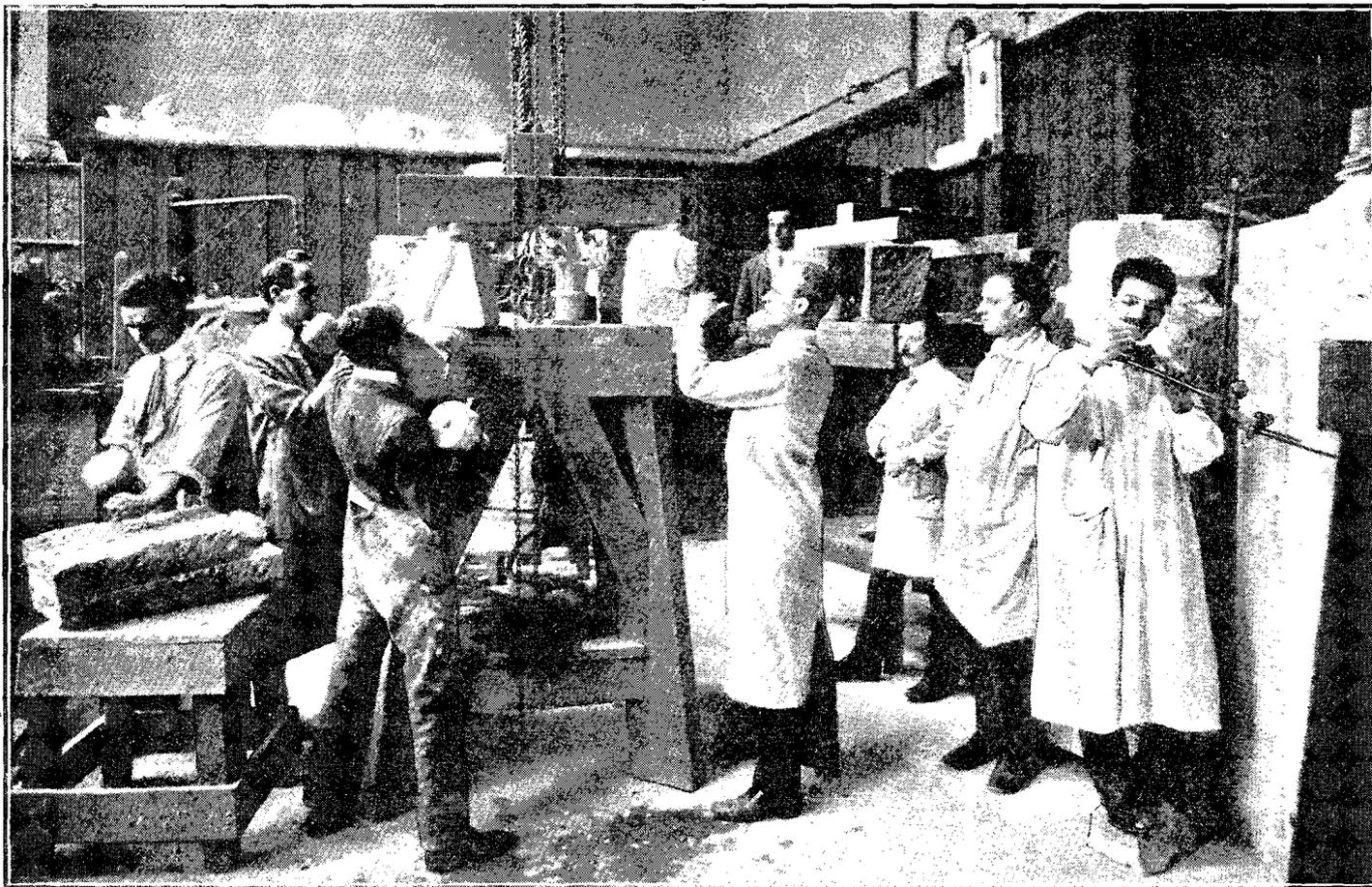
(5) LE COLLÈGE ROYAL (DICK) DES VÉTÉRINAIRES.

Ce collège a été fondé en 1823 par le feu professeur Dick. Il n'existait pas, avant cela, en Ecosse, d'institution consacrée à l'enseignement de la médecine vétérinaire, et les médecins vétérinaires ne pouvaient pas y obtenir de degrés.

En 1827, la Société agricole des Highlands, avec le concours de laquelle le professeur Dick avait fondé le collège, nomma un bureau d'examineurs, dans le but de délivrer aux candidats heureux des certificats attestant qu'ils avaient la compétence voulue pour pratiquer l'art vétérinaire. A sa mort, en 1866, le professeur Dick dota le collège royal des vétérinaires, qui depuis porte son nom.



CLASSE DES SCULPTEURS DE BOIS AU COLLÈGE DES ARTS.



CLASSE DES SCULPTEURS DE PIERRE AU COLLÈGE DES ARTS.

Jusqu'en 1906 la direction du collège était confiée au conseil de ville d'Edimbourg, agissant comme fiduciaire du professeur Dick et administrant les fonds qu'il avait laissés, auxquels venaient s'ajouter les taux d'inscriptions versés par les élèves et le revenu provenant de la pratique de la médecine vétérinaire au collège. Aujourd'hui l'administration est confiée à un conseil de directeurs.

Le nombre des étudiants est actuellement d'environ 100.

#### (6) COLLÈGES DE PRÉPARATION POUR LES MAÎTRES.

Il existe dans la ville trois de ces institutions, pouvant recevoir environ 950 étudiants en tout, et desservant le sud et l'est de l'Ecosse. Ces collèges donnent l'enseignement général et professionnel prescrit par le département de l'Instruction publique comme étant nécessaire à la formation des instituteurs primaires et secondaires. La durée du cours est ordinairement de deux ans, mais ils sont abrégés pour ceux qui ont passé un certain temps à l'université ou ailleurs à suivre des cours de préparation générale d'ordre académique ou universitaire.

Le travail des collèges est intimement lié, d'une part, à l'instruction préliminaire donnée dans les écoles secondaires et dans les écoles centrales pour les jeunes étudiants, et, d'autre part, au cours d'études des facultés d'arts et de sciences de l'université.

Les collèges, anciennement sous la direction de l'Eglise d'Ecosse et de l'Eglise libre, sont maintenant réunis en une seule institution, sous le contrôle d'un comité public connu sous le nom de Comité provincial pour la préparation des instituteurs. Un deuxième collège est resté sous la direction de l'Eglise épiscopaliennne écossaise, et le troisième, le Collège St-George, pour la préparation des instituteurs secondaires, est administré par un comité choisi parmi les souscripteurs du collège.

#### (7) UNIVERSITÉ D'EDIMBOURG.

Bien que l'université d'Edimbourg soit la plus jeune des quatre universités écossaises, c'est celle que fréquentent le plus d'étudiants, et elle a, sous certains rapports, acquis une renommée supérieure à toutes les autres.

Fondée en 1581, sur l'emplacement de la "Kirk o' Field", célèbre par l'assassinat de Darnley, elle ouvrit ses portes à la jeunesse étudiante en 1583, sous le nom de Collège du Roi James. Elle doit son origine à un legs fait par l'évêque Reid, des Orcades, au conseil de ville. En 1789, les bâtiments construits primitivement tombaient en ruines, et l'on commença la construction des imposants édifices actuels. Les travaux furent terminés en 1828.

En 1869, il devint nécessaire, à cause de l'augmentation considérable du nombre des étudiants, d'agrandir le local, et l'on construisit la partie nouvelle de l'université. Pour compléter ces édifices, on y ajouta plus tard M'Ewan Hall, don fait à la ville et à l'université, et qui a coûté £115,000. De nouveaux bâtiments ont encore été ajoutés ces années dernières; ce sont: l'Institut John Usher, pour l'enseignement de l'hygiène publique; et un nouveau corps de logis, dans la cour de l'École supérieure, pour la division des ingénieurs.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

L'université comprend six facultés délivrant des brevets et constituées par une ordonnance récente: les arts., les sciences, la théologie, le droit, la médecine et la musique.

Le nombre des étudiants inscrits pour l'année 1908-9 était de 3,286, ainsi répartis: arts, 1,157; sciences, 300; théologie, 64; droit, 305; médecine, 1,440; musique, 20.

Les femmes sont admises aux examens pour l'obtention des degrés aux mêmes conditions que les hommes.

## SECTION 5: UN ENTRETEN AVEC M. J. W. PECK.

*Renseignements obtenus au cours d'une "conversation" avec M. J. W. Peck, secrétaire de la Commission scolaire d'Edimbourg.*

Tous les ans environ 4,000 enfants, dont la moitié sont des garçons et l'autre moitié des filles, quittent l'école, 3,000 en une fois et 1,000 en une autre fois. Un bureau de placement est à leur disposition. Dès qu'approche la date à laquelle l'enfant doit quitter l'école, le maître en chef inscrit sur une carte le degré d'instruction de chaque élève, son physique, ses aptitudes, et le genre d'état qui lui conviendrait. Les parents indiquent aussi, sur cette carte, le métier qu'ils désirent pour leur enfant. On avertit les garçons de se présenter au bureau principal, afin de recevoir verbalement les conseils qu'on peut leur donner à ce sujet. Il sont libres d'y aller ou de n'y pas aller, mais on donne, aux écoles, des thés auxquels assistent tous les parents, et l'on insiste fortement auprès de ces derniers pour qu'ils envoient leurs enfants au bureau immédiatement après leur sortie de l'école. Une forte proportion des 4,000 enfants et de leurs parents se présentent au bureau de placement; un certain nombre de soirs toutes les semaines sont réservés pour ces entrevues.

M. McNally, l'organisateur des cours de perfectionnement, s'occupe de ces matières. Il donne aux écoliers et à leurs parents les conseils qu'il juge à propos, leur indique la meilleure carrière à suivre, les cours de perfectionnement pour lesquels ils devront s'inscrire s'ils veulent étudier une profession.

La Bourse du Travail maintient aussi un bureau qui fonctionne d'après le système du gouvernement britannique, et le fonctionnaire de la Bourse qui s'occupe des enfants a son bureau dans la pièce voisine à celle où se tient M. McNally. Après avoir déterminé le genre de travail qui lui convient le mieux, le garçon se présente à l'autre bureau et s'y fait inscrire définitivement pour le métier qu'il a choisi, et les fonctionnaires du gouvernement conservent les cartes sur lesquelles sont inscrits les renseignements qu'on a sur le compte de cet enfant. L'âge est de 14 ans plus une fraction, car il y a deux dates déterminées pour quitter l'école.

La "fourche du chemin" pour le choix d'une carrière, entre la vie professionnelle et la vie industrielle, se rencontre dans le cours scolaire vers l'âge de 12 ans. Le fonctionnaire de la Bourse de Travail, qui est en relations constantes avec tous les patrons de la ville, dès qu'une place est vacante, consulte ses cartes et écrit à un des garçons de se présenter. Le candidat pourra obtenir l'emploi

ou ne pas l'obtenir. Ce système n'existe que depuis peu, mais fonctionne assez bien. M. McNally fournit des renseignements sur les points suivants: (1) les aptitudes du garçon, (2) les industries de la ville, et (3) le degré d'instruction nécessaire pour remplir convenablement les divers emplois.

#### SYSTÈME DES COURS DE PERFECTIONNEMENT.

Le cours de perfectionnement est de deux années; il est destiné aux enfants de 12 ou 13 ans ou plus, pour la partie la plus élémentaire du travail industriel. La partie plus avancée se donne pendant les trois années qui suivent, au collège Heriot-Watt pour le génie et les mathématiques, au collège des arts pour les arts, au collège des sciences domestiques pour la cuisine, au collège d'agriculture et au collège des vétérinaires. Il n'y a pas de collège de musique, ce qui présente une lacune dans le système. Dans ces collèges plus hautement spécialisés il y a trois ans de préparation subdivisée.

Edimbourg souffre un peu du grand nombre des conseils d'administration. La commission scolaire administre le système des cours de perfectionnement; puis les différents collèges sont sous la direction de gouverneurs. Les collèges ont discontinué il y a quelque temps leurs cours de perfectionnement. Lorsque les garçons ont fini de suivre les classes des écoles publiques, ils continuent leurs études dans les différents collèges, dont le système est pratiquement le même que celui des écoles, comme s'ils étaient sous la même direction. Les collèges ont été très heureux de pouvoir retrancher de leurs programmes le travail élémentaire. Les professeurs visitent les écoles et voient à ce que l'enseignement donné par les instituteurs élémentaires soit en harmonie avec celui des collèges.

Le système des cours de perfectionnement a pour objet d'instruire sur quatre points: (1) l'anglais—développement général en vue de le bien parler et écrire; (2) les devoirs du citoyen, ses privilèges et ses responsabilités—qui s'enchaînent dans l'organisme social; (3) les exercices physiques; (4) la préparation technique véritable, sur les diverses matières, en suivant d'assez près les subdivisions établies dans les collèges. Les écoles donnent le cours inférieur et les collèges le cours supérieur, d'après un plan de coordination qui met les programmes des collèges en rapport avec ceux des écoles élémentaires.

#### UN RECENSEMENT INDUSTRIEL.

L'été dernier on a fait un relevé de toutes les industries; et les maisons dont le loyer n'atteint pas £30 ont été visitées, afin de savoir à quel genre de travail ou d'industrie les jeunes gens de 14 à 18 ans se livrent. On obtint ainsi un recensement complet des jeunes travailleurs et des industries de la ville. Là où le recensement indiquait qu'une certaine industrie demandait des travailleurs, et qu'on n'avait pas pourvu aux besoins de cette industrie dans les programmes existants, on établissait un cours nouveau. On espère avoir ainsi un ensemble de cours répondant aux conditions révélées par ce recensement industriel.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## COMMENT ON SE PROCURE LES INSTITUTEURS.

La question des instituteurs présente beaucoup de difficulté. Les uns enseignent les matières ordinaires, telles que la géographie et l'histoire. Comme instituteurs techniques, on emploie ceux qui travaillent dans l'industrie, car ils connaissent la pratique de l'atelier et sont au courant de tous les procédés; mais ils offrent l'inconvénient de n'avoir pas été formés à l'enseignement. L'année dernière on tenta d'obvier à cette difficulté par un cours de six semaines sur les méthodes d'enseignement, la discipline en classe, la manière d'intéresser les élèves, etc., avec des démonstrations pratiques par des instituteurs distingués. Ainsi le professeur Stanford, du collège Heriot-Watt, donna une conférence sur la manière d'enseigner le génie, à laquelle assistaient tous les maîtres enseignant le génie et relevant de la commission scolaire.

D'après M. Peck, l'avantage d'avoir des instituteurs ayant des connaissances pratiques compense pour leur manque de préparation en vue de l'enseignement. Il estime qu'il est plus facile d'apprendre à un travailleur pratique comment enseigner, que de faire acquérir à un instituteur déjà formé à l'enseignement toute la technologie du génie, par exemple. Les maîtres qui viennent des ateliers ont une certaine expérience comme élèves des cours du soir et se rappelleront comment on leur enseignait. Le professeur Stanford visite les cours de perfectionnement pour voir à l'enseignement qui s'y donne.

Les travailleurs pratiques qui enseignent aux cours du soir reçoivent environ 3ch. 4d. (80 sous) l'heure. A la tête de chaque groupe de cours du soir il y a un instituteur en chef, qui est ordinairement un homme ayant de l'expérience dans l'école de jour, et c'est à lui qu'incombe la responsabilité de voir à ce qu'on emploie les meilleures méthodes d'enseignement, à ce que toutes les formalités relatives à l'inscription des élèves à la fin des cours soient remplies, etc. Il y a environ 300 de ces instituteurs choisis parmi les gens d'atelier. On se propose de leur faire donner à tous, par le maître de méthode du collège de formation pour les instituteurs, trois conférences sur les méthodes générales d'enseignement, et de faire suivre ces conférences de trois ou quatre conférences aux différents groupes. Ces conférences seront données par des experts reconnus dans ces matières—aux ingénieurs on parlera de la manière spéciale d'enseigner le génie, etc. Ces experts, ou des experts subordonnés, iront ensuite assister aux cours, pour voir si les méthodes qu'on a indiquées sont suivies. On espère ainsi consolider le tout, en terminant par une série de conférences données par le maître de méthode.

## ELÈVES ET PATRONS.

Environ 10,00 élèves suivent les cours de perfectionnement en hiver, et 3,000 en été. En outre du travail de bureau accompli par l'organisateur des cours de perfectionnement et par le fonctionnaire de la bourse du travail, on convoque des assemblées chez les patrons. L'industriel réunit ses travailleurs, et le bureau de l'instruction envoie des conférenciers, qui leur démontrent les avantages qu'il y aurait pour eux à suivre les cours, les patrons dans certains cas garantissant le prix du cours. On réunit ainsi un grand nombre d'élèves. Il y a

environ huit ans il n'y avait que 3,000 élèves qui suivaient ces cours, mais en annonçant, en tenant des réunions chez les industriels, en allant trouver les parents, et en démontrant la valeur des cours, le nombre des élèves s'est accru jusqu'à 10,000, ce qui n'est que la moitié du nombre possible. M. Peck ne sait pas si l'on dépassera beaucoup ce chiffre, à cause de l'apathie de plusieurs, que les moyens les plus vigoureux sont impuissants à secouer.

#### SUR LA FRÉQUENTATION OBLIGATOIRE.

En vertu de la loi de 1908, il est permis aux autorités locales d'adopter des règlements obligeant tous les jeunes garçons et toutes les jeunes filles jusqu'à l'âge de 17 ans à suivre les cours de perfectionnement. Cette législation est basée sur la limite d'âge et non sur le degré d'instruction; c'est exactement la même chose que pour l'école élémentaire. Une commission scolaire peu importante, dans le Haddingtonshire, en 1909, a adopté un règlement sous le régime de cette loi, mais on n'a pas encore pu se rendre beaucoup compte de son fonctionnement. M. Peck croit que la fréquentation obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans ne donne pas aux autorités assez de pouvoirs, ni assez d'occasions d'exercer ces pouvoirs; et que la période de spécialisation possible en vue de l'industrie avant l'âge de 14 ans est tellement limitée qu'elle doit nécessairement être d'un genre très élémentaire. A 14 ans il n'y a pas encore de spécialisation réelle, on tâche simplement d'intéresser les élèves par l'application de l'arithmétique ou du dessin aux industries et aux arts, et le travail ne se fait pas de la même manière détaillée que dans les cours plus avancés. D'après M. Peck, un système qui s'arrête à 14 ans ne saurait donner la préparation technique dont l'industrie a besoin.

#### SIX HEURES D'ENSEIGNEMENT DE JOUR.

M. Peck fait remarquer que la loi ne dit pas que les cours seront des cours du soir, mais dit simplement "instruction supplémentaire", laissant aux autorités locales la liberté de spécifier dans leurs règlements que ces cours devront se donner de jour. Si l'on pouvait persuader aux patrons de permettre à leurs employés de s'absenter de leur travail pour assister aux cours pendant la journée, ce serait le meilleur moyen. Le travail de jour des cours de perfectionnement, ajouta-t-il, ne devra prendre qu'une partie de temps. Ce serait une sérieuse révolution que d'enlever à l'industrie une somme assez considérable du temps de la journée que donnent les employés. S'il était possible d'y faire consentir les patrons, ce serait une amélioration de prendre six heures par semaine, pendant la journée, pour les cours de perfectionnement, au lieu de deux heures trois soirs par semaine, comme à présent. La plupart des membres de la commission scolaire, toutefois, n'osent pas entreprendre une démarche semblable. C'est à la commission scolaire qu'il appartient de prendre l'initiative d'un tel règlement, sujet à l'approbation de tous les contribuables, parmi lesquels se trouvent plusieurs patrons. La situation serait bien différente si la fréquentation obligatoire était décrétée par la loi. Dans les endroits où la commission scolaire

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

est choisie par élection, l'adoption de ces règlements présente le plus de difficulté. Sans doute, si un nombre assez considérable des contribuables désirent voir adopter un règlement semblable, ils peuvent le demander aux élections triennales.

#### COMITÉS CONSULTATIFS, LEUR RÔLE.

Il existe en tout 18 comités consultatifs, dont les membres sont choisis parmi les patrons, les travailleurs les plus experts, et autres intéressés. Ces comités ont pour objet de voir à ce que les cours ne s'écartent pas de la pratique industrielle, et que les maîtres s'acquittent bien de leur tâche. Ils informent les autorités si les élèves sont dirigés comme il convient vers les différentes industries, si les prospectus préparés par la commission relativement aux industries sont bien rédigés, et, d'une façon générale, ils tiennent la commission au courant de ce qui se fait. Les membres de ces comités consultatifs assistent aux assemblées très régulièrement. Les rapports, presque invariablement, disent: " tous les membres étaient présents". Chaque comité se compose de cinq à huit membres. Les comités consultatifs se réunissent tous une fois par année pour discuter ensemble certaines questions d'intérêt général, et leurs suggestions sont d'une grande valeur et très pratiques. On consulte ces comités au sujet des ateliers. Par exemple, si la commission désire faire enseigner le métier de tailleur, les comités indiqueront ce qu'il faut faire apprendre aux élèves, les meilleurs maîtres à engager, etc. M. Peck ne dit pas que la commission suit toujours les recommandations des comités, car il lui faut considérer le côté de la question qui se rapporte à l'enseignement. Parmi les 125 membres du conseil consultatif, composé de tous les membres des comités consultatifs, 10 ou 12 seulement sont des experts en matière d'enseignement.

## CHAPITRE XV: ORGANISATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE À GLASGOW.

### INTRODUCTION.

L'organisation de l'instruction publique à Glasgow ressemble beaucoup à celle d'Edimbourg, dont nous avons expliqué le fonctionnement en détail; nous nous bornerons donc à donner un aperçu sommaire et à indiquer quelques particularités spéciales à la ville de Glasgow.

La commission scolaire se compose de 15 membres et d'un greffier; 12 comités voient aux différents départements; et la commission a des représentants parmi les sociétés de la ville qui s'occupent de l'enseignement et des sujets connexes. On compte 22 sociétés de ce genre, y compris les institutions centrales, le conseil des dotations, le comité d'instruction secondaire du district, etc.

Après avoir fait l'expérience de la nouvelle loi de 1908 sur l'instruction publique (en Ecosse), la commission déclare que, tout en agissant avec prudence et, lorsqu'il est possible, n'admettant les matières nouvelles qu'à titre d'essai, elle continue à faire progresser les diverses branches qui relèvent de son administration. Elle est à établir une coordination méthodique des différents travaux d'enseignement, et s'efforce d'unir par des liens aussi étroits que possible les écoles de jour et les cours de perfectionnement.

On a voulu établir dans une des écoles supérieures un cours de trois ans spécialement adapté aux besoins des élèves qui se destinent au métier d'ingénieur ou à d'autres carrières du même genre, et qui ont l'intention de continuer leurs études aux cours du soir de l'Ecole Technique ou d'une autre institution centrale. Cette expérience a si bien réussi qu'on se propose d'étendre les mêmes avantages aux élèves d'autres écoles.

Dans le développement des cours de perfectionnement on ne perd jamais de vue les besoins de tous; et, ainsi qu'il convient dans une ville industrielle comme Glasgow, on apporte une attention spéciale à la classe des artisans. De plus, pour que tous les enfants qui leur sont confiés aient au moins un commencement d'instruction élémentaire, les commissaires ont adopté, en vertu de l'article 10 (3) de la loi de l'Instruction publique (en Ecosse), 1908, des règlements rendant obligatoire la fréquentation des cours de perfectionnement jusqu'à l'âge de 17 ans pour tous les garçons et toutes les filles au-dessus de 14 ans, dans les limites de leur district, (1) qui n'ont pas suivi un cours supplémentaire de deux ans ou acquis un degré d'instruction équivalent, (2) qui ne reçoivent pas autrement une instruction convenable, ou (3) qui ne sont pas spécialement exemptés par la commission scolaire d'obéir à ces règlements.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

**SECTION 1: ENTRETIEN AVEC M. J. CLARK.**

*Renseignements obtenus au cours d'une "conversation" avec M. J. Clark, M. A., greffier de la Commission scolaire de Glasgow, et avec M. Fleming.*

En vertu de la loi de 1908, la Commission scolaire possède des pouvoirs très étendus.

Il y a des dates fixés pour l'entrée et la sortie des élèves, le choix de ces dates étant soumis à l'approbation des autorités centrales; ces dates sont le 1er août, le 1er février et le 1er avril qui suivent le cinquième anniversaire de la naissance de l'enfant; la date de la sortie est le jour correspondant après le quatorzième anniversaire de l'enfant. Jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur septième année, les enfants restent dans le département de l'enfance; et de sept à douze ans, il y a cinq étapes. A douze ans, les enfants passent leurs examens d'aptitude et vont à l'école secondaire ou à une classe supplémentaire. Cette dernière classe est un grand facteur dans l'enseignement industriel. Un grand nombre d'artisans reçoivent leur préparation dans les classes du soir et se présentent ensuite au Collège Technique ou autre institution centrale où ils prennent leurs certificats et diplômes.

**LE CHOIX D'UN MÉTIER.**

Jusqu'à l'âge de douze ans, il n'y a pas de différence entre les cours élémentaire et secondaire.

Quand l'enfant a atteint l'âge de douze, ses parents sont priés d'indiquer quel métier ils veulent faire apprendre à leur enfant. Si un enfant doit laisser l'école à l'âge de 14 ans il est préférable de le mettre dans le cours supplémentaire, parce que la commission peut le garder jusqu'à l'âge de 17 ans aux cours du soir, et commencer immédiatement son entraînement commercial ou technique dans une école du soir.

La différence entre les deux cours—le secondaire et le supplémentaire—est que dans le cours supplémentaire aucune matière nouvelle n'est enseignée. Généralement parlant, la moitié du temps est employée aux travaux manuels; les garçons font cinq heures de dessin et de travail manuel et les filles étudient les arts ménagers, l'arithmétique et la comptabilité domestique. Elles font à tour de rôle l'achat des provisions qui serviront à la cuisine du jour; de plus, on leur enseigne la couture et divers autres travaux.

Si un garçon change d'avis après avoir commencé son cours supplémentaire, il est forcé de retracer ses pas au commencement du cours supérieur. Il peut faire des progrès plus rapides que les autres, mais le temps qu'il a passé dans le cours supplémentaire est considéré comme perdu; cependant il n'a rien perdu dans ses facultés d'observer et de raisonner. Il n'est pas aussi bien qualifié du côté scientifique. Un garçon, après deux ans de cours supplémentaire et deux ans de cours technique du soir, serait aussi bien qualifié pour tous les travaux de l'artisan que s'il avait suivi un cours de trois ans dans les classes intermédiaires, et de fait il serait même un peu mieux préparé. Comme question de fait, il y a très peu de garçons qui abandonnent un cours pour en prendre un autre,

pour la bonne raison que les parents sont généralement avisés par des personnes compétentes dans la direction qu'ils doivent donner à leurs enfants pour le choix de leur enseignement, de sorte que seulement les garçons qui ne devront pas fréquenter l'école après l'âge de quatorze ans sont envoyés aux écoles supplémentaires.

#### L'ATTITUDE DES PATRONS.

Des 7,000 enfants qui sortent des écoles tous les ans, il y en a environ 2,000 qui n'ont pas fait leur cours supplémentaire, mais il y a un règlement dans la loi de l'éducation qui les force à se qualifier avant l'âge de 16 ans. La difficulté vient de ce que les enfants travaillent dans des usines où le nombre d'heures est limité, en incluant les heures de classe. Quelques patrons sont portés à refuser le travail des enfants sur le temps desquels il y a des restrictions et ne prennent personne avant l'âge de 17 ans; d'autre part, certains patrons paient leurs apprentis un demi-schilling de plus par semaine pour chaque certificat supplémentaire qu'ils obtiennent, de sorte que quelques garçons qui ordinairement ne gagneraient que 10 schillings par semaine en gagnent jusqu'à 14. Le but principal de la loi est d'encourager l'assistance à l'école du jour, et avec le temps le peuple viendra à comprendre que ceux qui ne fréquentent pas ces classes ont plus de difficulté à se procurer du travail, et de plus grands efforts seront faits pour garder les enfants à l'école jusqu'à 14 ans. La loi n'atteint que ceux qui n'ont pas les capacités voulues, et les parents commencent à l'apprécier.

#### ADMISSIONS ET BOURSIERS.

Toutes les classes de sciences de l'ouest de l'Ecosse sont affiliées au Collège Technique, et sur un certificat de l'école, les élèves sont admis au collège sans examens.

Les comités de bourgs et de comtés ont des systèmes de bourses et de bénéfices qui permettent aux enfants les plus pauvres du district, s'ils ont les aptitudes nécessaires, de fréquenter ces classes. Différentes industries sont représentées, spécialement le génie, la mécanique, le dessin, la construction, l'architecture navale, le travail des mines de charbon, etc., et des mesures sont prises pour élargir les cadres du programme et y intercaler l'éducation commerciale. Les bourses ont pour effet de garder les enfants dans leur localité pour les premières étapes du cours, ce qui est très désirable, car les classes inférieures sont toujours surchargées. Le but est atteint par la coordination des classes locales et l'acceptation des certificats de l'école pour admission au collège. Dans chaque cas une enquête est faite sur l'enfant qui est candidat à une bourse, ceux qui font la nomination considérant d'abord les certificats détenus et faisant aussi un examen de l'élève en personne.

#### COOPÉRATION AVEC LA BOURSE DU TRAVAIL.

Le Collège Technique admet certains membres qui suggèrent les spécialités qui seront enseignées, et les comités locaux se procurent les services des plus forts

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

experts dans toutes les lignes, qui tous travaillent conjointement avec la Bourse du Travail et le comité de renseignements, qui est composé de représentants de toutes les organisations éducationnelles et des principaux corps de métiers. C'est par ce moyen qu'il parvient à faire ce que ne pourrait faire la Bourse du Travail, aviser les parents et les enfants sur les industries et les métiers encombrés. Des cartes en double sont envoyées aux centres; l'une d'elle est conservée par la Commission scolaire et l'autre par la Bourse du Travail. Ces cartes donnent l'information sur les qualifications de l'enfant et les métiers pour lesquels il a montré des aptitudes. Quand les enfants quittent l'école, le principal leur recommande de continuer leur éducation, et toutes les familles sont visitées afin de les induire à envoyer les enfants aux cours de perfectionnement. La Bourse du Travail n'assume pas le rôle de relever les parents de leurs responsabilités, mais se contente de les aider. On encourage spécialement les garçons à suivre des cours complets, au lieu d'étudier des sujets séparés, en leur rendant les cours moins coûteux. On projette aussi, au lieu de remettre une partie des contributions en récompense d'une fréquentation assidue, de donner gratuitement une deuxième année de cours, après laquelle la remise sera faite.

En Ecosse, les Commissions scolaires ont des pouvoirs très étendus en ce qui concerne la fréquentation, mais Glasgow est le seul grand centre où sont appliqués dans toute leur rigueur les règlements sur la fréquentation des écoles par les enfants travaillant dans les usines, ou même pour les enfants travaillant chez leurs parents ou faisant d'autres travaux, comme la vente des journaux. Chaque enfant qui est mis en contact avec le public dans son travail, doit se munir d'une licence, et cette licence lui est refusée s'il ne fréquente pas les écoles. Alors que les autorités régulièrement constituées ont de larges pouvoirs et une grande responsabilité, le système écossais est absolument démocratique.

#### EDUCATION ÉLÉMENTAIRE.

Le nombre d'élèves pour lesquels des subventions ont été payées pendant l'année scolaire 1910 est de 69,886. De ceux-ci, 1,903, y compris 198 juniors, ont gagné les bourses des cours supérieurs, et 67,963 les ont gagnées dans les cours élémentaires. Le montant total reçu du ministère de l'Instruction publique d'Ecosse est de £99,303 6s. 11d., soit £1 8s. 3¼d. par élève, pour les écoles inspectées pour un cours de douze mois, et £94,887 7s. 2d., ou £1 7s. 6½d. par élève, pour l'année précédente. Ceci est une augmentation de £4,415 19s 9d. ou 8¾d. par tête.

Il est encourageant de noter que l'inscription dans les classes supplémentaires où les cours supérieurs a été de 5,735, contre 5,483 l'an précédent. La proportion des succès des élèves a été de 96,3% contre 97,7. Dans ces classes, 4,916 élèves ont fait leur année, contre 4,406 l'an précédent. Des subventions s'élevant à £8,185 10s. ont été payées sur une assistance moyenne de 3,146, contre £6,921 sur une assistance moyenne de 2,676; des certificats de mérite ont été décernés à 1,618 élèves, sur un total de 1,670 qui se sont présentés aux examens, contre 1,257 sur 1,279 l'an précédent.

## EDUCATION SECONDAIRE.

Un nombre toujours plus grand d'élèves mieux qualifiés continue à prendre avantage de l'enseignement donné dans les écoles secondaires de la commission. Chaque fois que les élèves prennent leurs certificats, on prend le soin de prévenir les parents qu'il y a une grande différence entre l'éducation supplémentaire et l'éducation secondaire, et qu'il n'est pas sage d'envoyer les enfants au High School tant qu'ils n'ont pas obtenu leur certificat de cours intermédiaire.

Le cours de trois ans, qui forme le cours intermédiaire, comprend l'étude systématique de l'anglais et d'une autre langue, avec l'enseignement des mathématiques, y compris l'arithmétique, les sciences et le dessin. La spécialisation ne se fait qu'après que le certificat intermédiaire a été gagné. Après cela, les élèves, tout en suivant un cours au programme large, ont le choix dans les matières qui les prépareront à une carrière soit académique, scientifique, technique ou commerciale.

Le certificat intermédiaire ouvre aux porteurs les portes des écoles d'arts, des écoles de sciences domestiques et de plusieurs autres institutions centrales. Le même certificat est exigé de ceux qui veulent être admis au cours *junior*.

Les élèves qui ont fait un cours de trois ans en plus du cours intermédiaire, ou même de deux ans, dans certains cas, et qui ont obtenu un certificat de capacité, sont en état de fréquenter avec profit l'université, et le certificat de sortie sur toute matière est accepté comme l'équivalent d'un certificat d'examen sur la même matière pour l'admission à l'université.

## COURS DE PERFECTIONNEMENT.

Dans l'organisation des cours de perfectionnement, on recherche surtout un rapprochement étroit entre les travaux du jour et l'enseignement du soir, dans le but de promouvoir les intérêts généraux de l'éducation. L'introduction des cours supplémentaires dans les écoles du jour permet cela. Un des buts des cours supplémentaires est de permettre aux élèves qui ont complété leurs classes élémentaires d'augmenter le volume de leurs connaissances jusqu'à ce qu'ils puissent se spécialiser dans une ligne de travail. C'est en reconnaissant ce fait que la commission a augmenté le nombre de ces classes. En plus des cours déjà existants, l'anglais, la conversation, le commerce, les sciences domestiques et les sciences industrielles, des classes spéciales ont été créées pour permettre l'étude de la langue anglaise à tous ceux qui, attachés à d'autres cours, n'avaient pas de cette langue une connaissance suffisante.

Dans les cours industriels, des mesures ont été prises pour les adapter aux besoins des artisans engagés dans divers métiers, afin de leur inculquer les principes qui forment la base de leur métier, les méthodes en vogue aux ateliers, y ajoutant les démonstrations et les pratiques nécessaires pour compléter l'expérience acquise à l'atelier et suppléer à ses défauts.

Des efforts sont aussi faits pour empêcher le "coulage" entre l'école du jour et l'école du soir, dans le cas des enfants qui quittent l'école avant d'avoir fait leurs classes supplémentaires. A des dates fixes, des renseignements sont pris

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

sur tous les enfants qui ont quitté l'école, les officiers de l'assistance scolaire visitent leurs domiciles, et s'efforcent de les enrôler dans les écoles de perfectionnement. Ces efforts n'ont pas encore eu de résultats appréciables, mais avec les nouvelles lois l'assistance de ces enfants deviendra obligatoire. La coopération des bureaux de placement et de la Bourse de Travail est très précieuse, en ce qu'elle permet de suivre les enfants qui ont trouvé du travail par l'intermédiaire des ces organisations. Malgré le "coulage" dont il est fait mention plus haut, il y a une bonne augmentation dans le nombre des enfants qui bénéficient de ces classes pour compléter leur éducation élémentaire, leur nombre étant de 3,588 contre 3,017 l'an précédent. Dans les classes supérieures, où l'enseignement est spécialisé, l'augmentation n'est pas plus visible, les entrées étant de 20,688 contre 18,506, avec une assistance moyenne de 80 contre 81.

## SECTION 2: UN CENTRE POUR L'OUEST DE L'ÉCOSSE.

Glasgow est le centre de la division de l'ouest, comprenant les comtés de Argyll, Ayr, Bute, Dumbarton, Dumfries, Kirkcudbright, Lanark, Renfrew et Wigton. Dans l'année scolaire 1909-10, il y a eu dans cette division 435 centres de perfectionnement et 827 classes de perfectionnement.

A la suite d'une entente entre le Collège Technique de Glasgow et de l'ouest de l'Ecosse et la Commission scolaire de Glasgow, ces deux corps ont convenu d'avoir un commun système d'organisation, par lequel le Collège Technique servirait aux cours de perfectionnement des écoles de la commission. La coordination n'est pas très étroite, et aucune rigidité n'est nécessaire; les commissions scolaires de Glasgow et de Govan ont souscrit à l'entente, qui maintenant couvre à peu près tout l'ouest de l'Ecosse; de sorte que les classes de Kilmarnock, Dundurn, Paisley, Greenock et Hamilton, et de plusieurs autres endroits, sont rattachées directement au Collège Technique, l'entente ayant été acceptée par 30 commissions scolaires de l'ouest de l'Ecosse et par trois commissions de Stirlingshire.

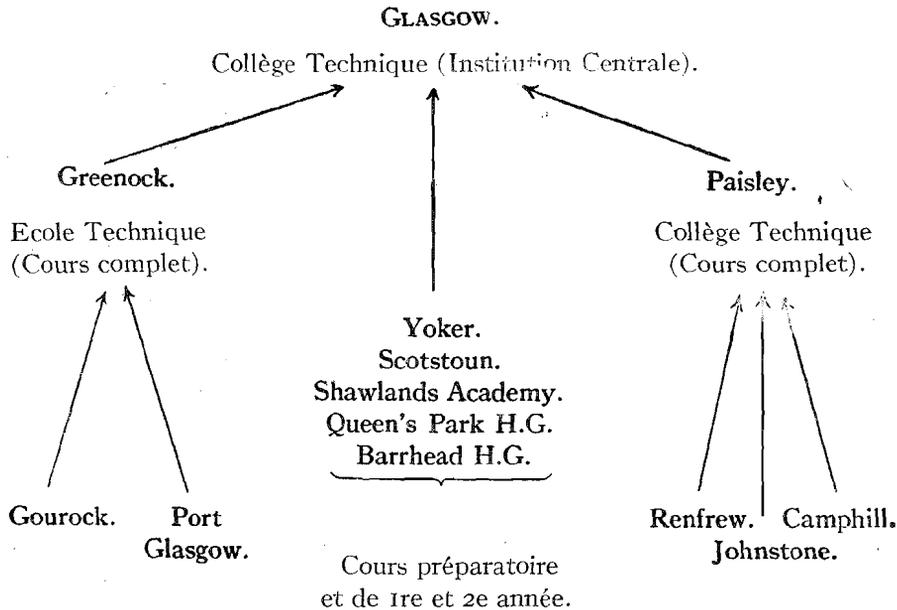
### ORGANISATION DES CLASSES DE SCIENCES.

Ceci a soulevé la question de la représentation dans le comité conjoint pour l'organisation des classes de sciences, qui ne pouvait donner satisfaction à moins que toutes les autorités souscrivant à l'entente ne fussent représentées. La chose a été étudiée et un rajustement a été fait. Le comité se compose maintenant comme suit:—

- (a) Quatre représentants du Collège Technique.
- (b) Trois représentants de la Commission scolaire de Glasgow.
- (c) Trois représentants de la Commission scolaire de la paroisse de Govan.
- (d) Un représentant de chacune des cinq commissions scolaires et un représentant du Y. M. C. A. de Govan.
- (e) Un représentant de chaque bureau, exceptés ceux qui ont été mentionnés déjà, qui avait un enrôlement d'au moins 150 élèves avant septembre.
- (f) Le secrétaire ou directeur d'éducation de tout comté comprenant des centres affiliés, ou un représentant du comité secondaire de l'éducation du comté.
- (g) Un représentant du ministère de l'Instruction publique en Ecosse.

## PLAN DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DANS LE RENFREWSHIRE.

Le tableau suivant des cours techniques dans le Renfrewshire est un exposé clair de l'organisation de cette région.



## LA COOPÉRATION DES PATRONS DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT.

Des assemblées publiques ont été tenues dans un grand nombre de villes afin de créer un plus grand intérêt dans les cours de perfectionnement, et d'éclairer l'opinion publique sur leur but et leur utilité. Une association de l'éducation des travailleurs, recrutée parmi les représentants des différents corps de métier, a été formée avec des succursales et des secrétaires dans plusieurs districts de Glasgow, dans le but d'aider le bureau d'éducation à persuader les jeunes apprentis qu'ils doivent suivre des cours les instruisant sur toutes les sciences dont ils ont besoin dans leur métier. De temps à autre il y a eu des conférences avec les patrons et autres personnes intéressées dans l'éducation, afin d'avoir des renseignements sur le choix et la préparation des apprentis.

En réponse à une circulaire à tous les patrons de Glasgow et du district, presque tous les patrons ont déclaré qu'ils favorisaient la coopération et ont promis de faire tout en leur possible pour aider au mouvement; quelques-uns stipulaient que les cours devraient être donnés le soir. On demandait dans la circulaire comment préparer les apprentis avant et pendant leur apprentissage.

Pour ce qui précède l'apprentissage, le plus grand nombre des patrons se sont prononcés en faveur d'une bonne éducation générale de préférence à une édu-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

cation technique, mais un certain nombre se sont prononcés en faveur d'une spécialisation en mathématiques et autres sujets qui s'y rattachent. Pour l'enseignement pendant l'apprentissage, ils ont tous recommandé la spécialisation dans les matières touchant le travail de l'apprenti, de pair avec l'enseignement des mathématiques, de la géométrie, du dessin et des plans. Quelques patrons se sont prononcés pour l'instruction pratique des apprentis dans les choses de leur métier.

En général, les garçons préparés dans les lignes indiquées avaient la préférence; mais quelques maisons ne faisaient pas de choix. La masse des employés était prête à donner aux apprentis fréquentant des cours de perfectionnement toutes sortes d'encouragement, sous forme de promotion, etc. Quelques-uns ont fait remarquer que l'échelle des salaires fixée par les unions empêchait de donner des augmentations à ses apprentis.

Quelques patrons ont offert de rembourser à leurs apprentis leurs contributions et leurs autres dépenses scolaires, ou de prendre les élèves qui feraient bien dans les bureaux des dessinateurs. Tous se sont déclarés prêts à coopérer avec les autorités éducationnelles pour l'établissement de cours qui formeraient des artisans qualifiés et habiles. Ils ont aussi promis de prêter des outillages, des patrons, des outils, des moules, aux classes de leur district.

Pour ce qui est du temps pendant lequel il convenait de tenir ces cours, 80% ont déclaré que leur but serait manqué si ces cours étaient donnés le jour; 12% croient qu'il ne serait pas sage de faire ces classes le soir exclusivement, alors que d'autres demandent plus de temps pour se former une opinion. Même les maisons qui insistent pour que les cours soient donnés le soir, se déclarent prêtes à contribuer à leur organisation en n'importe quel temps.

La majorité des patrons ne croit pas qu'il soit sage de leur transmettre des rapports sur les succès de leurs apprentis, et seulement 37% ont répondu dans l'affirmative à cette question.

#### SOMMAIRE DES OPINIONS DES PATRONS.

L'opinion générale est en faveur de:—

- (1) Laisser les enfants à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans;
- (2) A défaut de quoi les enfants devraient suivre des cours de perfectionnement sur les matières qu'ils ont apprises à l'école, de pair avec un cours technique en mathématiques et dans le dessin linéaire, après qu'ils ont commencé leur apprentissage.

#### BOURSES.

Les bourses données par le comité de l'éducation secondaire du district de Glasgow sont de trois sortes:—

(a) *Bourses intermédiaires*, accordées aux élèves des écoles élémentaires et donnant trois années dans une école intermédiaire ou secondaire, à commencer avec le terme qui suit immédiatement celui à la fin duquel la bourse a été accordée. Le boursier doit faire le cours complet de préparation pour le certificat intermédiaire du ministère de l'Instruction publique d'Ecosse.

(b) *Bourses secondaires*, accordées aux élèves des écoles intermédiaires ou secondaires, donnant droit à l'admission à l'école secondaire immédiatement après la passation de l'examen pour le certificat intermédiaire. Le boursier doit suivre tout le cours de l'école pour le certificat d'élève junior.

(c) *Bourses d'Institutions Centrales*, donnant droit à l'éducation dans les institutions suivantes:—la *Glasgow School of Art*, l'*Athenæum* de Glasgow (collège commercial), le *Technical College*, le *West of Scotland Agricultural College*, le collège vétérinaire de Glasgow, et le collège de Sciences Domestiques de Glasgow.

Les bourses ne sont valables que pour un an, mais elles peuvent être continuées suivant le bon vouloir du comité.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES.

(1) Les parents ou gardiens des enfants qui demandent des bourses doivent habiter le district administré par la commission scolaire de Glasgow.

(2) Les bourses ne sont pas accordées sur examen, mais le comité tient compte des aptitudes des requérants aussi bien que le besoin dans lequel ils sont. Les montants accordés sont dans chaque cas proportionnés aux circonstances du sujet.

(3) Les bourses ne sont payées que si les rapports montrent que le sujet est assidu aux cours, qu'il fait des progrès satisfaisants et que sa conduite est bonne.

(4) Le même titulaire ne peut bénéficier de plus d'une bourse, sauf dans des cas exceptionnels, et avec l'approbation spéciale du comité.

(5) Quand une bourse est acceptée, le titulaire doit signer un document par lequel il s'engage à faire le cours complet couvert par la bourse, et à payer le prix de son éducation si cet engagement n'est pas rempli.

Des concours pour les bourses de 1911 ont été tenus sous la direction des *Glasgow Educational Endowments Boards*. Trois bourses d'une valeur annuelle de 25 livres, donnant droit à quatre ans à l'université de Glasgow, ont été accordées sur concours ouvert aux élèves qui avaient fréquenté les écoles publiques de Glasgow, et qui avaient besoin de quelque aide pour faire leur cours universitaire.

170 bourses ont été accordées pour les cours de perfectionnement, dont 50 à des élèves qui s'étaient qualifiés pour les cours de perfectionnement ou pour les institutions centrales, et le reste pour des élèves fréquentant déjà ces écoles.

Les candidats au-dessus de 17 ans sont exclus de ces concours, et les bourses sont données par ordre de mérite.

### SECTION 3: INSTITUTIONS CENTRALES.

La Commission a été frappée par les excellents résultats obtenus à Glasgow et quelques autres endroits d'Ecosse. En plus des informations obtenues au cours d'entrevues avec MM. Clark, Fleming, Stockdale, Newbury et autres directeurs de l'enseignement, nous donnons une brève esquisse des institutions centrales.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

Le Collège Technique de Glasgow couvre en entier le terrain de la mécanique, du génie minier, de l'architecture navale, de la chimie, de la métallurgie, de la construction, de l'industrie textile, des mathématiques et de la physique. Un aperçu du programme de cette institution vient à la suite de l'entrevue avec le docteur Stockdale.

L'école des arts de Glasgow est une institution qui offre un intérêt particulier, et nous en traitons dans la quatrième partie de cette section.

Sous le titre Institutions Centrales, nous donnons de brèves esquisses du *West of Scotland Agricultural College* et du *Glasgow Athenaeum* (collège commercial). Ces institutions, avec le *Glasgow and West of Scotland College of Domestic Science* et le *Glasgow Veterinary College*, forment les institutions centrales du district.

### (1) "GLASGOW AND WEST OF SCOTLAND TECHNICAL COLLEGE".

*Renseignements obtenus dans une entrevue avec le docteur H. F. Stockdale, F. R. S.E., principal de l'institution.*

Ce collège a été établi en 1796, et c'est probablement le plus ancien collège technique de l'univers. Il y avait dans cette ancienne institution, alors connue sous le nom d'*Andersonian College*, ainsi appelé à cause du professeur John Anderson, son fondateur, un cours de mécanique, qui se détacha bientôt de l'institution principale, pour avoir une direction et des bâtiments séparés, sous le nom de *Mechanics' Institution*. Ce fut la première de ces institutions du même nom maintenant si répandues en Grande-Bretagne et qui ont été le noyau d'au moins les neuf dixièmes des institutions techniques d'Angleterre.

En 1886, une commission royale, qui avait pour mission de s'enquérir des dotations en Ecosse, ramena le vieux *Mechanics' Institution* et l'*Andersonian College* sous une même direction, les joignit à quatre ou cinq autres institutions subventionnées, et forma le *Glasgow and West of Scotland Technical College*. Peu à peu ces différents éléments sont venus à former un tout homogène, quoique les cours fussent donnés dans quatre ou cinq édifices différents, dispersés dans différents quartiers de Glasgow. Il y a environ dix ans, la ville de Glasgow fit une levée de fonds de £360,000, dont £80,000 venaient du gouvernement et le reste de souscriptions volontaires et de contributions municipales, pour la construction d'une école. L'édifice actuel a été le résultat de cet effort.

### CONSTITUTION DU BUREAU DES GOUVERNEURS.

Quand le collège fut réorganisé, en 1886, la commission royale le mit sous le contrôle d'un bureau de gouverneurs composé d'un certain nombre de gouverneurs à vie représentant les vieilles fondations détournées au profit du fonds commun; des représentants étaient en plus nommés pour un an par le lord maire, la magistrature, la commission scolaire, l'université, la chambre des métiers, la chambre de commerce, le bureau des dotations éducationnelles, et autres corps publics du même genre. Sauf quelques légères modifications, le collège est encore gouverné par le même corps.

## LIBERTÉ SOUS LE CONTRÔLE DU MINISTÈRE ÉCOSSAIS.

Autrefois l'institution était sous le contrôle du département des sciences et des arts du *Board of Education* d'Angleterre, mais il y a douze ans le pouvoir de veiller aux finances a été transmis au *Board* d'Ecosse, et depuis ce temps le collège est sous la dépendance du ministère de l'Instruction publique d'Ecosse, dont la politique est de laisser la plus grande liberté possible dans tous les travaux. Alors que le ministère exige les informations les plus précises pour tout ce qui regarde le traitement du personnel, et mille et un autres détails d'administratifs, il ne s'ingère jamais dans les choses qui touchent le programme d'enseignement et les méthodes employées, ayant le bon sens de s'en rapporter à ceux qui sont sur place, et se contentant de les aider le plus possible.

## LES ÉLÈVES DE JOUR.

Peu après le changement d'administration, les classes de jour ont commencé à se développer, au point que maintenant il y a au delà de 600 élèves consacrant tout leur temps aux études, et les diplômés du collège ont aujourd'hui la valeur des diplômés d'université. L'autre moitié des élèves est composée de différents éléments. Par exemple, une grande compagnie de construction navale a éprouvé des difficultés au sujet d'une certaine huile, a pris un diplômé en sciences et l'a placé au laboratoire pour étudier cette question. Quoique cet homme ne soit pas du type ordinairement rencontré parmi les trois cents élèves, il est assez ordinaire de trouver un ingénieur civil qui désire compléter ses connaissances en arpentages, détaché de son bureau uniquement pour acquérir de nouvelles connaissances. De ces 300 élèves, il y a environ 150 gradués qui ne suivent que des cours spéciaux pour des besoins divers.

La routine de chaque jour est la même qu'à l'université, sauf pour un petit groupe, celui des boulangers.

## CLASSES DU SOIR—SECTION GÉNÉRALE.

Les classes du soir se divisent en deux sections. La plus grande section est de pair avec les cours du jour, ce qui est indiqué par le fait qu'il y a de 150 à 200 gradués des universités qui fréquentent les cours du soir. L'admission est précédée d'un examen sur les mathématiques seulement sur les sujets qui ne sont pas du génie; dans les différentes branches du génie, on exige des connaissances préliminaires de dessin. Le type de qualification pour les débutants des cours du soir est le certificat des étudiants sortant des écoles de perfectionnement de la Commission scolaire de Glasgow, dont chacun des cours spéciaux correspondent aux cours spéciaux du collège, le tout ayant été réglé d'avance par un comité conjoint.

Un officier du collège visite les classes des environs pour s'assurer que les cours sont bien suivant le programme accepté, et que les certificats ne sont donnés qu'aux étudiants qui ont assez bien travaillé et obtenu les qualifications requises. On comprendra l'importance de ce travail en apprenant que chaque

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

classe de quelque importance dans un rayon de trente milles de Glasgow est affiliée au collège, que le nombre des élèves fréquentant ces classes dépasse 7,000, alors qu'il y a au delà de 5,000 étudiants au collège même; de sorte qu'en comprenant les étudiants de jour, le collège est le centre d'une organisation embrassant de treize à quatorze mille personnes.

On ne fait pas au collège aucune étude élémentaire, attendu que ce travail a été fait dans les classes supplémentaires; d'ailleurs il y a eu une entente pour établir strictement une ligne de démarcation. Le collège a été forcé de renvoyer aux cours supplémentaires des centaines d'étudiants, ce qui n'a pas empêché le nombre des élèves de décupler, et ils reviennent avec une bien meilleure préparation, parce qu'ils ont consacré beaucoup plus de temps à leurs études préparatoires. Un garçon sorti de l'école élémentaire à l'âge de quatorze ans, doit faire un cours préparatoire de deux ans si possible, mais plus souvent de trois ans, avant d'entrer au collège, afin qu'il soit bien outillé pour la fréquentation des classes du soir.

#### COURS DE MÉTIERS DU SOIR.

L'autre partie des cours du soir est celle qui concerne les métiers, et les gouverneurs y attachent beaucoup d'importance. Le docteur Stockdale a déclaré qu'on n'avait pas encore trouvé de solution satisfaisante à ce problème. Ces classes ont grandi petit à petit; les classes de plombage sont les plus anciennes, ayant existé depuis trente ans; les classes de ferblanterie viennent ensuite; suivent les cours pour décorateurs, pour imprimeurs, et de pas en pas le collège en est venu à donner l'enseignement d'une foule de choses n'ayant aucun rapport à la masse des cours du soir.

La tendance de la dernière loi et de la politique du département de l'Instruction publique d'Ecosse est de mettre toutes les écoles de métiers sous le contrôle des commissions scolaires. Les attributions du collège sont devenues si nombreuses qu'il faudra en extraire quelques éléments afin d'en permettre le développement général, et d'après le docteur Stockdale, la première extraction faite sera inévitablement celle des écoles de métiers.

#### INSTITUTIONS SPÉCIALES POUR ÉCOLES DE MÉTIERS.

Personnellement il voudrait l'établissement d'une grande institution séparée qui pourvoirait à l'enseignement de tous les métiers exercés dans le district, laquelle institution dépendrait des commissions scolaires comme les autres écoles affiliées au collège. La nouvelle institution formant la masse des hommes de métiers comme le collège forme l'élite des capitaines de l'industrie. Telle était l'opinion du Dr Stockdale, qui ajoutait que c'était là une opinion absolument personnelle, qui n'avait pas encore été soumise aux gouverneurs du collège.

Il croit que le collège a pris un développement assez considérable, et que s'il grandit davantage, il sera difficile de l'administrer comme il faudrait. Personnellement il regrette l'énorme expansion qu'il a prise et la plus grande expansion qui s'en suivrait s'il fallait retenir les classes de métiers, car ces classes devraient

former une section absolument séparée. Il croit qu'il devrait y avoir des bâtiments distincts pour les classes de perfectionnement, parce qu'il est nécessaire de détacher complètement les ateliers et de leur donner tout l'espace voulu. Actuellement tout le rez-de-chaussée du collège, d'un bout à l'autre, soit sur une longueur de 350 pieds, à l'exception d'une seule chambre, est consacré aux classes de métiers. Les élèves qui fréquentent ces classes ne peuvent assister aux cours du jour, et les classes de boulangerie sont les seules dans lesquelles on fasse quelque chose dans le jour. Les besoins ordinaires de l'industrie empêchent la fréquentation de jour, car les élèves doivent pendant le jour voir à gagner leur pain et subvenir à leurs besoins.

Le but des classes de métiers, au collège, n'est pas l'enseignement d'un métier en particulier. Les cours pratiques sont accessibles seulement à ceux qui ont déjà assez d'expérience pour en profiter. Les unions ouvrières sont une des difficultés à rencontrer, mais encore les classes sont accessibles à ceux qui ont acquis une certaine compétence dans les usines.

#### L'ÉCOLE DE BOULANGERIE.

Les maîtres boulangers d'Ecosse sont venus en instance auprès des directeurs de l'école, il y a quelque temps, demandant quelque secours, déclarant que si un grand nombre d'hommes étaient engagés dans cette industrie, cette dernière était très peu connue à un point de vue scientifique. Les gouverneurs du collège ont décidé de faire tout ce qui leur serait possible, et les maîtres boulangers ont souscrit £4,000 pour outiller des classes de boulangerie. Un des professeurs de chimie qui avait déjà une connaissance pratique de la boulangerie a été nommé conférencier de ces cours.

L'école de boulangerie forme un petit nombre dans un monde plus grand, étant une organisation complètement en dehors des rouages ordinaires de l'école. Dix ou douze hommes, presque tous fils de boulangers, consacrent tout leur temps aux cours qui y sont donnés, se préparant à succéder à leurs pères dans la direction de leur industrie.

Il est probable que l'école de boulangerie sera toujours traitée d'une manière un peu différente des autres écoles, parce que les boulangers d'Ecosse ont fait beaucoup de sacrifices pour l'établir. Ils y ont travaillé pendant de nombreuses années, longtemps avant que la grande course à l'instruction fut générale, et aujourd'hui les maîtres boulangers de Glasgow donnent au collège au delà de cent livres par année et fournissent tous les matériaux employés dans l'école de boulangerie.

Le docteur Stockdale dit qu'il est surprenant de constater jusqu'à quel point la science peut aider au métier de boulanger. Il raconte qu'un des plus grands boulangers d'Édimbourg vint au collège, il y a quelques mois, se plaignant que tout allait mal—des milliers de pains cuits chaque jour ne pouvaient être vendus—et demandant ce qui pouvait être fait pour le secourir. Le directeur de l'école fit une enquête et découvrit toute une colonie de bactéries étrangères qui avaient élu domicile dans la boulangerie. Il avisa le boulanger sur ce qu'il y avait à faire, et peu de temps après tout allait bien.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## EXAMENS PRÉLIMINAIRES.

Il n'y a aucune différence entre les qualifications pour l'entrée au collège technique ou à l'université, quoique les méthodes soient différentes, et l'on espère que les changements opérés il y a deux ans ne sont qu'une anticipation de ce que fera le comité conjoint des universités.

Le bureau conjoint des universités écossaises contrôle les examens d'admission, mais à présent le collège échappe à ce contrôle; il devra cependant s'y soumettre et adopter les mêmes examens préliminaires quand le changement se fera dans l'université.

Un point à noter, c'est que le système des écoles secondaires d'Ecosse conduit l'élève jusqu'à environ l'âge de dix-sept ans, alors qu'il reçoit son certificat de capacités, et le docteur Stockdale espère que ce certificat garantira sans autres formalités l'admission dans n'importe quelle faculté de n'importe quelle université. Dans tous les cas, il est accepté aujourd'hui, mais seulement dans des cas spéciaux; aussi voudrait-il le voir accepter comme règle générale, marquant la porte de sortie de l'enseignement secondaire et son trait d'union avec la porte d'entrée de l'université.

En sus des informations obtenues du docteur Stockdale, nous avons eu de plus amples détails en visitant l'institution et en examinant ses publications. Nous en avons relevé les points les plus intéressants au point de vue canadien.

## COURS DU SOIR.

Tous les étudiants, excepté ceux ayant obtenu une exemption, qui se proposent de suivre les cours du soir, sont obligés de subir un examen d'admission en mathématiques.

Ceux qui possèdent des certificats d'études complètes dans un des cours de perfectionnement ne sont pas tenus de subir d'examen. L'examen d'admission n'est pas exigé des étudiants de plus de 16 ans qui se proposent de suivre les classes de musique, de bactériologie, de biologie, de géologie et de physiologie; ils sont censés toutefois posséder des connaissances générales suffisantes.

Les étudiants de plus de 16 ans venant pour suivre les cours de métiers sont exemptés également de l'examen d'admission; on leur recommande cependant de se qualifier pour les cours ayant rapport aux sujets qu'ils étudient et qui se donnent dans les autres départements du collège. Les cours de métiers sont les suivants:—industries textiles, chaudronnerie, décoration, plomberie, métallurgie, cordonnerie, imprimerie et les métiers qui s'y rattachent, horlogerie, boulangerie, pâtisserie, confection des vêtements.

Les étudiants sont censés avoir démontré au directeur des cours qu'ils entendent suivre, qu'ils ont la préparation voulue pour suivre ces cours avec profit. L'organisateur des cours de perfectionnement dans les sciences est là présent chaque soir pour offrir ses conseils aux jeunes étudiants arrivant au collège. On a aussi nommé un certain nombre d'aviseurs pour les différents cours d'études requis pour le certificat collégial, et les étudiants sont fortement invités à consulter ces messieurs.

## INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS.

L'inscription des étudiants au collège en 1910 se composait comme suit:—

	Cours interméd.	Inscriptions.	Heures d'études.
Classes du jour.....	583	2,189	210,062
Cours du soir.....	4,944	9,038	328,416

## OCCUPATIONS DES ÉTUDIANTS SUIVANT LES COURS DU SOIR, TERME DE 1909-10.

*Hommes.*

Ingénieurs-mécaniciens, dessinateurs et dessinateurs en bâtiments.....	1,329
Chaudronniers, armuriers, charpentiers de navires.....	149
Directeurs de fonderie, mouleurs en cuivre, forgerons, mouleurs, raffineurs d'acier, lamineurs.....	52
Ferblantiers, ouvriers en métallurgie.....	112
Ingénieurs civils et ingénieurs de mines et ouvriers-mineurs....	314
Ingénieurs-électriciens, dessinateurs et fabricants d'outils.....	186
Télégraphistes, ouvriers du télégraphe et du téléphone.....	143
Opticiens et horlogers.....	60
Commis, commis-voyageurs, employés de l'administration publique.....	304
Professeurs.....	146
Architectes, mesureurs, ouvriers en construction.....	677
Chimistes, fabricants de gaz, pharmaciens, marchands de salaisons, fabricants de papier, teinturiers, fabricants de couleurs, blanchisseurs, ouvriers dans les industries de la peinture et des huiles.....	198
Imprimeurs, et ouvriers attachés aux métiers touchant l'imprimerie.....	141
Ebénistes, fabricants de meubles.....	59
Ouvriers textiles.....	66
Tailleurs.....	70
Cordonniers et bottiers.....	57
Directeurs d'entrepôt et préposés aux ventes.....	124
Boulangers, chefs, cuisiniers, épiciers, etc.....	399
Employés à des métiers divers.....	32
Sans occupation, ou n'ayant pas donné leur occupation.....	133
	4,751

*Femmes.*

Institutrices.....	78
Chimistes, télégraphistes, commis.....	19
Couturières, modistes, etc.....	12
Sans occupation ou n'ayant pas donné leur occupation..	84
	193
Total.....	4,944

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

## (2) "WEST OF SCOTLAND AGRICULTURAL COLLEGE."

L'assistance durant la session de 1910-11 était, dans les écoles du jour, de 111 étudiants; également de 111 aux cours du soir, et de 240 à l'école d'industrie laitière de Kilarnock. L'augmentation constante du nombre des élèves depuis l'ouverture du collège en 1899, démontre la nécessité pressante d'agrandir l'établissement. 54 étudiants ont suivi au complet les cours exigés pour le diplôme ou le titre *d'associé* que le collège accorde. Les règlements reconnaissent comme équivalence de scolarité l'assistance aux écoles rurales dirigées par le comité provincial, et un diplôme du collège s'accorde en conséquence.

Des conférences de développement sur des sujets touchant à l'agriculture ont été données dans 65 villes et villages différents, et grâce à une entente entre les conseils de comté et les autres autorités locales, on a pu donner des cours de cinq à vingt leçons dans dix centres principaux de l'Argyllshire, dans 17 centres du Dumfrieshire, dans 4 du Lanarkshire, dans 5 de l'Ayrshire, dans 9 du Kircudbright, dans 5 du Perthshire, et dans un centre de Renfrewshire, du Wigtownshire et du Stirlingshire. On poursuit aussi avec vigueur le travail de progrès de l'industrie laitière.

Des conférences en horticulture ont été données dans 47 centres principaux, et l'on a établi dans les divers comtés 55 jardins d'école affiliés au collège.

La section de l'aviculture a été améliorée par la nomination d'un conférencier, et l'on a donné dans 26 centres principaux des conférences de développement sur le soin à donner aux volailles. Un grand nombre de démonstrations en sylviculture ont eu lieu dans différents endroits.

Ceux qui s'occupent de la fabrication du fromage continuent à recevoir de l'aide du collège, qui leur procure des germes.

L'effort qu'on a fait pour coordonner les matières de façon à former un cours a eu pour résultat de fournir à un plus grand nombre d'élèves un enseignement systématique.

## (3) ATHENÆUM DE GLASGOW (COLLÈGE COMMERCIAL).

Le nombre des élèves au cours de la session 1910-11 a été de 1,402, l'inscription dans les diverses classes s'élevant à 2,758. A la fin de la session, 917 étudiants se présentèrent aux examens, et les examinateurs indépendants prennent plaisir à affirmer que le travail accompli est de tout premier ordre.

Il y a maintenant 128 classes, et le personnel est de 31, au lieu de 13 que l'on comptait il y a cinq ans.

On a institué des cours où l'on enseigne les lois gouvernant le transport maritime et les assurances maritimes, les lois des chemins de fer, etc., le marché monétaire, le dessin, et les marques de commerce. On a organisé des classes de jour afin d'encourager les élèves des écoles d'enseignement secondaire à poursuivre des études spéciales avant de se livrer aux affaires. Les résultats obtenus en justifient la continuation et le développement.

L'effort qu'on a fait pour coordonner les matières de façon à former un cours a eu pour résultat de fournir à un plus grand nombre d'élèves un enseignement systématique.

On étudie sérieusement le projet de coordonner le travail fait au collège avec celui que poursuivent les commissions scolaires

#### (4) ÉCOLE D'ARTS DE GLASGOW.

En Ecosse les certificats d'études (cours intermédiaire et supérieur) marquent le départ de l'école et constituent le point de repère dans la poursuite d'une carrière. Il importe de faire ressortir les faits suivants: (1) le dessin est enseigné durant tout le cours, le minimum de temps consacré à cette étude étant d'une heure et demie par semaine dans les classes inférieures et de deux heures subséquemment; (2) le certificat de cours intermédiaire ne s'obtient qu'après avoir subi une épreuve et un examen à l'âge de quinze ans, non seulement sur des sujets isolés, mais sur tout un cours d'études, qui comprend encore le dessin; (3) Ce certificat n'est pas définitif, ce n'est qu'un passe-port pour entrer à l'école supérieure; et (4) le certificat d'études supérieures pour le dessin n'est accordé qu'aux élèves méritants qu'après deux années d'études supplémentaires, au moins.

Les études supérieures d'art, aussi bien que les études techniques, sont sous la direction des institutions centrales, qui comprennent le Collège des Arts d'Édimbourg, l'École des arts de Glasgow et l'École des Arts d'Aberdeen (Gray's). Les conseils des institutions centrales sont formés d'hommes publics choisis au sein des organisations locales telles que les conseils de ville, les conseils universitaires, les commissions scolaires et les associations de métiers.

Les universités ne se sont pas identifiées d'une façon appréciable avec l'enseignement des arts. On fonda, en 1880, à l'université d'Édimbourg, une chaire de beaux-arts, mais la tâche du professeur consiste surtout à donner une série de conférences annuelles dont on retire très peu de profits. Le temps approche où il faudra associer plus étroitement l'art à l'enseignement donné dans les collèges. Jusqu'ici, on avait accordé aux professeurs d'arts leur certificat d'après les connaissances pratiques qu'ils possédaient et un examen personnel. A l'avenir, on posera comme condition que ces professeurs possèdent un certificat de cours intermédiaire, l'étude générale des matières enseignées, y compris les arts, durant une période de deux ans, à titre de jeune étudiant, et enfin, le diplôme de l'école centrale des arts, qui signifie un cours de deux, trois ou quatre ans. Il faudra en plus avoir suivi à une des écoles centrales de préparation un cours de pédagogie comprenant la théorie et la pratique. Les étudiants qui ambitionnent d'enseigner des matières générales doivent d'abord obtenir le certificat du cours intermédiaire des arts, puis durant deux années suivre le cours régulier des jeunes étudiants, pendant lequel ils devront mériter le certificat d'études supérieures en dessin. Ceux qui font preuve d'aptitudes spéciales seront reconnus comme ayant les titres voulus pour enseigner dans les classes complémentaires.

#### L'ART DANS L'INDUSTRIE.

On a accordé beaucoup plus d'attention, dernièrement, à l'enseignement de l'art dans les sujets industriels,—le dessin, la technique et l'économie de la production. A ceux qui ont suivi un cours complet dans ces lignes, les écoles

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

centrales accordent un diplôme. Les directeurs des établissements industriels aussi bien que le monde enseignant apprécient de plus en plus ces diplômes. Les écoles centrales et les autres écoles supérieures sont parfaitement outillées pour l'enseignement des métiers.

Comme il y a un grand nombre d'occupations qui ne demandent pas une grande connaissance artistique, mais pour lesquelles la connaissance du dessin est une nécessité, il y a des cours spéciaux de dessin à main levée, de dessin technique et de géométrie.

En Ecosse, on entend par dessin à main levée le dessin d'après nature, avec lumières et ombres, d'après toutes les méthodes modernes. Le dessin technique est celui qui s'applique aux sujets absolument techniques.

Les étudiants écossais n'ont pas, jusqu'à présent, joui d'avantages suffisants en ce qui concerne l'étude des beaux-arts, mais l'avenir offre plus de promesses. L'influence de l'instruction artistique sur l'industrie se manifesterait plus apparemment par la demande de bons produits fabriqués avec goût que par la création d'objets d'art, le nombre des consommateurs étant très considérable et le nombre des producteurs très restreint. L'instruction en fait d'art devra donc, à l'avenir, être l'une des particularités fondamentales de l'éducation artistique. Il ne s'est écoulé un temps assez long pour démontrer pleinement l'effet du système actuel sur les étudiants et les patrons.

#### LES FONCTIONS D'UNE ÉCOLE DES ARTS.

Prenant Glasgow et son école des arts comme représentant le type des plus grandes villes du Royaume-Uni, nous choisissons ce qui suit comme étant une intéressante déclaration qui expose les vues du docteur Newbery, directeur, en réponse à la question: «Quelles sont les fonctions d'une école des arts en ce qui concerne spécialement les classes de métiers?»

On peut définir une classe de métier comme étant un cours d'instruction dans toute production spéciale à laquelle l'art est applicable et dans laquelle le producteur doit être un ouvrier artistique. Une classe de métier est réellement une classe industrielle pour l'instruction dans la nature et les limitations des matériaux. Dans l'établissement des classes de métiers, il faut considérer comme admis que l'Ecole des Arts est une institution centrale pour l'instruction dans les arts avancés, et qu'elle est placée au milieu d'une population industrielle, dont le principal travail est la production de matériaux ou d'articles fabriqués auxquels l'art est applicable. Ses divers buts sont donc:—

(1) De suppléer dans la mesure du possible aux besoins de toutes les manufactures locales dans lesquelles l'application de l'art joue un rôle important. Ce devrait être là son principal travail.

(2) D'aider à la résurrection et à la renaissance de toute industrie artistique qui peut avoir été jadis traditionnelle mais qui, sous la pression de la concurrence commerciale, peut avoir été rejetée à l'arrière-plan ou privée de ses forces vitales.

(3) De s'efforcer de créer de nouvelles industries, pourvu que les difficultés qui s'opposent à cette création ne soient pas insurmontables.

## INDUSTRIES DE GLASGOW QUI ONT BESOIN DE L'ART.

(1) Glasgow a une multitude de manufactures, mais c'est d'abord une ville de tisserands. On y fait des tapis, des articles en tapisserie—tels que rideaux et tentures; indiennes, mousselines (particulièrement la variété pour harnais), toiles, damas, etc. Mais elle imprime les papiers à tentures; elle fabrique des meubles. La fonte est l'un de ses produits notables, et il y a là une ou deux fabriques de fer ouvré (l'une d'elles est assez bonne). Il y a là un assez bon commerce de sculpture sur bois; elle fournit aux architectes des graveurs sur bois et sur pierre. La peinture sur verre y est un art apprécié non seulement dans l'endroit mais encore à l'étranger. L'art de la poterie y est exercé sérieusement par au moins un fabricant. La ville a des ciseleurs sur argent et des manufactures de bijoux, des graveurs d'estampes et des graveurs pour le commerce. La lithographie, bien qu'elle y soit en grande partie mercantile, emploie un grand nombre de dessinateurs. Il y a les métiers ordinaires de décorateurs et de peintres. Les ouvriers en marbre et en mosaïque réclament l'attention, et il y en a d'autres aux besoins desquels il faut suppléer.

(2) En second lieu viennent les travaux à l'aiguille et la broderie, qui ont jadis rendu l'Ayrshire fameux, et l'on s'efforce de faire renaître non seulement son acceptation mais encore celle de l'art de la fabrication des dentelles.

(3) En troisième lieu vient l'effort fait, principalement par l'entremise de l'Ecole des Arts, jointe à une maison de publication bien connue, afin de tâcher d'offrir du travail aux femmes dans le métier de la reliure et dans l'art de la décoration; aussi pour suppléer à toutes les demandes qui pourraient être faites par les orfèvres locaux pour l'émaillure et les dessins pour les bijoux d'or et d'argent.

Cette liste des arts et métiers présente un programme assez complet pour n'importe quelle Ecole des Arts, mais cette demande peut être considérée comme étant typique de la plupart des grandes villes du royaume, sauf que dans les centres spécialisés, tels que Birmingham, Sheffield, Manchester, ou les Poteries, les conditions locales simplifient et centralisent le travail des métiers.

## COURS DE DESSIN ET DE DÉCORATION.

Guidée par les conditions et la demande locale, l'Ecole des Arts de Glasgow a établi les cours suivants de dessin et de décoration:

Des ateliers techniques ont été spécialement érigés afin de permettre aux étudiants d'apprendre la mise en carte en se servant des matériaux. Afin de démontrer le procédé du tissage un métier a été érigé et un tisserand expert fait la démonstration.

## COURS.

*Principes de la mise en carte.*—Conférences et démonstrations.

*Mise en carte appliquée.*—Tissus, tapis, papiers de tentures, etc.

*Peinture sur verre.*—Patrons—Matériaux—technique—préparation des cartons—mélange des couleurs—Etudes d'anciens modèles—dessin de figure, feuillage et ornements—Peinture et plombage—Travail fini.

*Décoration d'intérieurs.*—(Eglises, Edifices publics et privés)—Dessin d'après le cliché—dessiner et peindre des fleurs—Principes de l'ornementation—Mélange des couleurs—Taillage des patrons—Application générale.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

*Travaux à l'aiguille, Broderie, Appliqués, etc.*—Feuillage et Contours—Etudes de fleurs d'après nature—Dessin et Application—Technique—Etudes d'anciens modèles—Ouvrages originaux en soie, laine et fil de lin.

*Reliure et décoration.*—Contours d'après le modèle—Feuillage d'après nature—Dessin pour remplir certains espaces—Etudes d'anciens modèles—Outils et leur usage—Matériaux—Préparation et exécution de dessins originaux.

*Décoration de céramique, dessin et peinture.*—Contour d'après modèles et feuillage—Peinture de nature morte—Modelage, dessin et application—Matériaux—Couleurs—Procédés—Vernissage—Cuisson

*Emaux.*—Ornements—Figures—D'après nature—Nature morte—Dessin et Composition—Technique—Travail fini.

*Mosaïque.*—(Comme ci-dessus.)

*Découpage et Impressions en Couleurs.*—Dessiner et ombrer les ornements d'après le modèle au dessin et au lavis—Antique—Nature—Composition, dessin et figure. Les expériences d'impression seront faites avec une presse à imprimer.

*Sgraffite et Gesse.*—Dessin et modelage d'ornement d'après le modèle—Antique—Nature—Architecture—Mélange des couleurs.

*Dessin de lithographie et d'affiches.*—Ornement et figure d'après le modèle—Nature, Dessin et Peinture—Dessin—Composition de figures—Mélanges des couleurs et leur application—Technique—Impression—Travaux achevés.

*Travail sur Métaux.*—Or, argent, laiton, cuivre et fer. Dessin, ornement et figure d'après le modèle—Dessin—Modelage—Ornement et la figure—Matériaux—Technique—Travail en repoussé, ciselage et gravure—Travail original.

*Sculpture et Gravure sur bois.*

*Gravure sur pierre.*—Dessin et modelage d'ornements d'après le modèle—Nature—Composition et dessin de figure—Copie d'anciens travaux d'après des exemples et des photographies—Dessins originaux.

#### DÉBUTS ET DÉVELOPPEMENTS.

L'École des Arts de Glasgow a été fondée en 1840. En 1892, le corps dirigeant a été rendu représentatif des principaux corps publics de la ville, et l'école a été enregistrée en vertu de la loi concernant les compagnies. En 1894, les gouverneurs ont commencé à recueillir des souscriptions publiques pour l'érection d'un nouvel édifice, dont une partie a été officiellement ouverte en 1899. La même année, le département écossais de l'Instruction publique a pris la direction de l'instruction scientifique et industrielle de l'Écosse, et en septembre 1901, l'École des Arts de Glasgow a été établie comme institution centrale pour l'enseignement des beaux-arts à Glasgow et dans l'ouest de l'Écosse. En 1906, la croissance et le développement de l'école a rendu nécessaire l'achèvement de l'édifice, ce qui a été accompli trois ans après.

Les gouverneurs sont autorisés à accorder des brevets et des certificats aux étudiants d'après les résultats d'un cours d'instruction ainsi que d'après des épreuves spéciales. Ces documents portent l'endos officiel du département écossais de l'Instruction publique, et sont acceptés par le département comme preuve d'aptitudes techniques.

Les divers comités d'éducation secondaire du pays sont autorisés, en vertu de la loi de l'Instruction publique (Écosse), à accorder des bourses d'entretien aux étudiants compétents, afin de leur permettre de recevoir l'instruction aux externats et classes du soir de l'École des Arts, comme «Institution Centrale». Certaines sections des travaux de l'école ont été coordonnées avec ce qui est fait par le comité provincial de Glasgow, le Collège Technique et les principales commissions scolaires de la ville et du district.

## RELATION DE L'ÉCOLE DES ARTS AUX ÉCOLES PRIMAIRES.

Le plan d'études de dessin convenu entre l'Ecole des Arts et la commission scolaire de Glasgow, ayant pour but d'établir un raccordement entre les travaux artistiques de l'école primaire et l'Ecole des Arts, a été accepté et mis en pratique par au moins une douzaine d'autres commissions scolaires, de sorte que leurs classes de perfectionnement pour le dessin ont été avantageusement reliées aux cours du soir de l'institution centrale.

Une inspection des travaux des classes de perfectionnement de la deuxième année a pour résultat le choix d'un certain nombre d'étudiants pour l'enseignement supplémentaire à l'Ecole des Arts. Les classes ont été établies non seulement pour les élèves qui désirent devenir peintres, sculpteurs ou dessinateurs, mais aussi pour ceux qui veulent acquérir une connaissance générale et la pratique de l'art et des métiers artistiques. Les écoles de dessin sont cependant fréquentées par des élèves dont la faiblesse numérique est décourageante. En dépit de tous les efforts faits, tant par les commissions scolaires que par les membres des associations des maîtres peintres pour leur faire voir les avantages de l'instruction artistique, il est douteux que plus de 10% des apprentis et des compagnons aient profité des avantages qui leur ont été offerts.

## ENRÔLEMENT DES ÉTUDIANTS.

Dessin et peinture.....	458
Dessin et art décoratif.....	99
Modelage et sculpture.....	41
Architecture.....	125
Total.....	723

## CONVERSATION AVEC M. NEWBERY.

*Renseignements obtenus lors d'une « conversation » avec M. FRANCIS H. NEWBERY A.R.C.A., directeur de l'Ecole des Arts de Glasgow, et M. JOSEPH VAUGHN, surin'endant de l'enseignement artistique, sous la direction de la commission scolaire de Glasgow, et lors d'une visite à l'Ecole des Arts.*

L'Ecole des Arts de Glasgow est une institution de l'Etat dirigée par des gouverneurs élus dans les corps publics à Glasgow, le département de l'Instruction publique à Londres payant la moitié du coût de l'entretien. Les efforts de l'institution ont pour but d'élever le niveau de l'art dans toute l'étendue du pays. Ce but est atteint en grande partie grâce au travail des instituteurs d'écoles élémentaires, qui viennent à cette école pour y subir un entraînement.

L'école a pour but de rendre l'art applicable à l'industrie. On veut procurer aux gens le bon goût, l'adresse et le pouvoir d'appliquer le bon goût aux choses qu'ils font et à leur travail de chaque jour. L'école présuppose que chaque garçon ou fille éprouve un désir instinctif de s'exprimer selon les termes de l'art. Il s'agit de définir exactement ce que l'on entend par l'art. M. Newbery utilise d'abord le désir que l'enfant éprouve de s'orner lui-même, de s'entourer des formes qui sont des copies ou des impressions de ce qu'il voit, et il s'efforce de

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

faire observer à l'enfant et de lui faire étudier la nature, et au moyen de ce désir de décoration appliquée à lui-même ou à son entourage, il amène l'enfant à cultiver cet aspect du beau. Il s'agit tout simplement de reconnaître un certain pouvoir que possède l'enfant et de s'occuper entièrement de ce pouvoir.

L'ancienne idée était celle-ci. L'instituteur avait un certain nombre de doses homéopathiques de dessin à composer et à compter. Il y jetait des ingrédients qui ne pouvaient être d'aucune utilité pour qui que ce soit, et il servait cela aux enfants. L'idée nouvelle est que ceux qui étudient l'art ont, comme tous les autres, certains pouvoirs et certains instincts qui doivent être cultivés et dirigés. M. Newbery dit que les résultats ont justifié la nouvelle manière de voir, et il croit qu'il y a maintenant dans l'ouest de l'Ecosse un grand nombre de gens qui enseignent l'art en s'efforçant de développer cet instinct chez l'enfant et de diriger son attention sur l'observation de la nature à un point de vue purement artistique. Chaque année de 800 à 900 instituteurs passent par l'école. Il croit que chacun de ces instituteurs devient à son tour un missionnaire exerçant son influence sur les enfants. Ce n'est qu'au moyen de ce genre d'instruction que l'on peut espérer atteindre cette grande chose que l'on nomme le goût public, car les petits enfants d'écoles sont le public de l'avenir.

On ne fait aucune distinction entre l'étudiant qui vient le lundi matin et travaille cinq jours par semaine et l'instituteur ou l'institutrice qui vient le samedi matin. Pour le directeur et son personnel ceux-là ne sont pas des instituteurs. Du moment qu'ils entrent à l'École des Arts, ce sont des étudiants en art, et ils sont soumis aux mêmes influences et au même ambiant artistiques, à la même instruction, à la même direction.

#### NÉCESSITÉ DE LA FORMATION DU GOÛT.

Beaucoup d'élèves des classes du soir travaillent dans des ateliers de Glasgow, mais ici comme partout ailleurs le problème est celui-ci: Jusqu'à ce que le public ait été amené au point où le bon goût devient national, sinon universel, le dessinateur travaille dans des conditions désavantageuses, car le fabricant est là pour vendre ses marchandises au public, et pour parler franchement, il vend à des gens dont le goût est encore plus faux que le sien. Aujourd'hui, 30 hommes et femmes gagnent leur vie à Glasgow dans des arts et métiers qui, il y a dix ans, n'auraient pu s'établir. Ils abordent le public directement de la même manière que l'homme qui peint des tableaux. La jeune fille travaillant dans un atelier reçoit une commande pour faire une pièce de broderie, peindre un tableau, ou faire une pièce d'argenterie ou de repoussé; elle met du goût dans l'article, et dans tout Glasgow les ateliers de fabrication sont remplis de pareils articles dont l'École des Arts est responsable. Les gens comparent ce qu'ils acquièrent de cette manière avec ce que vendent les fabricants d'objets faits à la machine, et ils sont d'avis que c'est l'objet d'art qu'il est préférable de produire. Ces travaux artistiques ont développé le goût dans une certaine mesure. L'école forme des artistes et, lentement mais sûrement, la qualité des travaux artistiques tels que les travaux à l'aiguille, la poterie, l'orfèvrerie, etc., que les étudiants mettent sur le marché, affine le goût du public. Il s'en suivra qu'avec le temps le goût pour les articles fabriqués à la machine sera également affiné.

## LES ÉCOLES DEVRAIENT-ELLES FABRIQUER DES ARTICLES POUR LA VENTE?

La question de savoir si l'on doit ou non fabriquer dans les écoles des articles pour la vente est très compliquée, a dit le directeur, et ne saurait être réglée directement ni par cette Ecole des Arts ni par aucune autre. Les fabricants de Glasgow payent des contributions pour les appointements des experts et autres, et si l'école s'exposait au mécontentement des manufacturiers, ceux-ci diraient: "Nous ne voulons pas entretenir cette école pour qu'elle fasse concurrence à nos propres fabriques". Ils ne voudraient pas d'une école des arts qui fut une manufacture. En conséquence, tout ce que l'école a dû faire a été de produire des dessinateurs cherchant des clients et des pratiques. M. Newbery dit qu'en Allemagne, l'an dernier, il a constaté exactement le même problème, avec d'autres.

## L'ÉCOLE PRODUIT DES DESSINATEURS ET NON DES DESSINS.

M. Newbery croit que l'instruction artistique devrait être plus générale dans son application; alors les gradués pourraient aller chez un manufacturier et spécifier ce dont ils auraient besoin. Il a parlé d'un manufacturier venu de Paisley pour chercher un remplaçant à son chef dessinateur. L'homme a réussi à merveille et a révolutionné l'établissement, augmentant le commerce et rendant toute l'affaire beaucoup plus active. De fait, en entrant dans cet établissement il a tout simplement changé presque entièrement le style des modèles dont on se servait, et il a réussi tout simplement parce qu'il a changé ce style. " Cette école met à exécution un programme artistique qui lui est propre, produisant des dessinateurs, non des dessins, ne suppléant pas aux besoins d'une industrie particulière. Si, par exemple, un étudiant se prépare à la mise en carte pour l'industrie textile, ses exercices sont surveillés durant un certain temps par un expert, et tous les défauts ou les imperfections qui sont impraticables sont signalés; mais l'école ne reçoit de personne, parmi les industriels, des avis sur ce qu'ils croient qu'il conviendrait à l'école de faire dans l'intérêt de leur industrie."

A la fin du terme, tous les étudiants de dessin qui désirent obtenir le diplôme de l'école, soumettent leurs travaux à un jury composé d'un artiste, de deux dessinateurs, d'un architecte et du meilleur manufacturier que l'on puisse avoir, celui-ci agissant comme expert au point de vue manufacturier.

## L'ART ET LES PROCÉDÉS PRATIQUES.

En fait de travaux de poterie, l'idée est qu'il ne doit pas y avoir de dessin préconçu. Il ne s'agit pas de faire un travail et de lui appliquer l'art ensuite, mais l'art résulte de la simple exécution du travail. Lorsque ces articles sont apportés à la maison ils exercent une influence, et les gens éprouvent le désir d'en acheter d'autres du même genre.

Les élèves apprennent en peu de temps les couleurs, et ils aiment les couleurs délicates—les nuances grises, bleues, vertes et pourpres. On éloigne les élèves des formes florales, mais l'apparence d'une fleur peut être donnée au moyen de petits cercles, et il ne faut guère de temps pour faire ressortir des formes florales

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

de formes purement géométriques. Il faut enseigner aux élèves que la broderie n'est pas la peinture et qu'elle ne peut faire des choses que la peinture peut faire.

Deux fois par semaine, un expert en fait de peinture sur verre vient à l'École des Arts et, bien qu'il ne dessine pas, il sait comment poser un vitrail et il explique la ligne des plombs, etc. L'école est ainsi tenue en contact avec les exigences techniques du commerce. L'école repousse l'idée que les modèles sont faits pour un manufacturier en particulier, mais l'étudiant à l'école veut s'exprimer, le fait de cette manière, et est maintenu dans la bonne voie par l'expert. Le tracé des lignes de plombage doit être approuvé par un homme qui connaît le métier, sans quoi le dessin en fait de peinture sur verre pourrait être comme certains dessins pour tissus—d'une exécution impossible. L'école entreprend d'accepter et de mettre à exécution toute demande que l'on pourrait faire à un homme d'exprimer sa pensée.

#### RENAISSANCE DE L'ART DES TRAVAUX À L'AIGUILLE.

Il y a une tendance générale à faire renaître l'art des travaux à l'aiguille, mais elle n'a pas encore été mise sur un bon pied comme enseignement en la soumettant à la discipline en fait de dessins et de patrons. L'inspecteur remarque qu'il semble difficile en certains cas de convaincre les instructrices et les élèves que des dessins attrayants peuvent être produits avec l'aiguille, même lorsque les points dont on se sert sont des plus simples et des plus ordinaires; mais une fois que cela a été bien compris, il est rare que l'on éprouve le désir de retourner au canevas ordinaire que l'on achète et qui porte le patron tracé sur le tissu. Dans ce métier, comme dans la sculpture sur bois et le repoussé, le succès systématique est plus facilement assuré lorsque l'on se tient en relations intimes avec les classes d'art de l'école.

#### LE SARRAU DE DORSET.

Mlle Macbeth, instructrice chargée de la couture et de la broderie est à faire une expérience assez intéressante en ce qui concerne la formation du goût chez le public. Le directeur Newbery dit que lorsqu'il était enfant, à Dorset, le "sarrau de Dorset", avec ses coutures et les décorations artistiques de l'habitation, était caractéristique de cette localité rurale. Les gens qui faisaient ces sarraux n'avaient jamais entendu parler de l'École des Arts. Cependant, ils faisaient par tradition des objets d'art extrêmement attrayants. Leur travail était si bien fait que dès qu'il a pu mettre la main sur un vieux sarrau, il l'a acheté pour le musée de l'École des Arts comme une œuvre d'art relative au métier.

En ce qui concerne la couture telle qu'elle est enseignée dans cette école des arts, les instructrices y reçoivent des exemples pratiques du fait que les instructrices croient à l'application de l'art aux choses de la vie quotidienne. Jusqu'à présent elles avaient fait des patrons basés sur la forme des fleurs, etc.; maintenant, elles ont adopté un plan d'après lequel en juxtaposant deux pièces de tissu les points se trouvent arrangés de façon à former une espèce de décoration, produisant une œuvre d'art.

On a fait un grand pas lorsqu'on a amené les gens à voir que l'art résulte tout simplement de la façon artistique dont une chose est faite, car alors ils commencent à se convaincre que l'art n'est pas quelque chose d'impossible pour eux, ni une technique en dehors de leurs capacités.

A la fin du procédé qui vient d'être décrit, l'enfant est meilleur artiste qu'auparavant, parce que l'art s'est développé extérieurement—ce que tout art doit faire. Mlle Macbeth dit que les enfants dans le Jardin de l'Enfance ont fait des travaux semblables en papier; maintenant ils les font avec des tissus; et leur travail suit logiquement leurs débuts.

Les classes de perfectionnement se servent des points d'assemblage pour faire des vêtements artistiques—d'assemblage décoratif partout. Les quatre premiers points sont les points lourds, point d'arrêt, piqûre de dessus et point de chausson. L'enfant apprend ces points dès le début. A l'âge de sept ans, elle apprend la piqûre simple. On commence le reprisage comme décoration. Le principe est appliqué sur toute la ligne.

#### COLLABORATION AVEC LES ARCHITECTES.

On nous a montré un modèle en glaise de grandeur naturelle, et l'on nous a dit qu'un étudiant avait fait deux figures de grandeur naturelle en collaboration avec un architecte, et s'était mis en contact avec les exigences réelles en travaillant avec l'architecte. Un autre étudiant est allé récemment à un nouvel édifice à Glasgow et a fait des figures pour le porche qui étaient conformes au style de la construction, et l'architecte a été si frappé de ces pièces de travail qu'il les a utilisées. Les architectes viennent à l'école et demandent pour leurs édifices des choses qui leur sont fournies.

#### CONTACT AVEC LES CHOSSES EN DEHORS DE L'ÉCOLE.

Tous les professeurs ont des ateliers dans l'école. Ils ont trois jours de classes et trois jours de relâche; ils se tiennent au courant des choses de l'art en se tenant en contact avec le monde extérieur.

M. Newbery considère que l'École des Arts de Glasgow est l'institution artistique la plus pratique du monde entier, son but étant le plus grand bien pour le plus grand nombre. Lorsqu'une école est liée à un manufacturier, elle ne peut faire cela; le manufacturier ne le permettrait pas, car c'est lui qui est "le plus grand nombre". L'unique but de cette école est d'être de la plus grande utilité possible au point de vue de l'instruction.

Durant l'hiver, 478 instituteurs ont assisté à l'école; en juillet, un autre contingent viendra des vallons et des hautes terres, et en août il en viendra encore un autre. Ceci est le prolongement de l'université.

Durant l'hiver, il y a une série de conférences sur des sujets connexes—l'histoire de l'art, de l'architecture, de la sculpture, etc., car un étudiant qui s'en va dans le monde pour y perpétuer une tradition devrait connaître l'histoire de cette tradition. L'an dernier, il y a eu une brillante série de conférences par des universitaires sur des sujets de sociologie et de culture, comme supplément à l'histoire de l'art, car il est absurde pour un homme d'essayer à comprendre l'art grec à moins qu'il ne connaisse et la sculpture grecque et les conditions sociales qui ont produit cet art.

## CHAPITRE XVI: ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LE COMTÉ DE FIFE.

### INTRODUCTION.

La Commission a été prévenue que l'organisation et le fonctionnement du système d'enseignement dans le comté de Fife pouvaient servir d'exemple et de modèle pour une partie considérable de ce que l'on avait entrepris de mieux en Ecosse en dehors des grandes villes. On a fait la visite du comté, et dans le rapport qui suit sont consignés quelques-uns des points les plus saillants de ce système.

On peut classer facilement les carrières suivies par les gens du comté de Fife en six catégories; le travail agricole, les mines, l'industrie, le commerce, les pêcheries et l'art ménager. Ce sont, en sus des occupations professionnelles, les carrières embrassées par les gens de cette région. Les diverses commissions scolaires et le comité de l'instruction publique du comté prennent les mesures nécessaires pour donner aux jeunes gens l'enseignement qu'il leur faut pour ces divers métiers. Les commissions scolaires voient à donner l'enseignement primaire et les cours de perfectionnement sur lesquels on a déjà donné des détails explicatifs. Dans les villages il y a des écoles secondaires pour l'instruction générale préparatoire aux métiers ou à l'admission aux collèges et aux universités. Sous le régime de la loi sur l'instruction de 1908, la majeure partie du travail des cours de perfectionnement pour l'enseignement technique industriel, autrefois sous la dépendance du comité de l'instruction publique du comté, a été mise sous le contrôle des diverses commissions scolaires. Un comité de l'instruction publique du comté fortement constitué fournit des professeurs spécialistes (il les sous-loue pour ainsi dire aux commissions scolaires) pour l'enseignement de matières telles que les mines, l'art ménager et le travail industriel là où la population scolaire de l'endroit n'exige pas en entier le temps de ce spécialiste. Ces spécialistes font le tour d'un district, et ils poursuivent leur travail dans les classes sous la dépendance d'un certain nombre de commissions scolaires.

### SECTION 1: COURS DE PERFECTIONNEMENT.

M. James Mitchell, l'enthousiaste et habile organisateur des cours de perfectionnement, a la surveillance générale du travail fait sous le contrôle du comité d'instruction du comté, dont il est le secrétaire. Les points suivants ont été recueillis au cours d'un entretien avec lui:—

Des cours de perfectionnement fonctionnent pour les principales carrières du comté, savoir: l'agriculture, la pêche, les mines, le génie, les filatures, le commerce et l'art ménager.

Pour l'*agriculture* il n'y a pas encore de cours sous la division III. Les élèves assez avancés pour entreprendre ce travail vont au collège agricole d'Edimbourg.

On donne des cours sur *l'étude de la nature* aux écoles rurales.

Il y a aussi un *Cours pour les professeurs des écoles rurales*, se continuant pendant une année scolaire. Ce cours se donne à Anstruther, où il y a un jardin scolaire convenable à cette fin. Ces professeurs reçoivent une compensation pour leur frais de déplacement, et pendant qu'ils suivent le cours d'une manière assidue, durant le temps des vacances, ils reçoivent 15 schellings par semaine pour leur entretien.

*La Pêche.* Dans les centres où une grande partie de la population s'occupe à la pêche, on enseigne l'histoire naturelle dans les écoles primaires, et ce en conformité avec les besoins de ce métier. Pour les pêcheurs de la station de pêche d'Aberdeen, il y a un cours spécial sur la pêche; ce cours dure trois semaines. On donne des détails sur ce cours dans le chapitre intitulé Ecoles pour les pêcheurs. Le comité d'instruction du comté nomme deux ou trois hommes des différents centres de pêche et se charge de leurs dépenses pendant qu'ils suivent ce cours de trois semaines. Les pêcheurs apprécient hautement le cours, et ont dit qu'ils en avaient retiré du profit. Ils communiquent volontiers et promptement ce qu'ils ont appris aux autres qui n'ont pas eu l'avantage de suivre le cours.

Pour les *autres carrières*, telles que les mines, le génie, le tissage ou le travail des filatures, la fabrication, le commerce, les soins du ménage, les cours préparatoires se donnent aux centres moins importants. Les élèves vont ensuite aux plus grands centres pour les cours des divisions II et III. Lorsqu'on a la preuve qu'ils font des progrès satisfaisants, les élèves reçoivent leurs frais de voyage pour se rendre à ces plus grands centres. Après avoir suivi en entier un cours à l'un de ces centres, l'élève peut continuer aux classes du soir à l'une des institutions centrales. Ou bien, lorsqu'il a terminé le travail de la division III, il peut s'inscrire comme élève de jour à l'une des institutions centrales, et il est libre de continuer ses études jusqu'à ce que l'on peut appeler l'équivalent d'un degré.

M. Mitchell considère que les éléments essentiels de succès dans l'organisation et le maintien des cours de perfectionnement sont somme suit:

1. Un comité d'instruction de comté bien averti et énergique.
2. Un organisateur enthousiaste et habile.
3. Des professeurs compétents, sympathiques et intelligents.

#### RAPPORT DE L'INSPECTEUR SUR LES COURS DE PERFECTIONNEMENT.

M. J. C. Smith, inspecteur de Sa Majesté pour le district comprenant le comté de Fife, a fait un rapport sur le fonctionnement des cours de perfectionnement dans ce district. En voici des extraits choisis comme pouvant servir d'exemples et être recommandés pour le Canada.

Pendant plusieurs années le comté de Fife avait été remarquablement bien partagé sous le rapport des cours de perfectionnement—je dis remarquablement bien, c'est-à-dire comparative-ment au plus grand nombre des districts ruraux d'Ecosse. Toutefois il en était ainsi grâce à l'activité et la clairvoyance du comité du comté. Pendant l'exercice 1908-09 (qui comprend également le terme du printemps) des cours de perfectionnement se donnaient à 69 centres distincts, et près de la moitié de ces cours étaient sous la direction du comité du comté. Sauf dans les plus grandes villes—où les commissions d'écoles dirigent les cours de toutes les divisions, la répartition de l'administration se fait sur ce principe: c'est-à-dire que le comité de comté devrait avoir la direc-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

tion de tous les cours techniques, soit industriels ou domestiques—et, naturellement, le cours domestique était suivi par le plus grand nombre d'élèves—laissant aux commissions scolaires l'administration de la division I, et de tous les autres sujets de littérature que l'on pourrait désirer; les cours sur les matières commerciales étaient du ressort des deux autorités.

Avec l'adoption de loi de 1908, l'établissement des cours de perfectionnement devint satatoire pour les commissions scolaires, et le comité du comté commença à se départir de l'administration de ses cours, à l'exception de ceux que l'on jugea comme desservant une région plus étendue que ne pouvait couvrir une commission scolaire seule, ou une association praticable de commissions scolaires. Ce changement, ajouterai-je, est maintenant presque terminé; il ne reste plus au comité du comté que l'administration de l'importante école des mines de Cowdenbeath; et en même temps les écoles qui auparavant étaient sous la conduite des diverses commissions locales ont toutes été absorbées par les commissions scolaires. Ces transferts d'une autorité à l'autre auraient pu être cause d'un affaiblissement partiel du système des cours de perfectionnement, si le comité de comté n'avait eu à son service un fort personnel de professeurs d'expérience que l'on a maintenus dans leurs fonctions, sous-louant (pour ainsi dire) leurs services aux commissions scolaires en dessous de ce qu'ils coûtaient. C'est ainsi qu'il n'y a pas eu d'interruption, et le comité du comté, tout en ne dirigeant plus ces cours dans le sens technique, contribue encore dans une faible mesure à leur établissement.

On donne des cours ruraux de perfectionnement dans un nombre relativement considérable de villages du comté de Fife. On engage les jeunes gens de 14 à 17 ans, employés sur les fermes, à suivre l'école de jour dans l'après-midi, pendant plusieurs ou tous les jours de la semaine. Cela peut se faire sans qu'il en résulte aucun ennui grave pour personne.

Des cours de perfectionnement dans les villes ont été établis par toute la région manufacturière de Fife, et l'on dit qu'un système très satisfaisant de cours de perfectionnement existe à l'état d'ébauche. Il s'agit maintenant de le compléter par l'assistance en grand nombre de ceux qui ont besoin de cet enseignement.

#### POURCENTAGE D'ASSISTANCE.

Pour donner une idée du nombre d'élèves seuls qui suivent les cours de perfectionnement, on cite le cas de Dysart, où, sur quelque 3,500 élèves inscrits aux écoles de jour, on en compte pas moins de 850 qui sont inscrits pour les cours de perfectionnement. A Kirkcaldy, la proportion d'élèves des cours de perfectionnement par rapport au nombre total de garçons et de filles de 14 à 17 ans était estimée en 1910 à 40%, contre 27% en 1909. Dans le cas de Dumferline, où il y a de 1,200 à 1,300 garçons et filles âgés de 14 à 17 ans, il n'y en avait que 351, ou 28%, qui étaient inscrits en 1910 pour les cours de perfectionnement. L'inspecteur dit:

Que faire pour les autres 72 pour 100? C'est là en peu de mots le problème qui s'impose. La première chose est de bien faire comprendre aux gens que le problème existe, quelle en est la nature et l'étendue. A voir nos magnifiques écoles techniques et des mines, nous sommes portés à croire que tout est à souhait. Et dans un sens, c'est le cas. Pour ces jeunes gens qui sont fixés sur ce qu'il leur faut, pour les garçons et les filles qui sont décidés à réussir dans la vie, qui ont une ambition arrêtée et ont besoin d'aide pour arriver à ce but, plusieurs de mes commissions ont assurément fait beaucoup de bien. Mais cette catégorie, comme nous l'avons vu, même dans un district privilégié, ne représente que 28% de la totalité. Que doit-on faire pour les autres? Les laisserons-nous ainsi à eux-mêmes? Nombre de gens bien intentionnés semblent penser de la sorte. «Il n'y a pas de demande pour ces cours», disent-ils; et il s'ensuit que l'on ne commence pas ces cours ou qu'on les abandonne bientôt. C'est cette attitude qu'il nous faut combattre avant tout. Il faut bien faire sentir aux commissions scolaires que leur responsabilité en ce qui concerne le bien-être de la jeunesse ne cesse pas ni se détermine lorsque les jeunes gens ont atteint l'âge de 14 ans.

La première démarche à entreprendre alors est de faire le recensement des jeunes gens (de 14 à 17 ans), de leurs carrières, du cours de perfectionnement qu'ils suivent (s'il y a lieu), et d'établir le degré d'avancement qu'ils ont atteint à leur sortie de l'école du jour. Dans mon rapport sur

l'école de jour j'ai démontré que 50% de nos élèves quittent l'école sans être qualifiés: parmi ceux qui se qualifient, environ un tiers quittent l'école avant d'avoir obtenu leur certificat de mérite. On constatera que les 28% qui suivent les cours de perfectionnement se composent principalement de ceux qui ont obtenu le certificat de mérite à l'école de jour. Voilà pour ce qui est de la portée de ce problème.

A Dysart, d'un autre côté, nous avons une population bien ordinaire, ne se livrant qu'à des carrières restreintes en nombre et sans tradition d'éducation pour la peine; le problème à résoudre est beaucoup plus difficile ici, et on a d'autant plus raison d'être fier du succès obtenu. Un des éléments de ce succès réside dans le fait que tous les cours supplémentaires de Dysart et les cours d'aptitude se centralisent à l'école publique de Viewforth, et que le principal de l'école publique de Viewforth est aussi l'organisateur des cours de perfectionnement de Viewforth. Ainsi la plupart des enfants de Dysart sont sous sa direction pendant un an ou deux à l'école de jour et peuvent être dirigés vers les cours de perfectionnement. Il est également possible de préparer le programme d'études de façon à ce que pour la division I il soit semblable, *mutatis mutandis*, à celui de la première année du cours supplémentaire, et celui de la division préparatoire III au programme de la deuxième année. Les élèves peuvent ainsi passer de l'école du jour à celle du soir à une date quelconque déterminée. On rend l'idée de cette union, de même que l'on écarte les préjugés qui existent encore à l'endroit de la division I, en dénommant ces cours: «Cours supplémentaires du soir, préparatoires et avancés». J'attache une grande importance à cette relation étroite entre le travail du cours supplémentaire et celui du cours de perfectionnement.

#### MESURES PRATIQUES RECOMMANDÉES.

Résumées, les mesures pratiques à prendre qui laissent entrevoir le meilleur résultat, de l'avis de l'inspecteur de Sa Majesté, sont:—

1. Un recensement de jeunes gens de chaque district soumis à une commission scolaire, avec des détails sur leur carrière, le cours de perfectionnement qu'ils ont suivi (s'il y a lieu) et le degré d'avancement qu'ils ont atteint avant de quitter l'école du jour;

2. La nomination, pour chaque district scolaire, d'un organisateur salarié qui aura pour fonction la surveillance du système des cours de perfectionnement. Ce fonctionnaire coopérerait, d'un côté, avec l'organisateur du comté, et de l'autre, avec les représentants des patrons et des établissements de commerce, dans le but d'en arriver à un système de cours qui répondrait aux besoins de l'endroit au point de vue de l'enseignement.

3. La corrélation du travail des cours de la division I et de la division préparatoire III avec celui des cours supplémentaires.

4. L'établissement d'un bureau de renseignements à tous les centres convenables.

Le bureau de renseignements semble devoir être un complément utile aux cours de perfectionnement, surtout dans les régions manufacturières, où les carrières sont nombreuses et variées. Les perspectives sont moins brillantes dans les centres absolument miniers et absolument agricoles, là où il y a une demande soutenue par une seule sorte de main-d'œuvre, et la plupart des garçons prennent immédiatement le pic du mineur ou les manchons de la charrue. Dans cette phase d'activité les commissions scolaires seront obligées d'agir de concert avec les patrons et les représentants des ouvriers, et cette coopération devrait également avoir une répercussion heureuse sur le système des cours de perfectionnement.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

**SECTION 2: ÉCOLES DES MINES DE COWDENBEATH.**

Le comité du comté de Fife, conjointement avec la commission scolaire de Beath, donne des cours à l'école des mines de Fife, à Cowdenbeath. C'est ce qui se fait dans le comté, où le comité d'instruction du comté et la commission scolaire administrent conjointement les cours. Dans d'autres cas, le comité d'instruction du comté, par l'entremise de son secrétaire d'organisation ou en sous-louant des professeurs spécialistes, coopère avec les commissions scolaires et leur prête son concours.

**BUTS DE L'ÉCOLE.**

L'école est établie dans le but de mettre à exécution un projet étendu d'enseignement technique sur l'exploitation minière et les diverses phases d'industrie s'y rapportant.

Les cours d'enseignement organisé sont basés sur les exigences de la division III du code de règlements concernant les cours de perfectionnement publié par le ministère de l'instruction publique d'Ecosse. On donne des cours méthodiques d'une durée variant entre trois ans et plus, et en sus il y a un cours préparatoire pour ceux dont les connaissances acquises antérieurement ne leur permettent pas d'aborder profitablement le travail spécialisé de ce cours particulier.

Les laboratoires sont aménagés selon la méthode la plus moderne et comprennent:—

Le laboratoire de chimie.

Le laboratoire de physique.

Le laboratoire de mécanique et de la résistance des matériaux.

Le laboratoire hydraulique.

Le laboratoire d'électricité.

Le laboratoire des mines.

**COURS D'ENSEIGNEMENT.**

En conformité avec les exigences du code de règlements pour les cours de perfectionnement, l'élève doit suivre un cours défini d'enseignement sur des matières se rapportant et ayant une relation spéciale à quelque métier, industrie ou carrière.

Pour obtempérer à ces règlements et répondre aux besoins locaux, des cours d'enseignement ont été organisés sous les rubriques suivantes:—

1. *Mines.*

2. *Mécanique.*

3. *Electricité.*

Chaque partie d'un cours quelconque doit être suivie dans un ordre successif, et les matières particulières ou distinctes ne peuvent être abordées qu'après avoir obtenu l'autorisation du principal.

L'école donne des cours dans les divisions I, II et III, comme nous en avons donné une description pour les classes de perfectionnement.

L'école des mines a été aménagée tout particulièrement à l'intention de répondre aux besoins de ceux qui travaillent dans les mines ou aux alentours. L'école elle-même existe depuis environ 16 ans; cependant, le nouvel édifice,



ÉCOLE DES MINES DU COMTÉ DE FIFE ET ÉCOLE SUPÉRIEURE DE BATH, COWDENBEATH, ÉCOSSE, 1911.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

où sont maintenant logés tous les départements, n'a été ouvert qu'un an avant la visite de la Commission. Avant la construction du nouvel édifice, l'assistance à l'école des mines était de 100 à 120. Après l'inauguration du nouvel édifice, avec son personnel et son installation, cette assistance s'est accrue sensiblement. Pendant l'année scolaire 1910-11, environ 760 élèves fréquentaient l'école. De ce nombre, 280 suivaient le cours de 5 ans dans la division III, 42 étaient des gérants de mines de houille actuellement en service et suivant un cours spécial, et 440 étaient des travailleurs suivant les cours plus élémentaires. Tous ces élèves suivaient des cours du soir.

#### CONDITIONS RÉGISSANT LE DON DES BOURSES.

On donne gratuitement des bourses pour les jeunes élèves, ou on leur vient en aide en payant leurs frais de déplacement lorsqu'ils ont démontré qu'il serait à leur avantage de suivre ces cours et qu'ils ont besoin de cet appui financier. La bourse est accordée aux conditions suivantes:—

1. La bourse est accordée à condition que le bénéficiaire suive un cours de la division III dans toutes les matières de ce cours prescrites pour cette année-là.
2. La demande doit être faite sur une formule que l'on se procure en s'adressant à M James Mitchell, F. E. I. S., Edifices du Comté, Cupar, et doit être entre les mains du secrétaire avant le 15 août.
3. Les élèves doivent faire tout leur travail de classe et leurs devoirs à la satisfaction de leurs professeurs.
4. Les élèves doivent assister à pas moins de 80 pour 100 de tous les cours possibles.
5. Ils doivent prendre part à tous les examens de classe ainsi qu'aux examens officiels de l'école qui ont lieu à la fin de l'exercice.
6. Les bourses sont payées (a) aux célibataires dont le salaire est inférieur à 20s. par semaine: (b) aux hommes mariés dont le salaire est moindre que 40s. par semaine.
7. La distance à parcourir doit être de plus de deux milles.
8. La bourse sera payée en un seul versement et pas plus tard que le 15 mai de chaque année

#### LE COURS DES MINES.

Le cours des mines se continue durant cinq ans. Les élèves qui ont suivi ce cours en entier sont admis au cinquième terme d'hiver du cours qui se donne tous les samedis au collège Heriot-Watt, Edimbourg.

On accorde à une bourse la valeur de £50 par année, valable pour trois ans au collège Heritt-Wat, Edimbourg, ou à une université approuvée par le comité; ce don est sujet à un rapport de bonne conduite et de progrès chez le boursier à la fin de chaque exercice.

Dans la division II on donne les cours spéciaux suivants:—

1. Un cours préparant l'élève pour le certificat de gérant de mine de houille.
2. Un cours préparant l'élève pour le certificat de sous-gérant de mine de houille.
3. Un cours de demi-terme (janv. à avril) sur la résistance des matériaux, pour les gérants de mines de houille.
4. Un cours de demi-terme (sept. à déc.) sur l'examen de l'air dans les mines, pour les gérants de mines de houille.
5. Un cours spécial d'électricité pour les officiers des mines de houille.
6. Une classe préparant les élèves pour le certificat de surveillant de mines.

Pour l'avantage de ceux qui occupent des postes officiels et qui n'ont de libre, durant la semaine, que le samedi après-midi, on donne tous les samedis, de 4. à 6. p.m., un cours préparatoire pour le certificat de gérant de mines de houille et un autre cours pour la préparation au certificat de sous-gérant de mines de houille.

Le programme des études comprend: la loi concernant les mines de houille, la ventilation, l'éclairage, le fonçage, l'ajustage et le pompage, la résistance des matériaux, l'application de l'électricité à l'exploitation des mines, les travaux de surface, l'arpentage et le nivelage.

#### ORGANISATION DU COURS DES MINES.

1. Cours de l'année préparatoire, comprenant:—L'anglais, l'arithmétique, le mesurage et la physique.
2. Cours de première année, comprenant:—Les mathématiques appliquées, classe I; exploitation minière, classe I; physique et chimie (travail de classe et de laboratoire).
3. Cours de deuxième année, comprenant:—Les mathématiques appliquées, classe II; exploitation minière, classe II; mécanique et vapeur, classe I (conférences et travail de laboratoire); classe d'été d'arpentage pratique et de dessin, classe I.
4. Cours de troisième année, comprenant:—Les mathématiques appliquées, classe III; exploitation minière, classe III; électricité technique (conférences et travail de laboratoire); classe d'été d'arpentage, classe II.
5. Cours de quatrième année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe IV; exploitation minière, classe IV; laboratoire des mines, classe I; électricité (courant direct), conférences et travail de laboratoire; classe d'été en arpentage et en nivellement, classe III.
6. Cours de cinquième année, comprenant:—Exploitation minière, classe V; laboratoire des mines, classe II; mécanique et vapeur, classe II (conférences et travail de laboratoire); électricité (courants alternatifs), conférences et travail de laboratoire.
7. Cours du samedi après-midi au collège Heriot-Watt pour les élèves qui ont suivi avec succès le cours ci-dessus. Ces cours comprennent:—
  - (1.) Cours de demi-terme au laboratoire mécanique, pour faire les épreuves des machines, des chaudières, des ventilateurs, etc., d'octobre à Noël.
  - (2.) Cours de demi-terme sur les courants alternatifs, au laboratoire d'électricité, de janvier à avril.
  - (3.) Série de conférences faites pendant l'année sur l'exploitation minière.

Des arrangements ont été conclus avec les commissions scolaires locales afin de permettre à un élève de suivre une partie du cours ci-dessus à l'école de la commission, et les autres parties que l'on ne peut enseigner à ces centres, à l'école des mines de Cowdenbeath.

Les élèves qui étudient d'après cette entente doivent voir à compléter en entier le cours de chaque année avant de passer à celui de l'année suivante.

Les élèves peuvent faire leurs classes d'exploitation minière et de mathématiques de la première année de la division III aux écoles locales où l'on donne ces cours, et suivre, un soir chaque semaine, à l'école de Cowdenbeath, les cours de chimie et de physique afin de compléter leur cours de première année.

Il en est de même pour les classes d'exploitation minière et de mathématiques du cours de deuxième année, que l'on peut suivre à l'école locale, et l'élève se transporte à Cowdenbeath pour les classes de mécanique et de vapeur afin de compléter le cours de deuxième année.

#### ORGANISATION DU COURS DE GÉNIE MÉCANIQUE.

Un cours de travail de classe et de pratique au laboratoire se donne dans ce département et se continue pendant quatre ans.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

1. Cours d'année préparatoire, comprenant:—Anglais, arithmétique, dessin, mesurage et physique.
2. Cours de première année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe I; mécanique et vapeur, classe I; géométrie pratique et dessin mécanique, classe I; géométrie pratique et dessin mécanique, classe I.
3. Cours de deuxième année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe II; mécanique et vapeur, classe II; dessin mécanique, classe II.
4. Cours de troisième année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe III; dessin mécanique, classe III; électricité technique (conférences et travail de laboratoire).
5. Cours de quatrième année, comprenant:—Mécanique et vapeur, classe III; électricité, classe I; dessin mécanique, classe IV.

## ORGANISATION DU COURS D'ÉLECTRICITÉ.

Un cours de travail de classe et de pratique au laboratoire se donne dans ce département et se continue pendant 4 ans.

1. Cours d'année préparatoire, comprenant:—Anglais, arithmétique, dessin, mesurage et physique.
2. Cours de première année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe I; mécanique et vapeur, classe I (conférences et travail de laboratoire); physique et chimie (conférences et travail de laboratoire).
3. Cours de deuxième année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe II; dessin mécanique, classe I; électricité technique (conférences et classe de laboratoire).
4. Cours de troisième année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe III; électricité (courants directs), conférences et classe de laboratoire; dessin de machine électrique, classe I.
5. Cours de quatrième année, comprenant:—Mathématiques appliquées, classe IV; électricité (courants alternatifs), conférences et classe de laboratoire; dessin de machine électrique, classe II.

## COURS DE PERFECTIONNEMENT.

On donne des cours de perfectionnement à cinq écoles de la commission de la paroisse de Beath. Ces cours comprennent des études de 4 ans, savoir: Cours préparatoire; division I ou première année; division II ou deuxième année; et division III ou troisième année. A chaque année ces cours se groupent comme cours commercial, cours industriel, cours de science domestique et cours des arts et métiers.

Des cours de perfectionnement semblables se donnent à plus de 70 centres distincts sous le contrôle des diverses commissions scolaires dans le comté; mais les cours ne portent pas tous sur tous les quatre genres de classes ni durent-ils tous cinq ans. Les classes ou cours sont disposés de façon à répondre aux besoins de la population desservie par la commission scolaire de l'endroit.

Comme nous l'avons dit précédemment, lorsqu'il arrive qu'un élève a épuisé toutes les sources de connaissances établies dans un centre de peu d'importance, il peut bénéficier d'une heure qui lui permet de suivre les classes d'un centre d'instruction plus important, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il arrive au seuil des institutions centrales.

SECTION 3: DISPOSITIONS SPÉCIALES DE  
DUNFERMLINE.

La ville de Dunfermline, également située dans le comté de Fifé, a établi des dispositions spéciales au sujet des écoles de perfectionnement placées sous la direction du bureau de contrôle, et a vu à ce qu'elles fussent dirigées d'après un plan de coordination avec les classes techniques de l'école technique Lauder ou de formation spéciale pour la préparation aux cours de cette école.

## L'ÉCOLE TECHNIQUE LAUDER.

Cette école appartient au type des écoles secondaires, et on y trouve l'enseignement classique de même que l'enseignement moderne. L'aménagement des classes des mines et de tissage nous a paru tout particulièrement complet et approprié aux exigences de l'école. Les classes du soir mettent à contribution, sur une large échelle, le service du laboratoire et tout ce qui constitue l'ameublement de l'école.

Le corps du logis constitue un don fait à sa place natale par M. Andrew Carnegie. Il est très approprié aux travaux de science et d'art aussi bien qu'aux travaux des mines et autres cours. On y trouve une suite intéressante de salles d'art qui comprennent la classe de dessin élémentaire, et les classes d'art antique et de modelage à la glaise. Il s'y trouve une vaste salle de conférences pourvue de tout ce qui peut être de nature à servir aux conférences scientifiques; des laboratoires où les élèves peuvent s'adonner à des travaux pratiques de chimie, de magnétisme, d'électricité et de génie des mines; enfin des classes pour l'enseignement des mathématiques, de la construction et autres matières d'enseignement du même genre. Une aile de proportions imposantes, confortablement aménagée et où l'électricité est mise à contribution pour le service de transport et d'éclairage, a été ouverte en novembre 1910. On y trouve un aménagement de tout premier ordre pour le travail des départements de tissage et de génie. La suite des salles de tissage comprend une salle de conférences sur le tissage, un laboratoire pour le travail d'analyse et de mise à l'épreuve des produits textiles, ainsi qu'un vaste hangar à tissage, le tout très bien pourvu d'accommodations tout à fait modernes. Afin de servir aux besoins des classes de génie il s'y trouve deux pièces spécialement adaptées à l'enseignement de la construction des machines et du dessin, en même temps qu'un laboratoire mécanique de vastes dimensions bien pourvu de machines à vérification et autres, de modèles, etc.; un laboratoire à foyer, une chambre de la machine pouvant servir aux expériences, enfin un atelier pour le travail du fer. On y voit également des laboratoires pour les travaux de chimie et de génie électrique.

On a pris d'excellentes dispositions, de concert avec le *Carnegie Dunfermline Trust*, pour y promouvoir l'enseignement des arts industriels dans leurs applications à un certain nombre de métiers où il se trouve que le fini artistique et la pureté du dessin doivent constituer le principal mérite. Cet enseignement comporte le travail sur métaux, la sculpture sur bois, le modelage, l'émaillure, la dorure, le repoussé, etc.

## BUREAU DE RENSEIGNEMENTS ET DE PLACEMENT.

Dunfermline est doté d'un bureau de renseignements en matière d'éducation et de placement d'une excellente organisation et d'une activité sérieuse. L'objet de ce bureau peut se définir comme suit:—

- (1) Renseigner sur la nature des aptitudes requises pour l'exercice des divers emplois de la ville et du district, indiquer l'échelle des salaires et les conditions faites à chaque métier.
- (2) Renseigner sur les classes de perfectionnement techniques et commerciales dont la nature se rapproche des différents métiers et industries.

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

(3) Eclairer les parents sur la nature particulière des aptitudes de leurs enfants, garçons et filles, à la sortie de l'école.

(4) Garder une liste d'emplois vacants fournie par les employeurs, et voir à ce que les élèves dûment qualifiés pour l'exercice de ces fonctions puissent poser leur candidature à cet effet.

Les enfants ne peuvent actuellement quitter l'école qu'à certaines époques déterminées, à savoir, pour Dunfermline le 1er janvier, le 1er avril, le 1er août et le 15 octobre.

On a émis l'idée que le bureau puisse conserver un mémoire des renseignements suivants sur les élèves, garçons et filles, à leur sortie de l'école:—

(1) Un état de l'assiduité et de la conduite.

(2) Etat physique, vue, ouïe.

(3) Niveau d'éducation.

(4) Aptitude spéciale à tel ou tel emploi.

Afin de simplifier cette opération, la commission scolaire fournit des cartes dont on pourra juger par l'exemple suivant. Chaque école se sert de cartes d'une couleur particulière.

#### COMMISSION SCOLAIRE DE DUNFERMLINE (BOURG).

##### BUREAU DE RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRES D'ÉDUCATION ET DE PLACEMENT.

##### ÉCOLE COMMERCIALE.

Nom de l'élève.....	Adresse.....
Date de naissance.....	Date de sortie de l'école.....
Niveau d'éducation.....	
Assiduité.....	Conduite.....
Etat physique.....	Vue..... Ouïe.....
Occupation en vue (consultation à ce sujet des parents par l'élève).	
Opinion du principal et du professeur au sujet de la nature du travail auquel l'élève sem- ble être destiné par ses goûts naturels et le degré d'instruction qu'il possède	}.....
Quelles séries de classes du soir l'élève se pro- pose-t-il de suivre et quel cours spécial d'enseignement....	}.....
	.....Principal.

Avis.—Les observations faites par le principal ou par le professeur doivent paraître sur l'envers de la carte. Cette dernière doit être expédiée au Bureau de la Commission Scolaire, 104 High Street.

#### TRUST CARNEGIE DE DUNFERMLINE.

Dunfermline a l'avantage de posséder bon nombre d'institutions d'éducation et de facilités de formation intellectuelle créées ou aidées par M. Andrew Carnegie, dont cette ville est la place natale.

Pour ce qui est de Dunfermline en particulier, le Trust Carnegie de Dunfermline paie les appointements de 3 médecins, d'un dentiste et de 2 gardes-malades pour tout ce qui regarde les soins médicaux et hygiéniques des écoles publiques. Deux des médecins font quelque peu d'enseignement; ils donnent

3 GEORGE V, A. 1913

également un cours de démonstrations aux professeurs chargés des cours de culture physique et d'hygiène de l'Institut. Le Trust voit aussi aux émoluments du professeur de dessin, dont les fonctions consistent à visiter les diverses écoles de Dunfermline. Des bains luxueusement aménagés ont été installés sur les lieux, et tout le monde peut y avoir accès moyennant une légère redevance; quant à leur entretien, il est assuré par le Trust, qui y consacre en sus des redevances publiques la somme de \$15,000 par année. Sur l'emplacement de l'ancien établissement de bains qui a fait place au nouveau mieux aménagé et plus luxueux, l'usage des bains est gratuit à certaines époques déterminées par des règlements, et on a pris les mesures nécessaires pour que les soins médicaux et dentaires y soient donnés gratuitement.

Bref, le Trust Carnegie de Dunfermline s'occupe de travaux de recherche et d'expérimentation avec l'idée de jeter de la lumière sur les problèmes sociaux et d'éducation, et dans l'espoir d'en faire bénéficier immédiatement les enfants et la population de la ville en général.

#### COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT HYGIÉNIQUE ET PHYSIQUE.

Cette institution procure des cours d'enseignement qui couvrent une période de plus de deux ans et concourt, de concert avec les cours professionnels d'enseignement pédagogique institués par le comité provincial, à préparer les élèves à l'enseignement des exercices physiques et de l'hygiène à l'école. Au cours de la session de 1909-1910, le nombre total des étudiants a été de 44, parmi lesquels on trouvait 16 hommes. Le collège a accordé leur diplôme à 5 hommes et à 16 femmes qui ont suivi le cours jusqu'à la fin.

#### CLASSES DE VACANCES.

Le comité provincial de St-Andrews, travaillant en coopération avec le comité du comté de Fife, a établi un système de perfectionnement de l'enseignement pédagogique au moyen de classes de vacances établies dans 6 endroits du comté. Ces classes ont pour objet de former des professeurs porteurs de certificats ordinaires, tels que les professeurs d'exercices physiques, d'enseignement manuel, de l'art culinaire, de la couture simple et de la coupe.

## CHAPITRE XVII: GALASHIELS ET HAWICK.

### SECTION 1: HAWICK.

Hawick constitue un vieux bourg dont la population actuelle est d'environ 17,000 habitants. Les premières industries qu'on y trouve sont celles des tissus écossais et de la bonneterie en laine. La rencontre des ouvriers à la fermeture des ateliers, le soir, nous a mis en présence d'une population de belle apparence tant sous le rapport de la santé que sous celui de la vigueur physique, de l'élégance des habits, de la civilité des manières et du contentement de vivre. On ne distinguait aucun indice de dissipation de mœurs. Les hommes aussi bien que les femmes payaient de mine, et paraissaient être très intelligents.

L'un de nous a appris que bon nombre des maisons de construction solide et d'aspect agréable qui font le séjour de cette population sont l'œuvre de la Société de Construction. Sur le nombre, on trouve plusieurs cottages en pierre dont le coût va de £350 à £400 chacun. Les conditions de paiement en vertu desquelles l'occupant qui a fait bâtir la maison en devient le propriétaire, étaient de 6% par année sur le coût de la maison, et ce pour une période de 20 ans ou plus. En se conformant à ces conditions de paiement, le membre de la Société de Construction acquérait de pleins titres de possession de la maison à l'expiration des 20 ans ou d'une période plus étendue. On avait également construit des maisons à logements en partant du même principe; mais ces maisons étaient moins coûteuses. Elles comprenaient une cuisine, une salle commune et une chambre à coucher, et se louaient à raison de £8 à £12 par année.

Dans le nouveau quartier de la ville les maisons étaient précédées de jardins bien entretenus, en sus desquels les ouvriers avaient la jouissance de lopins de terre pour servir aux fins de jardinage; ces jardins potagers étaient quelque peu éloignés de la maison. Il s'en trouvait plus de 400 d'un dixième d'acre chacun. L'abondance et la richesse des fleurs avaient fait de cet emplacement «une ville des fleurs» industrielle avant que ce nom ne lui eût été donné d'un commun accord. Nous rapportons ces faits parce qu'il se trouve quelques-uns des pères de la ville qui, au cours de conversations, attribuaient cet état de choses en grande partie aux influences éducatrices et aux facilités en matière d'éducation que possédait la ville.

#### CLASSES DE PERFECTIONNEMENT.

La commission scolaire de Hawick a établi des classes de perfectionnement du soir pour l'usage des élèves des écoles élémentaires, garçons et filles, qui ont terminé les cours de ces écoles et qui désirent poursuivre leur éducation. Parlant de ces sortes de classes, le greffier de la commission scolaire fait les déclarations suivantes:

Les garçons et les filles, à leur sortie de l'école, oublient bientôt une bonne partie des connaissances qu'ils ont pu y acquérir s'ils ne s'efforcent d'étendre et par là de retenir ces connaissances.

De là le devoir des parents de saisir l'importance qu'il y a de faire suivre à leurs enfants ces classes du soir et de tâcher par tous les moyens que ces derniers continuent de s'y rendre.

L'éducation des adolescents constitue, de l'avis de nos éducateurs du temps présent, l'un des développements fondamentaux du système d'enseignement. C'est l'âge où s'effectue la trempe du caractère. Le succès de la carrière de la jeunesse repose sur l'emploi qu'elle fait de cette étape de son existence.

Le développement de l'instruction constitue assurément la préparation la plus sûre à l'acquisition d'une carrière honorable et fructueuse, et la création d'habitudes studieuses de même que l'acquisition par ce moyen de goûts et d'idéals plus élevés, deviennent une sauvegarde contre les dangers de l'oisiveté et des mauvais instincts. Il importe donc d'encourager les jeunes gens et les jeunes filles de cette ville à tirer profit de leurs soirées par l'assistance à ces classes où l'on trouve des professeurs de mérite dont les leçons comportent autant d'intérêt et d'avantages pratiques que l'on est en droit d'en attendre.

Les classes de perfectionnement sont conduites d'après un plan quelque peu identique à celui qui préside aux classes d'appellation similaire d'Edimbourg, et dont on trouvera, ci-après, une description. La 1ère division constitue des cours préparatoires; les 2ième et 3ième divisions comportent des cours spécialisés répartis en pas moins de 37 classes où l'enseignement s'adresse (a) aux ingénieurs, (b) aux menuisiers, (c) aux maçons, (d) aux plombiers, (e) aux employés de commerce, (f) aux élèves des écoles d'art et (g) à ceux qui veulent se livrer aux occupations domestiques. Les classes comprennent d'abord l'enseignement de l'anglais, puis celui du latin, du français et de l'allemand, et pourvoient à l'enseignement systématique des matières couvertes par chaque classification d'élèves.

Au cours de la conversation l'un de ces professeurs a exprimé l'avis qu'il serait bon que les élèves de ces classes supplémentaires fussent envoyés ou conduits à plusieurs reprises aux classes techniques avancées ouvertes à l'Institut Technique de Hawick, et ce dans le but de les intéresser au travail qu'on y trouve et qui tend à parfaire l'éducation.

#### SUCCÈS DES CLASSES DU SOIR.

Au cours de "conversations" avec certains membres de la commission scolaire, nous avons appris que cette dernière s'appuie largement sur le comité consultatif pour l'agencement des cours. L'assistance aux cours a été en augmentant, en particulier depuis les huit ou neuf dernières années, alors que ces cours ont acquis un intérêt tout spécial par l'adaptation qu'on leur a fait subir aux occupations des élèves; ces derniers se trouvent être actuellement au nombre de 853.

On prétend que les classes du soir, au lieu d'imposer un surmenage aux élèves, produisent sur eux un effet récréatif et reposant, par le contraste qu'elles offrent avec leurs occupations du jour. L'acquisition de la part des élèves du développement de leurs goûts et de leurs facultés de jugement constitue, aux yeux des professeurs, un résultat appréciable de l'existence de ces classes. L'assistance aux classes dès leur ouverture se maintient sur un si bon pied pour toute la durée du premier mois qu'il se trouve 90% des élèves qui entrent en possession de leur dépôt grâce à l'assistance de leur part pour une moyenne de 80% sur l'ensemble des cours. On a remarqué que l'assistance aux classes du soir

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

comprenait environ 5% de la population totale de la ville. Cette constatation milite en faveur de la rectitude de jugement de la part de la population, de l'habileté de l'administration des classes, et de la valeur et de la bonne volonté des professeurs. Connaissant le caractère et la portée de l'enseignement qui s'y donne, on ne s'étonne plus de l'excellente apparence de la population et du coup d'œil rassurant que présente leur vieux bourg.

### INSTITUT TECHNIQUE DE HAWICK.

Nous avons recueilli le renseignement suivant au cours d'un "entretien" avec M. William Davis, M.A., principal de l'Institut et directeur du cours de technologie textile des établissements scolaires de Carlisle et de Dumfries.

L'Institut a été fondé pour venir en aide aux ouvriers des deux principales industries locales, à savoir, une manufacture de lainages et la fabrication d'articles de tricot. Les cours s'ouvrent quotidiennement de septembre à mai, de 7 heures à 10 heures du soir, et sont fréquentés assidûment par les jeunes gens engagés dans cette double industrie. La fréquentation des cours a surtout été remarquable durant les deux dernières périodes d'enseignement, alors que tous les départements étaient pourvus d'une installation complète. Cet état de choses a imprimé à l'enseignement technique de ce district une poussée telle que M. Davis est d'avis que tous les cours que l'on pourra inaugurer devraient être pourvus d'une installation complète dès la prochaine ouverture des classes.

Règle générale, les élèves de chaque département se réunissent deux fois par semaine, d'abord pour se livrer aux études livresques pendant une heure environ le premier soir, et le second soir pour s'adonner à un travail pratique pendant deux heures environ. A l'ouverture des classes, on rencontra de sérieuses difficultés à se procurer le service de professeurs d'une capacité suffisante pour obtenir l'approbation du département d'Education. Quoiqu'il fût relativement facile de trouver des professeurs quelque peu qualifiés pour l'enseignement oral, et qu'il en fût de même pour les conférenciers, on pouvait difficilement rencontrer des sujets qui fussent à la hauteur de cette double tâche. Aujourd'hui l'on choisit un conférencier que le département approuve, puis l'on en choisit un autre à qui l'on confie le soin du travail d'expérimentation. Après quelques années il s'est déclaré des élèves bien doués à qui, une fois leur diplôme obtenu, on a permis d'entrer dans le personnel d'enseignement.

Au cours des sept dernières années, M. Davis a eu charge de l'enseignement technique des sciences textiles sur divers points de l'Ecosse et de l'Angleterre. Il enseigna plusieurs années dans un district des environs de Hawick, jusqu'à ce que l'on y eût rencontré un élève dûment qualifié pour le remplacer dans l'enseignement. La même chose s'est répétée dans d'autres écoles capables d'assumer la tâche de prendre charge de l'enseignement d'une façon durable. D'ici à trois ans, toutes ces localités verront s'établir à leur école un département d'enseignement des sciences textiles sous la direction de professeurs formés à ces écoles mêmes.

## ENSEIGNEMENT À L'USAGE DES OUVRIÈRES.

Au cours de la dernière période scolaire, l'Institut entreprit l'enseignement destiné aux ouvrières engagées dans les industries locales, en même temps qu'il ouvrit des classes destinées à perfectionner les ouvrières des industries textiles. On se trouva tout de suite en face d'un résultat qui dépassa toutes les espérances; 25 ouvrières suivirent les cours deux soirs par semaine avec la plus grande assiduité, et montrèrent un vif intérêt aux leçons qui leur furent données au milieu d'un grand enthousiasme de leur part. Le résultat en fut que les manufacturiers se virent en mesure d'abrèger sensiblement la durée de l'apprentissage dans cette branche d'industrie. Le résultat des travaux de ce département a attiré l'attention des villes voisines de Galashiels et de Selkirk, qui ont, à leur tour, entrepris d'ouvrir des classes similaires à leurs Instituts.

On a établi des sections de même nature au sein du département des tricots, et on y voit un certain nombre d'ouvrières s'y consacrer à la pratique des différents points du tricot des brides de boutonnieres, en même temps qu'à la réparation de cette sorte d'ouvrage. Il n'est pas aussi difficile de se procurer des professeurs pour la direction du travail de ces départements qu'il ne l'est pour les autres sections, vu le caractère pratique de ce travail, et il suffit d'une surveillance de la part d'un professeur de technologie sur l'enseignement donné par des professeurs femmes.

## IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT DES MÉTHODES DE TRAVAIL.

En Angleterre les professeurs actuels de matières techniques n'ont reçu que peu ou point de formation pédagogique. On a tâché d'y remédier à Hawick en établissant un certain lien entre l'enseignement technique pratique et le tissage de nattes au jardin de l'enfance. Grâce aux leçons pratiques de tissage venant en premier lieu, l'élève se trouve en meilleure posture pour exécuter les travaux de réparations à faire. A la suite d'entretiens avec les professeurs des différents départements du jardin de l'enfance, il a paru que les jeunes élèves apprennent facilement, par l'usage de bandes de papier colorée, à tisser d'après les patrons en usage sur les métiers textiles.

Dans les autres départements il se trouve également que les professeurs approuvés par le gouvernement pour l'enseignement des métiers textiles ne suivent aucune méthode précise. Il importe de faire cas de cet état de choses pour l'établissement d'un enseignement nouveau. Il serait vraiment à désirer que l'on eût recours à des professeurs textiles éprouvés pour l'enseignement pédagogique usuel au sein des collèges de pédagogie.

Les travaux reçoivent une poussée appréciable du fait que les élèves se préparent à affronter les examens de la ville de Londres et des associations sur l'industrie textile, à l'issue desquels les candidats heureux ont droit à des certificats d'aptitude de même qu'à des récompenses.

## CLASSIFICATION DES COURS.

L'Institut Technique de Hawick pourvoit à l'établissement de cours spécialisés de tissage, de bonneterie et de raccommodage de tissus; ces cours sont

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

subdivisés en dix classes. L'indication de ces classes suffira ici à déterminer le caractère des travaux qu'on y entreprend: Les classes comprennent la fabrication de *lainages et de tissus de laine peignée, ainsi que le dessin*; chaque classe comprend un cours de quatre années; *le tricot au métier et la bonneterie*, cours de trois ans chacun; *la coupe et la couture de la bonneterie*, cours de deux ans chacune; *le raccommodage*, cours d'une année.

## SECTION 2: GALASHIELS.

La ville de Galashiels constitue un autre centre important de fabrication de tissus écossais. On y trouve également des conditions ouvrières et d'habitation qui rivalisent avec ce que nous avons vu de mieux en Allemagne. Les deux villes offraient le meilleur coup d'œil, et ne présentaient à l'observateur aucun indice de dégénérescence sociale ou d'existence dans leur sein de quartiers borgnes. Bon nombre d'ouvriers sont propriétaires des logis qu'ils habitent. Les ouvriers des manufactures que nous avons visitées paraissaient être intelligents, entendus et appliqués à leur travail. De tous côtés apparaissaient les effets d'une administration sage, et on ne voyait nulle part d'indices de négligence sordide. Si la fainéantise et la négligence s'y trouvaient, elles constituaient des cas particuliers et n'étaient pas apparentes. Pour ce qui est d'un certain établissement de Selkirk, les bâtisses et les dépendances offraient une apparence de solidité et d'harmonie que l'on ne s'attendrait à trouver au Canada que de la part d'un établissement scolaire ou d'un institut d'art. L'un des propriétaires de cet établissement déclara qu'à son avis l'aspect des bâtisses et des dépendances, aussi bien que l'échelle des salaires, donnaient le «ton» aux ouvriers dans leur vie de même que dans leur façon de s'acquitter de leur emploi, et que cet état de choses tournait à l'avantage du patron et des employés.

En sus de ses pensionnats ordinaires et des classes supplémentaires et de perfectionnement qu'ils renferment, Galashiels se trouve être le siège du Collège Technique de l'Ecosse du Sud.

### LE COLLÈGE TECHNIQUE DE GALASHIELS.

Dès 1883, Galashiels possédait des classes d'enseignement technique pour la fabrication des lainages, et ce sous les auspices de la corporation des manufacturiers. Avec le temps la direction des cours passa aux mains de la commission scolaire de bourgs travaillant de concert avec l'inspecteur et l'inspecteur élu de la corporation des manufacturiers, cette dernière se chargeant d'une contribution annuelle pour défrayer le coût d'entretien de l'école. Au cours des dernières années, le succès de l'école a été phénoménal. Les élèves ont obtenu les plus hautes distinctions aux examens de l'Institut de Londres pour la cité et les associations, et en aucun temps leur ardeur au travail ordinaire de l'école et l'intérêt qu'ils y ont pris ne s'est ralenti. L'école a acquis une telle réputation que lorsqu'on pria les manufacturiers et d'autres personnes de verser leur

quote-part au fonds de contribution destiné à la création d'un nouveau système de collège technique, une somme de £10,120 a été versée sans délai aux mains des promoteurs; cette somme, augmentée d'une allocation de £10,000 de la part du département d'Education d'Ecosse, a permis à l'administration de mener cette entreprise à bien.

Les bâtisses du collège comprennent un corps de logis de deux étages de style Renaissance d'une longueur de 161 pieds sur 54 pieds de profondeur. Le rez-de-chaussée comprend deux salles de conférences ainsi que des laboratoires affectés au travail d'analyse des patrons, à l'épreuve des matières textiles, à l'analyse des fibres, de la teinture, à la couleur, à la mécanique, et aux travaux de physique; la classe de dessin mécanique se trouve également au rez-de chaussée; on y voit aussi un musée d'industrie textile; les appartements du principal et des professeurs se trouvent de plain-pied avec ces salles. Le premier étage comprend des salles affectées aux départements d'art, de chimie, d'électricité et de construction; la salle à dîner et une salle de conférences sont situées à cet étage. En arrière du corps de logis se trouve une remise de 9,000 pieds carrés où l'on a placé la machinerie textile. L'installation comprend 60 métiers à main à l'usage des élèves pour le travail expérimental de tissage et de dessin; 6 métiers mécaniques pour l'ourdissage et le dévidage de la chaîne et de la trame; une série de cardes à laine pourvues des différents alimentateurs et condensateurs; un métier à filer le coton en fin; un métier à filer; des machines à tricoter, et en plus, les menus articles requis par cette industrie.

L'institution devait originairement servir aux fins d'une école de fabrication de tissus en laine pour l'Ecosse. Elle sert actuellement surtout à l'enseignement théorique et pratique de la fabrication de fins tissus de laine et de draps de laine peignée. Elle sert également à des cours du soir à l'usage des ingénieurs et des constructeurs.

Entouré qu'il est d'établissements textiles renommés, le collège est à même de se renseigner sur les détails les plus menus de l'avancement de l'industrie. Cet état de choses présente aux élèves des chances exceptionnelles de pénétrer à fond les secrets de cette industrie en même temps que la technique qui lui est spéciale, et ce dans des conditions particulièrement avantageuses.

On ne s'attache pas à procurer aux opérateurs de métiers un surcroît de savoir-faire manuel, cette ambition devenant inutile du fait que les élèves ont toutes les facilités possibles de l'acquérir à la manufacture. On s'attache à faire servir l'atmosphère ambiante du collège et des classes au développement du caractère et à la direction dans la voie droite. On s'applique à inculquer aux élèves cette idée qu'ils font corps avec une institution digne de respect, et que cette institution s'est acquise une réputation qu'il ne leur appartient pas d'amoindrir par une conduite répréhensible.

Les gouverneurs de l'institution se composent de cinq membres de la commission scolaire de Galashiels, de trois manufacturiers et d'un sculpteur.

Le revenus en 1910-11 comprenaient l'allocation du Gouvernement, à savoir, £1,061; les droits d'entrée, £122, et une allocation locale de £410. L'établissement comprend cinq départements, à savoir: (1) Un cours de fabrication de lainages suivi le matin et l'après-midi par 12 élèves; le matin seule-

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

ment ou l'après-midi par 10 élèves, et le soir par 130 élèves; les élèves du cours de raccommodage sont au nombre de 40. Sur les 150 élèves qui assistent ordinairement aux cours du soir, il s'en trouve environ une centaine qui ambitionnent la position de dessinateur où quelque autre emploi ou le dessin entre d'une façon quelconque; (2) Un département de teinture et de chimie fréquenté par 25 élèves, qui assistent pour la plupart aux cours du soir; (3) Un département à l'usage des ingénieurs et comprenant 50 élèves qui, tous, suivent les cours du soir. Les occupations ordinaires de ces élèves sont celles de dessinateurs, poseurs d'appareils, tourneurs, dessinateurs de moules, forgerons, mouleurs, qu'ils remplissent en qualité d'apprentis; (4) Un département de construction, comprenant de 40 à 45 élèves, presque tous menuisiers, à part quelques plombiers et apprentis charpentiers; (5) Une école d'art fréquentée par 50 ou 60 élèves. L'assistance totale est d'environ 350 élèves.

Le directeur de l'établissement possède une expérience de 12 ans de travail aux manufactures de laine avant d'avoir été choisi comme conférencier technique des classes du soir. Il avait auparavant fréquenté en qualité d'élève les écoles du soir de sciences, d'art et de technologie. A ses heures de loisir, au cours de la journée, alors qu'il enseignait aux classes du soir, il travailla à obtenir son titre de bachelier ès sciences à l'Université de Londres, puis il conquit le même titre pour les arts mécaniques à l'Université d'Edimbourg, où il obtint également le titre de docteur ès sciences physiques.

Le personnel a été choisi par le directeur parmi un certain nombre d'élèves qui se distinguaient par leurs aptitudes spéciales; ces derniers ont justifié le choix dont ils avaient été honorés. Tous les professeurs sont des gens de métier et tous sont porteurs, comme garantie de leur science théorique des matières d'enseignement, de certificats émanant de la cité et des associations de l'Institut de Londres.

Le principal des cours d'art porte le titre de A.R.C.A. de l'Institut de Londres. Les autres membres du personnel ont, règle générale, été honorés de distinctions de première classe (cité et Associations). Le conférencier d'art mécanique est gradué de Whitworth et s'est vu accorder des médailles pour ses succès dans l'art mécanique par l'Université et par la cité et les associations, ainsi que par South-Kensington, etc.

Les professeurs sont choisis parmi les ouvriers les plus avancés des manufactures qui ont suivi les classes du soir. Ces derniers sont chargés du travail de démonstration, puis passent au titre de professeurs-adjoints, alors qu'ils reçoivent comme émoluments 5 chelins et 6 deniers de l'heure.

Le principal reçoit plus d'offres de positions de dessinateurs en faveur d'anciens élèves de l'école qu'il n'en peut remplir, et il lui arrive fréquemment d'accorder son patronage à des personnes qui n'ont pas étudié à l'école. On a envoyé cette année des anciens élèves en Russie, en France, en Irlande, dans le Yorkshire et sur divers points de l'Ecosse.

#### ENTRETIEN AVEC LE DR THOMAS OLIVER.

Les renseignements suivants nous ont été donnés au cours d'un "Entretien" avec le Dr Thomas Oliver, principal de l'école.

A l'origine de l'industrie, alors que le savoir-faire manuel en constituait le principal facteur, le système d'apprentissage créé et entretenu par les associations de commerce, devait faire face aux besoins qu'elle créait. Ce système d'enseignement industriel visait à faire de tous les soldats de l'armée industrielle des sujets également maîtres de leur métier dans chacune de ses branches, et comme il se trouvait que, pratiquement, chaque ouvrier était tisserand, il n'y avait aucun profit industriel à tirer de la supériorité d'un ouvrier sur l'autre. La révolution moderne accomplie dans l'industrie et causée par l'invention de la mécanique est venue créer la division du travail, ce qui eût été impossible il y a cinquante ans. Le travail de chaque ouvrier est tellement restreint à l'une quelconque des branches de l'industrie qu'il ne reste à ce dernier aucune occasion de se renseigner sur ce qui fait l'objet du travail des autres branches. La valeur individuelle de l'ouvrier s'en trouve, de ce fait, amoindrie, car plus la machine devient automate, plus l'importance du servant de la machine diminue et plus grande doit être la maîtrise de l'inspecteur.

L'année dernière, le Dr Oliver s'efforça de créer, à la demande du Département, un cours de physique élémentaire, de mécanique et de mathématiques qui pût offrir de l'intérêt aux élèves tisserands de première année. A la troisième leçon de ces cours du soir, une délégation des élèves lui fut députée lui demandant de donner aux élèves un enseignement plus pratique et plus intéressant. "Qu'est-ce que me font ces choses-là? Mon intention à moi est d'être un tisserand sur patrons"; voilà ce que pensaient ces jeunes gens.

#### PROGRÈS DES ALLEMANDS DANS LA FABRICATION DES LAINAGES.

Les Allemands s'efforcent de développer les dons artistiques et scientifiques innés de la jeunesse. Partout où l'exécution d'un certain travail exige de l'intelligence et que celle-ci est appelée à intervenir, le produit de cette faculté surnagera à la longue et s'imposera. "A l'heure actuelle", déclare le Dr Oliver, "nos rivaux du continent sont loin derrière nous pour ce qui est de la fabrication des lainages de fantaisie. Il y a cinquante ans, ils étaient loin derrière nous pour ce qui est d'industries au sujet desquelles ils nous ont, depuis, complètement dépassés. Et je suis d'avis que si les Allemands mettent autant d'énergie à la fabrication des lainages de fantaisie qu'ils en ont mis dans l'industrie de la teinture, dans l'industrie électrique, de même que dans les applications de l'optique, ils viendront également à bout de nous dépasser. Il nous appartient de voir à ce que nos produits ne soient pas chassés du marché par des produits supérieurs."

#### APPLICABILITÉ DE L'ÉDUCATION.

"Un esprit nouveau hante les intelligences pour ce qui se rapporte aux choses de l'industrie des lainages. La preuve la plus éclatante en est dans l'érection de ce collège. Il y a dix ans, nous aurions qualifié d'extravagance la dépense nécessitée pour l'érection de cet édifice. Mais l'éducation coûte moins cher que l'ignorance. Une dépense qui tend à développer l'intelligence et à

DOC. PARLEMENTAIRE No 191d

promouvoir la production industrielle de la population constitue une dépense raisonnable. Les causes sont nombreuses et variées que l'on assigne à la dépression industrielle. L'oisiveté ou la nonchalance nuisent également aux employeurs et aux employés, en les rendant dissipateurs et négligents. Les mines d'argent du Pérou ont causé la déchéance de l'Espagne. L'exercice effréné des différents sports, l'importance énorme du trafic des liqueurs, la stagnation des salaires, et la longueur des heures de travail des travailleurs étrangers, les ordonnances des unions ouvrières, le mur tarifaire des nations étrangères, tout cela est considéré comme la cause, et on y trouve certainement le facteur premier du déclin de bon nombre de nos industries. Mais une des causes que l'on ignore trop souvent réside dans l'ignorance où nous sommes de nos propres affaires. Nous avons joué pendant trente ans à l'éducation technique. L'éducation technique n'est pas de la magie ni de la jonglerie; c'est simplement le sens commun organisé. Je ne suis pas de ceux qui prétendent que l'éducation est une panacée.

L'éducation technique d'il y a trente ans, si elle rencontrait un besoin réel des temps, est devenue insuffisante. Elle ne connaissait pas assez ce protégée qu'est l'industrie moderne. Bien plus, on n'a mis en opération aucun système effectif d'enseignement qui assure à l'élève qui la désire et saura en profiter l'instruction qu'il lui faut. L'enseignement a été trop pédantesque, trop imprégné de l'atmosphère de l'université. Cette constatation est encore plus évidente dans l'art mécanique que dans l'industrie textile. Tous les prospectus des collèges techniques du pays ont compris l'art mécanique de la même façon, à savoir, en le façonnant uniquement sur le cours universitaire. Le jeune étudiant, étant venu à bout de passer à travers son cours universitaire, accrochait une position de professeur technique et ne tardait pas à se mettre à infliger à ses élèves un cours universitaire en miniature, oublieux de ce que nul de ses élèves ne se disposait à entrer dans le professorat. Leur dessein est de devenir contremaîtres d'ouvriers tourneurs, poseurs d'appareils, mouleurs, et ainsi de suite.